

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHIFFRE:

66%

C'EST LA PROPORTION D'EAU (H²O) CONTENUE DANS LE CORPS HUMAIN



Source: Quid '95

Autodéfense en Algérie

Les autorités algériennes ont commencé à constituer des milices armées pour assurer l'autodéfense des populations. Par ailleurs, le chef du Groupe islamique armé (GIA) aurait été tué ou blessé lors d'une opération de ratissage.

Page 7

● Lire ci-dessous notre commentaire

E

Deux logiques

Par Guy C. Menuisier



Dans la nouvelle guerre d'Algérie qui n'avoue pas son nom - les événements, disait-on euphémiquement il y a trente-cinq ans - beaucoup de choses rappellent la précédente. La constitution de milices et de groupes d'autodéfense évoque inmanquablement le temps des harkis et autres suppléants. Les opérations de ratissage menées par l'armée ressemblent à s'y méprendre à la «pacification» d'autrefois.

Quatre opérations de ce type, d'une ampleur exceptionnelle, viennent de se dérouler simultanément dans l'Algérois, le sud et l'est du pays. Les combats auraient fait 2500 morts au total, maquisards et militaires, sans que soient précisées les pertes respectives.

C'est le gouvernement lui-même qui en sous-main a donné une large publicité à ces combats. Il entend ainsi réaffirmer sa volonté d'«éradiquer» les maquis islamistes, afin de pouvoir respecter son calendrier électoral: des présidentielles à la fin de l'année, qui seraient suivies d'élections législatives et municipales. Autrement dit, le président Zéroual s'en tient à une logique d'Etat de droit: seul le suffrage universel, entouré de garanties d'impartialité, peut concourir à l'expression de la volonté populaire.

Bon dans son principe, un tel programme suscite toutefois pas mal de scepticisme, y compris chez ceux qui par inclination en souhaiteraient le succès. Car à la logique du gouvernement - imposer un processus démocratique et sa propre règle du jeu - s'oppose celle des islamistes qui vise à délégitimer le pouvoir en place en le confinant dans une fonction répressive.

De plus, en s'en prenant systématiquement aux journalistes, intellectuels et enseignants qui peu ou prou concourent à la pluralité des opinions, le terrorisme islamiste cherche à affaiblir les défenses naturelles d'une société imprégnée de valeurs occidentales. Il s'agit de substituer la charia au droit positif. Et les islamistes du FIS de railler un droit qui autorise une répression aussi sanglante. Comme si l'on ne se trouvait pas en présence d'un cercle vicieux que le FIS et les groupes armés islamistes ne font rien pour briser, bien au contraire.

D'où un pénible sentiment d'enfermement dans la violence. Les islamistes en attendent justement une réaction de l'opinion algérienne qui contraindrait le pouvoir à négocier et, bien sûr, à abdiquer. De la lassitude, du dégoût, d'une peur diffuse peut naître un irrépressible besoin de «dialogue». Car après tout, concède-t-on dans certains milieux modérés d'Alger, «il faut savoir arrêter une guerre». Voilà qui aussi rappelle quelque chose.

Les dirigeants du FIS ne sont peut-être pas des génies politiques, mais ils n'ignorent rien des ressorts de la guerre psychologique.

◇ G. C. M.

FOOTBALL/ A Budapest, la Suisse arrache un point in extremis (2-2)

Merci, Nestor!



OHREL-LOERINCZ - C'est grâce à un formidable et irrésistible coup de reins dans le dernier quart d'heure, que la Suisse a arraché un point à la Hongrie, hier à Budapest, dans un match comptant pour le championnat d'Europe des nations. Auteur des deux buts, Nestor Subiat a été le «sauveur» des Helvètes! Hervé Goeppfert nous relate ce match palpitant.

Page 21

Romands, attention!



MICHEL BÉGUELIN - L'avocat du rail le plus écouté sous la Coupole fédérale.

Indispensable pour respecter les engagements internationaux de la Suisse, la construction d'un tunnel de base sous le Loetschberg est également vitale pour les cantons romands. Telle est la ferme conviction que ne cesse d'exprimer le conseiller national Michel Béguelin (PS/VD). Dans le cadre de l'émission «Expression» de la télévision régionale, Michel Béguelin commente les derniers rebondissements des polémiques qui, depuis plusieurs mois, divisent le monde politique à propos des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA).

Page 2

Amnistie: fiscale: c'est parti!

Le Conseil fédéral a envoyé en consultation un projet d'article constitutionnel prévoyant une amnistie fiscale générale. Les organisations intéressées ont jusqu'au 30 juin pour donner leur point de vue. C'est le 18 mars 1994 que le Parlement a adopté une motion Delalay (PDC/VS) demandant la création d'une base légale pour une amnistie fiscale générale, tant au niveau fédéral que cantonal et communal. Raymond Gremaud estime dans son commentaire que l'amnistie proposée par le Conseil fédéral dénature les intentions initiales du motionnaire.

Page 3



ÉDOUARD DELALAY - Le Parlement avait adopté une motion du démocrate-chrétien valaisan en mars 1994.

Service autos: l'ombre de la privatisation



NEUCHÂTEL - La droite parlementaire demande au Château de ré-examiner la privatisation de tout ou partie du Service cantonal des autos et de la navigation.

Le Grand Conseil neuchâtelois a accepté sans opposition, hier, un crédit de 1,6 million de francs pour la rationalisation du Service cantonal des automobiles et de la navigation. Mais la droite a demandé au Château de réétudier rapidement la privatisation de tout ou partie du service. Le Conseil d'Etat n'exclut pas la délégation de certaines tâches techniques tout en relevant des avantages et des inconvénients. Pour le dernier jour de sa session, le parlement neuchâtelois a aussi voté un crédit de 4,1 millions pour l'aménagement de l'institut de microtechnique et abordé de nombreuses questions, dont l'avenir du Tour du canton ou la découverte de 200 cas de ristournes non déclarées au fisc.

Page 11

CANTON DE NEUCHÂTEL

Quinze ans et demi pour un meurtrier

Un sommelier français de 31 ans, qui avait étranglé en mai dernier sa jeune épouse avec un bas, a été condamné hier à quinze ans et demi de réclusion par la Cour d'assises du canton de Neuchâtel. Le couple était marié depuis trois semaines. Le mari, atteint d'un sida déclaré, avait caché à sa femme sa maladie et ses relations homosexuelles.

Page 12

VILLE DE NEUCHÂTEL

Disc-jockey et toxicomane

Devenu disc-jockey à l'âge de quinze ans, le jeune homme qui comparait hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel avait consommé non seulement du haschisch, mais aussi des drogues dures. Il avait aussi mis des trafiquants en contact les uns avec les autres. Il s'en est sorti avec six mois de prison suspendus au profit d'un traitement ambulatoire.

Page 13

Une Miss dans les turbulences

C'est une traversée de l'Atlantique plutôt agitée qu'a vécue Miss Fête des vendanges. L'avion dans lequel Sandra Zumsteg avait embarqué à Washington a dû faire escale en Irlande, le temps de débarquer un passager suisse allemand qui menaçait de tout faire sauter.

Page 13

SUD DU LAC

Expo Le Corbusier à Payerne

Une sélection de 150 œuvres du Corbusier sont exposées à l'Abbatiale et au musée de Payerne du 2 avril au 18 septembre. Mobilier, huiles, sculptures, un projet de voiture ou encore 20 tapisseries imposantes sont autant d'illustrations du talent protéiforme et austère de cet architecte capital du XXe siècle.

Page 17

VOTRE SOMMAIRE

► HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Suisse.....	3-5
Monde.....	6-7
Entreprendre.....	9
► NEUCHÂTEL	
Canton.....	11-12
Ville.....	13
Région.....	17-19
► SPORTS	
Actualité sportive.....	21-25
Sports +.....	27-29
► EN PLUS	
Crèches.....	31
Antarctique.....	32
Arts et culture.....	33
Agenda.....	35
Décès, naissances.....	37
Télévision.....	39
Météo.....	40
► À VOTRE SERVICE	
Bourse.....	9
Solution mot caché.....	12
Feuilleton.....	24
Mots croisés.....	26
► L'EXPRESS-PUB'	
Marché de l'emploi.....	34, 36, 38
Annonces Express.....	24
Immobilier.....	18, 22, 27, 34

EXPRESSION/ L'infatigable avocat du rail Michel Béguelin martèle son credo

Indispensable Loetschberg!

Secrétaire à la Fédération suisse des cheminots, conseiller national socialiste vaudois, Michel Béguelin se profile depuis des années comme l'un des plus efficaces avocats du rail en Suisse. Dans les polémiques qui secouent le monde politique à propos de la construction et du financement des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA), sa ligne est claire: contre les «gothardistes» qui entendent privilégier l'axe du Gothard, il reste farouchement fidèle à l'option qui consiste à construire deux nouveaux tunnels dits de base (par opposition aux tunnels de faite), l'un au Loetschberg et l'autre au Gothard. Extraits de son plaidoyer devant les caméras de la télévision régionale neuchâteloise.

Expression - Michel Béguelin, depuis le 27 septembre 1992, date à laquelle le peuple a accepté les NLFA, le dossier s'est embrouillé. On dit que les tunnels seront plus chers que prévu, que leur capacité ne sera pas utilisée à plein et qu'ils ne seront pas rentables. Alors, faut-il vraiment percer à la fois le Gothard et le Loetschberg?

Michel Béguelin - La situation a certes changé depuis trois ans, mais pas sur le plan des besoins. Les NLFA ont été une réponse de la Suisse qui, au cœur du continent, doit et veut assumer son rôle dans le trafic de transit, mais à sa façon, c'est-à-dire sur le rail et pas sur la route. Aujourd'hui déjà, près de 15 millions de tonnes de marchandises contournent la Suisse. Cela signifie que la Suisse reporte sur les pays voisins le trafic qu'elle devrait normalement assurer.

Un seul nouveau tunnel ne suffirait pas à assurer ce trafic?

M. B. - Evidemment non. Mais ce n'est pas simplement une question de capacité; c'est aussi une question de rentabilité. On ne peut pas en même temps, comme Christoph Blocher, parler de rentabilité et prétendre qu'on veut continuer avec le réseau existant. Je rappelle en effet qu'avec le réseau actuel, nous devons porter des millions de tonnes de marchandises à 1200 mètres d'altitude pour les redescendre de l'autre côté. C'est idiot. Cela génère des coûts d'exploitation totalement disproportionnés, 50% plus élevés que ceux de lignes de base.

Christoph Blocher n'est pas le seul sceptique dans ce dossier! Votre coreligionnaire politique Otto Stich se montre aussi pour le moins réservé sur l'opportunité de construire deux tunnels de base...

M. B. - Pardonnez-moi l'expression, mais Otto Stich a complètement oublié les engagements de la Suisse à l'égard de l'Europe! Lui-même, en tant que conseiller fédéral, a été un des signataires de l'accord de transit qui implique l'engagement de la Suisse de construire, jusqu'en 2005, une première transversale alpine; c'est la première chose à honorer. La deuxième chose à honorer, c'est la décision du peuple.

Et si l'on s'aperçoit que le peuple a pris sa décision en ignorant certains éléments importants touchant aux coûts ou à la surcapacité, n'est-il pas imaginable de changer d'avis?

M. B. - Il n'y a pas de problème de surcapacité!

Budget respecté

Et quel sera le montant de la facture? Qui la paiera? Comment?

M. B. - Il n'y a aucun dérapage par rapport au coût initial défini par le Parlement. A l'origine, le Conseil fédéral avait parlé de 10,7 milliards. Mais le Parlement a tenu compte des leçons de Rail 2000.

La première leçon c'est la vérité des coûts: on a ajouté 1,8 milliard pour que le coût corresponde à la date de la votation populaire. Ensuite, alors que le Conseil fédéral avait osé fixer à 100 mètres près la longueur des tunnels, nous avons donné une marge de manœuvre aux ingénieurs et aux géologues. Et, par souci de cohérence, nous leur avons donné la marge de manœuvre financière correspondante. C'est pour cela que nous sommes arrivés à 14 milliards.

Maintenant, on entend tout un tas d'extrapolations. Sur soixante ans, il y a tous ceux qui calculent le renchérissement et les intérêts intercalaires pour arriver à 50, 60 ou 100 milliards... En fait, vous pouvez dire n'importe quoi.

Admettons. Mais pourquoi nous parle-t-on maintenant de financer les NLFA en augmentant le prix de l'essence, alors qu'il n'avait pas été question de cela en 1992?

M. B. - La grande question qui s'est posée en 1990, normale pour tout investissement, a été: la génération actuelle doit-elle prendre l'ensemble des coûts à sa charge, ou bien peut-on en reporter une partie sur les générations futures? Selon le Département des transports, on devait reporter une partie des coûts sur les générations qui bénéficieront de l'infrastructure. Selon les tenants de l'orthodoxie financière, la génération actuelle doit financer un maximum. Ce dernier choix a été rejeté par le Parlement. Et c'est sur cette base que le peuple s'est prononcé.

Pourquoi changer d'avis maintenant?

M. B. - A cause de la dégradation des finances de la Confédération. Sachant la concentration d'investissements à venir ces quinze prochaines années, les NLFA, Rail 2000, les autoroutes à achever, ne doit-on pas donner un coup de pouce, maintenant, par des investissements à fonds perdus, de façon à

alléger la charge d'intérêts dans vingt ou dans trente ans?

Il y a au moins trois variantes que le Conseil fédéral va se donner à peu près une année pour examiner.

La première concerne la part des droits de douane sur les carburants d'ores et déjà prévue pour financer les transversales alpines, 25 % soit 3 milliards et demi de francs. Eh bien, elle ne serait pas remboursée au fonds des droits de douane sur les carburants, mais serait considérée comme un investissement à fonds perdus.

La deuxième variante, c'est de prendre en charge tous les intérêts intercalaires des emprunts, jusqu'à l'achèvement des travaux, par le budget ordinaire de la Confédération. Cela ferait à peu près 150 millions par année, soit 2,6 milliards.

La troisième variante, c'est une contribution temporaire comme une taxe sur l'essence. Le Conseil fédéral va peut-être trouver une combinaison entre les trois variantes, il va faire ses calculs et soumettre ses propositions aux Chambres. Des modifications constitutionnelles devront passer devant le peuple et les cantons, des modifications de loi seront soumises au référendum facultatif. Voilà les règles du jeu.

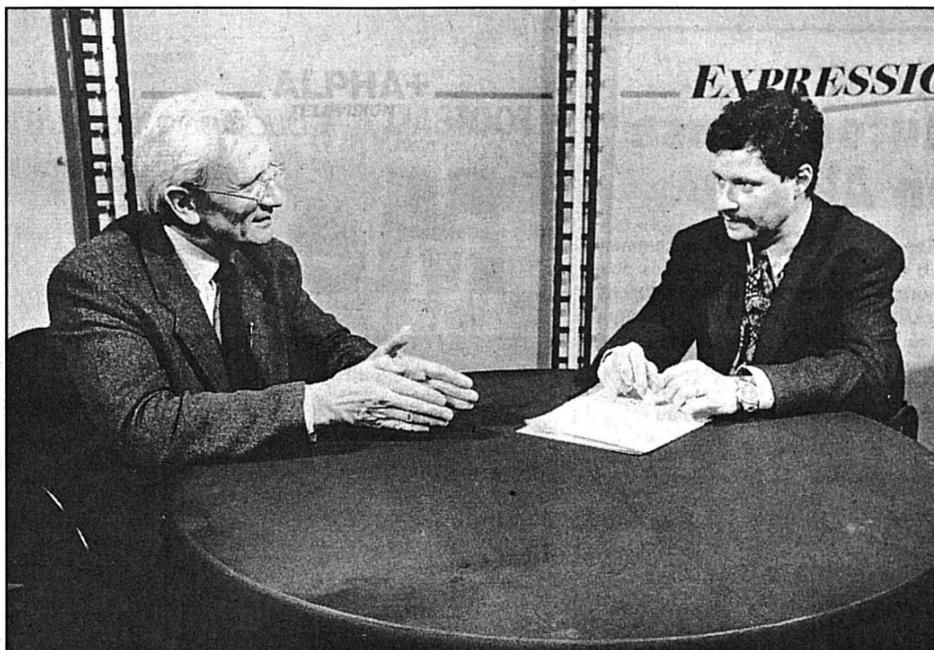
Surprises prévues

Soit. Vous nous expliquez que l'enveloppe fixée ne sera pas dépassée et que le problème tient dans la répartition du financement. Qu'est-ce qui vous permet d'être si optimiste concernant, par exemple, une surprise géologique?

M. B. - Les éventuelles surprises géologiques, nous en avons déjà tenu compte, c'est-à-dire que les coûts ont été prévus à un niveau élevé.

Il y a quand même des précédents. Ainsi, les coûts estimés de Rail 2000 ont pris l'ascenseur. Au moins a-t-on pu supprimer certains projets pour en revenir à l'enveloppe de base. Tandis qu'on ne pourra pas renoncer à une partie d'un tunnel...

M. B. - Non. Mais attention: il faut quand même se souvenir que



MICHEL BÉGUELIN (À G.) - Les nouvelles transversales alpines concernent directement le canton de Neuchâtel.

l'ensemble du projet des transversales alpines englobe deux tunnels de base et beaucoup plus de lignes d'accès, en particulier en ce qui concerne le Gothard. Cela démontre d'ailleurs que les risques de dérive sur le projet du Gothard sont beaucoup plus importants que sur le projet du Loetschberg.

Avec le Loetschberg, la communication avec l'Italie est-elle aussi assurée?

M. B. - Beaucoup mieux qu'avec le Gothard! Le Gothard, c'est une nouvelle ligne Arth-Goldau-Lugano, mais il y a ensuite Lugano-Chiasso, 18 km à travers le lac de Lugano qui n'ont qu'une seule double voie. On arrive donc avec deux doubles voies par le nord à Lugano. En construire une nouvelle sur le lac, je ne sais pas si vous imaginez ce que cela coûterait, et ce n'est pas prévu dans le projet. En revanche, le raccordement au sud du Loetschberg et au sud du Simplon fait partie de l'accord de transit par lequel l'Italie et l'Europe se sont engagées d'une façon précise sur les investissements à faire pour améliorer la ligne d'Iselle à Domodossola et de Domodossola à Gallarate. Ces travaux sont prévus et planifiés, alors que pour le raccordement de la ligne du Gothard, rien n'est prévu: pas un kopeck et pas un plan, rien du tout!

La composante voyageurs

Les cantons romands et le canton de Berne sont unis pour défendre le Loetschberg. Mais au fond, quel est l'intérêt, pour ces cantons, de servir de support au trafic de transit?

M. B. - Il y a deux composantes dans les nouvelles transversales alpines. Il y a le trafic de marchandises, mais il y a aussi le raccordement au réseau européen à haute performance.

Avant 1906, Années d'ouverture du Simplon, les romands qui allaient en Italie devaient passer soit par le Gothard, soit par le Mont-Cenis. Alors maintenant, l'enjeu pour la Suisse occidentale c'est de savoir si on veut conserver une liaison performante avec l'Italie ou se retrouver dans la situation d'avant 1906.

Ne pas investir dans le Loetschberg entraînerait la fermeture du Simplon à terme?

M. B. - C'est clair! Une ligne dans laquelle on n'investit pas ne garantit pas son avenir.

Et les liaisons avec la France?

M. B. - Les articles 3 et 4 du message établissent que la Suisse occidentale se raccorde au réseau français à Genève et à Bâle et que sont utilisées toutes les possibilités d'améliorer les liaisons franco-suisse entre Genève et Bâle, donc à travers la chaîne du Jura. Cela concerne très directement les Neuchâtelois.

Tout cela intéresse-t-il vraiment les Français?

M. B. - Le schéma directeur TGV français englobe le Lyon-Turin, le Mâcon-Genève et le TGV Rhin-Rhône Mulhouse-Dijon-Dole qui longe toute la frontière suisse à 100 km du côté français et qui représente un intérêt vital pour tous les cantons de la chaîne du Jura. C'est en effet le TGV Rhin-Rhône qui va améliorer les liaisons vers l'ouest dans un délai de dix ans. Alors, à travers la CTJ, la Communauté de travail du Jura, les différents cantons romands intéressés travaillent très étroitement avec la Franche-Comté et la Bourgogne pour valoriser tous ces axes.

Si la ligne Neuchâtel-Lausanne ou la ligne Dijon-Dijon-Lausanne venait à être remise en cause - car il y a différents projets qui visent à concentrer le trafic exclusivement sur Mâcon-Genève -, la Franche-Comté se transformerait en désert. Pour Neuchâtel, le Nord vaudois et le Jura, ce serait un terrible retour en arrière.

Pour la Suisse occidentale, les enjeux sont donc simples: c'est le raccordement vers l'Italie au travers du Loetschberg-Simplon, c'est le raccordement au réseau TGV. Les six cantons romands et le canton de Berne doivent faire bloc pour défendre ces infrastructures décisives. S'ils réussissent, ils seront intégrés au réseau européen à haute performance. Sinon ils se transformeront, dans quinze ou vingt ans, en réserves d'Indiens.

Propos recueillis par Stéphane Sieber

● Cet entretien sera diffusé dans son intégralité sur Canal Alpha+, ce soir à 20 h 09 et à 21 h 39.

Rail 2000 ne déraille pas

Rail 2000 a été accepté en 1987 en votation populaire. Pourtant, à ce jour, seule une infime partie du programme a été réalisée. Pourquoi?

M. B. - Il y a eu une sous-estimation générale du dossier par les CFF. A l'époque, il avait été décidé de définir une offre, c'est-à-dire, en particulier, un train toutes les heures entre tous les grands centres de correspondance. Sur le plan financier, il n'y a eu qu'une estimation. Et quand les ingénieurs sont allés dans le détail, avec les contraintes supplémentaires imposées par la loi sur la protection de l'environnement entrée en vigueur entre-temps, on a constaté qu'on arrivait dans une impasse. Cela dit, il faut rassurer les citoyens et les citoyens: l'argent n'a pas été jeté par les fenêtres, il n'a tout simplement pas été dépensé.

Toujours est-il que les estimations des coûts ont considérablement

progressé, et qu'Adolf Ogi a abruptement ramené l'enveloppe à son niveau initial adapté à l'inflation. D'où la crainte parfois exprimée que la Suisse romande doit passer des améliorations qui la concernent...

M. B. - Pas du tout! C'est même l'inverse qui se passe, grâce au dynamisme des cantons romands, et en particulier des Neuchâtelois, dont je me félicite. Le premier gros dossier de Rail 2000, qui représente une enveloppe de 500 millions de francs, va être attaqué, le 6 avril précisément, à Vaumarcus. D'Onnens-Bonvillard à Gorgier-Saint-Aubin et jusqu'au pont sur l'Areuse, on va aménager une ligne à haute performance, 140-160 km/h, qui améliorera l'ensemble de l'axe du pied du Jura.

En l'occurrence, la collaboration a été exemplaire entre les autorités cantonales, les autorités communales et toutes les associations

de protection de l'environnement. Cela signifie qu'un travail remarquable a été réalisé en deux ans et demi: les Allemandes aimeraient bien avoir la même avance sur ce genre de dossier.

Alors, pour l'ensemble des projets prévus, qu'est-ce qui sera sacrifié?

M. B. - L'idée est maintenant d'investir dans la haute technologie pour le matériel roulant. Certes, des investissements lourds dans les infrastructures restent nécessaires pour un certain nombre de tronçons, sur la ligne du pied du Jura justement, où des courbes doivent être redressées en même temps que doit être réalisé le doublement de la voie. Je dirais donc que les prestations offertes en 1987 seront finalement promises. Mais pas uniquement, comme on le prévoyait en 1987, en investissant dans le béton.

St. S.

E

Le plus ancien journal de langue française

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.
Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.
Suisse / Monde: Guy C. Menusier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.
Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Claude-Pierre Chambet, Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.
Ville: Jean-Philippe Chopard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat.
Régions: Michel Pauchard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.
Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Alexandre Lachat, Luc Schindelholz.
Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.
Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Sylvie Jeanbourquin, Michel Merz, Pierre Miranda.
Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).
Editeur: Fabien Wolfrath.

● **Drogue: deux initiatives renvoyées dos à dos**

Page 5

● **France: Jacques Médecin devant ses juges à Grenoble**

Page 6



Hiver têté
NEIGE - Ceux qui ont déjà remis bottes et anorak ont eu tort... Mais l'offensive de l'hiver a aussi eu des conséquences plus fâcheuses.
 Page 5

CONSEIL FÉDÉRAL / L'amnistie fiscale générale passe par un article constitutionnel, mis en consultation hier

Les fraudeurs passeront à la caisse

Amnistie bidon

Par Raymond Gremaud



Comment le Conseil fédéral a-t-il pu donner son feu vert à Otto Stich? Ce dernier a reçu un mandat insistant du Parlement pour la préparation d'une amnistie fiscale, à l'image des grands pardons fiscaux de 1945 et 1969. Or, après s'être fait tirer l'oreille, le grand argentin présente une amnistie bidon qui étale au grand jour sa résistance crasse à la volonté des élus.

Certes, formellement le projet Stich s'appelle toujours amnistie fiscale. Mais son contenu tient de la moquerie. Il réduit à zéro les perspectives de faire réapparaître des fonds aussi précieux pour le fisc que pour le circuit économique suisse.

Tenant compte des 6,5 milliards sortis de l'ombre en 1945, et des 11,5 milliards réapparus en 1969, le fisc aurait pu s'attendre à récolter 400 à 500 millions d'impôts supplémentaires, si Otto Stich avait retenu la méthode éprouvée jusqu'ici. Or le patron des finances a manœuvré de façon que pas un seul contribuable ne se risquera à profiter de la soi-disant amnistie. Qui en effet serait assez stupide pour remplir une déclaration séparée de fraudeur lui permettant certes d'échapper à l'amende, mais non point, comme lors des précédentes amnisties, aux impôts soustraits et aux intérêts moratoires?

Le problème n'est pas de donner une prime aux fraudeurs. Si les parlements des cantons du Jura, du Valais et les Chambres fédérales réclament une amnistie, ce n'est pas par goût de passer l'éponge, mais bien avec la certitude de procurer, aux cantons et communes essentiellement, des recettes supplémentaires. Même le message d'Otto Stich admet qu'un tel geste peut permettre «de renoncer à des hausses d'impôts», et de ce fait «de décharger indirectement les contribuables honnêtes».

Cela signifie que les honnêtes gens seraient soulagés, et non floués par une amnistie. A l'inverse, jouer les pères la morale viserait les fraudeurs à leur pratique, sans rien apporter dans les caisses publiques.

En 1983, le Conseil fédéral constate que «la Suisse n'est pas un pays de fraudeurs fiscaux». Or, déjà vigoureuse, la lutte contre la fraude vient d'être renforcée avec le nouveau régime fiscal. C'est au point que le Conseil fédéral devra revenir à plus de ménagement, certaines mesures étant même incompatibles avec la Convention européenne des droits de l'homme!

Otto Stich entend néanmoins durcir sa lutte, non par de judicieuses rocadés, mais en engageant des centaines d'inspecteurs supplémentaires, au risque que l'amnistie coûte plus cher que ce qu'elle pourrait rapporter!

Evident! Un tel projet ne résistera pas à la procédure de consultation. S'il en reste tout de même quelque chose, ce sera au Parlement de ciseler une amnistie susceptible de diminuer le nombre des fraudeurs, tout en enrichissant les caisses de l'Etat.

◇ R. G.

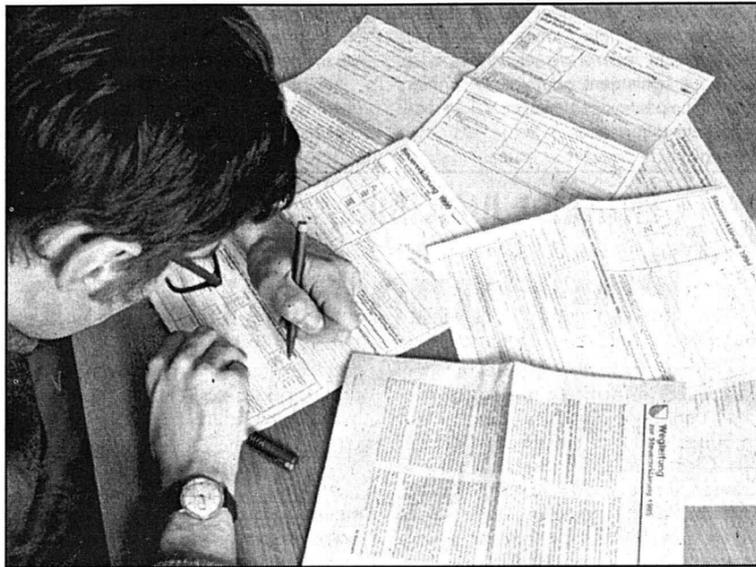
Les contribuables qui ont fraudé le fisc devraient bénéficier d'une amnistie générale en 1997, 1999 ou 2001. Le Conseil fédéral prévoit ces dates dans le projet d'article constitutionnel qu'il a mis en consultation hier. Exécutant un mandat des Chambres fédérales, le gouvernement ne cache pas les limites de l'exercice. L'amnistie supprimerait les peines encourues pour les délits fiscaux mais ne s'étendrait pas aux peines résultant d'une procédure achevée. Les autorités ne renonceraient pas non plus à la perception des impôts soustraits ni aux intérêts moratoires dûs.

Le gouvernement donne suite à une motion du conseiller aux Etats Edouard Delalay (PDC/VS) adoptée en mars de l'année dernière par les Chambres fédérales, contre l'avis du conseiller fédéral Otto Stich. Dans son projet, le Conseil fédéral rappelle que l'augmentation des recettes est «le seul avantage d'une amnistie fiscale digne d'être relevé». Il insiste sur le fait que cette amnistie doit rester un événement unique.

Les milieux consultés peuvent faire connaître leur avis jusqu'au 30 juin prochain. Le message du Conseil fédéral suivra à la fin de l'année ou au début de 1996. Puis le peuple et les cantons pourront se prononcer.

Fraudeurs exemptés de toute peine

Le principe de l'amnistie est d'inciter les fraudeurs à renoncer à leurs pratiques illégales. L'amnistie prévue est générale: elle concernera les impôts fé-



FEUILLE D'IMPÔT - Le fisc passera l'éponge même pour des délits passibles d'emprisonnement.

déraux, cantonaux et communaux. Une révision de la constitution s'impose puisqu'il y aura empiètement sur la souveraineté fiscale des cantons. Le projet vise à exempter de toute peine les personnes déclarant les éléments de leurs revenus ou de leur patrimoine précédemment soustraits ou fraudés au fisc. Ce projet va loin, dans la mesure où même des délits de droit fiscal pénal punissables de l'emprisonnement pourront être amnistiés, a expliqué devant la presse le directeur de l'Administration fédérale des contributions (AFC), Dieter Metzger.

Les contribuables concernés devront remplir une déclaration d'amnistie. Contrairement à l'amnistie de 1969, on pourra ainsi chiffrer le résultat de l'exercice. Autre différence avec 1969: l'autorité fiscale ne renoncera pas à percevoir les impôts qui lui ont ainsi été soustraits (le «rappel d'impôts») et les intérêts moratoires.

L'amnistie ne s'étendra pas aux peines déjà prononcées ou résultant d'une procédure inachevée mais dont le contribuable a déjà eu connaissance au moment de l'amnistie. Toutes ces modalités seront définies dans la constitution,

contrairement à la dernière amnistie. L'objectif est d'associer plus étroitement le Parlement à la préparation et de permettre au peuple de se prononcer en tout état de cause.

L'amnistie concernera les impôts sur le revenu, sur la fortune, sur les bénéfices et sur le capital. Les indications fournies dans la déclaration d'amnistie ne devront pas être utilisées pour infliger des amendes aux fraudeurs pour d'autres impôts, taxes ou contributions.

Le gouvernement prévoit des mesures d'accompagnement destinées à élargir durablement l'assiette fiscale. Il demande une augmentation importante des effectifs du personnel des administrations des contributions, à tous les niveaux. Cette hausse est indispensable pour renforcer les contrôles et conduire à une amélioration de l'éthique fiscale, explique le Conseil fédéral. Le nombre de fonctionnaires nécessaires n'est pas précisé, mais 200 personnes réparties dans toute la Suisse apporteraient une nette amélioration, selon le Samuel Tanner, sous-directeur de l'AFC.

Il ne faut pas surestimer le résultat financier d'une amnistie, par ailleurs impossible à prévoir précisément, relève le Conseil fédéral. Dieter Metzger a articulé le chiffre de 300 millions de francs pour l'ensemble des trois échelons: fédéral, cantonal et communal. La Confédération bénéficierait du tiers environ de ce montant, mais elle perdrait simultanément des recettes de l'impôt anticipé. L'opération serait donc quasiment nulle pour elle. /ats-ap

● Lire ci-contre notre commentaire «Amnistie bidon»

RAPPORT DU CONSEIL FÉDÉRAL / Les retombées négatives du «non» du 6 décembre 1992

Etre suisse n'est plus un bonus

La non-participation de la Suisse à l'EEE a des retombées économiques négatives. Les signes tendant à prouver que l'économie helvétique en retire aussi des avantages sont rares. Le Conseil fédéral fait ce constat dans son rapport intermédiaire sur l'intégration européenne de la Suisse, adopté hier.

Le rapport du Conseil fédéral se veut «un état général des lieux» depuis le rejet de l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE), le 6 décembre 1992. Il présente le développement de l'Union européenne (UE) et de l'EEE, la situation en Suisse, les retombées du rejet de l'EEE et les négociations bilatérales avec l'UE.

Ce rapport n'a pas pour but de servir de base à un nouveau débat parlementaire sur la question européenne, précise d'emblée le Conseil fédéral. Les né-

gociations bilatérales sectorielles n'ayant été lancées qu'en décembre dernier, il est trop tôt pour une évaluation politique, selon le vice-chancelier Achille Casanova. Le Conseil fédéral souligne que le rythme des négociations doit être soutenu.

Sur la base de plusieurs études, le gouvernement constate que la non-participation à l'EEE a des répercussions négatives. Les entreprises suisses se sentent dans une situation à part et constatent une détérioration du climat psychologique. «Etre originaire d'un pays qui, lors de votations populaires, s'est révélé réticent à l'égard de l'Europe n'est, à tout le moins, pas un avantage quand il faut conduire des négociations commerciales».

Sur les marchés publics, les architectes et les entreprises de l'industrie des machines et des chemins de fer placent leur origine suisse en tête des inconve-

nients. Quant aux obstacles techniques au commerce, ils risquent encore de croître, notamment dans l'industrie alimentaire. Les exportateurs suisses subissent un handicap car ils doivent adapter leurs produits aux dispositions en vigueur à l'étranger plus souvent que leurs concurrents.

Une érosion latente

Les grandes entreprises, qui disposent déjà de filiales dans l'EEE, prennent un certain recul par rapport à l'isolement de la Suisse. Même si on peut se réjouir de leur capacité d'adaptation, il faut prendre au sérieux «l'érosion latente» de la place économique suisse dès lors que des entreprises délocalisent. Ce processus s'est répercuté en particulier sur l'industrie textile, qui a déplacé une partie de sa production dans des régions voisines.

C'est dans le secteur des transports que les entreprises suisses souffrent des plus grandes distorsions de concurrence. Elles ne peuvent pas pratiquer le cabotage, c'est-à-dire les transports à l'intérieur de l'EEE.

Depuis le vote sur l'EEE, le Conseil fédéral s'est efforcé d'associer étroitement le Parlement à la conduite de sa politique d'intégration.

Il a également approfondi le dialogue avec les cantons, les associations professionnelles de l'économie et les partenaires sociaux. Par ailleurs, les conseillers fédéraux ont eu plus de cent rencontres de travail avec leurs homologues de l'UE.

Les messages du gouvernement sur deux initiatives populaires relatives à l'intégration européenne seront remis au Parlement à la fin de l'été 1995, soit avant les élections fédérales d'octobre. /ats

Libre circulation: le PDC prêt à bouger

De Bruxelles: Tanguy Verhoosel

Moyennant certaines garanties, la Suisse aurait tout avantage à accorder le droit à la libre circulation aux ressortissants de l'Union européenne, assure le président du Parti démocrate-chrétien suisse (PDC), Anton Cottier, qui était hier à Bruxelles. Les autres partis gouvernementaux ne semblent pas partager cet avis. Moralité: les négociations bilatérales qu'ont engagées Berne et Bruxelles menacent plus que jamais de capoter.

Invité à participer à la conférence interparlementaire du groupe du Parti populaire européen de l'Assemblée des

Quinze, le président du Parti démocrate-chrétien suisse (PDC), Anton Cottier, était hier à Bruxelles. Certes, assure-t-il, le PDC soutient les efforts du Conseil fédéral visant à conclure à moindre frais un accord bilatéral avec l'UE dans le domaine de la libre circulation des personnes. Toutefois, les démocrates-chrétiens ne semblent visiblement pas opposés à ce que Berne assouplisse sa position dans les difficiles négociations qu'elle a ouvertes avec Bruxelles.

Selon Anton Cottier, «la Suisse a un intérêt direct» à conclure un vaste accord avec l'Union: ce serait tout avantage pour les quelque 320.000 Helvètes (dont, précision, seuls 80.000 ne jouissent pas de la double nationalité) vivant

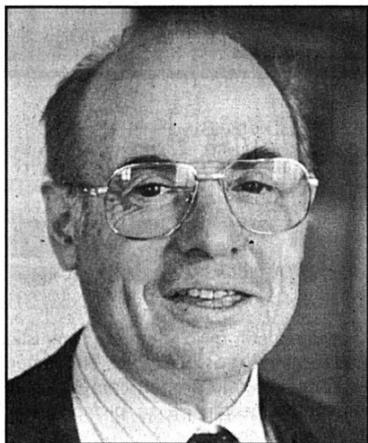
dans l'UE, pour les «jeunes qui doivent pouvoir voyager» pour se former et, enfin, pour tous ces travailleurs suisses que dessert la délocalisation d'entreprises vers l'Allemagne ou l'Autriche. Dans ce contexte, souligne un PDC qui se sent investi d'une mission de «persuasion», la Suisse devrait accorder le droit de circuler librement à tous les ressortissants communautaires bénéficiant d'un contrat de travail. En échange, l'UE devrait cependant octroyer à Berne une période transitoire d'adaptation «supérieure à cinq ans» et une clause de sauvegarde permettant de contrer d'éventuels mouvements migratoires massifs.

Anton Cottier prêche-t-il dans le désert? En tous cas, la dernière réunion

des partis gouvernementaux à la Maison de Watteville, vendredi, n'a rien donné: le mandat de négociations du Conseil fédéral est toujours aussi étroit, qui prévoit uniquement d'apporter des «améliorations qualitatives» au statut des ressortissants communautaires vivant et/ou travaillant en Suisse. Les Quinze, de leur côté, n'en démordent pas: à défaut d'un engagement ferme de la Suisse à démanteler son système de contingentement de la main-d'oeuvre étrangère, le «bilatéralisme» est voué à l'échec. Les négociateurs en chef des deux parties se retrouveront lundi à Bruxelles. «Ca va barder», prédit un diplomate communautaire...

◇ T. V.

Mystérieux évêque de Saint-Gall



IVO FÜRER - Le doyen du chapitre cathédral était considéré comme le favori de l'élection à l'évêché. key

Le nom du nouvel évêque de Saint-Gall, élu mardi, n'a toujours pas été révélé. Mais la liste des six candidats qui étaient en lice pour succéder à Mgr Otmar Maeder est maintenant connue. On y trouve le doyen du chapitre cathédral, Ivo Fürer (65 ans), considéré comme le grand favori à cette succession.

Le dixième évêque de Saint-Gall a été désigné par les treize chanoines du chapitre sur la base d'une liste de six noms transmise par le Collège catholique du diocèse.

Contrairement à ce qui se faisait précédemment, le pape a mis son veto à la publication immédiate du nom du nouvel élu. Jean-Paul II voulait d'abord être informé et approuver le choix des treize chanoines concernés. Les fidèles n'ont pas apprécié cette décision du Vatican, qui les prive d'une coutume appréciée. Ils voient une dangereuse démonstration de force de la part de Rome.

Le nom du nouvel évêque de Saint-Gall devrait être connu au plus tard lundi prochain. Son ordination aura lieu le lundi de Pentecôte. /ats

SÉJOUR EN SUISSE/ Autorisation prolongée pour les Bosniaques

Une année de sursis

Le Conseil fédéral a décidé hier de prolonger d'une année l'autorisation de séjour des ressortissants de Bosnie-Herzégovine. Les 10.000 personnes soumises à la réglementation spéciale entrée en vigueur en 1993 pourront rester en Suisse jusqu'à fin avril 1996.

La prolongation est valable pour les Bosniaques titulaires d'une autorisation de durée limitée, pour ceux qui ne peuvent pas retourner en Bosnie-Herzégovine à l'échéance de leur visa ou encore pour ceux qui poursuivent leur séjour de visite auprès de membres de leur famille, a indiqué le Département fédéral de justice et police. Elle vaut également pour les saisonniers dont on ne peut exiger le départ à l'échéance de leur autorisation.

Cette réglementation spéciale ne s'applique pas aux ressortissants de la Slovénie, de la Croatie, de la Macédoine et de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Elle n'est également pas valable pour les ressortissants bosniaques qui sont retournés dans leur pays dans l'intervalle.

Le Conseil fédéral a pris cette décision après avoir consulté les offices fédéraux concernés, ainsi que l'Association des chefs de police cantonale des étrangers. La persistance des conflits et les difficultés en matière d'approvisionnement, qui ne permettent pas un retour en Bosnie dans un proche avenir, ont été déterminantes dans cette décision.

Les offices fédéraux compétents suivent attentivement l'évolution de la situation dans cette région en crise. Au printemps 1996, Le

Conseil fédéral examinera si cette réglementation spéciale doit être reconduite.

Vu les charges financières qui pèsent sur les autorités chargées de l'assistance, le Conseil fédéral accorde certaines facilités aux cantons en matière d'octroi d'autorisations de travail. Comme jusqu'ici, sont autorisées à travailler les personnes dont l'autorisation de courte durée ou saisonnière est échue, dans la mesure où le marché de l'emploi le permet.

Fait nouveau, les personnes séjournant depuis deux ans dans le cadre de cette réglementation spéciale pourront également prendre un emploi. Cette dernière disposition a surtout pour but de permettre aux jeunes gens d'acquérir des connaissances professionnelles de base. /ats

Racisme: loi sous surveillance

Dès le 1er mai, les cantons devront communiquer au Ministère public de la Confédération les jugements relatifs à des actes de discrimination raciale. Le Conseil fédéral a étendu hier le champ d'application de l'ordonnance réglant la communication des décisions pénales prises par les autorités cantonales.

La jurisprudence cantonale relative à l'article sur la discrimination raciale, adopté par le peuple en septembre dernier, est d'un grand intérêt pour la Confédération, indique le Département fédéral de justice et police. Les actes racistes peuvent en effet concerner plusieurs cantons, la Suisse toute entière voire les relations de la Suisse avec l'étranger. /ats

ENTRAIDE JUDICIAIRE/ La Suisse veut simplifier la procédure

Pour une meilleure efficacité

Afin de combattre plus efficacement la criminalité internationale, l'entraide judiciaire accordée par la Suisse doit être simplifiée et accélérée. C'est dans cette perspective que le Conseil fédéral a adopté hier, à l'intention du Parlement, le message sur la révision de la loi sur l'entraide pénale internationale. Il s'agit d'éviter la répétition d'une affaire comme celle des fonds Marcos, toujours pas résolue après neuf ans.

Quelque 98% des demandes d'entraide judiciaire sont aujourd'hui traitées sans problèmes, souligne le Département fédéral de justice et police (DFJP). La révision concerne essentiellement les cas où il est demandé à la Suisse la remise de documents, le blocage de comptes bancaires ou l'audi-

tion de témoins. Il s'est avéré que les parties pouvaient retarder, voire paralyser la procédure.

Recours rendu plus difficile

A l'avenir, la décision d'entrée en matière, admettant ou non l'entraide judiciaire, ne sera plus susceptible de recours. Ceci permettra de mener sans interruption la procédure d'entraide jusqu'à son achèvement. Seule la décision de clôture pourra être déferée à l'autorité cantonale de recours, puis au Tribunal fédéral. Ce n'est qu'en cas exceptionnel, quand est rendue vraisemblable la possibilité d'un préjudice immédiat et irréparable, qu'on pourra recourir avant la fin de la procédure d'entraide. Dorénavant, seules les personnes touchées personnellement par une mesure d'entraide pourront recourir.

Les moyens de preuve saisis pourront être remis à l'Etat requérant sous réserve de leur restitution à la fin du procès. La restitution d'objet et de valeurs saisis à l'ayant droit ou au lésé peut intervenir à n'importe quel stade de la procédure étrangère, dans la mesure où l'Etat requérant a rendu une décision définitive et exécutoire.

Sur le modèle de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchissage d'argent, les juges suisses auront désormais la possibilité de transmettre spontanément des informations et moyens de preuve à une autorité étrangère de poursuite pénale. Selon le DFJP, ils obtiennent de la sorte un moyen moderne de lutte contre le crime organisé, et notamment contre la criminalité économique transfrontalière. /ap

Ambassades à protéger

La Suisse tire les leçons des attentats contre les intérêts turcs. Le Conseil fédéral entend adapter la protection des ambassades étrangères pour mieux répondre aux nouvelles formes de menaces. Il a institué hier une délégation qui discutera avec le canton de Genève et les villes de Zurich et Berne.

Les risques d'agression se sont accrues ces dernières années, a souligné le Département fédéral de justice et police. De 1990 à 1993, cinq attentats ont été commis contre l'ambassade turque à Berne et 14 autres contre le Consulat général de Turquie à Zurich.

Pour faire face dans l'immédiat à la multiplication des agressions, des membres du corps des gardes-fortifications prêteront main-forte aux corps de police, pour des missions temporaires. /ats

VINS DE BOURGOGNE ET BORDEAUX A DES PRIX SENSATIONNELS. MILLESIMES 1992/93

Chablis 1er Cru
a.c. 1993
vin blanc



7.5 dl

11.95

Beaune 1er Cru
a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

10.95

Volnay a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

10.95

Aloxe Corton
a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

12.95

Gevrey Chambertin
a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

12.95

Nuits St. Georges
1er Cru
a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

14.95

Chambolle Musigny
a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

14.95

Meursault a.c. 1993
vin blanc



7.5 dl

13.95

Pommard a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

14.95

Gevrey Chambertin
1er Cru
a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

15.95

Le Corton Grand Cru
a.c. 1993
vin rouge



7.5 dl

18.95

Château L'Angelus
MDC
a.c. 1992
vin rouge



7.5 dl

24.90

Château Mouton
Rothschild
a.c. 1992
vin rouge



7.5 dl

52.90

Château Margaux
a.c. 1992
vin rouge



7.5 dl

54.90

La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites!
Do-13/30.3.95

Nous sommes toujours avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

DROGUE / Le Conseil fédéral renonce à présenter son contre-projet

Rejet des initiatives populaires

Le Conseil fédéral fait marche arrière: il renonce à présenter un contre-projet aux deux initiatives «Jeunesse sans drogue» et «Pour une politique raisonnable en matière de drogue». Il n'estime pas nécessaire d'ancrer dans la Constitution sa politique en la matière. Il demande le rejet des initiatives.

Le Conseil fédéral a tiré les conséquences de la procédure de consultation sur son contre-projet à l'initiative «Jeunesse sans drogue», dont il a présenté les résultats hier. Pas moins de 100 organisations spécialisées, partis et autorités des villes et des cantons y ont répondu. La très grande majorité rejette l'initiative, jugée trop restrictive, a déclaré à la presse la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

La plupart des milieux consultés approuvent les grandes lignes de la politique des quatre piliers préconisée par le Conseil fédéral (prévention, thérapie, aide à la survie et répression), hormis quelques bémoles concernant l'aide à la survie. De nombreuses voix estiment toutefois qu'il est inutile de vouloir ancrer cet

te politique dans la Constitution, comme le proposait le contre-projet.

Il faut s'attaquer en priorité et rapidement à la révision de la loi sur les stupéfiants, notamment pour assurer la poursuite des essais de distribution de drogue, relèvent ainsi le PS, le PRD, l'Adl et l'Union syndicale suisse (USS). Mais pour cela, il faut attendre les conclusions des experts mandatés et l'évaluation des essais de distribution, averti Ruth Dreifuss.

L'initiative «Jeunesse sans drogue», munie de 140.000 signatures, préconise une politique restrictive, axée sur l'abstinence. Celle «Pour une politique raisonnable en matière de drogue» (Droleg), avec 107.000 signatures, réclame la dépenalisation de la consommation et de la possession de stupéfiants pour l'usage personnel.

Initiatives «unilatérales»

Le Conseil fédéral juge les deux textes «trop unilatéraux». Ils restreindraient sensiblement la marge de manœuvre des autorités. En plus, l'initiative Droleg contrevient aux exigences internationales de l'ONU, a relevé Ruth Dreifuss.

Préférant poursuivre sur sa «voie médiane», le Conseil fédéral propose le rejet sans appel des deux initiatives.

Il renonce à son contre-projet, en raison notamment des nombreuses oppositions «de détail» et interprétations diverses qu'il a suscité. Grâce surtout à la loi sur les stupéfiants, la Confédération a en outre les compétences suffisantes pour appliquer sa politique des quatre piliers, juge le Conseil fédéral. Le Département fédéral de l'intérieur a été chargé de préparer un message sur les deux initiatives d'ici le mois de juin.

A quelques exceptions près, tous les organismes consultés se sont opposés à l'initiative «Jeunesse sans drogue». Seuls les Démocrates suisses et quelques organisations prônant la prohibition, comme le groupe parlementaire contre la drogue, l'ont soutenue.

Le contre-projet a reçu un bon accueil des intervenants en toxicomanie, des milieux religieux et des cantons. Les par-

ti et les organisations de santé en revanche ont émis de nombreuses réserves. Le contre-projet a également été combattu par diverses associations favorables à la prohibition (comité de l'initiative «Jeunesse sans drogue») ou au contraire à une libéralisation (Amis du chanvre). Rejet également de la Fédération suisse des fonctionnaires de police, qui souhaite une politique de la drogue axée sur l'abstinence.

Villes, cantons et communes veulent par ailleurs pouvoir davantage participer à la politique de drogue. Ils souhaitent en outre un engagement financier plus marqué de la Confédération, notamment pour la construction de prisons et de locaux de thérapie. Ils veulent aussi que la Confédération soit obligée de soutenir et de coordonner les mesures d'exécution prises par les cantons. Enfin, la création d'une norme constitutionnelle pour lutter contre le crime organisé a été généralement bien accueillie. /ats



RUTH DREIFUSS - La conseillère fédérale a expliqué que le gouvernement jugeait les deux initiatives trop unilatérales.

Incompréhension et approbation

Le rejet par le Conseil fédéral des deux initiatives populaires sur la drogue et son renoncement à présenter un contre-projet ont suscité l'incompréhension de l'UDC et du PDC. Ces partis tenaient au contre-projet. Par contre, le PRD et le PS saluent ces décisions.

Le Parti démocrate-chrétien (PDC) et l'Union démocratique du centre (UDC) se sont montrés surpris que le gouvernement ne présente pas de contre-projet. Le PDC regrette notamment que les points positifs proposés dans l'initiative «Pour une jeunesse sans drogue» n'aient pas été repris et intégrés dans un contre-projet.

Le Conseil fédéral a perdu de sa crédibilité en abandonnant le contre-projet qu'il avait pris la décision de présenter voici deux mois, estime le PDC. Quant à l'UDC, elle est d'avis que le

gouvernement n'a pas pris ses responsabilités.

Le Parti socialiste (PS) salue les décisions prises par le gouvernement. Le rejet de l'initiative «Pour une jeunesse sans drogue» est très positif, selon les socialistes. Ils estiment en outre qu'un contre-projet pourrait retarder de plusieurs années la révision nécessaire et urgente de la loi fédérale sur les stupéfiants. Le PS souhaite que de nouveaux pas soient rapidement entrepris dans les domaines de la décriminalisation et de la remise contrôlée de drogue.

Le Parti radical-démocratique (PRD) est satisfait. Il faut désormais travailler à la révision de la loi fédérale sur les stupéfiants et sur la plate-forme commune conçue par le PS, le PRD et le PDC, dit Anne-Marie Kappeler, porte-parole des radicaux. /ats

RHÔNE-RHIN

■ **EMPOISONNEMENT** - L'ourse Carmen, pensionnaire de la célèbre fosse de Berne, a succombé mardi après-midi à un empoisonnement, a indiqué hier la police municipale. L'animal, âgé de 18 ans, avait mangé des aiguilles d'if connues pour leur toxicité. Elles avaient été cueillies sur un arbre poussant non loin de la fosse. Reste à établir si l'acte était intentionnel ou accidentel, a déclaré Theres Giger, conseillère municipale. /ats

■ **COURSE FOLLE** - Course d'obstacles peu commune pour un malade psychique de 40 ans: dans la soirée de mardi, il a provoqué pas moins de trois accidents sur l'autoroute N1 entre Brüttsellen et Oberwinterthur (ZH) avant d'être appréhendé par la police. Il n'y a pas de blessés mais les dégâts s'élèvent à 30.000 francs. /ats

■ **TINGUELY VOLÉ** - Deux tableaux, dont un Tinguely, ont été volés dans la nuit de mardi à hier dans une galerie d'art en ville de Fribourg. La toile du célèbre peintre fribourgeois est déviée à 15.000 francs. Les malfaiteurs ont brisé la vitrine de la galerie et se sont emparés des deux œuvres qui y étaient exposées, a indiqué la police. /ats

■ **PRÉSERVATIF EN DOUCEUR** - Depuis un mois, les préservatifs vendus en Suisse doivent répondre aux nouvelles normes européennes. L'adaptation se fait en douceur, a indiqué hier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Aucune marque de condom n'a jusqu'ici dû être retirée du marché. Jusqu'à présent, la Suisse ne connaissait pas de disposition légale en la matière, le label de qualité «OK» n'ayant pas force de loi. /ats

TRÈFLE À QUATRE

Banco jass

9, roi et as de ♥; valet, dame et as de ♣; 9 de ♦; 6, 8, 10 et as de ♠.

MÉTÉO / La neige provoque accidents et perturbations du trafic

L'hiver ressort ses griffes

Lhiver se réinstalle en Suisse. De fortes chutes de neige ont fait augmenter le danger d'avalanches dans les Alpes. La glace et le vent ont rendu la circulation difficile sur le Plateau et provoqué de nombreux accidents. Le trafic aérien a aussi été perturbé à Zurich-Kloten.

La neige a blanchi surtout les Alpes et le Jura. En Valais, la couche de neige fraîche a atteint entre 10 et 60 centimètres. Dans le Jura, l'Institut suisse de météorologie (ISM) a mesuré jusqu'à 27 cm au Chasseral (BE). Il est tombé encore davantage de neige dans le nord des Grisons. En plaine, les pluies ont été abondantes.

Une tempête de neige a provoqué plusieurs accidents hier après-midi sur la N2,

dans le canton d'Uri. Le trafic a été sérieusement perturbé. L'autoroute du Gothard a été fermée plusieurs heures en direction du nord. Le tunnel routier a lui aussi dû être momentanément fermé.

Selon la police cantonale, deux camions et une voiture sont entrés en collision à 13h27 entre Ersfeld et Schattdorf. L'accident a bloqué toute la chaussée et provoqué un bouchon. D'autres accidents ont suivi, dans lesquels 30 véhicules, dont dix camions, ont été impliqués.

Toujours sur la N2, mais dans la région bâloise, un bouchon de dix kilomètres s'est formé en direction du sud, à proximité du tunnel de Belchen. Dans l'autre sens, le ralentissement était de quatre kilomètres.

En altitude, de nombreuses routes ont été fermées en raison du danger d'ava-

lanche. Il n'était ainsi pas possible de rouler entre la Haute et la Basse Engadine en raison de la fermeture de la route Brail-Zerne.

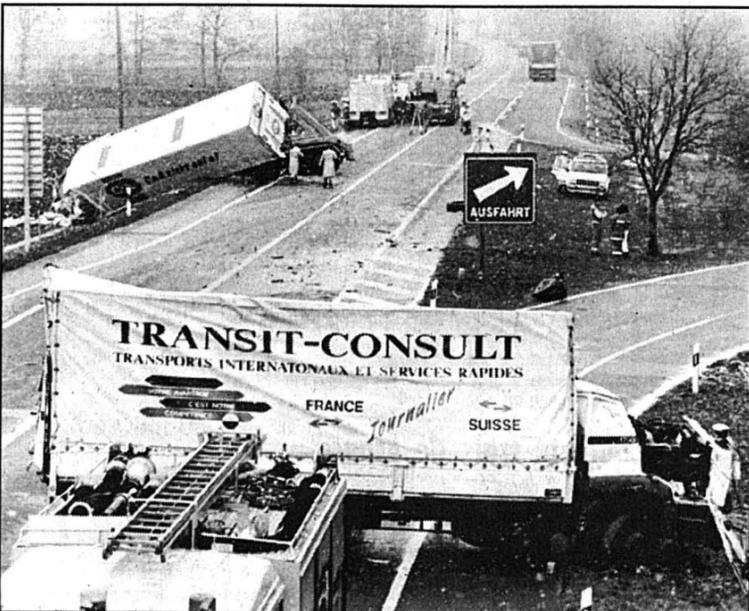
Selon l'ACS et le TCS, le tronçon Tzsch-Zermatt et plusieurs autres petites routes des vallées latérales du Valais étaient aussi interdites à la circulation. En Suisse centrale, les routes Linthal-Urnerboden et Meien-Fzrnigen connaissaient le même sort, de même que Bedretto-Ronco au Tessin.

Plusieurs personnes blessées et de gros dégâts ont résulté de dizaines d'accidents. Hier soir, on ne savait pas si l'accident qui avait causé la mort de deux chauffeurs de camions à Benken (ZH) était dû aux conditions atmosphériques. L'accident s'est produit vers 09h30. Pour des raisons encore indéterminées, un camion immatriculé en France est entré en collision latérale avec un semi-remorque arrivant en sens inverse.

Pour des raisons de sécurité, le chemin de fer Furka-Nberalp a interrompu ses liaisons entre Nttschen et Tschamutt, ainsi qu'entre Realp et Hospental. Les gares de chargement de la Furka et de l'Oberalp étaient aussi fermées. Pour leur part, les CFF n'ont pas annoncé de problèmes.

A Zurich-Kloten, Les vents violents ont empêché certains avions de décoller normalement de l'aéroport hier matin. Une seule piste d'atterrissage était ouverte, a indiqué une porte-parole de l'aéroport. Les vols ont subi des retards atteignant une heure.

En raison de la nouvelle couche neigeuse, l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches à Davos (GR) met en garde contre le danger croissant d'avalanches. Il existe un risque de glissement de plaques de neige marqué sur le versant nord des Alpes, dans le bas et le nord du Valais, dans la région du Gothard, dans le nord et le centre des Grisons et en basse Engadine. Ailleurs, il est limité. /ats



ACCIDENT MORTEL - Sur la N4, une collision entre deux poids lourds a causé la mort des deux chauffeurs.

Le Gatt échappe au vote

Le peuple suisse ne votera pas sur le Gatt. Le référendum du comité «Le Gatt devant les urnes» n'a pas abouti. Hier soir, seules 30.000 signatures étaient réunies. Le Tribunal fédéral a en outre jugé irrecevable un recours demandant que l'adhésion de la Suisse à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) soit soumise au référendum obligatoire.

Le référendum contre les accords du Gatt n'a finalement pas abouti, a indiqué hier le comité «Le Gatt devant les urnes». La demande d'envoyer directement les signatures auprès de la Chancellerie fédérale à Berne n'a rencontré que peu d'écho. Des communes et des particuliers ont en effet adressé leurs listes au comité, si bien qu'elles n'ont pas pu être comptabilisées. Pourtant, même avec elles, l'objectif n'aurait pas été atteint, reconnaît le comité.

Aux yeux des référendaires, la campagne a toutefois montré que les effets des accords du Gatt et la politique de la Suisse à l'égard de l'OMC devraient faire l'objet d'une discussion politique. Pour simplifier la procédure, le comité a décidé en outre de renoncer au décompte complet des signatures.

Le Tribunal fédéral (TF) a pour sa part déclaré irrecevable un recours de droit public déposé le 8 mars dernier par sept membres du Comité référendaire contre la ratification des accords du Gatt. Les recourants, six Genevois et un Vaudois, demandaient l'annulation du vote de l'Assemblée fédérale ratifiant l'adhésion de la Suisse à l'OMC. /ats

Assassinat Gucci: enquête en Suisse

Trois policiers italiens sont arrivés hier en Suisse pour rechercher des informations sur Maurizio Gucci, assassiné lundi dernier à Milan. Domicilié depuis 1984 à Saint-Moritz (GR), l'héritier de la célèbre maison Gucci avait notamment des intérêts à Crans-Montana (VS), où il avait l'intention d'exploiter un casino.

Le magistrat italien Carlo Nocerino, chargé de l'enquête sur la mort de Maurizio Gucci, a indiqué qu'il privilégiait la piste des affaires financières. Trois carabinieri milanais sont arrivés hier en Suisse. Ils se sont rendus aux Grisons et au Tessin, a déclaré le porte-parole du Département fédéral de justice et police.

Assistés par la police tessinoise, ils ont perquisitionné un appartement loué par Maurizio Gucci sur le quai du lac, a indiqué le procureur Luca Marcellini. A Lugano et à Coire, ils ont également étudié certaines opérations bancaires effectuées par la victime, a-t-il précisé.

Casino en Valais

Maurizio Gucci avait des intérêts financiers dans la station de Crans-Montana (VS) où il détenait une société destinée à exploiter un casino. Il était propriétaire de 51% du capital de G.J. Grands Jeux, société d'exploitation du casino Crans-Montana SA. Cette société a été fondée le 4 janvier dernier.

L'homme d'affaires était président du conseil d'administration de cette société, selon l'inscription au registre du commerce. De nationalité italienne, il avait déclaré aux autres partenaires qu'une demande était en cours pour qu'il obtienne la nationalité suisse, a expliqué le secrétaire communal de Lens (VS).

La société a été constituée pour exploiter à moyen terme un casino dans la station valaisanne. Un jeu de la boule (casino à mise limitée) y existe déjà. Les promoteurs entendaient en faire un véritable casino une fois entrée en vigueur la future loi sur les casinos, actuellement en consultation.

Les autres actionnaires de la société sont les communes de Lens (VS), Chermignon (VS) et Icoigne (VS) ainsi que la société de développement (SD) de Crans, a précisé le secrétaire communal de Lens.

Les promoteurs cherchaient un financier pour entrer dans le capital de la future société. Ils ont pris contact avec la direction du casino de Saint-Vincent, dans le val d'Aoste (I), pour créer une joint-venture. L'idée ne s'est pas concrétisée, mais les Valaisans ont ainsi été mis en relation avec Maurizio Gucci qui a accepté d'entrer dans le capital.

L'homme d'affaires italien a acquis 51% du capital de 100.000 francs. Le registre du commerce précise que le capital a été entièrement libéré. /ats

Hommage à Ernst Jünger

L'écrivain centenaire célébré par Kohl et Mitterrand

Le président allemand Roman Herzog et le chancelier Helmut Kohl ont personnellement félicité hier le grand écrivain Ernst Jünger qui fêtait son centième anniversaire (lire «L'Express» du 25 mars).

Malgré une tempête de neige, l'hélicoptère du président et du chancelier a atterri comme prévu en fin de matinée à Willfingen, dans le sud de l'Allemagne, où l'écrivain réside depuis 40 ans. Accompagnés de la fanfare municipale, Roman Herzog et Helmut Kohl se sont ensuite rendus à pied chez Ernst Jünger. Ils ont été rejoints par le ministre-président de Bade-Wurtemberg, Erwin Teufel, pour une conversation privée avec l'écrivain.

Plusieurs centaines de personnes avaient bravé le mauvais temps pour se masser près du domicile d'Ernst Jünger, dont les enfants des écoles de Willfingen. Roman Herzog et Erwin Teufel devaient ensuite participer dans la cité voisine de Saulgau, avec plus de 160 personnalités, à un déjeuner en l'honneur de l'écrivain.

Dans une contribution au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le président français François Mitterrand a rendu hier un hommage appuyé à Ernst Jünger. Il écrit: «C'est un homme libre. Peu d'œuvres sont aussi diverses, peu d'esprits aussi agiles. La pensée de Jünger se moque des modes et attire la polémique (...). La vérité cherche dans cette pensée son équilibre entre des forces contradictoires». /afp-E

FRANCE/ Premier procès Médecin: le procureur réclame deux ans

L'ex-maire de Nice comparaît

La série des procès contre Jacques Médecin s'est ouverte hier devant le tribunal de Grenoble. Le procureur de la République a requis deux ans de prison ferme contre l'ancien maire de Nice. Ce dernier est jugé pour abus de confiance dans l'affaire de détournement de fonds Nice-Opéra. Le jugement a été mis en délibéré au 16 mai.

La sanction réclamée par le procureur est la peine maximale encourue en matière d'abus de confiance. Le magistrat a aussi demandé au tribunal correctionnel de Grenoble de lui infliger une amende «qui ne sera pas inférieure à 300.000 francs français» (75.000 francs suisses) et la privation des droits civiques pendant dix ans.

Jacques Médecin, 66 ans, avait auparavant une nouvelle fois invoqué la thèse du complot politique ourdi par des socialistes pour expliquer la cascade de poursuites judiciaires dont il fait l'objet.

Jacques Médecin a régné sans partage pendant 25 ans sur la ville de Nice. Il a été secrétaire d'Etat au tourisme de 1976 à 1978. Il répondait d'abus de confiance pour des détournements évalués à 2 millions de francs français (500 000 francs) au détriment d'une association municipale, Nice-Opéra, dont il était le président.

A l'ouverture du premier procès qui lui est intenté depuis son extradition d'Uruguay en novembre 1994, Jacques Médecin a assuré qu'il «a été incarcéré par la grâce de M. (Michel) Charasse», ancien ministre du budget et actuel conseiller du président François Mitterrand. Selon lui, Michel Charasse a initié à dessein des vérifications fiscales en 1990 à son encontre afin de le «déstabiliser».

Ces vérifications avaient abouti à l'ouverture d'une information judiciaire et plus tard à son inculpation. Jacques

Médecin avait pris la fuite pour l'Uruguay en septembre 1990. Les détournements présumés auraient été effectués dans le cadre d'un contrat conclu entre l'association Nice-Opéra et deux sociétés. De 1984 à 1989, les versements de Nice-Opéra aux deux sociétés dépassent 2 millions de francs français. L'argent n'aurait fait que circuler de compte en compte pour finalement être déposé sur un compte bancaire en Californie utilisé par Jacques Médecin et sa famille, selon l'accusation. /afp-reuter

Didier Schuller s'explique

L'homme d'affaire français Didier Schuller, en fuite depuis l'affaire du financement occulte du RPR, a expliqué mardi à la Tribune de Genève pourquoi il a quitté la France le 9 février dernier. Il dit être victime d'un complot ourdi par les juges et les journalistes.

Depuis trois mois, des journalistes français en liaison avec certains magistrats ont créé «un climat tel que la justice ne peut plus s'administrer sereinement», affirme Didier Schuller. Selon lui,

le terrain a été préparé pour une inculpation sur la base de rumeurs, d'amalgames, de fausses nouvelles et de faits tronqués.

Didier Schuller a été mis en cause dans l'affaire de l'office HLM du département des Hauts-de-Seine, qu'il a dirigé jusqu'en mars 1994. Cet office est soupçonné d'avoir été impliqué dans l'utilisation de fausses factures qui auraient dissimulé un financement occulte du parti RPR. /ats

PRÉSIDENTIELLE/ En avant vers les grandes manœuvres cathodiques

Balladur et Jospin veulent un débat

Quelques heures d'intervalle, Edouard Balladur et Lionel Jospin ont demandé l'organisation d'un débat télévisé, auquel Jacques Chirac, en tête dans les sondages, semble toujours hostile. Le candidat socialiste a écrit hier à ses deux adversaires RPR pour leur fait part de son désir de débattre avec eux, sous une forme à déterminer en commun.

- Aujourd'hui, un constat s'impose,

écrit Lionel Jospin. Le déroulement de la campagne électorale introduit plus de confusion que de clarté. C'est pourquoi il me paraît nécessaire (...) d'organiser devant nos compatriotes un débat contradictoire entre les représentants des principales forces en présence.

Lionel Jospin n'aura guère de difficultés à convaincre Edouard Balladur, qui depuis sa chute dans les sondages propose l'organisation d'un tel débat.

Alors qu'il était en tête dans les intentions de vote, le premier ministre avait refusé les invitations à débattre au prétexte que selon «la tradition», le duel télévisé n'intervient qu'entre les deux tours. Mais le chef du gouvernement a changé d'avis et a réclamé à deux reprises ces derniers jours un débat avant le premier tour, estimant que les Français ne sont pas suffisamment informés des projets des uns et des autres. /ap

Béjart académicien

Maurice Béjart a été reçu à l'Académie des beaux-arts, hier à Paris. Il est le premier chorégraphe admis parmi les Immortels depuis 1795. Cette académie est l'une des cinq de l'Institut de France, avec l'Académie française. Ses 65 membres attribuent tous les ans 500.000 francs suisses de prix à de jeunes artistes. Agé de 68 ans, fils du philosophe Gaston Berger, Maurice Béjart a été élu le 1er juin 1994. /ats

<p>Action jusqu'au samedi 1^{er} avril</p> <p>Filet de plie/carrelet importé, frais</p> <p>1^{er} kg 20.- 16.-</p>	<p>Fleurs jusqu'au samedi 1.4</p> <p>Roses de France</p> <p>la pièce de 80 cm 3.60 2.80</p> <p>la pièce de 70 cm 3.20 2.50</p>	<p>Légumes jusqu'au samedi 1.4</p> <p>Carottes</p> <p>1.80</p> <p>kg</p>
--	--	---

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR

Action
jusqu'au samedi 1.4

Rumpsteak de boeuf

kg ~~38.-~~ **32.-**



Action
jusqu'au samedi 1.4

Coquelets frais de France
emballage de 2 pièces,
barquette de 1 kg

la barquette **9.50**

Action
jusqu'au samedi 1.4

Saucisson fumé
"à la recette vaudoise"
pièce de 350 à 500 g

kg ~~16.50~~ **11.-**



197729-306

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Des radars français pour l'Iran

Nouvelles révélations d'un hebdo français

L'hebdomadaire français «L'Express» revient dans son édition d'aujourd'hui sur «l'affaire» des ventes d'équipements français à l'Iran à l'automne dernier. Le journal affirme qu'«il s'agit probablement de radars dont l'usage militaire est courant».

L'hebdomadaire avait suscité une violente polémique la semaine dernière en pleine campagne électorale pour l'élection présidentielle. Il affirmait que la France avait livré en octobre des armes – «probablement des missiles air-sol» – à l'Iran en violation de ses engagements internationaux.

Ces informations avaient suscité une série de démentis officiels, en France, ainsi qu'à Chypre et en Algérie. Ces deux pays étaient également mis en cause par l'hebdomadaire dans cette livraison. Plusieurs plaintes, notamment du ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, et de l'ambassade d'Algérie ont été déposées contre le journal.

«L'Express» écrit dans son édition d'aujourd'hui: «Nous confirmons: la France a bien vendu secrètement à l'Iran des appareils destinés à améliorer sa défense aérienne. Il s'agit probablement de radars dont l'usage militaire est courant».

«L'Express» étaye ses affirmations en citant abondamment le quotidien arabe «Al Hayat». Ce dernier avait affirmé samedi que l'Iran avait reçu de Paris «quelques équipements» destinés à «améliorer (sa) défense aérienne». Selon le quotidien, «l'idée de cet accord a été avancée par l'Iran à travers des contacts secrets entre les deux parties».

En échange, l'Iran s'engageait, selon «Al Hayat», à «ne pas encourager des actions terroristes sur le sol français». Notamment à la suite du procès en novembre à Paris des assassins présumés de l'ancien Premier ministre de l'ex-Chah, Chapour Bakhtiar.

L'hebdomadaire affirme également, citant une «source diplomatique au Proche-Orient», qu'un «vol Téhéran-Larnaca a été confirmé par la surveillance aérienne, le soir du 11 octobre». Cette livraison aurait été effectuée en même temps que la France livrait des missiles à Nicosie. /afp-reuter

GLOBE

■ **JAPON** – La police japonaise a commencé hier à démolir un faux mur à l'intérieur d'un laboratoire de la secte Aoum. La cloison pourrait cacher la preuve de sa responsabilité lors de l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo. Moscou a pour sa part exclu que le produit utilisé le 20 mars puisse provenir de Russie. /afp-reuter

■ **NUCLÉAIRE** – Les centrales nucléaires installées en France ont produit 75% de la totalité de l'électricité produite dans le pays en 1994. C'est ce qu'a indiqué hier Bernard Dupraz, directeur du parc nucléaire d'Electricité de France. Sur le plan de la sûreté, Bernard Dupraz a affirmé que 1994 a été «une bonne année». Le reste de l'électricité produite en France est réparti entre les centrales classiques (7%) et les barrages hydroélectriques (18%). /afp

■ **MINEURES ET PROSTITUTION** – Dix millions de mineures se prostituent au Brésil, estime la Conférence nationale des évêques brésiliens. Elle a publié ce chiffre alors qu'a débuté hier à Brasilia un séminaire d'organisations non gouvernementales sur l'exploitation sexuelle des mineurs, notamment par les touristes. /afp

■ **VISITE EN CHINE** – Le roi Juan Carlos d'Espagne a commencé hier à Pékin une visite officielle de quatre jours en Chine. C'est la première visite à Pékin d'un chef d'Etat de l'Union européenne depuis les massacres de Tiananmen en 1989. Elle est notamment destinée à renforcer la coopération économique entre les deux pays. /afp

■ **ARIANE** – La 71^e fusée européenne Ariane a mis sur orbite les satellites de télécommunications européen Hot-Bird-1 et brésilien Brasilsat-B2 dans la nuit de mardi à hier. Elle avait décollé peu avant du Centre spatial de Kourou, en Guyane française, ont annoncé les responsables du Centre spatial. Ce tir marque la reprise des vols de la fusée européenne après près de quatre mois d'arrêt provoqué par le 7^e échec d'Ariane le 1^{er} décembre. /afp

ALGÉRIE/ Le chef du GIA aurait été tué, selon «El Watan»

L'heure est à l'autodéfense

Le chef du Groupe islamique armé (GIA) a vraisemblablement péri dans une récente offensive des forces de sécurité, a indiqué hier le quotidien algérien El Watan. Cette nouvelle a toutefois été démentie hier soir par des sources proches de la famille (lire notre encadré «Démenti»). Selon un autre quotidien, les autorités auraient constitué des milices armées à l'ouest d'Alger.

D'après El Watan, qui s'appuie sur des sources concordantes et fiables, Djamel Zitouni, alias Abou Abderrahmane, aurait été abattu par l'armée en compagnie de près de 1300 autres combattants islamistes.

Des milices armées ont été constituées par les autorités dans la région de Chlef, à l'ouest d'Alger, rapporte le quotidien Al-Hayat citant plusieurs témoignages. Les milices à Chlef, contrairement à ce qui se passe en Kabylie, sont constituées par les autorités qui, selon des témoins oculaires, distribuent les armes à certaines personnes mais pas à l'ensemble de la population, de crainte que ces armes ne tombent entre les mains des extrémistes, affirme Al-Hayat.

Le quotidien précise que jusqu'à présent, aucun abus n'a été constaté de la part de ces milices dans la région de Chlef, mais il ajoute qu'un homme politique algérien, dont il n'a pas révélé l'identité, a exprimé ses craintes de voir ces abus survenir dans l'avenir. Il est vrai qu'une loi sur les milices n'a pas été pro-

mulguée mais celles-ci sont devenues une réalité en Algérie, estime Al-Hayat.

Le ministre algérien de l'Intérieur, Aderahmane Meziane Cherif, avait démenti des informations faisant état de la promulgation d'une loi sur les milices. Il avait précisé qu'il s'agissait de constituer des gardes communales dans les régions isolées, où les forces de sécurité

ne sont pas présentes, en réponse à la demande des populations.

Des groupes d'autodéfense ont été constitués en Kabylie, à l'appel du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). Ces groupes se sont accrochés à plusieurs reprises avec des groupes armés islamistes retranchés dans les inextricables maquis de la région. /afp-reuter-ap

Allemagne: islamistes coffrés

La police allemande a mené une série d'opérations contre un réseau soupçonné de trafic d'armes, de munitions et d'explosifs à destination de l'Algérie. Elle a placé deux personnes en garde à vue hier. Ces opérations se sont déroulées près d'Aix-la-Chapelle et de Francfort. Elles visaient des locaux appartenant à des fondamentalistes islamiques, a-t-on précisé de source proche de la police.

Les services de renseignement allemands soupçonnent depuis longtemps des partisans du Front islamique de salut (FIS) basés en Allemagne de procéder à des achats d'armes, hors d'Allemagne, pour le compte du mouvement fondamentaliste algérien. /reuter

Démenti

Djamel Zitouni, le chef du Groupe islamique armé (GIA), donné pour mort au cours du récent ratisage d'Alger (150km au sud-ouest d'Alger), est vivant et continue de diriger son organisation, a indiqué hier à l'Associated Press une source islamiste informée, citant la famille du dirigeant islamiste âgé de 27 ans.

Cette source, qui a requis l'anonymat, précise que la famille Zitouni a reçu, récemment, des «nouvelles rassurantes» sur l'état de santé de l'émir du GIA.

Djamel Zitouni dirige depuis 1994 le GIA, le mouvement islamiste le plus radical qui exige le départ de tous les étrangers d'Algérie et prône l'instauration d'un régime islamiste. Agé d'environ 26 ans, il a remplacé à ce poste Cherif Gousmi, tué en septembre avec un de ses lieutenants lors d'une fusillade à Alger. /ap-afp-reuter

TURQUIE/ Les pressions internationales s'accroissent sur Ankara

Livraisons d'armes suspendues

Tandis que des combats continuaient de faire rage entre troupes turques et combattants kurdes dans le nord de l'Irak, les pressions internationales se sont accentuées hier sur la Turquie, obligeant Ankara à faire appel à la solidarité de ses alliés de l'Otan.

Ferhat Ataman, porte-parole du ministère turc des Affaires étrangères, a fait valoir que l'opération militaire de son pays se justifiait par les offensives transfrontalières des séparatistes kurdes du

PKK et ne dépassait pas les limites fixées par l'Otan.

Au dixième jour de son opération aéroterrestre, à laquelle participent 35.000 hommes, la Turquie a eu beau faire état de nouveaux succès militaires sur le terrain, ses soutiens occidentaux ne voyaient quant à eux que les conséquences diplomatiques et humanitaires de son intervention en Irak.

L'Allemagne a ainsi décidé de suspendre ses livraisons d'armes à Ankara, et notamment la fourniture de 106 véhi-

cules blindés, de matériel radio et de pièces détachées. Apparemment irritée par les informations faisant état de victimes civiles à la suite de bombardements, les autorités turques ont en outre fermé la frontière durant plusieurs heures aux journalistes turcs, deux jours après avoir imposé les mêmes restrictions aux journalistes étrangers. Un communiqué du gouvernement a cependant annoncé en fin de journée que cette mesure était levée pour les journalistes turcs et «les reporters étrangers résidant en Turquie». /ap

Chars allemands photographiés

Un membre d'une délégation suisse pour les droits de l'homme a présenté hier à Bonn des photographies qui prouveraient l'utilisation d'armes allemandes dans la région frontalière du nord de l'Irak. En revanche, des armes suisses ne devraient pas être engagées dans ce conflit, selon des experts.

La délégation, comprenant six personnes, est rentrée dimanche en Suisse après avoir passé une semaine dans la région kurde. L'ingénieur zurichois Albert Gubler, chef de la petite délégation pour les droits de l'homme, a présenté lors d'une conférence de presse à Bonn les images qu'il a réalisées lors de son passage dans le sud-est de la Turquie.

Les photographies montrent des chars et des camions qui, selon des experts, sont des modèles allemands, a expliqué Albert Gubler, qui travaille pour le Syndicat industrie et bâtiment (SIB). Il affirme également avoir vu dans la région kurde des chars de type Leopard et des voitures blindées de type Marder. Le ministère des Affaires étrangères allemand a expliqué que toutes ces indications seraient examinées. /ats



EN PHOTO – L'ingénieur zurichois Albert Gubler a présenté des photos d'armes utilisées contre les Kurdes. ap

TNP/ Hosni Moubarak semble avoir assoupli sa position

Les efforts d'Andrei Kozyrev

Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozyrev a déclaré hier aux dirigeants égyptiens qu'il exhorterait Israël à signer le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) au cours de sa visite dans l'Etat hébreu.

Son homologue égyptien Amr Moussa avait insisté sur le fait que le Caire n'apporterait aucun soutien au renouvellement du Traité si Israël ne le signait pas. Il a apparemment adouci sa position en

précisant que l'Égypte souhaitait «un pas en avant concret» d'Israël comme son adhésion au TNP.

Visite surprise

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin devait s'envoler hier soir à destination de l'Allemagne où il s'entretiendra avec le chancelier Helmut Kohl des initiatives de paix au Proche-Orient et des relations entre l'Etat hébreu et les pays européens.

Selon Linda Shimon, porte-parole de Yitzhak Rabin, la visite du premier ministre israélien en Allemagne a été décidée au cours des dernières 48 heures. Yitzhak Rabin devait rentrer la nuit dernière en Israël.

La radio israélienne a qualifié ce voyage de visite surprise. Linda Shimon a démenti que Yitzhak Rabin envisageait de rencontrer des leaders arabes lors de son séjour en Allemagne. /ap

Islamistes pendus en Egypte

Les deux islamistes condamnés à mort en janvier pour l'attentat contre l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz ont été pendus hier, a annoncé l'agence officielle égyptienne Mena. Ils avaient agressé le prix Nobel de littérature 1988 à l'arme blanche en octobre dernier.

Le président égyptien Hosni Moubarak avait ratifié fin février les deux peines de mort prononcées par la Haute Cour militaire du Caire. Celle-ci avait également condamné dans ce procès onze autres intégristes à des peines de travaux forcés allant de trois ans à la réclusion à perpétuité. Trois autres prévenus avaient été acquittés.

Naguib Mahfouz, 83 ans, avait été attaqué devant son domicile du Caire et avait reçu deux coups de couteau à la carotide. Après avoir été hospitalisé pendant cinquante jours, il a eu le bras droit partiellement paralysé. Il est désormais fortement gêné pour écrire.

Seul lauréat arabe du prix Nobel de littérature, il est accusé d'apostasie par les intégristes pour son roman «Les enfants de notre quartier», dans lequel Dieu est symbolisé par un patriarche régentant ses enfants, les prophètes. L'œuvre est interdite en Égypte depuis 1959 par l'Université d'Al-Azhar, la plus haute institution de l'islam sunnite, qui a condamné l'attentat. /afp-reuter

■ **VILLAGEOIS TUÉS** – Des islamistes présumés ont ouvert le feu mardi soir sur des civils et des policiers assis devant une habitation dans le village d'el-Mahras (sud de l'Égypte). Selon les autorités égyptiennes, une personne a été tuée et six autres ont été blessées. El-Mahras est une localité à 220km au sud du Caire, où des affrontements opposent régulièrement les forces de sécurité aux extrémistes musulmans. Mardi soir, un civil est tombé sous les balles tirées par un groupe d'islamistes présumés. Trois autres villageois et trois policiers ont été blessés. /ap

Burundi: l'évacuation continue

Plus de 300 Occidentaux ont quitté hier Bujumbura, la capitale burundaise. Il s'agit de la seconde opération d'évacuation en moins de 48 heures hors du Burundi, où l'on ne signalait pas de violence hier.

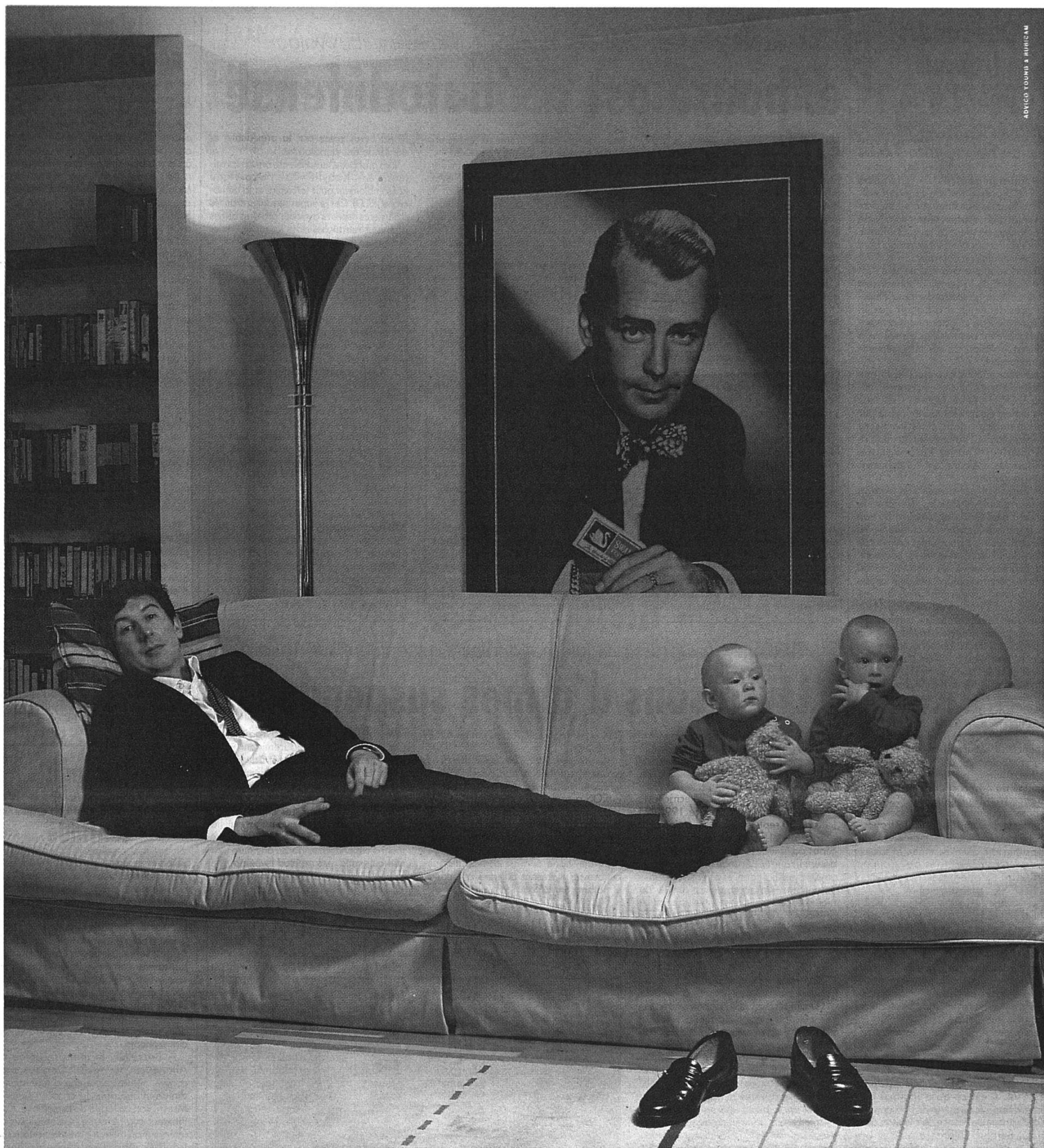
Les passagers, essentiellement des Belges, sont repartis par l'avion qui avait auparavant amené à Bujumbura le commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Jose Ayala-Lasso. Celui-ci effectuait une visite de 48 heures. Deux cents Français vivant dans ce pays sont déjà partis mardi à bord d'un vol spécial français.

A Bruxelles, le ministre belge des Affaires étrangères, Eric Derycke, a préconisé hier la recherche d'une solution diplomatique dans la crise au Burundi. Mardi, son collègue de la défense, Karel Pinxten, avait évoqué l'éventualité d'une intervention militaire internationale si les troubles ethniques dégénéraient en génocide. La France et l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ont pour le moment écarté cette option.

De son côté, la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a prévu un plan d'urgence pour porter secours à 300.000 personnes qui pourraient fuir le Burundi en cas d'escalade de la violence. Ce plan d'urgence serait d'une durée initiale de 30 jours, a indiqué hier la fédération.

Délégation de diplomates

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) va dépêcher une délégation de diplomates au mois d'avril au Burundi afin d'enquêter sur les combats inter-ethniques qui ont fait des dizaines, voire des centaines de morts au cours des dix derniers jours. D'après le secrétaire-général de l'OUA, Salem Ahmed Salem, cité hier par le quotidien égyptien «Al-Akbar», la délégation devrait rendre compte de sa visite au Burundi devant le groupe de résolution des conflits de l'OUA lors d'une réunion prévue le 20 avril à Tunis. L'OUA, dont les ministres des Affaires étrangères se réunissent cette semaine au Caire, n'a pas pris la décision d'envoyer des troupes au Burundi car «le problème est bien plus profond», a déclaré Salem Ahmed Salem. /afp-reuter-ap



*Si vous ne pouvez pas aller écouter Placido Domingo,
nous vous l'apporterons live chez vous.*

TELECOM PTT peut vous faire écouter un concert à domicile mieux que si vous étiez dans la salle. Nous transportons en effet les sons numériques dans une pureté inégalée, jusque chez vous. Et pas seulement de la musique classique: choisissez vos émis-

sions de rock, pop, jazz ou parlées - vous les recevrez en qualité CD. 24 heures par jour, 7 jours par semaine, 30 programmes sont à votre disposition. Un câble, et vous êtes branché. Comptez sur notre compétence toutes les fois qu'il s'agit d'établir des contacts.

VOYAGISTES/ SSR-Voyages se convertit peu à peu à la logique du profit

Projets d'expansion en Suisse romande

SSR-Voyages, l'un des derniers voyagistes indépendants présents dans toute la Suisse, continue à grandir. Tout en proclamant sa différence, l'organisation de voyages pour jeunes autogérée se convertit peu à peu à la logique du profit. Les projets d'expansion concernent aussi la Suisse romande.

Sur la saison 1993/94, close à fin octobre, SSR a fait voyager près de 160.000 personnes, soit 13,6% de plus que durant les douze mois précédents, ont indiqué ses dirigeants hier à Zurich devant la presse. Le chiffre d'affaires n'a pas tout à fait progressé au même rythme: avec 143,7 millions de francs, il affiche une hausse de 10,2 pour cent. Ce taux de croissance dépasse cependant de 4,1% le budget.

Le bénéfice a baissé de 11,6%, à 0,5 million de francs. Mais il avait été gonflé l'année précédente par une vente d'immeuble, souligne le voyageur zurichois.

SSR-Voyages subit comme ses concurrents la guerre des tarifs. Le chiffre d'affaires par client est tombé à moins de 900 francs l'an passé, 3% de moins que l'année précédente. Par rapport à la saison 1991/92, le recul est de près de 16 pour cent. La productivité affiche une tendance inverse. L'an passé, le chiffre d'affaires par collaborateur a atteint 528.544 francs, 3,3% de plus qu'en 1992/93.

Ceci en dépit d'une hausse des effectifs: après avoir diminué de 10 personnes sur l'exercice précédent, à 255 collabo-



AGENCE SSR - Durant la saison 1993-94, l'organisation a fait voyager 160.000 personnes, soit 13% de plus que l'année précédente.

rateurs, il est remonté, pour atteindre 272 personnes en fin d'exercice. La hausse de la productivité reflète le virage stratégique amorcé l'an passé.

Centres de profit SSR-Voyages a lancé un projet de transformation des agences régionales en centres de profit, a expliqué le chef du marketing Toni Nüscherer. Plus de la moitié des seize bureaux de

vente sont déjà concernés. D'ici au 1er novembre 1995, toutes les filiales seront touchées, a-t-il annoncé.

L'objectif n'est pas seulement d'accroître l'efficacité des agences. Elle vise aussi à accentuer leur autonomie et à augmenter l'intérêt du personnel au bénéfice. Et à assurer l'indépendance de l'organisation. Une volonté clairement

réaffirmée par la présidente du conseil d'administration Ursi Silberschmidt.

Les objectifs à moyen terme privilégient l'élargissement du réseau de vente, en accordant la priorité aux régions encore sous-représentées. Sont concernées en premier lieu l'Argovie et la Suisse romande, a précisé Toni Nüscherer.

Actuellement, moins de 20% des recettes proviennent de Romandie. D'ici cinq ans, deux filiales d'au moins trois collaborateurs seront ouvertes chaque année en Suisse. Sauf au Tessin, seule zone d'ombre, et qui le restera.

Il pourra s'agir de nouvelles ouvertures ou d'acquisitions, comme à Montreux l'an dernier. SSR-Voyages a repris l'agence Club événement pour profiter du fort potentiel de clientèle étudiante fourni par les écoles privées commerciales et hôtelières de la Riviera, a expliqué Toni Nüscherer.

Les cinq premiers mois de l'exercice en cours sont plutôt inférieurs au budget, qui table sur une croissance de 10% des affaires. Rien d'inquiétant, car les vacances de Pâques tombent tard cette année et SSR-Voyages, peu actif dans les séjours d'hiver, réalise l'essentiel de son chiffre en été, a expliqué le nouveau responsable des finances Dôn Nguyen-Quang en marge de la conférence. /ats

telex

■ HELLER - Les espoirs du groupe de construction Heller d'obtenir rapidement un sursis concordataire s'estompent. Une décision ne tombera probablement que dans deux mois. L'entreprise bernoise, qui a annoncé 400 licenciements préventifs mardi, tait toujours son endettement total. /ats

■ BASF - Le groupe chimique BASF a nettement augmenté ses ventes l'an dernier en Suisse. Le chiffre d'affaires des quatre sociétés opérationnelles actives en Suisse a atteint 584,5 millions de francs, en hausse de 11,3%, indique le communiqué publié hier. BASF (Suisse), qui commercialise les produits BASF en Suisse, a réalisé à lui seul un chiffre d'affaires de 449,9 millions de francs, en hausse de plus de 17 pour cent. /ats

■ CONSERVES - Les laiteries industrielles fribourgeoises Conserve Estavayer (CESA), qui appartient à Migros, changent de directeur. René Scheidegger se retirera le 1er avril pour raison d'âge au profit du directeur de la production Oswald Kessler, a annoncé Migros hier. CESA transforme 150 millions de litres de lait par an en produits tels que yogourts ou fromage frais. L'an dernier, le chiffre d'affaires s'est élevé à 372 millions de francs. /ats

■ SWISSAIR - Swissair résilie la convention collective conclue avec l'union des pilotes Aeropers. Cette décision vise à donner un nouvel élan aux négociations entamées depuis presque un an. Il s'agit désormais de conclure une nouvelle convention dans les meilleurs délais, a annoncé hier la compagnie helvétique. /ats

Bobst: bénéfice en forte hausse

Spécialisé dans la production de machines d'emballage, le groupe Bobst a fortement amélioré ses résultats en 1994. Le bénéfice net a progressé de 34,7% à 60,5 millions de francs (44,9 millions en 1993). Le conseil d'administration propose de porter le dividende de 17 à 19 francs par action nominative et de 34 à 38 francs par action au porteur.

Le chiffre d'affaires du groupe vaudois a progressé de 12,9% (18,7% en monnaies locales) à 1,053 milliard de francs, contre 933 millions en 1993. Le cash-flow s'est inscrit à la hausse de 21,4% à 110,2 millions de francs (90,8 millions), a indiqué hier l'entreprise. Le groupe explique la forte augmentation du cash-flow et du bénéfice par la récupération partielle (6,3 millions de francs) d'une importante créance amortie.

Les fonds propres consolidés atteignent 844,6 millions à fin décembre 1994, 32,1 millions ou 4% de plus qu'un an plus tôt. Bobst SA, à Lausanne, a réalisé un chiffre d'affaires de 595,7 millions, en hausse de 12,8%. /ats

EOS/ Légère hausse de la consommation d'électricité en 1993-94

Bénéfice doublé grâce à EDF

Après une baisse en 1992/93, l'Energie de l'Ouest Suisse (EOS) SA a enregistré une hausse de 1,3% de la consommation d'électricité de ses réseaux durant l'exercice 1993/94 (clos au 30 septembre). L'utilisation productive de 410 millions de francs rattrapés par EDF a largement contribué au doublement du bénéfice.

Lors de la conférence de presse de bilan hier à Lausanne, Christophe Babaizant, président de la direction, a attribué cette légère augmentation à la chute de la consommation industrielle et à la douceur de l'hiver. La stagnation de la demande au cours des dernières années accorde à EOS un répit dans la création de nouvelles capacités de production.

Durant le dernier exercice, l'hydraulicité a été très favorable pour les ouvrages utilisés en tout ou partie par EOS, aussi bien pour les barrages que pour les usines au fil de l'eau. Certains mois, des records absolus depuis la mise en service des ouvrages ont été enregistrés.

Les installations hydrauliques auxquelles participent EOS ont produit 2,600 milliards de kilowattheures (kWh), dont

1,477 en hiver et 0,778 en été. En 1993, la production totale d'EOS avait atteint 2,255 milliards de kWh.

EOS a prélevé 91,6 millions de kWh auprès de la Centrale de Vouvré SA (Chavalon), soit autant que l'année précédente. La centrale nucléaire de Leibstadt et la société de partenaires Centrales nucléaires en participation SA ont fourni 1,843 milliard de kWh, contre 1,931 en 1992/93.

Le magot d'EDF

Le total des produits d'exploitations a atteint 641,7 millions de francs, contre 588,2 en 1992/93. Les ventes, échanges et transferts d'énergie ont représenté 551,8 millions (482,3) de ce total. Le bénéfice de l'exercice s'élève à 15,6 millions, soit le double du résultat précédent (7,1).

Ces comptes 1993/94 ont été bonifiés par le versement par Electricité de France (EDF) d'un montant de 410 millions, a concédé Christophe Babaizant. Cette rétrocession résulte de l'exécution partielle seulement d'un contrat de fourniture d'énergie conclu en 1990.

Ce montant a été affecté principalement au remboursement anticipé d'un

emprunt de 60 millions de francs et à l'octroi d'un prêt. Le restant a été placé en liquidités, ce qui a permis d'augmenter les produits financiers, qui ont progressé de 6,9 millions au total. Les charges financières restent élevées, quoiqu'en recul de 95 à 94,4 millions.

Christophe Babaizant a souligné la difficulté pour une entreprise confrontée à des immobilisations très lourdes et à des procédures très longues de se livrer à des prévisions. A l'avenir, EOS entend continuer à encourager l'utilisation de l'électricité tout en combattant le gaspillage.

Le président de la direction s'est également élevé contre la multiplication des projets aboutissant à un renchérissement du coût de l'énergie. Bonne nouvelle pour le consommateur, il a indiqué que le prix du kWh ne devrait pas bouger jusqu'en 1998, sauf événement imprévisible.

EOS est une entreprise semi-publique chargée de la production et du transport d'électricité en Suisse romande. Ses principaux actionnaires, qui sont en même temps ses acheteurs, détiennent 95% du capital. EOS employait 285 (282) personnes au 30 septembre 1994. /ats

L'ordonnance Swiss made entre en vigueur

Il sera désormais possible d'apposer des indications telles que «Swiss made» sur des boîtes et des cadrans étrangers destinés à habiller des montres suisses. Le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance réglant l'utilisation du nom «Suisse» pour les montres et en a fixé l'entrée en vigueur au 1er mai prochain. Cette révision correspond aux exigences de l'industrie horlogère suisse ainsi qu'à celle de l'Union européenne.

Est considérée comme montre suisse la montre dont le mouvement est suisse, dont le mouvement est emboîté en Suisse et dont le contrôle final par le fabricant a lieu en Suisse. Inversement, les fabricants suisses de pièces détachées destinées à des montres étrangères seront dorénavant autorisés à indiquer visiblement que leurs produits proviennent de Suisse.

Grâce à ces nouveautés, les consommateurs reconnaîtront clairement de quels pays proviennent les différentes pièces constitutives des montres. Cette révision n'amodérera rien la protection de la mention «Swiss made», souligne le Département fédéral de justice et police. En effet, les exigences élevées qui sont posées à une montre suisse restent inchangées. /ap

LES COURS DE LA BOURSE

Cours du 28.03.95 aimablement communiqués par le Crédit Suisse

INDICES

	Précédent	du jour
Amsterdam CBS		
Frankfurt DAX	1946,9	1910,96
Dow Jones Ind.	4157	4151,81
Londres Fin. Times	2417,9	2398,9
Swiss Index SPI	1645,23	1635,31
Nikkei 225	16096,3	16681,7

BALE

Baloise-Holding n.	2245	2235
Baloise-Holding bp	1730	
Chevron corp.	55,5	
Ciba-Geigy n.	740	755
Ciba-Geigy	750	751
Fin. Italo-Suisse	205	
Roche Holding bj	6550	6465
Sandoz sa	755	745
Sandoz sa n.	753	742
Sandoz sa bp	3670	
Sté Int'l Pirelli	145	
Sté Int'l Pirelli bp.	108	
Suisse Cim.Portland	6650	6700

GENEVE

S.K.F.	21,25	
Astra	15,25	15,5
Baer holding	1165	1185
Baer holding bp	330	
Bobst sa	750	
Bqe Cant. Vaudoise	635	630
Bqe Cant. du Jura	415	
Banque Nationale n.	540	
Crédit Foncier VD	920	930,5
Crédit Foncier NE n.	500	
Galenica Holding bp.	450	
HPI Holding SA n.	50	
HPI Holding SA	180	
Interdiscount	1530	1510
Interdiscount b	128	
Kudelski SA b	630	600

ZURICH

La Neuchâteloise n.	650	
La Suisse ass. vie	7000	
Montedison	1,22	
Orion Holding	730	
Pargesa Holding SA	1230	
Publicitas n.	1001	995
Publicitas b	980	
Sasea Holding	0,2	
Saurer Holding	520	
Saurer Holding n.	2150	
Sté Gén. Surveill. bj	1760	1740
SIP Sté Inst.Phys.	18	
Sté Gén. Alfichage n	397	
Sté Gén. Alfichage b	397	
Eriasson	72,25	70,5

\$	1.1720	DM	83.33	OR	14300	SWISS INDEX (INDEX GENERAL)	1635.31	DOW JONES (INDUSTRIES AMERICAINES)	4151,81
----	--------	----	-------	----	-------	-----------------------------	---------	------------------------------------	---------

Jelmoli	635	640	Amer. Tel & Tel	61,75	60S	Bowater inc	36	38
Jelmoli n	125		Baxter Int.	39,25	39,75	British Petrol	7,9A	
Leg Holding	325	325	Caterpillar	60S	60S	Grand Metropolitan	7,25S	
Logitech Int'l n	83	81	Chrysler Corp.	46S	44,25	Imp.Chem.Ind.	13	13,75
Moevenpick-Holding	450	450	Coca Cola	67,25	66,5	Abn Amro Holding	40S	40,5
Motor-Colombus SA	1670	1680A	Colgate Palmolive	79,25	78,25	AKZO NV	121,5	126,5A
NEC Corp.	11,75	12,25S	Eastman Kodak	61,25S	60,75S	De Beers/CE.Bear.UT.	27,75	28,25
Nestlé SA n	1118	1100	El Pont	68,25	68	Norsk Hydro	43,75	42,25
Oerlikon Buehrie n.	100S	100	Eli Lilly	80S	80	Philips Electronics	38	37,75
Schindler Holding	8050	8000	Exxon	90	90	Royal Dutch Co.	137	136,5S
Schindler Holding b	1465	1470	Fluor			Unilever CT	149	149
Schindler Holding n	1520	1520				ASF AG	233	229,5A
SECE Cortailod n	5000					myer AG	282	275S
SGS Genève n	335S					merbank	265S	
SGS Genève b						ussa AG	352	334A
Sibra Hold						st AG	242S	234
						esmann AG	306	293,5
						Act.Ord.	377	375
						Siemens AG	535S	526
						Thyssen AG	207	203
						Volkswagen	288	279
						Alcatel Alsthom	99,5	97
						Cie de Saint-Gobain	190	189
						Cie Fin. Paribas	87,5	86,25
						Danone	64	
						Eli Aquitaine	137,5	137,5

Cours non disponibles en raison d'une interruption du service de Videotex

Liton	31,75S	31,5	97,75S
MIMM	85,75	84,5	84,5
Mobil	117	118,5	118,5
Newmont Min.	38,25	40,25	40,25
Pac.Gas & El.	65,75A	67	67
Philip Morris	105,5	105	105
Philips Petr.	48,25	29,25	29,25
Procter & Gambl.	78,25	77,75	77,75
Schlumberger	40,5	40,5A	40,5A
Texaco Inc.	79,75S	68,25	68,25
Union Carbide	68	77,5	77,5
Unisys Corp.	37	36,5	36,5
USX-Marathon	11	10,75	10,75
Walt Disney	19,25	19,25	19,25
Warner-Lamb.	64,5S	64,25S	64,25S
Woolworth	92,75	92,25	92,25
Xerox Corp.	20,25S	20,75S	20,75S
Anglo-Am.Corp.	136	99,25	97,75
			64

BILLETTS

Etats-Unis USD	1,130	1,210
Allemagne DEM	81,00	84,00
France FRF	22,350	24,350
Italie ITL	0,0635	0,0735
Angleterre GBP	1,810	1,920
Autriche ATS	11,40	12,00
Espagne ESP	0,850	0,970
Portugal PTE	0,750	0,850
Hollande NLG	72,250	75,250
Belgique BEF	3,850	4,130
Suède SEK	15,250	17,250
Canada CAD	0,790	0,890
Japon JPY	1,260	1,360

PIECES

20 Vreneli	82	93
10 Vreneli	139	195
20 Napoléon	81	89
1L Souverain new	102	108
1 Kruger Rand	443	451
20 Double Eagle	450	497
10 Maple Leaf	452	458

OR - ARGENT

Or US/Oz	380,50	383,50
FS/Kg	14050,00	14300,00
Argent US/Oz	4,5500	4,7500
FS/Kg	168,81	176,39

CONVENTION OR

plage	Fr.	14500
achat	Fr.	14100
base argent	Fr.	220

Légende: A — Cours appliqué.
S — Tiré au sort. * (Marché libre de...)

Les valeurs neuchâtelaises figurent sous le nom de la bourse où elles sont négociées.

Coop bons informel

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT du 30.3 au 1.4.1995

Depuis le 1^{er} janvier tous les prix comprennent la TVA.

Viande de veau fraîche

20% de moins

Mini-roses le bouquet de 20	10.90 8.90
Asperges d'Espagne la botte de 1 kg	8.90 6.90
Œufs suisses, classe A les 15	7.90 5.70

HITS HEBDO COOP du 28.3 au 3.4.1995

GÂTEAUX/BISCUITS

Toutes les tartelettes Coop de 50/60 g ~~1.20~~ **1.20**
p. ex. tartelette de Linz ou tartelette aux abricots de 60 g ~~0.65~~ de moins

Choco Petit Beurre Wernli le lot de 3 x 125 g ~~9.90~~ **6.95**

Capucine Wernli le lot de 2 x 100 g ~~6.90~~ **5.20**

Gaufrettes viennoises Wernli le lot de 2 x 150 g ~~6.40~~ **4.95**

BOISSONS

Coca-Cola ou Coca-Cola light la bouteille en PET de 1,5 litre (+consigne) ~~2.70~~ **1.60**

CHAMPAGNE

Champagne A. Rothschild brut la bouteille de 75 cl ~~27.90~~ **22.50**

Champagne Charles Bertin brut ou demi-sec la bouteille de 75 cl ~~17.90~~ **14.90**

HITS HEBDO COOP du 28.3 au 3.4.1995



Pain et fromage en promotion!

HITS HEBDO COOP du 28.3 au 3.4.1995

à partir de 3 tubes de 265/285 g, le tube

Mayonnaise Thomy ou Thomynaise

~~2.70~~ **1.90**

Nescafé Gold «Plein Arôme» tous les pots de 200 g p. ex. de Luxe ou Finesse 16.80 14.80 de moins	2.95 2.-
Huile de tournesol Dorina la bouteille de 1 litre	3.95 3.75
Moutarde Thomy, à partir de 2 tubes au choix le tube de 200 g	1.90 1.50
Condiment liquide Maggi le flacon de 250 g	3.40 2.70
Aromat Knorr le lot de 3 x 90 g	3.95 3.30

500 g Petits œufs Arni Giandino ou Aridor

~~9.80~~ **7.30**

PRIX CHOC

22.-

Barbie coupe et coiffe. Tu lui couperas les cheveux et ils repousseront!

Container «cirque» Duplo et ses clowns **29.-**

Sèche-cheveux Salon **19.90**

Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

Pampers Phases Boy & Girl Baby-dry ou Ultra-thin Stretch à partir de 2 paquets au choix le paquet au lieu de 17.50	17.50 13.95
Mi-bas femme «3 pour 2» Jeunesse au lieu de 7.50 Twist au lieu de 8.70	7.50 5.- 8.70 5.80

Pain mi-blanc, 500 g	1.85 1.50
Pain soleil, 300 g	1.85 1.50
Pain Bio aux 5 céréales, 400 g	2.60 2.10
Baer «chemin creux», 150 g	3.50 2.70
Camembert Baer, 250 g	4.95 3.80
Philadelphia, 200 g	4.60 3.80
Cantadou aux fines herbes ou au raifort, 125 g	3.40 2.70
Mozzarella Coop, 300 g	3.60 3.70

POISSON

Filets de cabillaud surgelés Gold Star nature 400 g	5.80 4.60
---	-----------------------------

PRODUITS POUR LA DOUCHE

Divers produits pour la douche en recharge de 500 ml de moins	1.50 1.50
p. ex. Nivea Crème	6.40 4.90
p. ex. Rexona Sport ou Crème	6.40 4.90
p. ex. Kamill pour peaux sèches et sensibles	6.40 4.90

PRODUITS MÉNAGERS

Vif Citron ou Super le lot de 2 x 500 ml	7.80 6.30
Fox le lot de 3 x 700 g	5.70 4.50
Foxomat le lot de 2 x 1 kg	8.40 6.40
Fox Citron «3 pour 2» le lot de 3 x 750 g	8.70 5.80

HITS HEBDO COOP du 28.3 au 3.4.1995

1 kg Pommes frites surgelées Gold Star

~~4.70~~ **3.20**

Pommes frites Païate fritte

CONSERVES

Pointes d'asperges Coop le lot de 2 boîtes de 280 g poids net 185 g poids égoutté ~~5.80~~ **4.60**

Sweet Corn Midi le lot de 6 boîtes de 340 g poids net 285 g poids égoutté ~~7.20~~ **5.20**

PRODUITS LAITIERS

Demi-crème UHT 1/2 litre	4.75 3.95
Demi-crème UHT le pot de 1,8 dl	1.95 1.60
Demi-crème pour sauces le pot de 1,8 dl	2.10 1.75
Emmenthal doux à la coupe ou préemballé, les 100 g	1.20 1.20
Emmenthal surchoix à la coupe ou préemballé, les 100 g	1.30 1.30

Coop Restaurants

Menu de la semaine

Gratin de spätzli à la montagnarde
Compote de pommes

9.20

Dans les restaurants en libre-service

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines



Voyage mouvementé
RETOUR - L'avion dans lequel avait pris place Sandra Zumsteg a du faire un atterrissage forcé.
 archives
 Page 13

Tour du canton: optimisme

Regrettant que le dixième Tour du canton à pied, ce printemps, soit la dernière fois sur pied par la Banque cantonale, le popiste Alain Bringolf a demandé au Château de prendre l'initiative, notamment via la Fédération neuchâteloise du tourisme (FNT), de réunir des entrepreneurs potentiels de cette course très populaire. Pierre Dubois, en précisant que la BCN avait pris une décision certes regrettable mais compréhensible après dix ans et qu'elle mettait tout en œuvre pour se trouver un successeur, a répondu avec «optimisme». La FNT a pris des contacts avec des sociétés et entreprises susceptibles de reprendre cette organisation. Et s'il n'a voulu donner de noms et de garanties, le conseiller d'Etat juge vraisemblable qu'un onzième tour du canton se tiendra en 1996. /axb

■ **ÉCOLES** - Sans opposition, le Grand Conseil a accepté deux motions de Jean-Jacques Delémont (PS) demandant au Conseil d'Etat de voir comment faciliter l'accueil réciproque d'élèves du degré secondaire supérieur sur le territoire francophone helvétique et de négocier l'extension de l'ouverture intercantonale des écoles pour les familles des régions frontalières. /axb

■ **FORESTIERS** - Dans le but d'améliorer les conditions de travail et de sécurité, le législatif a accepté par 59 voix contre 27 (la droite était partagée) une motion de l'écologiste Fernand Cuhe demandant l'élaboration d'un contrat-type de travail pour le personnel forestier non conventionné. /axb

■ **IMMOBILIER** - Acceptée par 51 voix contre 47, contre l'avis des libéraux et d'une majorité radicale, une motion du popiste Alain Bringolf demande au Château de tenir un état de l'offre immobilière qui permettrait de suivre l'évolution des prix. Une partie de la droite ne s'y est ralliée qu'après avoir obtenu, par amendement accepté par la gauche, que cette statistique ne fasse pas l'objet d'une publication systématique. /axb

■ **CHÔMEURS** - Pierre Dubois a démenti les rumeurs colportées par la popiste Laurence Boegli selon laquelle le canton avait renoncé cette année à demander à l'OFIAMT de dispenser les chômeurs du timbrage en juillet. /axb

■ **ENQUÊTES** - En réponse à Didier Berberat (PS), le Conseil d'Etat a annoncé que les juges d'instruction pourraient désormais bénéficier des concours d'experts financiers pour les enquêtes sur des délits économiques. /axb

N5: avancement en questions

Inquiets pour l'avancement de la N5 à la Béroche, Sylvie Perrinjaquet (PL-PPN), Marcel Garin (PRD) et Bernard Renney (PS) ont demandé au Conseil d'Etat s'il privilégierait l'option routes nationales ou CFF pour l'Expo 2001. Les deux, a répondu Pierre Hirschy. Les trois députés ont demandé si le canton ne pourrait pas avancer la somme de 60 millions en fin d'année pour accélérer les travaux annexes au Grand Verger et perturber ensuite le moins possible les grands ouvrages en tunnels. Selon Pierre Hirschy, le canton ne peut faire des avances qu'en cas de retard dans le versement de subventions acquises et ne peut pas entamer de travaux sans le feu vert financier et formel de Berne. Et il a souligné les difficultés faites par l'Office fédéral de l'environnement sur quelques points.

A part ça, le Conseil d'Etat partage le souhait des députés de voir les parlementaires fédéraux neuchâtelois défendre l'octroi de deux fois 50 millions supplémentaires en 1996 et 1997 qu'a promis de demander Adolf Ogi suite à la baisse du programme de subventions à la N5. /axb

GRAND CONSEIL/ Crédit voté pour rationaliser le Service des autos

Privatisation souhaitée

Déçu du peu d'empressement du Conseil d'Etat, la droite du Grand Conseil a remis la pression, hier, pour que le Château étudie à fond la privatisation totale ou partielle du Service des automobiles et de la navigation. Cela étant, le parlement a accepté à l'unanimité un crédit de 1,6 million pour la transformation et l'aménagement des locaux de ce service à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, ainsi que pour l'adaptation de son informatique. Toutes mesures destinées à rationaliser et à diminuer les coûts de fonctionnement de ce service.

Par Alexandre Bardet et Jacques Girard

Tout en se demandant si l'Etat ne fait pas trop d'expertises vu la fiabilité accrue des véhicules, Pierre Galay a traduit la déception des libéraux-PPN face au chapitre du rapport du Conseil d'Etat relatif à la privatisation. Alors même qu'ils auraient pu admettre qu'un examen sérieux démontre qu'une privatisation n'était pas souhaitable, ils ont le sentiment que le Château a abordé cette question avec un a priori négatif. Le groupe libéral a donc insisté pour que le Conseil d'Etat réétudie rapidement et en profondeur la privatisation de tout ou partie du service, par exemple en étendant aux autos d'occasion les expertises confiées aux garagistes. Avec les contrôles nécessaires.

Au nom des socialistes, Didier Berberat a souhaité que l'informatisation permette d'établir une statistique des

échecs aux examens de conduite selon les causes retenues par les experts. Cela dans le but de mieux aiguiller les maîtres d'auto-école. Le socialiste s'est inquiété des résultats d'une enquête d'«A bon entendeur» selon laquelle des garages n'effectuent pas correctement les tests anti-pollution. Il y voit une limite à la délégation de tâches au privé sans contrôle rigoureux.

Crédit réduit

Porte-parole radical, Philippe Wälti a souligné la volonté d'économie du Château puisque le crédit demandé est inférieur aux prévisions de la planification financière. Selon lui, l'augmentation du parc des véhicules justifie l'extension des pistes d'expertises et, comme les libéraux, comprend la concentration des contrôles de camion à La Chaux-de-Fonds. Par contre, les arguments gouvernementaux face à la privatisation ont laissé sur leur faim les radicaux qui ont demandé au Conseil d'Etat de revenir devant les députés avec un rapport approfondi en la matière.

Privé: pour et contre

Les petits partis, par Jean-Carlo Pedrol, se sont réjouis de donner au Service des autos et de la navigation un outil plus performant, notamment pour les contrôles techniques. Après le transfert unanimement salué du sauvetage au Service d'incendie et de secours de Neuchâtel, ils se demandent toutefois qui fera la police du lac, utile dans la prévention des abus. L'idée de déléga-

tion de quelques missions précises au secteur privé, plutôt qu'une véritable privatisation, leur convient.

Au nom du Conseil d'Etat, Maurice Jacot a répondu que la priorité était à la rationalisation du service mais que la réflexion sur le transfert au secteur privé se poursuivait. Il a d'ailleurs nié tout a priori négatif et affirme avoir déjà bien enquêté. Si les indicateurs sont plutôt défavorables à une privatisation totale, la délégation de certaines tâches techniques est peut-être réalisable.

Mais il y a le pour et le contre. Par exemple, les expertises seraient probablement plus rapides dans le privé. Mais, après rattrapage du retard actuel, les garagistes peineraient à rentabiliser leurs installations, surtout si l'on souhaite une diminution des contrôles vu la fiabilité accrue des véhicules! Pour les tests anti-pollution, même s'il pense qu'il ne faut pas généraliser les constats d'«A bon entendeur», l'Etat va faire des contrôles par sondage pour lever toute suspicion. La police du lac sera assurée par quelques gendarmes et employés techniques du service de la navigation.

Au popiste Alain Bringolf qui s'inquiétait de lire dans le rapport gouvernemental que la rationalisation répondait notamment à la préoccupation des pouvoirs publics d'une «diminution du personnel à moyen terme», Maurice Jacot a répondu que l'amaigrissement d'un service n'empêche pas des transferts vers de nouvelles tâches de l'Etat.

◇ Ax B.

RECHERCHE/ Soutien massif à l'institut de microtechnique

Les puces ont la cote

Les députés au Grand Conseil neuchâtelois ont accepté hier comme un seul homme un crédit de 4,15 millions en faveur de l'institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel. Les élus n'ont pas été chiches de compliments envers l'institut, devenu grâce à son dynamisme un centre d'excellence reconnu, dans ses spécialités, sur le plan européen.

L'institut de microtechnique de l'Université (IMT) connaît un développement remarquable. Raison de ce succès, l'IMT s'est rapidement trouvé trop à l'étroit - il compte aujourd'hui 97 postes de travail - dans son bâtiment de la rue Breguet 2, à Neuchâtel, qu'il partageait jusqu'ici avec d'autres institutions, notamment le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM). Or le CSEM dispose maintenant d'un nouveau bâtiment rue Jaquet-Droz 1, si bien que l'IMT - par ailleurs disséminé en deux autres endroits - peut dorénavant occuper la totalité de cet immeuble appartenant à l'Etat depuis 1992.

L'aménagement des nouveaux laboratoires, le renouvellement d'une partie des équipements et diverses adaptations coûteront 9,6 millions, dont 4,15 sont à charge du canton, le reste étant subventionné par la Confédération.

Le groupe libéral-PPN a dit, par la voix de Pierre de Montmollin, «l'enthousiasme» que lui inspirait ce projet. Les crédits importants votés tout récemment par les Chambres fédérales vont de plus donner une impulsion bienvenue à la recherche en Suisse. Neuchâtel, ce pôle majeur de la microtechnique en subira à coup sûr les effets positifs. Mais le coût de la rénovation semble élevé aux libéraux-PPN qui se demandent en outre si les équipements

lourds sont accessibles à d'autres utilisateurs, entreprises surtout.

L'heureux développement de l'IMT a également été salué par Michel Schaffter, au nom du groupe socialiste. Cette réussite sanctionne le bien-fondé d'une politique d'investissement dans ce secteur. Il conviendra toutefois de s'assurer qu'une collaboration avec les futures hautes écoles spécialisées (HES) soit effective.

Le radical Jean-Bernard Wälti, pour son groupe, s'est lui aussi réjoui de voir l'IMT pouvoir ainsi regrouper ses forces ce qui ne peut que renforcer encore son impact.

Alain Bringolf, pour le groupe des petits partis, n'a pas caché sa satisfaction, parlant d'un rapport «qui fait plaisir», puisque la réunion de compétences locales et régionales a conduit à créer un

centre d'excellence d'envergure nationale. Cette démarche est donc particulièrement efficace, davantage peut-être, affirme le député, que «l'importation de certaines entreprises étrangères».

Chef du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, Jean Guinand s'est déclaré heureux de l'accueil fait par le parlement à cette demande. La vétusté de certaines parties du bâtiment de l'IMT, et la nécessité de pouvoir disposer d'une infrastructure de premier ordre justifient le montant des travaux. Quant aux équipements lourds, ils sont bien à disposition des entreprises par le biais de tous les mandats assumés par l'IMT. Au vote final, c'est par 95 voix sans opposition que les députés ont accepté ce crédit.

◇ J. G.



INSTITUT DE MICROTECHNIQUE - Le bâtiment de la rue Breguet 2 dans lequel les nouveaux laboratoires seront aménagés.

Pierre Treulhard/LE

Des ristournes non déclarées

Les affaires vaudoises d'entrepreneurs n'ayant pas annoncé au fisc les ristournes dont ils ont bénéficié lors de l'exécution de travaux ont amené Claude Borel (PS) et Frédéric Blaser (POP) à interpellier le Conseil d'Etat sur ce type de fraude dans le canton. Francis Matthey a répondu qu'une enquête menée depuis 1992 par le Service des contributions auprès de 560 entreprises, qui l'ont généralement bien comprise, a montré que 324 d'entre elles avaient reçu des ristournes. Le fisc a découvert que dans 204 cas, portant de 1988 à 1993, ces montants ne lui avaient pas été annoncés. Le secteur de la construction est le plus touché.

Sur ce total, 161 cas étaient «sans gravité» et ont été réglés par une reprise fiscale ordinaire. Les 43 autres dossiers, impliquant 76 contribuables, ont au surplus entraîné une amende de la compétence du fisc. Et seuls les onze cas les plus graves ont été transmis au pouvoir judiciaire pour usage de faux, en l'occurrence fausse comptabilité transmise au fisc. Le Ministère public a prononcé à ce jour cinq condamnations pénales, dont une de trois mois d'emprisonnement avec sursis et des amendes allant jusqu'à 12.000 francs.

Francis Matthey a déclaré que les 6,6 millions de ristournes mises au jour ont permis à l'Etat de récupérer pour trois millions d'impôts et de surtaxes fiscales, ce qui devrait être dissuasif. Et selon le grand argentier, qui précise en coulisses que contrairement au canton de Vaud aucune personnalité occupant un poste public à responsabilité n'est en cause, «tout est rentré dans l'ordre et il n'y a pas lieu d'épiloguer». /axb

■ **DROGUE** - Pierre Hainard (PRD) s'est inquiété que des trafiquants de drogue franc-comtois aient semble-t-il avoué «se fournir dans des établissements publics de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, simplement au bar». Maurice Jacot a relevé que les polices locales des trois villes avaient reçu des compétences accrues de dénonciation et que les dispositions avaient été prises pour contrôler et intervenir où cela est nécessaire. /axb

Pas de danger sur le taux hypothécaire

Constatant qu'après la reprise du Crédit foncier, la Banque cantonale a vu son taux de couverture des prêts hypothécaires par l'épargne tomber de 80 à 70%, Raoul Jeanneret (PS) s'est demandé si la stabilité du taux d'intérêt de ses hypothèques était mise en danger. Francis Matthey l'a rassuré: la BCN reste dans une situation très enviable. Comme elle n'est pas fragilisée, elle n'envisage pas actuellement d'élever son taux hypothécaire de base, situé à 5 1/2 pour cent. /axb

FIAT **Véhicules**
 J.-L. Fiorucci
 221587-328
GRANDE EXPOSITION et INAUGURATION
 dès 9 h
VENREDI 31 MARS SAMEDI 1er AVRIL DIMANCHE 2 AVRIL
 Ch. des Roseaux 5 Tél. 038 212 959
 CH-2068 HAUTERIVE/NE Fax 038 212 988

AUJOURD'HUI

Le saint du jour

D'une intelligence très vive, les Amédée sont portés vers les choses élevées. Ils se laissent distraire facilement, mais savent ce qu'ils veulent. E

Expo 2001

Les trois concepteurs du projet d'exposition nationale et le conseiller d'Etat Jean Guinand donneront conférence publique et répondront aux questions de la population ce soir dès 18 h 30 à l'hôtel Beaulac à Neuchâtel. E



Film du Sud

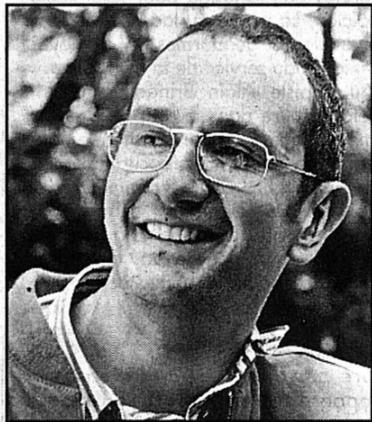
La semaine des films du Sud se termine, à 20 h 30, au cinéma Rex à Neuchâtel, avec la projection de «Et la vie continue», d'Abbas Kiarostami, Iran. Ce film a obtenu le prix Rossellini à Cannes. E

Architecture

L'Université populaire neuchâtoise propose une conférence de Philippe Graef sur la restauration en architecture, à 20 h, au Centre professionnel du Littoral neuchâtois, à Neuchâtel, bâtiment est. E

Exposition

Le peintre italien Adriano Tuninetto travaille des textures colorées généreuses pour aller droit à la traduction directe de l'émotion. Il présente ses œuvres à la galerie Marie-Louise Muller, à Cormondrèche, ouverte de 14 h 30 à 18 h 30. E



COUR D'ASSISES/ Quinze ans et demi pour un meurtrier

Il avait étranglé sa femme

Avez-vous tué votre épouse? «Oui, c'est exact», a répondu hier Stéphane, un sommelier français de 31 ans, à la Cour d'assises de Neuchâtel. Le ton était donné. A partir de là, les parties ont tenté de cerner les mobiles et la personnalité de celui qui, au matin du 1er mai dernier, étranglait sa jeune épouse avec un bas, après l'avoir violemment frappée. Le jeune homme, atteint d'un sida déclaré, s'était marié trois semaines plus tôt. La cour l'a condamné à quinze ans et demi de réclusion.

Stéphane a fait la connaissance de sa future épouse à la Martinique, en avril 1993, où elle passait des vacances. Au retour, la jeune femme continue de rendre régulièrement visite à son amoureux, rentré en France. Celui-ci la rejoint ensuite en Suisse. A Genève d'abord. A Neuchâtel ensuite. Très vite, ils parlent mariage.

Selon plusieurs témoins, la jeune femme, âgée de 27 ans à l'époque, est décrite comme une personne «joyeuse, optimiste, honnête et courageuse.» Ce dernier vocable voulant aussi expliquer l'handicap dont souffrait la victime, privée de l'usage d'une jambe.

Mais ses amis se rendent très vite compte que Stéphane bat son amie, qu'il ne lui manifeste aucune tendresse. De plus, il n'hésite pas à se servir de son porte-monnaie. Pire: Stéphane lui cache sa maladie et son homosexualité. S'il suspend momentanément ses relations avec les hommes, il reste un assidu

des messageries roses. Il est décrit comme «un manipulateur et un menteur, assorti d'un côté flambeur.»

Le 8 avril 1994, l'union est célébrée. «C'est un mariage d'amour, qui n'avait rien à voir avec les papiers. Je voulais mettre un terme à ma vie de débauche», a dit hier celui qui, trois semaines plus tard, allait devenir un meurtrier. Pourtant, très vite, le mariage tourne au cauchemar. Stéphane bat sa jeune épouse et poursuit sa vie avec un jeune amant de 20 ans. Il est rapidement avéré, en outre, que les relations sexuelles du couple sont un fiasco.

Le soir précédant le meurtre, Stéphane ne rejoint pas son épouse à une fête, prétextant la fatigue. Mais il sort de son côté et rentre au petit matin, après avoir bu. Sa femme, éveillée, lui aurait alors déclaré: «Tu n'es qu'un pédé et tu as le sida.» Stéphane la frappe d'abord. «Pour la faire taire, j'ai pris ensuite un bas.»

Il se dirige alors dans la cuisine et boit une bière, puis se rend en ville pour y chercher les fleurs commandées quelques jours plus tôt. Au retour, il réveille l'amie qui passait la nuit chez le couple, et qui n'avait rien entendu.

Pour le Ministère public, représenté par Thierry Béguin, Stéphane peut être charmant ou extraordinairement indifférent, selon ses intérêts. Il s'est en outre servi de la naïveté, de la bonté de sa femme, qui était aveuglée par la passion qu'elle portait à son mari. Bref, elle était la victime idéale. Thierry Béguin

s'est dit aussi frappé par l'extraordinaire sang-froid de Stéphane après le meurtre. Par son «incroyable perversité» aussi: il y a une semaine environ, le prévenu s'est rétracté, accusant son ex-amant, un meurtrier plausible. La maladie du prévenu, étendue à un cancer de la peau, n'est pour rien dans ce meurtre. «Il a agi en fonction de son caractère et non de sa maladie.» Le procureur réclamera 18 ans de réclusion à l'encontre du prévenu.

Corroborant le Ministère public, la partie civile a encore évoqué «l'absolue froideur et l'absence d'émotion du prévenu.»

Stéphane est-il un monstre?, s'est pour sa part demandé le mandataire du prévenu. «Mais un monstre calculateur, qui s'est mis les pieds au chaud, qui vit avec un ange, ne tue pas la poule aux œufs d'or.» Alors? C'est vraisemblablement «un geste fou», attisé par la maladie, qui le conduit à commettre l'irréparable. Aux dires d'un spécialiste, il reste à Stéphane trois à cinq ans à vivre.

Le verdict est tombé hier soir: la cour, présidée par François Delachaux, a retenu le meurtre, mais aussi la dénonciation calomnieuse dès lors que Stéphane a voulu faire endosser son crime à un tiers. Elle a condamné le meurtrier à quinze ans et demi de réclusion, dont à déduire 333 jours de préventive, et a réclamé son expulsion durant quinze ans. Elle a évidemment prononcé l'arrestation immédiate du meurtrier. S. Sp.

MINÉRAUX - Opales impériales, anglésite, quartz, minéraux de Russie ou du Brésil, fossiles, etc., feront le bonheur des collectionneurs qui visiteront la 21^{me} exposition bourse internationale de minéraux et fossiles organisée par la Société neuchâtoise de minéralogie et paléontologie samedi et dimanche, dans la salle du curling des patinoires du Littoral, à Neuchâtel. Lieu de rencontre et d'échanges pour tous les passionnés, cette exposition sera ouverte samedi de 10 h à 18 h, dimanche de 10 h à 17 heures. /comm

Décentralisation: pas de référendum

Le délai référendaire relatif à la construction d'un bâtiment à La Chaux-de-Fonds pour y transférer l'Administration cantonale des contributions arrivait à échéance hier.

Aucune demande de référendum n'a été déposée contre ce crédit de 9,8 millions voté à l'unanimité par le Grand Conseil début février.

La décentralisation du fisc n'est cependant pas pour demain. La démolition nécessaire sur le site aura lieu pendant les vacances d'été du conservatoire de musique voisin. Si certains travaux débiteront cet automne, l'érection de l'immeuble de cinq étages ne sera véritablement lancée qu'au printemps prochain. /axb

Viande à prix de gros

Demi-génisse	Fr. 11.50	Epaule génisse	Fr. 11.20
Arrière génisse	Fr. 15.50	Train de côte génisse	Fr. 10.20
Cuisse génisse	Fr. 12.70	Demi-veau	Fr. 14.40
Avant génisse	Fr. 9.20	Avant veau	Fr. 14.-
Aloyau	Fr. 21.50	Arrière veau	Fr. 18.20

Commerce de viande sa
Y. MEYS & J.-M. PYTHON
1635 La Tour-de-Trême / Bulle
Fermé le mercredi
130-759328 ROC

Je lègue à ma mort ma bibliothèque (3000 livres en 25 langues, valeur: Frs. 250.000 à 350.000.- environ) contre un titre de

docteur honoris causa

d'une université d'état suisse. Autre prestation possible!
Ecrire sous chiffre L 249-109973, ofa Orell Füssli Werbe AG, Postfach, 8022 Zurich. 221629-110



CÉLINE 156 75 19 La trentaine 7/7 Ve/sa jusqu'à 4 h du matin. 2.13/min. 196758-119
ELLIE 156 79 08 La quarantaine 2.13/min. 196758-119

SEXHOPEVI
BIENNE vis à vis Poste Boujean (jeudi, vente du soir)
SOLOTHURN Bahnhofpassage 1. UG. Zuchwilerstrasse 41 194793-110

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est: ALTRUISME.

PUB

Elle vous libère des chaînes:
La nouvelle Ford Mondeo 4x4,
dès Fr. 32 250.-.



Ford Mondeo Ghia 4x4 2.0i 16V Fr. 40 900.-

- moteur 2.0i Zetec 16V, 132 ch
- standards DSE (Dynamic Safety Engineering)
- ABS
- airbag
- protections latérales antichocs
- traction intégrale permanente
- contrôle de traction sur les 4 roues
- 4 freins à disque
- siège de conducteur à réglage électrique de la hauteur
- rétroviseurs extérieurs chauffants et à réglage électrique
- jantes 15", avec enjoliveurs pleins et bien d'autres raffinements



Avec airbag et ABS pour tous.

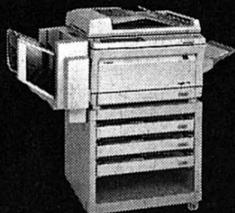
221136-159



GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds
8, bd des Eplatures
Le Locle
51, rue de France
Neuchâtel
11, av. Pierre-à-Mazel

ZOOOOOOOM! RÉDUCTION À 67%. SUR LE PRIX.



Copieur Canon NP 1550. Zoom au % près. 15 copies A4/min. Exposition automatique. Livré avec un chargeur de documents (valeur fr. 2150.-*) et une console plus une réduction de prix de fr. 500.-. Nous reprenons aussi votre ancien copieur. Prix fr. 5280.-*, au lieu de fr. 7930.-*. Votre gain: presque 34% sur le prix du catalogue, soit fr. 2650.-! (*TVA incl.)



Zooooooom! L'offre spéciale NP 1550 nous intéresse:

Société: _____ Nom: _____
Rue/n°: _____ NPA/Localité: _____

Pour plus d'informations, veuillez renvoyer ce coupon ou passer chez nous.



Walter Rentsch SA
1, rue des Courtils
2035 Corcelles
Tél. 038/30 21 55, Fax 038/31 88 85

196968-110

Turbulences dans l'avion

Retour d'Amérique agité pour Miss Fête des vendanges

Quel cadeau pour Miss Fête des vendanges! Avec son titre, Sandra Zumsteg s'était en effet vu offrir un voyage en Floride. Manque de chance, le retour sur Zurich a été plus qu'agité, lundi. Un des passagers, un colosse suisse alémanique en état d'ébriété avancé, a menacé de faire sauter l'avion. Le Boeing 767 en provenance de Washington a ainsi été obligé de se poser en urgence en Irlande, où l'homme a été arrêté. Son comportement qui compromettait la sécurité du vol lui coûtera plusieurs dizaines de milliers de francs.

Une équipe de Suisses allemands et d'Américains est entrée dans l'avion déjà bien alcoolisée, raconte Sandra Zumsteg. Au repas, ils ont commencé à boire. Ils avaient d'ailleurs des bouteilles dans leurs bagages, avec lesquelles ils se faisaient des cocktails entre eux.

Mais il y avait surtout un Suisse



MISS ÉPROUVÉE - Après un voyage très agité et 40 heures sans dormir, Sandra Zumsteg a été plus que soulagée d'arriver en Suisse.

allemand, taillé comme «une armoire à glace» - 1m 90, 110 kilos, cheveux et barbe très hirsutes - qui s'est mis à faire des va-et-vient dans les couloirs, réclamant encore des bières, sans quoi il casserait un hublot.

Il voulait aussi entrer dans le cockpit et frappait contre les parois du local des hôtes et stewarts, continue Miss Fête des vendanges. Mais l'équipage ne faisait pas le poids en face du colosse.

Sandra Zumsteg était par ailleurs au premier rang pour assister au «spectacle», assise dans une rangée juste à côté du perturbateur.

Tout le monde était totalement pétrifié, relate-t-elle. En plus, j'étais très inquiète pour le grand nombre d'enfants en bas âge qui se trouvaient avec nous.

Et le personnel en outre dû faire face à une... alerte à la bombe: ils ont retrouvé un papier dans les WC, sur lequel l'Alémanique avait écrit qu'il allait faire sauter l'avion!

Le capitaine du Boeing 767 a alors décidé d'atterrir sur «le bout de terre le plus proche», en urgence, soit sur l'aéroport de Shannon en Irlande.

Un équipe de force spéciale a fait irruption dans l'appareil pour embarquer le colosse, et les passagers ont été rapidement évacués, avec l'interdiction d'emporter quelque bagage.

Nous sommes restés coincés là-bas pendant près de trois heures, poursuit Sandra Zumsteg. Pendant ce temps, des spécialistes ont complètement retourné l'avion, et les toilettes ont par la suite été bouclées jusqu'à la fin du voyage, pour éviter toute menace supplémentaire.

Miss Fête des vendanges et tous les autres passagers sont ainsi arrivés, sains et saufs, à Zurich, mais avec cinq heures de retard et sans avoir fermé l'œil depuis 40 heures.

© I. K.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL/ Premier contact avec la drogue à 15 ans

Disc-jockey et toxicomane

Devenu toxicomane sitôt après avoir commencé son travail de disc-jockey, le jeune homme qui comparaisait hier devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel ne voulait pas passer pour plus qu'un gros consommateur. Il n'a que partiellement convaincu.

Propulsé disc-jockey à l'âge de 15 ans, S. C. a commencé à consommer immédiatement du haschisch. De cette drogue douce, il passa bientôt à des produits plus corsés: cocaïne, héroïne, ecstasy. A-t-il en outre servi d'intermédiaire entre trafiquants de cocaïne et remis gratuitement 20 gr. de ce produit à un autre trafiquant? Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel avait notamment, hier, à répondre à ces questions.

Le prévenu, en tout cas, a contesté avoir joué un autre rôle que celui de consommateur. «Son revenu de disc-jockey ne l'obligeait d'ailleurs pas à vendre de la drogue pour pouvoir acquérir celle qu'il consommait», a argumenté son avocat, Me Olivier Gabus.

Pour sa part, S. C. a expliqué que le trafiquant qui dit avoir reçu de lui 20 g. de cocaïne a fait cette déclaration par vengeance. Alors que d'ordinaire, il entrait gratuitement à la disco des parents du prévenu, il n'aurait guère apprécié d'avoir été, un beau soir, refoulé par le portier et d'avoir été embarqué par la police.

Ma mère ne voulait plus que je le voie. Elle a tout essayé pour que je ne fréquente pas ce genre de personne, mais d'un autre côté elle n'était jamais à la maison.

Sur ce point, le tribunal a retenu,

notamment grâce au témoignage du trafiquant refoulé, que S. C. n'avait en tout cas pas donné plus de cinq grammes de cocaïne à son ami, que ce dernier lui en avait sans doute aussi donné un peu et qu'ils «sniffaient» généralement cette drogue séance tenante.

Le prévenu a aussi côtoyé des personnages d'un tout autre calibre: les trois trafiquants qui ont affirmé que S. C. avait présenté le troisième aux deux autres «menaient la grande vie» à la disco, où ils se faisaient conduire avec limousine et chauffeur et où ils offraient volontiers des tournées générales de champagne. Interrogés séparément, ils ont tenu, aux yeux du suppléant du procureur Pierre Heinis, des propos concordants sur le prévenu.

Qui ne les a pas expliqués, mais qui s'en est étonné: comment des individus à qui la drogue permettait de se payer des nuits d'hôtel à 500 fr. auraient-ils pu avoir besoin des services d'un consommateur tel que lui? Le tribunal a quand même retenu la mise en contact, mais «sans que S. C. sache sur quelle quantité de drogue porterait le trafic entre ces personnes».

Troisième point discuté hier: l'état du prévenu le soir du 28 octobre 1993, lorsqu'il roula à 100 km/h à l'extrémité du quai de Champ-Bougin et perdit la maîtrise de sa voiture. Seul en cause dans cet accident, S. C. a affirmé avoir consommé de la cocaïne la veille, mais pas le soir-même. Il a finalement eu gain de cause auprès du tribunal.

Le suppléant du procureur général demandait dix mois d'emprisonnement avec sursis, l'avocat de la défense trois mois suspendus au profit d'un traitement

ambulatoire. Le tribunal a infligé six mois de prison au prévenu. Considérant qu'il s'agit d'un cas de toxicomanie «lourde» - même si S. C. s'est sevré physiquement avec l'aide de son amie -, il a suspendu l'exécution de la peine au profit d'un traitement ambulatoire. Le condamné paiera en outre 4220 fr. de frais.

© J.-M. P.

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel était présidé par Geneviève Calpini Calame, assistée de Corinne Dupasquier et Willy Aubert, jurés. Le suppléant du procureur général Pierre Heinis occupait le siège du Ministère public.

Contrainte sexuelle

En audience préliminaire complémentaire, le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a tiré au sort les jurés et fixé la date de l'audience de jugement dans l'affaire d'un quadragénaire de Neuchâtel prévenu d'actes de contrainte sexuelle, subsidiairement d'actes d'ordre sexuel sur la personne de sa fille, âgée de dix ans au moment des faits.

Selon l'arrêt de renvoi, les infractions se sont toutes déroulées en octobre et novembre 1989. Le prévenu les conteste entièrement. A la demande de son défenseur et du mandataire de la partie plaignante, la présidente Geneviève Calpini Calame a ordonné un huis clos partiel pour l'audience de jugement. /jmp

ETHNOLOGIE/ Conférence sur les Indiens du Chiapas

Les idées reçues sont bousculées

L'anthropologue américaniste genevois Maurice-Eric Hefti prend un visible plaisir à secouer les idées ancrées dans la tête de ses auditeurs, notamment celles véhiculées par les médias. «Actuellement, il ne se passe rien au Chiapas. Au Guatemala, en revanche, on a assisté à un vrai génocide d'Indiens», a-t-il affirmé mardi soir à l'aula de l'institut d'ethnologie, à l'invitation de la Société des amis du Musée d'ethnologie de Neuchâtel. Sujet de sa conférence. «Synchrétisme chez les Indiens du Chiapas mexicain».

S'il ne se passe rien au Chiapas, c'est que «l'Indien ne bouge pas». Peut-il même le faire? A entendre Maurice-Eric Hefti, il semble plutôt utiliser son énergie à «recycler» ce que les Blancs lui ont apporté et ont voulu lui imposer, de manière, justement, à ne pas voir bouger son univers mental. Car l'identité de l'Indien, le «confort» que lui pro-

curé le fait de vivre avec les siens dépendent étroitement de cet univers.

Voyez, par exemple, ce qu'il fait du christianisme. Apparemment, il vénère Dieu et ses saints comme tout bon chrétien: on voit, en pays maya, des églises avec des statues et des croix pas très différentes de ce qu'on peut voir en Espagne. Mais le mot utilisé par les Mayas pour désigner Jésus signifie «Notre Seigneur Père le soleil». Annonciateur de la lumière divine, saint Jean-Baptiste devient par là même le dieu du feu.

Du reste, chaque saint devient la représentation parfaite d'une ancienne divinité. Quant à la croix, la manière dont les Mayas la dessinent ou la sculptent montre qu'elle tient lieu, pour eux, de leur ancien Arbre de vie.

Maurice-Eric Hefti ne s'en étonne pas outre mesure: «La plupart des religions se ressemblent.» Cependant, le spirituel imprègne intimement la vie de chacun

de ces Indiens. Elle les conduit à une recherche permanente du «point d'équilibre parfait». Ce point d'équilibre s'oppose évidemment à tout mouvement: «Si je bouge, je tombe», et, par conséquent, «l'interdit de l'Indien, c'est la révolution». Ce qui n'empêche pas cet univers mental de constituer une des forces qui peuvent bouleverser l'Amérique latine.

Des jeunes de Mexico se redécouvrent aujourd'hui des racines indiennes.

Tout le monde ne s'en réjouit pas. Et en tout cas pas les évangélistes nord-américains qui «pullulent» en Amérique latine et qui rêvent de «récurer» la tête des Indiens. Il ne s'agit sans doute pas que d'un innocent travail de missionnaire: ce qu'on veut imposer aux Indiens, c'est «d'entrer dans un nouveau système économique». Selon Maurice-Eric Hefti, ils risquent fort d'y perdre leur identité.

© J.-M. P.

ORDURES/ Déchets verts par centaines de tonnes

Le système du tri fonctionne bien

Début mars 1994, la Ville de Neuchâtel introduisit un nouveau système de ramassage des déchets avec, pour principale innovation, la création d'une tournée verte, autrement dit d'une tournée de ramassage des déchets biodégradables. Glissée le mercredi, entre les ramassages des autres ordures et des déchets encombrants, cette tournée a permis, en une année, de collecter 561 t. de déchets compostables.

Cette masse de restes de cuisine, de fleurs coupées, de branches taillées et de gazon tondu représente 4,5% des 12.500 t. d'ordures ménagères ramassées chaque année sur les trottoirs de la ville. Elle excède de 61 t. l'objectif officiellement fixé, ce qui permet au directeur des Travaux publics Didier Burkhalter de considérer que la tournée verte a rencontré un «accueil plutôt favorable».

C'est d'autant plus vrai que le tri reste excellent. La Composterie de la plaine de l'Orbe, à qui nous livrons ces déchets, ne nous a encore fait subir aucune pénalité financière. Elle ne s'est pas non plus plainte d'éventuelles erreurs ou négligences répétitives dans le tri. Nous souhaitons évi-

demment que le public continue dans cette voie.

En 1994, les tonnages les plus élevés furent atteints lors des tournées des 1er juin et 26 octobre: 16.760 kg chaque fois. Juin, octobre et novembre semblent d'ailleurs les mois les plus productifs en matière de déchets compostables avec des totaux qui, sur quatre semaines, tournent autour de 57 tonnes.

Le dépassement des objectifs concerne aussi la vente de conteneurs à déchets compostables: la Ville en a vendu 575, soit 75 de plus que l'objectif fixé.

Le nouveau système de collectage du vieux papier porte lui aussi ses fruits: le poids de tout le papier jeté par le public dans les bennes spéciales atteint 978 t. en 1994, soit 210 de plus qu'une année auparavant.

Là aussi, le tri fonctionne bien, assure Didier Burkhalter. En plus, la demande de vieux papier reprend, si bien que la tendance des prix est favorable.

Quant aux autres déchets recyclables, ils ont aussi vu leur collectage augmenter. La quantité de textiles, par exemple, a bondi de 40%, à

37,4 tonnes. Bref «le public joue le jeu», ce qui réjouit fort le directeur des Travaux publics.

© J.-M. P.



DIDIER BURKHALTER - La tournée verte a permis de récolter 561 tonnes de déchets compostables.

archives

SIBÉRIE - Dès samedi et jusqu'à fin avril, la galerie du Pommier abritera une exposition de travaux en couleurs du photographe neuchâtelois Pierre-William Henry. Tombé amoureux de la Sibérie lors d'un premier voyage, il a passé des mois à arpenter cette région trois cents fois plus grande que la Suisse, dont il dira: «C'est le pays le plus froid que j'aie visité, mais où la chaleur humaine est la plus rayonnante». But de l'opération: réaliser un livre de photographies consacrées à la Sibérie, destinée en priorité aux Sibériens. Samedi à 17h30, le vernissage de l'exposition sera animé en musique par Tania, Natacha et Sergei Marilov.

BARRY WHITE À NEUCHÂTEL - «La musique, telle est ma destinée depuis l'âge de 5 ans.» Barry White, le «monument» de la soul viendra donner un concert à Neuchâtel, samedi à 20h, aux patinoires du Littoral, pour son unique représentation en Suisse. Inspiré par Miles Davis, Nina Simone ou encore John Coltrane, Barry White a récolté pas moins de 107 disques d'or et de platine, dans le monde entier. Grâce à son voix basse très particulière, il a créé son propre style, mélangeant la musique classique et le gospel: de la soul musique sur fond de millions de violons. Son dernier album, «The Icon Is Love» a connu un immense succès aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Mais Barry White a surtout marqué la musique, la disco et la grande variété américaine plus particulièrement, dans les années 70.

LA BRÉVARDE - La soirée annuelle du chœur d'hommes La Brévarde se déroulera samedi dès 20h, à la salle de gymnastique du collège de Serrières. Comme chaque année, le public aura l'occasion d'écouter les nouveaux chants mis au répertoire de la chorale. En deuxième partie, le chœur mixte L'Echo du Sapin de Neuchâtel, dirigé par Bruno Maillat, saura charmer le public par une production de très bon niveau. La soirée continuera avec le groupe La Brévardine qui présentera son spectacle intitulé «Comme tout le monde». Ensuite, les jeunes et moins jeunes pourront se défouler aux rythmes de l'orchestre «Duo Moser».

JOIE DU LUNDI - L'Inde, un pays hors du commun: c'est le titre que René Schwab a proposé aux membres du club d'aînés La Joie du lundi. Titre alléchant et surtout entièrement mérité! R. Schwab sut en effet rapporter, d'un récent séjour en Inde, non seulement une collection de diapositives de toute beauté, mais originaux à souhait et d'une variété surprenante. De Calcutta au golfe de Bengale, du Mémorial du Mahatma Gandhi au Mausolée de l'empereur Humayum, du palais Taj Mahal au temple de Ramskrima, ce fut une succession ininterrompue de monuments grandioses, de rappels historiques, de rues envahies par une population peinant jour après jour pour gagner difficilement de quoi vivre. Danseuses aux vêtements éblouissants, population haletante se précipitant dans des trains ou des autobus indescriptibles, vaches sacrées couchées au milieu des rues, hommes et femmes accroupis au bord du Gange, paysages verdoyants, palais impressionnants se sont succédé dans une diversité stupéfiante, mais à laquelle l'orateur sut maintenir une ligne de conduite des plus heureuses, faisant se succéder rappels historiques et impressions personnelles. Si bien que le public avait l'impression de faire lui-même le voyage en compagnie du conférencier.

AVIS TARDIFS

Exposition nationale

La conférence publique, reportée au mois de février, aura lieu ce soir

jeudi 30 mars 1995
de 18 h 30 à 20 h 30
à l'hôtel Beaulac
à Neuchâtel

Thème: information sur le dossier de l'Exposition nationale, ses enjeux, son calendrier, son coût

Orateurs: les trois concepteurs du projet et le conseiller d'Etat, M. Jean Guinand.

Entrée libre

87136-376

RAPPEL
Les Boutiques du Louvre et Sold'Or
tirage au sort

du voyage à Venise

Vendredi 31 mars à 17 h

221711-376

PICK'N'PAN

Maintenant tout près de chez vous:
Grand rue 6, Peseux

Le Discounter de marques



**Aujourd'hui:
ouverture!**

Des offres d'inauguration exceptionnelles et des tas de surprises!
D'avance, nous nous réjouissons de votre visite!

221328-110

Family Weekend

Samedi / Dimanche 1er/2 avril 1995

Les 1er et 2 avril, chez nous, c'est l'enfer.
Emmenez votre petite famille avec vous.

Ce week-end, c'est une véritable fête nationale autour des Honda Civic 5 portes. Cinq nouveaux modèles qui associent majestueusement élégance, tempérament, confort et sécurité. Venez les voir, les essayer, prendre un petit quelque chose et participer à notre concours, voyage à la clé. Nous nous réjouissons de votre visite.



HONDA

HONDA AUTOMOBILES NEUCHÂTEL
Garage des Jordils SA - BOUDRY

Garage C. Fracchetti Garage du Rallye
LE LANDERON G. Bellasai - MÔTIERS

L'EXPRESS

Pour tout nouvel abonnement annuel

**Économisez
Fr. 351.-**

à l'année par rapport à l'achat au numéro.

+ 1 mois gratuit

- L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite 1 mois avant l'échéance.
- Pour la première période, le montant sera déterminé au prorata.
- Cette offre est valable uniquement pour les nouveaux abonnés.
- Coupon à nous faire parvenir à

L'EXPRESS
Service de diffusion,
Case postale 561
2001 Neuchâtel
ou par fax: 038 / 243 614.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

<input type="checkbox"/> trimestre	Fr. 71.-	} y compris 2% taxe TVA
<input type="checkbox"/> semestre	Fr. 135.-	
<input type="checkbox"/> année	Fr. 253.-	
<input type="checkbox"/> ou abonnement temporaire de mois		

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Date: _____ Signature: _____

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>						

A découper et à conserver

MANIFESTATIONS

Auberge de Cudrefin
Hotel Restaurant Pub
Mercredi fermé
Mittwoch geschlossen
Programme musical du 1^{er} avril 1995

« Pharao »

Pour le mois d'avril

8 avril **David Leach**
15 avril **Mundart**
22 avril **Mario Capitanio**
29 avril **Rhythen Jack and the Memphis Liners**

Entrée Fr. 10.- consommations non majorées.

Fam. Hinderer et personnel
1588 Cudrefin
Tél. 037/77 14 04. 197644-156



RUEYRES-LES-PRÉS

Grande salle

Judi 30 mars 1995, à 20 h 15

GRAND LOTO

24 séries pour Fr. 8.-.

Magnifique pavillon de lots.

Valeur des lots doublée pour la dernière série.

Se recommande:

le Parti Radical de la Broye. 197642-156

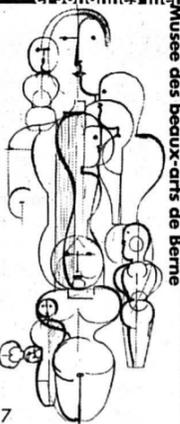
Les débus de

Bauhaus

et Johannes Itten

Musée des beaux-arts de Berne
Hodlerstrasse 12
3000 Bern 7
031 311 09 44

Mardi 10-21
du mercredi au dimanche 10-17
Vendredi Saint et Pâques fermé
Lundi de Pâques 10-17



Musée des beaux-arts de Berne 18.7.-14.5.1995

COMMERCES

A remettre à 5 minutes de Neuchâtel

restaurant-pizzeria

Ecrire à L'Express, sous chiffres 152-2742
2001 Neuchâtel. 87132-152

L'EXPRESS

038 25 65 01

pub'

A louer, à Cernier

CORDONNERIE

avec possibilité de racheter l'équipement (y compris machine à confectionner les clés) à des conditions avantageuses.

Aucun autre atelier dans le Val-de-Ruz.

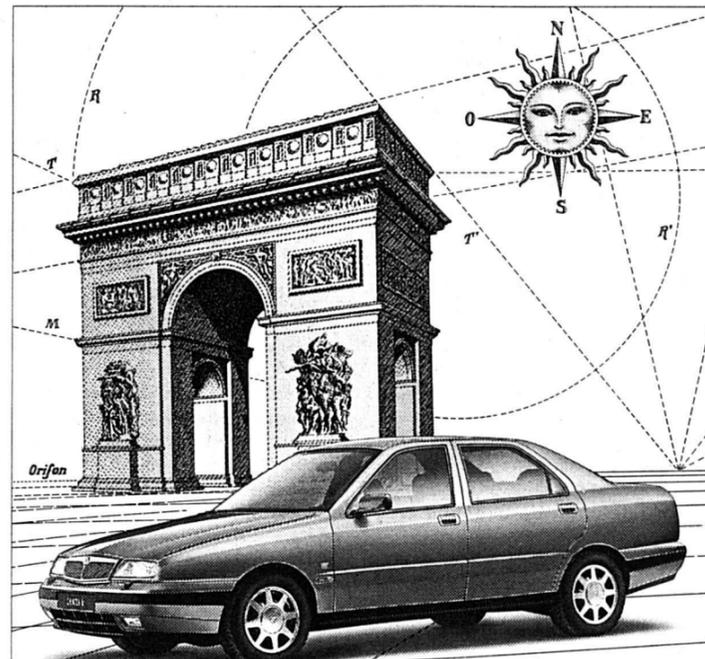
Pour tout renseignement, prière de téléphoner au (038) 53 33 61. 221385-152

À VENDRE

À VENDRE

15 Mac II CX 5/40
écran couleur 14",
clavier étendu,
4 imprimantes
Laser Writer II.
Le lot:
Fr. 12.000.-.
Tél. 221302-145
038/35 21 61.

Lancia k.
L'aboutissement du Granturismo.



Dès Fr. 37'800.- * La Lancia k établit de nouvelles références en matière d'élégance, de confort, de technologie et de sécurité. Elle est disponible en 10 versions avec des nouveaux moteurs 5 cylindres 20 soupapes. Venez découvrir le vrai plaisir de conduire. Nous nous réjouissons de vous accueillir pour faire un essai sur route.

Lancia Il Granturismo

Neuchâtel: Garage M. Facchinetti, 038/24 21 33.
La Neuveville: Garage des Vignes SA, 038/51 22 04.

197639-110



CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

20 ANS... ça compte !

- JEUDI 30 mars
- VENDREDI 31 mars
- SAMEDI 1er avril

Sablons 57
2002 NEUCHÂTEL
Tél. 038/ 25 02 13

LE PLUS GRAND CHOIX CHEZ LE SPECIALISTE DE L'EQUIPEMENT MOTO

Me M. F. FREY-WILDHABER

AVOCATE AU BARREAU
informe son honorable clientèle
du transfert de son étude
Rue Saint-Honoré 1, Neuchâtel
dès le 1^{er} avril 1995

à la
Route des Clos 108
Case postale 126
2012 AUVERNIER

Tél. 038/32 96 96 - Fax 038/32 96 97

Lara - Médium Tarots Pendule

20 ans d'expérience.
Tél. 156 71 91
Fr. 2,13/la minute.

Voyance

vérité - sérieux - efficacité

156 84 99
11 h - 23 h.

Fr. 2,13 / min. 197579-110

Maisonnettes de jardin

- Travail artisanal.
 - Prix avantageux.
- Demandez prospectus.

DONZÉ

2725 LE NOIRMONT
Ch. du Muguet 4
Tél. 039 53 17 23

L'EXPRESS pub
038 25 65 01

Voyance par téléphone

de 9 h à 23 h,
lun/sam.

Tél. 156 88 02

aussi sur rendez-vous.

Fr. 2,13/min. 61549-110

TIMBRES POSTE

ESTIMATIONS
Achat de collections et lots importants.

Tél. 038/31 81 81.
Tél. 038/31 60 28.

190209-110

MANIFESTATIONS

Hôtel Saint-Louis et Bateau PORTALBAN

Jeudi 30 mars 1995 dès 20 h 15

SUPER LOTO DES PÊCHEURS

22 séries - Abonnement: Fr. 10.-
Magnifique pavillon de lots

Quine: 1 kg de bondelle fumée + bon d'achat
Double-quine: 3 kg de filets de perche du lac
Carton: 1 bon d'achat

MONACO

3 x bons d'achat

197634-156

GASTRONOMIE

RÉOUVERTURE

RESTAURANT
DU CERCLE RADICAL
LES BAYARDS

Vendredi 31 mars
APÉRITIF OFFERT DE 18 à 19 h.

Famille Christiane Banwart.
Tél. (038) 66 11 87.

197633-113

AVIS OFFICIELS

MISE EN SOUMISSION

La Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel,
par sa gérance des immeubles

met en soumission, en entreprise générale, les travaux de construction et d'aménagements extérieurs de cinq immeubles locatifs avec garage collectif situés dans le quartier du Vivier, chemin de Chanélas à Cortaillod.

Caractéristiques du projet:

- surface des parcelles: 9.000 m²
- volume SIA: 37.000 m³
- Surface brute de plancher: 8.300 m²

Conditions de l'appel d'offre:

- être inscrit au Registre du commerce suisse;
- être inscrit au Registre professionnel;
- privilégier la sous-traitance aux entreprises et artisans résidant dans le canton de Neuchâtel;
- remplir en tous points le cahier des charges fixé;
- s'être acquitté de la finance d'inscription non remboursable de Fr. 500.- sur le compte de chèques postaux N° 20-73-3 Etat de Neuchâtel, département des Finances, Neuchâtel compte N° 60.63.123.21.

Planning présumé:

- remise des dossiers: avril 1995
- dépôt des offres: juin 1995
- début des travaux: août 1995

Inscriptions:

Seules entrent en ligne de compte les entreprises ou consortiums d'entreprises justifiant de leur capacité à exécuter les travaux et offrant les garanties requises.

En s'inscrivant, les entreprises soumissionnaires fourniront des indications sur leur organisation et sur l'effectif de leur personnel ainsi que les références.

Les inscriptions sont à adresser par écrit à:
Gérance des immeubles de l'Etat, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel,
jusqu'au 7 avril 1995.

Cet avis ne sera pas réinséré.

Caisse de pensions de l'Etat
Le président,
F. Matthey

197738-120

Vendredi 31 mars et
samedi 1^{er} avril

SOIRÉE

GAMBAMANIE

Crevettes grillées à discrétion
servies avec 4 sauces

- Frites ou riz
- Buffet de salades
- Buffet de dessert

Fr. 39.-

TOUJOURS NOS MENUS

Samedi midi Fr. 18.-
Dimanche Fr. 25.-

TOUJOURS NOS SPÉCIALITÉS FLAMBÉES

FONDUES:

- BOURGUIGNONNE 221591-113
- CHINOISE
- PÊCHEUR

Fermé
le lundi

Couvet
Tél. 63 23 81



221628-113

Robinson

MENU DU DIMANCHE 2 avril 1995

- Asperges sauce hollandaise ***
- Filets de perche
- Pommes nature ***
- Entrecôte
- Pommes purée
- Epinards en branches ***
- Meringue Chantilly

Fr. 27.-

Restaurant - Salle pour banquets
2013 Colombier - Tél. (038) 41 23 53
RÉSERVATION SOUHAITÉE

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC

Toutes les bonnes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...

Four à micro-ondes

Novomatic

MW 4100

Cap. 14 l. 800 W.
5 positions. Timer

35 min.

298.-

249.-

219.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

199.-

NOUVEAU Voyance directe

7 j/7, 10 h-24 h.

156 82 03.

Fr. 2,13/min. 197271-110



Votre centre:

Miele Electrolux

Appareils ménagers libres, encastrables et professionnels



STEIGER

Pierre-à-Mazel 4,6

Neuchâtel

Tél. 038 252914

Ouvert le samedi matin

AUTOS - 2 ROUES

Jeep Cherokee LTD

ABS, juillet 1990,
noir, 90.000 km,
Fr. 23.900.-

Tél. (037) 75 49 75
ou (077) 341 041.

221631-142

Achète voiture, bus

pour l'exportation.
 Paiement au comptant.

Tél. 077/37 58 04,
038/30 56 69.

221354-142

Achète au plus haut prix

VOITURES BUS CAMIONNETTES

kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.

Tél. (077) 47 61 89.

196921-142

OPEL OMEGA

3.0i, aut., 4 portes, noire, 05/90, options, 44.500 km, Fr. 18.800.-

Tél. (038) 42 40 80.

197630-142

Occasion unique, à vendre

Ford Mondeo GLX Winn

7.1994, état impeccable. Valeur neuve Fr. 32.100.-, cédée à Fr. 24.500.-, paiement comptant.

Pour tous renseignements, tél. (038) 63 29 54.

87127-142

OCCASIONS EXPERTISÉES

Daihatsu Charade automatique, 1990 Fr. 8.500.-

Renault Safrane V6 ABS démonstration, 1993 Fr. 32.500.-

Daihatsu Charade, 1994 démonstration Fr. 13.500.-

Mazda 626 GT V6 automatique, 1992 Fr. 25.500.-

Subaru Justy 4 WD, 1987 Fr. 6.100.-

Alfa Romeo Sprint, 1988 Fr. 4.600.-

VW Golf II GTi, 1989 Fr. 12.500.-

Renault Clio, automatique, 1991 Fr. 10.900.-

Renault Super 5 Podium, 1988 Fr. 5.800.-

GARAGE DU GIBRALTAR

P. Rochat - Gibraltar 12 - Neuchâtel - Tél. 24 42 52.

1000

Veuillez me verser Fr. _____ Adresser à Banque Procrédit, Fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEX.

038-24 63 63

BANQUE Xprocrédit

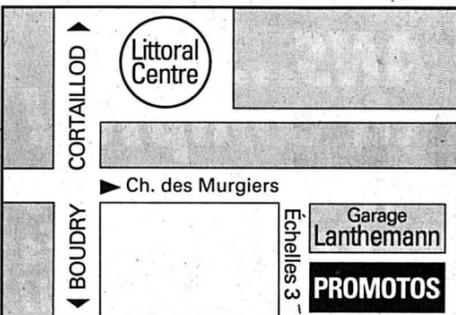
Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.- pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendossement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

B/Exp/13/00

PROMOTOS

HONDA PROMOTOS ET CYCLES S.à r.l., ERIC LAPRAZ

Chemin des Echelles 3 - Cortailod - Tél. 038 / 425 222



Vendredi 31 mars dès 16 h
 Samedi 1er avril dès 9 h
 Dimanche 2 avril dès 9 h

APERITIF OFFERT

Découvrez les dernières nouveautés de motos, vélos et machines de jardin.

CONCOURS GRATUIT

1er prix: 1 mountain bike valeur Fr. 1000.- (sans obligation d'achat)

PORTES OUVERTES



Promotos: Une équipe dynamique qui aura le plaisir de vous accueillir dans des locaux modernes et agréables durant 3 jours!

221649-110

L'EXPRESS

PUBLICITÉ 038/25 65 01

ANTIGUA

Les Caraïbes en amoureux
 Villas Jolly Beach
 pieds dans l'eau

Lune de miel - planifiée, imprévue ou différée - un cadeau fantastique vous attend!

Vol, transferts, logement (s.repas), Prolongation: fr. 100.- par semaine Supp. départs: (fr 100.- 21.5/28.5/4.6.) (fr. 150.- tous les dép. en juil.), Ass. fr. 58.-

Fr 1'450.-

par personne / 6 nuits

Vol direct, non-stop de ZRH tous les dimanches* (vol de ligne)

universal 075 / 231 11 88
 ou Marterey 5, Lausanne - 021 / 320 60 71
 174-708372/ROC

Avant 7 heures

dans vos boîtes aux lettres, grâce au portage à domicile.

L'EXPRESS

ECONOMISEZ
 Fr. 750.-



Série spéciale Vivio Bravo 4WD

- 5 portes, 5 vitesses, cylindrée 658 ccm
 - Equipement supplémentaire:
 - + Housses de sièges et tapis avec inscription «Bravo»
 - + Radio-cassettes stéréo Panasonic J01 avec 18 émetteurs fixes
 - + Bagues de protection Evotec sur les côtés et à l'arrière
- Valeur des extras: Fr. 900.- Prix effectif: Fr. 150.- TVA 6,5% comprise

Garage Sandoz, Cornaux, 038/47 11 17
 Garage du Pré, Fleurier, 038/61 34 24

APOLLO ENTRETIEN CARROSSERIE ELECTRICITE
 LA MARQUE D'UN SERVICE
 APOLLO NEUCHÂTEL SA, 2022 BEVAIX 038 46 12 12

primo ACTUEL vis@vis ACTIONS primo ACTUEL vis@vis ACTIONS

valable dès le 29.3.95

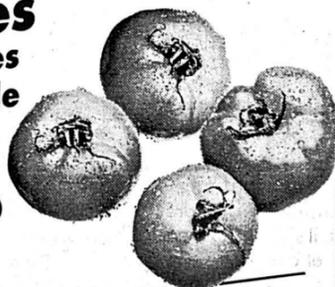
actuel!

Poires Williams nouvelle récolte

kg 1.95

Tomates aromatiques de Hollande

kg 3.20



LE GRUYÈRE SWITZERLAND

• doux 100 g 1.90

• salé 100 g 2.-

Oeufs suisses

ponte au sol Cl. A, 65g+ 4.30
 10 pièces

Salami Milano 6.50
 pièce à 350 g

Café Kingdor 5.50
 Café en grains 500 g 6.75

hollandia 2.40
 • Biscuits fourrés 500 g 2.75

Où cela? Mais, chez l'un des 1500 détaillants en alimentation indépendants primo et visavis

Kellogg's Smacks 375 g 4.30
 Lindt Lait LINDOR 3 x 100 g 4.20

TRATTORIA Pasta Mia Lasagne aux oeufs 500 g 3.30

Maggi Potages-Deli 8 sortes 1.25

Rexona Douche • Crème 2 x 250 ml 6.50

Palmolive Vaisselle 2 x 750 ml 6.90
 Ultra Plus 500 ml 4.20

Dash Sachet recharge ULTRA 3 3 kg 14.95

1.13/95

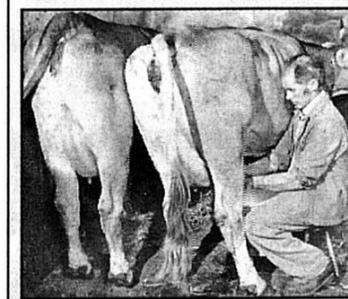
primo et visavis - les détaillants actuels

144-218/4*4

vis@vis CHAMPEX: Giroud; CHEZARD: Matthey; COFFRANE: Delen; CUDREFIN: Castoldi; Payot; DAMPHREUX: Siegenthaler; DELLEY: Jacot; GAMPELEN: Stritt; Perrotet; GORGIER: Devenoges; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LAMBOING: Bayard; LA SAGNE: Aellen; LES BAYARDS: Matthey; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri; LUGNORRE: Gaillet; MONTBRELOZ: Bourdilloud; MONTMOLLIN: De Marco; NANT: Derron; NEUCHÂTEL: Aux Gourmets; Gosteli; NODS: Appy; NORAIGUE: Valtra; PESEUX: Weber; PORTALBAN: Grandjean; Roulin; PROVENCE: Vuillemeret; ROCHEFORT: Frick; SALAVAUX: Gentinetta; Gutknecht; Riedo; SAVAGNIER: Delabays; Gabarel; ST. BLAISE: Schwab; TRAVERS: Richard;

Primo

- **Société romande contre la surdité: antenne au Val-de-Travers** Page 19
- **Remise d'un prix au Centre professionnel de Couvet** Page 19



Inquiets de l'avenir
BILAN - L'avenir inquiète les délégués de la Fédération laitière neuchâteloise.
 archives
 Page 19

PAYERNE/ Oeuvres méconnues du Corbusier

Poète rigoriste



DANIEL BOSSHARD - Le conservateur du musée de l'Abbatiale présente l'exposition «Le Corbusier».

Si l'on connaît Le Corbusier en tant qu'architecte et urbaniste, on sait peu des autres domaines dans lesquels il a exprimé ses talents. L'Abbatiale et le musée de Payerne proposent de découvrir les multiples facettes artistiques du Corbusier. Tapisseries, peintures, dessins, croquis et sculptures retracent le parcours d'un artiste polymorphe.

Le poète du béton. Ainsi pourrait-on appeler Charles-Edouard Jeanneret-Gris, alias Le Corbusier. Ce Chaux-de-Fonnier, né en 1887, est mondialement connu en tant qu'architecte et urbaniste. Bien que n'ayant jamais obtenu le titre d'architecte, on lui doit bon nombre de demeures avant-gardistes voire même des cités entières comme Chandigarh, capitale du Pendjab. Pour lui, la maison était une «machine à habiter». Une froide énonciation qui résume à elle seule sa personnalité. Homme d'une rigueur exceptionnelle, froid et distant, il a cependant exprimé ses talents sous d'autres formes, parfois bien plus libres. Si l'exposition qui se tiendra dès samedi à l'Abbatiale et au musée de Payerne survole le parcours architectural du Corbusier au moyen de plans et maquettes, elle propose de découvrir les facettes méconnues d'un artiste complet, polyvalent, aimé ou détracté, mais qui n'a jamais laissé indifférent.

Une vingtaine de tapisseries dessinées par Le Corbusier sont accrochées aux murs de l'Abbatiale. Un cadre monumental, un écrin majestueux pour des oeuvres qui ne le sont pas moins. Ces tapisseries sont pour la plupart méconnues du grand public. Quant à la peinture, Le Corbusier y voyait le laboratoire secret de son ar-

chitecture. Il lui réservera une part importante de son activité. Grâce au concours de collectionneurs privés, des huiles inédites, des gouaches, des dessins ou encore des collages permettent au visiteur de connaître la recherche, parfois maladroite, de l'artiste dans le monde des courbes et des couleurs. La sculpture est une autre corde que Le Corbusier avait à son arc. Une dizaine d'entres elles sont présentées. Dessinées par l'artiste, elles ont été réalisées en bois naturel ou polychrome par Joseph Savina.

Mais l'on connaît aussi Le Corbusier pour ses meubles. Très vite en effet, il s'intéressa à l'architecture d'intérieur et aux arts décoratifs. Dans un souci de respect des lignes et des proportions architecturales, il a conçu différents modèles de tables, de casiers et de fauteuils d'un design au modernisme intemporel. Plus particulier, on peut découvrir un projet de prototype automobile, à mi-chemin entre la 2CV et la coccinelle. Le Corbusier poète enfin, lui qui a écrit 57 livres. On retiendra notamment de ses écrits le «Poème de l'angle droit».

Quel que soit le domaine d'expression, on retrouve toujours son immense rigueur, qui s'apparente parfois à une absence de liberté. Quelques lettres, quelques photos permettent d'approcher l'homme. Mais cependant, il manque à cette exposition le lien intime entre l'oeuvre et le personnage. Serait-ce pour conserver au Corbusier l'aura mystérieuse d'un être austère, qu'on disait même tyrannique?

◇ P. D. L.

● Le Corbusier, Abbatiale et musée de Payerne jusqu'au 18 septembre. Ouvert tous les jours de 10 à 12h et de 14 à 18h. Week-ends et jours fériés de 10 à 18h.

BOUDRY/ Un avocat s'en prend à la justice

Amendes trop salées

«Comme citoyen, je ne suis pas d'accord que l'Etat érige un nouveau fisc à travers la justice!» Devant le Tribunal boudrysan de simple police, un avocat dénonçait ainsi, hier, la galopante inflation des amendes et des frais judiciaires.

Il a frappé d'opposition un mandat de répression comportant une amende de 1000 fr. et des frais fixés à 550 fr. Mais, quel crime avait donc commis son client, J.-J. R., pour justifier pareille sévérité de la part du procureur général?

L'accusé avait préféré la bicyclette à la voiture pour se rendre à la Fête des vendanges 1994, à Auvernier. En regagnant son domicile, le cycliste avait fait une chute, à La Brena. Policiers et ambulance étaient accourus à son secours. A l'hôpital, les médecins l'avaient remis d'aplomb, lui faisant notamment sept points de suture à la joue. Mais une prise de sang devait révéler une alcoolémie de 2,39 pour mille.

J.-P. R. s'est donc rendu coupable d'ivresse au guidon de son vélo. Cela pourrait prêter à rire s'il n'y avait cette sanction exorbitante et la situation de l'accusé qui est chômeur depuis août 1994, marié et père de deux enfants. «Halte, a clamé la défense. Il ne faut pas que le système rende les gens fous.» L'avocat a fustigé «tous ceux qui se sucrant», l'Etat, les laboratoires d'analyses sanguines, le médecin qui signe le formulaire, etc. Et atteindre 1550 fr. pour une histoire de vélo. C'est abusif. Il a contesté ces frais et sollicite une forte réduction de l'amende.

Soulignant notamment que J.-P. R. a été condamné pour ivresse au volant en 1991, le président Cyril Thiébaud le condamne à 500 fr. d'amende et 600 fr. de frais. Un recours pourrait être introduit contre ce jugement considéré trop dur encore. /mb

● D'autres nouvelles du district de Boudry en page 19

LA CÔTIÈRE/ La modération du trafic se fait attendre

Une année de patience

La sécurité des piétons est un sujet qui préoccupe la commune de La Côtère. En 1993, une commission de modération du trafic voyait le jour. Depuis, les habitants des villages de Fenin, Vilars et Saules n'ont rien vu venir ou presque. Normal, la commune attend désespérément une étude que lui a promis le Service cantonal des ponts et chaussées. Une première mesure concrète sera toutefois prise à Fenin ce printemps.

Dès sa création, en mars 1993, la commission de modération du trafic entreprenait d'établir une liste des points chauds du territoire communal. Les nominés ont été le carrefour au bas du village de Saules, celui se trouvant à l'entrée est de Vilars, ainsi que celui situé au début de Fenin lorsque l'automobiliste arrive en provenance de Neuchâtel. Ces trois endroits, où les usagers ont tendance à garder le pied au plancher, ont fait ensuite office d'accusés au même titre que le secteur routier se trouvant entre l'auberge du Chasseur et le home La Licorne, à Fenin, les abords du collège et de la poste, à Vilars.

La commission avait évoqué la possibilité de mandater un bureau d'ingénieurs pour réaliser une étude de modération de trafic. Or, tout le tronçon routier concerné est cantonal. Dès lors, le moindre changement apporté à la signalisation ou à la chaussée doit être soumis à l'Etat pour approbation. Ceci même si les frais d'une modification sont à la charge de la commune. Il était donc quelque peu hasardeux pour La Côtère de dépenser plusieurs milliers de francs et de prendre le risque de voir ses efforts être refusés par le Château. La commission s'est dès lors approchée des Ponts et chaussées, comme le confirme son président, Claude Krattinger:

«L'Etat nous a proposé d'établir lui-même une étude dans le cadre des différents projets de modération de trafic. La commission a donc suspendu son travail.

L'étude promise devait parvenir à La Côtère au printemps 1994. A ce jour, la commune n'a toutefois rien vu atterrir sur ses bu-



ROUTE CANTONALE À FENIN - La bande herbeuse longeant le mur de soutènement sera retirée au profit d'un revêtement bitumineux sur lequel sera marqué un cheminement pour piétons.

reaux. La raison ? Le Service des ponts et chaussées n'a pu s'occuper d'elle, faute de temps:

«Nous avons été surchargés de travail dans le cadre des crédits de la dixième étape d'aménagement de reconstruction du réseau routier, précise Mukhtar Hussain-Khan, ingénieur en chef de l'Office des routes cantonales.

La commune n'est toutefois pas restée les bras croisés. D'ici à quelques semaines, des travaux seront entrepris à Fenin. Ceux-ci seront consacrés à la réalisation d'un passage pour les piétons entre l'auberge du Chasseur et le home La Licorne. A cet endroit (côté home), la bande herbeuse qui sépare la chaussée d'un haut mur de soutènement sera retirée. Elle fera place à un revêtement sur lequel un cheminement pour piétons sera marqué de jaune.

Claude Krattinger conçoit qu'il s'agit là

d'un tout petit pas fait en direction d'une réelle amélioration de la sécurité aux abords de la route cantonale. C'est pourquoi le président de la commission de modération du trafic souhaite vivement que l'étude de l'Etat parvienne à la commune:

«Même si La Côtère ne subit pas un énorme va-et-vient de véhicules, les automobilistes roulent parfois extrêmement vite dans les villages. Il ne sert donc à rien d'attendre qu'un accident survienne pour entreprendre quelque chose.

Claude Krattinger ne désespère toutefois pas de voir arriver un jour la fameuse étude. Aux Ponts et chaussées, on a en tous cas promis qu'elle serait réalisée cette année encore.

◇ Ph. R.

● D'autres nouvelles du Val-de-Ruz en page 19

LA CHAUX-DE-FONDS/ Une sculpture pour le Bas-du-Reymond

Les couleurs de l'accueil

Le giratoire du «Bas-du-Reymond», à La Chaux-de-Fonds, sera décoré d'une oeuvre due au sculpteur Patrick Honegger. A la suite d'un concours public organisé par la Fondation culturelle de la Banque cantonale neuchâteloise, d'entente avec l'Etat et la métropole horlogère, le jury a en effet retenu «Communication».

Cette oeuvre comprendra une structure centrale évoquant des portiques, ainsi que

trois éléments individuels. Il est probable que les automobilistes pourront déjà admirer «Communication» d'ici à la fin de l'année.

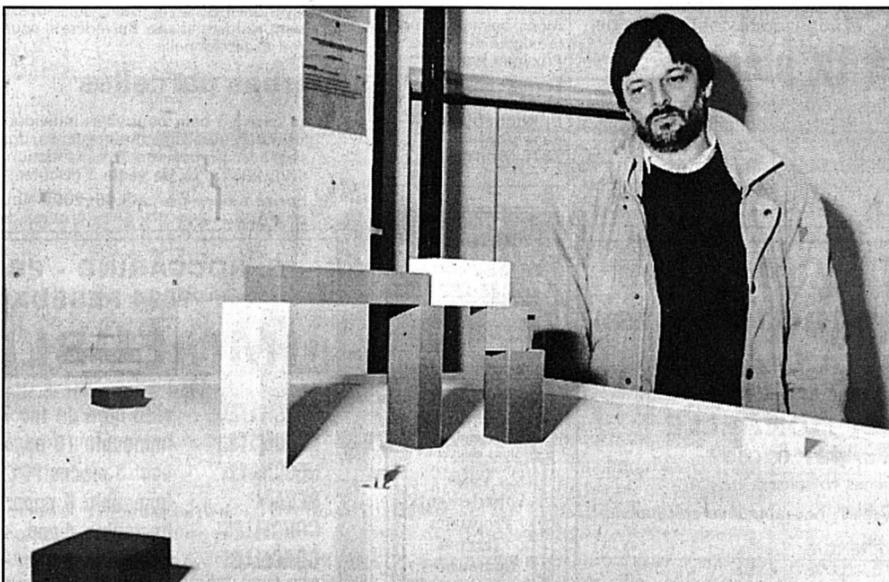
Pour les initiateurs du concours, l'énorme giratoire (63,6 m de diamètre intérieur) qui se trouve à la sortie du tunnel de la Vuedes-Alpes méritait une attention toute particulière. Selon la présentation du concours, ce site représente «la première image de la

région que perçoivent les automobilistes sortant du tunnel». De plus, le giratoire marque l'entrée de La Chaux-de-Fonds et «symbolise le seuil des hautes vallées jurassiennes».

La Fondation culturelle de la BCN a donc lancé un concours d'arts, à deux niveaux, ouvert à tous les sculpteurs et plasticiens du canton, ainsi qu'aux artistes ayant été domiciliés au moins dix ans sur le territoire neuchâtelois. Par ailleurs, six sculpteurs de «l'extérieur» ont été invités à participer au concours. Résultat des courses: 39 projets ont été remis aux organisateurs dans les délais exigés. Une première sélection a permis de déterminer les quatre finalistes.

Au bout du compte, Patrick Honegger, sculpteur chaux-de-fonnier, a remporté la palme avec «Communication». Une oeuvre imposante - la structure principale est haute de 9 m 25 et large de 18 m - qui évoque par son langage une entrée ou une sortie de par ses deux portiques. «Communication», faite de chassiss en acier recouverts de plaques d'aluminium, sera quelque peu décentrée. A noter que les trois éléments indépendants seront installés autour des portiques (deux côté Chaux-de-Fonds et un côté tunnel).

◇ Ph. R.



PATRICK HONEGGER ET «COMMUNICATION» - L'oeuvre du sculpteur chaux-de-fonnier ne manquera pas de mettre de la couleur dans le paysage du Bas-du-Reymond, puisque l'artiste a choisi le rouge, le jaune et le gris pour animer sa création.

alg-E

Les nouveautés sont arrivées!

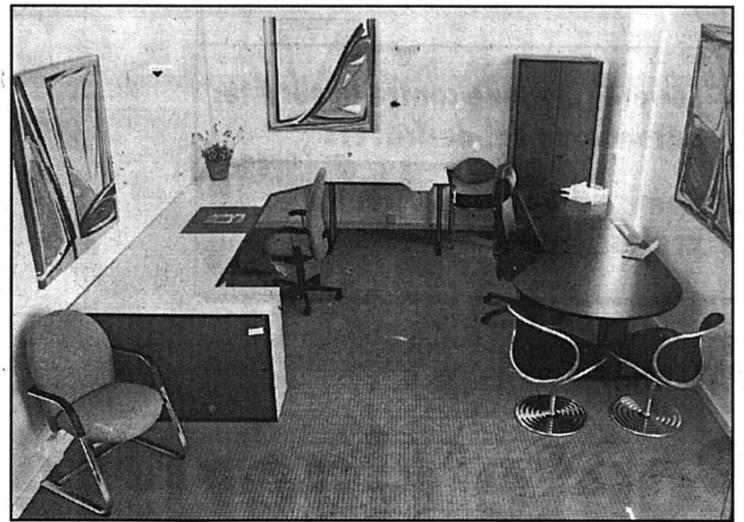
PORTES OUVERTES

Vendredi 31 mars non-stop de 8 h à 18 h
Samedi 1^{er} avril non-stop de 8 h à 15 h

Vous découvrirez des idées d'aménagement.
Prix et conditions intéressants!

orma
CREATION DE BUREAUX

Portes-Rouges 36 2002 Neuchâtel
Tél. 038/25 44 04 Fax 038/24 07 52



Un aperçu de notre gamme
ELAN CITY

Immobilier

A vendre rue du Mouson 5 à Marin, au 3^{ème} étage avec ascenseur

appartement de 5 1/2 pièces

salon avec cheminée, cuisine agencée, 2 salles d'eau, balcon, cave, galetas, garage et place de parc.

Tél. (038) 24 77 40. 221637-122

VILLATYPE
A vendre à Neuchâtel, proches du lac
1 villa de 5 1/2 pièces
2 villas mitoyennes de 4 1/2 pièces
sur plans. 197314-122
Tél. 038/53 40 40

À vendre au Val-de-Ruz immeuble

de 2 appartements et un atelier de 250 m² sur belle parcelle de 2425 m².

Accès aisé pour les véhicules.

Tél. 038/24 77 40. 61029-122

A vendre au Suchiez 20 à Neuchâtel, appartement de

4 pièces avec garage indépendant

sis au dernier étage. Situation calme avec vue.

Prix Fr. 350.000.-.

Etude Ribaux von Kessel avocats et notaire Promenade-Noire 6 Neuchâtel. Tél. 24 67 41 197397-122

A vendre à Colombier, situation tranquille et dégagée, vue sur le lac au loin

immeuble de 3 appartements

de belle qualité, bien entretenu, sur parcelle de 1547 m² environ, garage pour 2 voitures, nombreuses dépendances.

Ecrire à case postale 45 2005 Neuchâtel 5. 197433-122

A vendre à Hauterive VILLA-TERRASSE DE 5 1/2 PIÈCES

2 salles d'eau, 140 m², terrasse 400 m², vue panoramique, ascenseur, parking souterrain, proche des transports publics. Finitions au gré et à charge du preneur.

Prix : à discuter.

F. Thorens S.A., Saint-Blaise
Tél. 038/33 27 57. 220726-122

A vendre à Fontaines, dans quartier tranquille et ensoleillé

appartement de 4 1/2 pièces

2 salles d'eau, cuisine-bar agencée, coin à manger, salon avec cheminée, cave, garage et place de parc extérieure.

Tél. 038 / 24 77 40. 60953-122

SAINT-BLAISE - A saisir bel appartement 1 1/2 pièce 38 m²

balcon 6 m². Avec place de parc.

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES SUITE À DÉSINVESTISSEMENT!
Tél. (038) 24 57 31. 221135-122

A vendre à Neuchâtel, Rue de la Promenade Noire, de plain-pied avec jardin, dans bel immeuble de caractère

appartement de 6 pièces

235 m² environ, plafonds hauts, 2 salles d'eau, 2 cheminées de salon, grande cave et galetas.

Tél. (038) 24 77 40. 197418-122

A vendre

La Neuveville

immeuble vide à rénover, surface 88 m², dans zone piétonne, comprenant 1 magasin et 4 appartements de 2 1/2 pièces. Fr. 460.000.-.

Lignièrès

ferme à rénover, 4000 m², Fr. 640.000.-, fonds propres nécessaires Fr. 30.000.-.

terrain pour villa de 650 m². Fr. 180.-/m².

Visite possible ou dossier à disposition.

Pour tous renseignements, tél. (038) 51 33 23. 197068-122

A vendre Centre La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF

(6 appartements) à rénover.

Ecrire sous chiffre A 005-196349, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 197781-122

A vendre GOUTTES-D'OR

Au calme, plein sud, bus à proximité. Propriétaire d'un

3 1/2 PIÈCES

pour une mensualité de Fr. 864.- + charges.

Tél. 038/24 57 31. 220906-122

A vendre à Chez-le-Bart, dans lotissement résidentiel «Le Belvédère», situation exceptionnelle

superbes parcelles

de terrain à bâtir pour villas individuelles ou éventuellement mitoyennes, dossiers avec proposition de construction à disposition. Prix de vente à discuter.

Ecrire à case postale 45, 2005 Neuchâtel 5. 221638-122

A vendre à Neuchâtel, rue F.-C. de Marval, vue sur le lac, situation en retrait du trafic

appartement de 4 1/2 pièces

rez supérieur, salon-salle à manger avec cheminée, cuisine agencée, bain et W.-C. séparés, balcon, cave, garage individuel fermé.

Tél. (038) 24 77 40. 197460-122

Qui vendrait terrain OU grande maison sur le littoral.

Si possible de particulier.

Ecrire à L'EXPRESS 2001 Neuchâtel sous chiffres 122-5241. 133377-122

A vendre à Neuchâtel, 10 minutes à pied du centre, vue sur le lac et les Alpes

superbe appartement

de 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau + W.-C. séparé, grand salon-salle à manger avec cheminée, terrasses, buanderie, réduit, cave et couvert pour 2 voitures.

Tél. 038 / 24 77 40. 60955-122

A vendre à Auvornier, vue imprenable sur le lac et les Alpes

bel appartement

de 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, salon, salle à manger avec cheminée, cuisine fermée, grand balcon, galetas, cave, garage individuel et place de parc extérieure.

Tél. (038) 24 77 40. 197002-122

315'000.-

appartements 5 pièces

- surface 108 m²
- équipement 1^{ère} qualité
- choix des finitions possible

présentation du projet samedi 1^{er} avril de 10h à 12h
collège de lignières
2523 lignières

sur rendez-vous
tt: 038 51 24 81

197788-122

COSTA DORADA - ESPAGNE

A vendre magnifique villa avec piscine.

Prix: Fr. 150 000.-.
Tél. 037 71 51 95.

017-140567/ROC

À vendre au Bied, commune de Colombier,

grandes parcelles

de terrain à bâtir pour villas individuelles ou mitoyennes. Notices à disposition, mandat d'architecte réservé.

Tél. 038 / 24 77 40. 60949-122

BOUDRY

A vendre

4 1/2 pièces rénové

100 m², cuisine agencée, balcons, cave, 1 place de parc.

Prix: Fr. 275.000.-.

Tél. (038) 25 89 64. 133430-122

A 130 km de Genève: vend

MAISON

de campagne, 7 pièces, salle de bains/W.-C., 150 m² habitables + grandes dépendances. Terrain: 8000 m². Fr. s. 120.000.-, crédit possible.

Tél. 0033 85 72 31 68. 197663-122

Rue des Parcs à vendre ou à louer

beau 3 1/2 pièces

mansardé, vue lac.

Loyer Fr. 1150.- + charges.

Libre 1^{er} juillet.

Tél. 038/31 89 38. 133411-122

TORGON

Le ski sans frontières

AUX PORTES DU SOLEIL

SUPERBES APPARTEMENTS NEUFS À VENDRE

Résidence les «CRÈTES»

Dès Fr. 70.000.-.

VENEZ VISITER tous les samedis - dimanches

Tél. (022) 736 04 51 ou (077) 25 07 42. 195235-122

BRESSE

100 km frontière:

belle ferme, 5 pièces, grange, écurie, four à pain.

Terrain de 2280 m², avec belle vue sur valloir. Fr. S.

62.000.-, crédit possible.

Tél. 0033 85 74 92 51. 197664-122

•Sauges•

Vieux-village

Magnifique 4 1/2 pièces

à vendre dans belle ferme entièrement rénovée, vue sur le lac, 3 chambres, 2 salles d'eau, vaste séjour, cheminée, parc et garage.

197759-122

038-55.33.21

Heures des repas

•Bevaix•

Vue imprenable

Splendide mitoyenne 4 1/2 pièces

Disponible 04.95.

Finitions à choix.

Fonds: Fr 61'500.-

Fr 2'101.-/mois

077-236'458

077-212'093

ACELCO SA

197628-122

Ton prochain exposé scolaire a lieu mardi?

Appelle-nous, nous t'enverrons toute la documentation nécessaire à la préparation d'un exposé sur l'énergie.

VOTRE LIGNE ÉNERGIE
155 33 90
de 9 h à 17 h
Numéro vert: appel gratuit

ELECTRICITE ROMANDE
La maîtrise de l'énergie
VOS PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS

22-289035/ROC

À VENDRE - À BÔLE
5 1/2 PIÈCES
160 m²

Nécessaire pour traiter: Fr. 70.000.-.
Coût mensuel: Fr. 1560.- 221131-122

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A vendre à l'ouest de Dombresson, dans petits immeubles à bâtir de 6 unités, d'architecture contemporaine,

appartements de 4 1/2 pièces

cuisine agencée, 2 salles d'eau, terrasse-jardin ou balcons, cave, 1 place dans le garage collectif et une place extérieure.
Prix de vente de Fr. 320.000.- à Fr. 345.000.- y compris garage et place de parc, dossiers à disposition.
Tél. 038/24 77 40. 197478-122

À VENDRE à Colombier
Superbes appartements en attique

4 1/2 pièces 121 m²/5 1/2 pièces 139 m² avec balcon

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Fr. 1450.- par mois
toutes charges comprises

Pour tous renseignements, veuillez nous retourner ce coupon.

NOM: _____ PRÉNOM: _____
ADRESSE: _____
TÉL.: _____ 221663-122

Michel Wolf S.A. - Tél. (038) 21 44 00
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel

Couple cherche à ÉCHANGER

appartement 4 1/2 pièces, à Colombier, près des écoles, centre commercial, TN, contre maison individuelle

AVEC TERRAIN

à Corcelles-Cormondrèche ou Pesieux. Conditions à discuter.

Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 122-5243. 133404-122

MONTHEY/COLLOMBEY (VS)

à vendre tout de suite (raison de santé)

LUXEUSE ET GRANDE VILLA

piscine, vue sur les Alpes, calme, verdure, proximité du centre. Prix intéressant.

Ecrire sous chiffres 802854, Publichblais, case postale 151 1870 Monthey 1. 221633-122

VILLA GRANDEVENT

Fr. 475'000.-

021/903.24.40

077/23.35.82

61594-122

•Attention•

Nous cherchons

Villas

Appartements

Propriétés

Terrains

Immeubles

à vendre dans tout le Canton de Neuchâtel.

077-21.20.93

038-55.30.30

ACELCO SA

197629-122

G. ROCCARINO - PROMOTION IMMOBILIÈRE
2034 PESEUX - TÉL. 038/31 94 06

IMMEUBLES À VENDRE

		rendement
NEUCHÂTEL	villa bord du lac 7 pièces, piscine	1.700.000.-
NEUCHÂTEL	immeuble 10 appartements	1.800.000.- 7,7%
NEUCHÂTEL	app. 3 pièces PPE de 16 app.	125.000.-
BEVAIX	immeuble 8 appartements	1.230.000.- 8,0%
CORCELLES	immeuble 4 app. + local commercial	650.000.- 7,2%
CORCELLES	immeuble 2 app. + local commercial	650.000.- 6,4%
CERNIER	app. 3 pièces PPE de 20 app.	190.000.-
NEUCHÂTEL	villa de maître	1.000.000.-
DELLEY/FR	villas mitoyennes 5 1/2 pièces	510.000.- 197311-122

MALENTENDANTS / Création d'une amicale

Eviter l'isolement

L'ouïe est un organe sensoriel précieux et très délicat. La Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité (SRLS) projette de créer une amicale des malentendants dans le Val-de-Travers. Une rencontre d'information est prévue samedi à 14 h 30 au Centre oecuménique de rencontre et d'animation (Cora) à Fleurier.

La SRLS s'occupe des personnes qui sont devenues sourdes - suite à une maladie, un accident ou en prenant simplement de l'âge - et non des sourds de naissance. Fondée en 1917, la SRLS, comme les nombreuses amicales et associations qui gravitent autour d'elle, s'efforce de venir en aide aux malentendants.

La SRLS accorde des aides financières individuelles, renseigne lors de demandes relatives à la législation en vigueur, organise des cours, de lecture labiale par exemple, participe à d'importantes manifestations dans un but de sensibiliser, informe et fait de la prévention... Cette énumération est loin d'être exhaustive. La société publie également, six fois l'an, une revue intitulée «Aux écoutes», dont la rédactrice Lilia Pellet habite Noiraigue.

— Notre société souhaite s'agrandir et favorise la fondation de nouvelles amicales. Dans le Val-de-Travers, il y a un certain nombre de malentendants et aucune structure pour les aider, explique Lilia Pellet. Suite à une première rencontre et au vu de l'intérêt exprimé par les participants, décision a été prise de poursuivre sur la voie de la création d'une amicale dans le district, d'où la réunion agendée samedi prochain. Elle concerne également l'entourage des malentendants.

Il n'est pas inutile de rappeler que la déficience auditive guette aussi les jeunes. «Ils sont exposés au bruit, avec leurs baladeurs, lors de discos ou de concert, sans oublier l'environnement toujours plus bruyant. Ce dernier point nuit à l'ouïe et à la santé en général», explique Lilia Pellet. Des jeunes qui toutefois sont réticents à devenir membre d'une amicale. On a tendance à cacher cet handicap, au risque de connaître des problèmes d'isolement.

♦ M. D. C.

● Renseignements auprès de Lilia Pellet, à Noiraigue, au téléphone et fax (038) 63 30 01 ou auprès du secrétariat général de la SRLS à Neuchâtel, au téléphone (038) 25 12 85

COUVET / Concours au Centre professionnel

Une double gagnante



HEUREUSES LAURÉATES - De gauche à droite, Esther Cuenot, Aline Simon, Daniel Huguenin-Dumittan, directeur du CPVT, et Carole Robert-Nicoud. mdc-E

A l'occasion de sa journée portes ouvertes le 8 mars dernier, le Centre professionnel du Val-de-Travers (CPVT), à Couvet, proposait au public deux concours. La remise des prix a eu lieu hier en fin d'après-midi.

Soixante-sept personnes ont pris part au concours de dégustation de pains et de fromages et quatre participants n'ont fait aucune faute. Aussi, il a fallu procéder par tirage au sort pour désigner les gagnants récompensés par des bons d'achat. Le premier prix est revenu à

Carole Robert-Nicoud, de La Brévine, et le second à Esther Cuenot, également de La Brévine.

Le second concours, portant sur la connaissance de l'Allemagne et des personnes de langue allemande, auquel ont pris part 35 personnes, a aussi été remporté par Carole Robert-Nicoud avec une faute. Elle gagne un bon pour un cours du soir au CPVT. Le second rang est revenu à Aline Simon, de Fleurier, également avec une faute. /mdc

DISTRICT DE BOUDRY

PESEUX

■ HEURE MUSICALE - A l'initiative du comité des concerts au temple, à Peseux, une heure musicale de qualité sera offerte aux Subiéreux samedi, à 20 heures. Cinq musiciens ont en effet préparé un programme alléchant à l'adresse des mélomanes. Jocelyne Bauer, organiste à Peseux et à Rochefort, et Gaby Tasco, contralto qui collabore régulièrement aux productions de l'opéra municipal de Lausanne, seront entourées pour l'occasion de trois jeunes instrumentalistes diplômés du Conservatoire de Neuchâtel. Trois musiciens qui poursuivent leurs études à Genève, à Bâle et à Zurich. Il s'agit d'Anne-Christine Rordorf (violin), de Christophe Horak (violin) et de Sébastien Singer (violoncelle). Au programme de l'heure musicale figurent des oeuvres de Bach, de Buxtehude, de Vivaldi, de Reger et de Dvorak. /wsi

CORCELLES

■ SORTEZ VOS VÉLOS - Avec l'arrivée du printemps, l'envie est grande de ressortir les vélos de la cave. Mais dans quel état se trouvent-ils après la pause hivernale? Rouillés, câbles de freins détendus, chaîne mal ajustée... L'Ecole des parents de la Côte propose aux parents et enfants intéressés un après-midi pour l'entretien et la révision complète des deux-roues, avec l'aide d'un professionnel du cycle. Cette possibilité aura lieu samedi dès 14h dans la cour du collège des Safrières à Corcelles. /comm

BOUDRY

■ CONSEIL GÉNÉRAL - Lors de sa séance de lundi, le Conseil communal de Boudry a proclamé élue conseillère générale Marie-Louise Kraemer. Proposée par le Parti socialiste, la nouvelle élue remplace Jean-Paul Creffin qui a démissionné du législatif. /comm

BEVAIX

■ «CHEZ GÉGÈNE» - Le titre d'un article paru dans nos colonnes en novembre dernier pouvait laisser croire que le dancing «Chez Gégène», à Bevaix, était fermé. Or, il n'en est évidemment rien. Comme mentionné plus bas dans l'article en question, seul le restaurant situé au-dessus du dancing a mis la clé sous le paillason. /phr

COLOMBIER

■ DEUX CONCERTS DE LA MILI - La Musique militaire de Colombier prépare activement les deux concerts annuels qu'elle donnera demain et samedi à la grande salle, à 20h30. Sous la baguette de Gérald Nicoud et du sous-directeur Vincent Baroni, les musiciennes et les musiciens ont choisi un programme musical très varié. Avec quelques marches traditionnelles, tel le célèbre «Colonel Bogey», quelques morceaux très rythmés comme «Bandstand Boogie» et Radetzky-Swing», mais aussi quelques partitions plus élaborées. La fanfare présentera notamment deux musiques de films très connues: «Aladdin», un extrait tiré du dessin animé de Walt Disney, et surtout le fameux «Danse avec les loups» dont John Barry a réalisé une mélodie superbe. De son côté, la batterie prouvera qu'elle est bien l'une des bonnes formations du genre dans le canton sous la direction de l'instructeur-tambour Steve Jeannin. La soirée du samedi se terminera par une animation musicale concoctée par Fiko Musique. /jpm-hvi

AUVERNIER

■ GRANDE JOURNÉE - Les habitants d'Auvernier ont été gâtés. Samedi dernier, ils ont eu l'occasion de vivre un grand moment musical à l'occasion du 110ème anniversaire de L'Echo du lac, la plus ancienne des sociétés du village. Le matin, sur les ondes de la Radio suisse romande La Première, L'Echo du lac, ainsi que le chœur Les Martins-pêcheurs, se sont produits en direct lors du célèbre Kiosque à musique, diffusé depuis la salle polyvalente du village des «Perchettes». Cinq autres groupes musicaux et vocaux de la région ont également participé à cette émission. Le soir, toujours devant un nombreux et fidèle public, L'Echo du lac s'est à nouveau produit en compagnie des Martins-pêcheurs, un chœur d'enfants fondé pour l'occasion par le chœur d'hommes. La soirée a encore été agrémentée par le groupe théâtral de la société, qui a remporté lui aussi un grand succès en interprétant plusieurs sketches. /clhd

GORGIER

■ AU THÉÂTRE CE SOIR - La troupe neuchâteloise Tumulte débarque à Gorgier. Samedi, à la salle communale (20 h), elle interprétera une farce de Dario Fo, auteur appréciant les saltimbanques et autres bateleurs qui ébahissaient jadis les foules à grands coups de gueule, de mensonges et d'exagérations magnifiques. Un service de transport sera à disposition des amateurs de théâtre à la sortie du spectacle. A noter que l'intégralité de la recette de la soirée sera versée aux Cartons du cœur. Une raison supplémentaire de faire le déplacement à la salle communale. /comm-phr

L'EXPRESS - District de Boudry

Case postale 140
2017 BoudryHenri Vivarelli
☎ 038/42 11 41

MONTAGNES

LA BRÉVINE / Fédération laitière réunie

L'avenir inquiète

Déréglementation, concurrence, Europe, Gatt ont été autant de sujets abordés hier, à La Brévine, lors de l'assemblée des délégués de la Fédération laitière neuchâteloise. Une date a également occupé une place de choix dans les diverses interventions: le 12 mars 1995. Référence bien sûr aux trois objets agricoles refusés par le peuple lors des dernières votations fédérales. L'assemblée a donc été riche en interventions, et c'est avec grand intérêt que les 110 délégués présents ont notamment écouté Claude Frey, président de l'Assemblée fédérale, et Pierre Dubois, conseiller d'Etat.

Président de la fédération, Albert Challandes n'a pas manqué de revenir sur le dimanche noir qu'a vécu l'agriculture suisse il y a un peu plus de deux semaines. Mais l'orateur n'a pas tiré à boulets rouges sur ceux qui sont sortis vainqueurs des urnes:

— Il serait trop facile de chercher les raisons de l'échec uniquement en dehors du monde agricole. Nous devons adapter l'agriculture aux nouveaux besoins et tenir compte de l'écologie de manière accrue. Si le président a encouragé les producteurs de lait à se remettre en question, il a également lancé:

— Il est important de rationaliser l'agri-

culture, mais en exigeant les coûts de production de nos voisins européens et des possibilités identiques de développement. La priorité doit être donnée à la diminution de l'endettement agricole. Il faut aussi éliminer les obstacles ridicules à l'évolution de l'agriculture.

Claude Frey a, de son côté, invité les agriculteurs à réagir très vite suite au 12 mars:

— Les associations interprofessionnelles doivent passer à l'offensive. Et le premier citoyen du pays de lancer à l'assemblée: Vous avez la possibilité d'entreprendre quelque chose. Il vous faut profiter du contexte actuel pour établir une liste de revendications et pour saisir l'Office fédéral de l'agriculture. Par la suite, Claude Frey, cette fois-ci en tant que président de la Fédération suisse des industries alimentaires, a encore ajouté: Nous devons tous travailler ensemble afin que les produits suisses soient concurrentiels tout en étant toujours fabriqués à partir de nos matières premières.

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois a principalement axé son intervention sur l'opportunité de défendre les denrées typiquement régionales, notamment en évoquant la toute nouvelle commission pour la promotion des produits du terroir. ♦ Ph. R.

VAL-DE-RUZ

BODEVILLIERS / Raiffeisen en assemblée

Fusion à l'ordre du jour

Réunis vendredi dernier au collège de Boudevilliers, les membres de la banque Raiffeisen ont examiné les comptes 1994 de l'institution. Le bilan de 9,5 millions de francs enregistre une modeste augmentation (+ 1%). Le mouvement général est quant à lui stable, avec 26,4 millions et près de 3600 écritures. Le bénéfice net s'est établi à un peu plus de 6400 francs. Un point important, et historique, a également été soulevé au cours de cette assemblée: la fusion de l'institution avec la Raiffeisen des Hauts-Geneveys.

Suite au désir du gérant de cesser son activité à mi-95, le conseil d'administration a examiné plusieurs solutions: repourvoir le poste de gérant; collabo-

rer avec des institutions soeurs du district ou envisager une fusion. C'est cette dernière solution qui a été retenue, après l'établissement de contacts avec la Raiffeisen des Hauts-Geneveys. Cette fusion a été acceptée par 55 oui et une abstention. Afin que cette nouvelle donne puisse entrer en fonction, l'assemblée générale de la banque des Hauts-Geneveys, qui se tiendra demain, devra encore donner son aval à cette fusion.

Si la nouvelle entité bancaire voit le jour, elle présentera un bilan de près de 20 millions de francs et comptera 320 sociétaires. Elle offrira aux membres et autres clients trois points de vente, soit aux Hauts-Geneveys, à Fontainement et à Boudevilliers. /jpm

MÔTIERS

■ GYM À SUCCÈS - Les gymnastes de Môtiers ont fait salle comble, vendredi et samedi derniers, à l'occasion de leurs soirées. Des présentations impeccables - le fruit de mois d'intense travail -, des costumes originaux et enchanteurs ont ravi le nombreux public qui n'a pas ménagé ses applaudissements. La section môtiesse, présidée par Yves Benoit, avait mis sur pied pour la circonstance un programme alléchant composé de 19 volets qui faisait la part belle aux exercices gymniques et aux ballets. Un programme qui permit aux enfantines, au groupe mère-enfant, aux petits pupilles et pupillettes, aux grandes pupilles et aux actifs d'offrir un spectacle de qualité. Ce sont ainsi quelque 100 gymnastes qui ont brûlé les planches de la salle des spectacles de Môtiers le week-end dernier. Des soirées dont le succès n'aurait été possible sans le grand dévouement et l'engagement d'une pléiade de monitrices et moniteurs. /mdc

ENTRE-LACS

SAINT-BLAISE

Les couleurs du printemps

On fête l'avènement du printemps, samedi à Saint-Blaise, avec le concours de l'association des commerçants. La journée sera placée sous le double thème des couleurs et du printemps, et se tiendra au collège de la Rive-de-l'Herbe.

Sept exposants de la région participeront à une exposition d'art et d'artisanat de 10h à 16h. Les enfants pourront se divertir en assistant à deux représentations d'un spectacle de marionnettes à 14h et 15h30. Musique, victuailles et boissons accompagneront les visiteurs tout au long de la journée. Le point d'orgue de cette fête sera sans conteste le grand concours de déguisements, auquel tout un chacun pourra participer.

Trois catégories d'âge sont prévues et il est à signaler que des spécialistes seront à disposition pour aider les uns et les autres à se grimer. Quant aux enfants, ils auront la possibilité de passer devant l'objectif d'un photographe sous leur nouveau visage. Cerise sur le gâteau, la fête connaîtra son troisième et dernier volet lors du bal costumé dès 19h, emmené par la musique de Charly. /pdl

MARIN

■ PRÉCISION - Contrairement à ce qui a été annoncé dans notre édition de lundi, le match au loto en faveur du Papiliorama, prévu en juin prochain à Marin, ne sera pas organisé par le groupement scout du Bas-Lac. Quant bien même celui-ci donnera un coup de main lors de cette manifestation, le loto sera mis sur pied par Catherine Charmillot, de Saint-Blaise, aidée qu'elle sera par quelques amis. /phr

PUB



Les 1^{er} et 2 avril,
MANGEZ À L'ŒIL!

C'est Fou & Fun. A l'achat d'une carte journalière, c'est 1 assiette-skieur gratuite, dans l'un des 6 restaurants d'altitude et 2 manches de slalom géant chronométrés. Des prix pour les 10 meilleurs temps. Ski & Surf, à Villars-Gryon, c'est vraiment gagnant.

Villars GR Y O N

197733-337

VAL-DE-RUZ

Garage-Carosserie Huguette Jeanneret & Fils Montmollin



UN PLUS - John Jeanneret (à dr.), fils et nouvel associé de la patronne. / clg-E

Agent principal Toyota au cœur du canton, le Garage-Carosserie Huguette Jeanneret et Fils ouvre à nouveau ses portes au public pour sa grande exposition annuelle qui aura lieu du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril. Toujours très attractive et sympathique, cette manifestation proposera diverses animations aux visiteurs qui pourront tenter leur chance à la roue de la fortune et au grand concours Toyota. Et pour accompagner le verre de l'amitié, il y aura des marrons chauds! Parmi les véhicules exposés, on verra notamment la nouvelle Toyota Corolla 1600 Plus, avec (de série): protections latérales, direction assistée, verrouillage central et installation stéréo. En plus, pour seulement 740 francs, la Corolla Plus comprend: «airbag», système «A.B.S.» et lave-glaces électriques. A tester absolument... sauf l'«airbag», bien sûr! / E

**GARAGE CARROSSERIE
H. Jeanneret & Fils**

EXPOSITION PERMANENTE

JEANNERET

2205 MONTMOLLIN 038/31 64 95 **Voiture GRATUITE à disposition lors de vos services ou travaux de carrosserie**

Ouvert le samedi matin

Agent direct et officiel **TOYOTA**

221610-596

La nouvelle Mazda 323 à 4 portes: le plein de plénitude.



Tout est nouveau: ligne originale, moteur moderne et performant (1.5i/16 V/90 ch), direction assistée, verrouillage central, filtre à pollen, système de sécurité inédit (FIMS), ceintures de sécurité actives, renforts de protection latéraux et, en option, ABS et 2 airbags. Garantie 3 ans ou 100.000 km. Financement et leasing par Mazda Finance. Essayez-la pour voir.

GARAGE JAVET
2055 SAINT-MARTIN 038 53 27 07
Rouler de l'avant.
mazda

221606-596



Les modèles 95 sont arrivés

avec suspensions et équipement STX
PRIX TRÈS AVANTAGEUX sur les modèles 94 VTT-CITY-COUNTRY

GITANE

221615-596

2065 SAVAGNIER
Tél. (038) 53 18 86

**Daniel Matthey
CYCLES ET MOTOS**



Hôtel des Communes

GUY SORET 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 57 13 20 FAX (038) 572 933

À LA BRASSERIE: spécialités sur ardoises.

Salles pour banquets, noces et sociétés (20 à 300 personnes).

221614-596



Coupes - Médailles - Etain
Gravure - Pin's

SOMEX SA

COMBLE-ÉMINÉ 1 - 2053 Cernier
L'UN DES PLUS GRANDS DISTRIBUTEURS DE SUISSE (montage de qualité suisse)

Gravage offert sur nos coupes pour clubs et sociétés

Tél. 038/53 39 27
Fax 038/535 029

221612-596

Un prix de qualité à la grandeur de son exploit!

Le Scotch



CABARET OUVERT

17 h - 19 h / 22 h - 4 h

133426-110

SKI + BAINS THERMAUX

39.- adulte
24.- enfant

NOUVEAU
piscine thermale extérieure

Après une super journée de ski, relaxez-vous dans nos piscines thermales à l'intérieur et à l'extérieur



LA STATION QUI OFFRE PLUS! à 15 minutes sortie autoroute RIDDES

36-228911/ROC

Fabrique de fenêtres

221609-596



2065 SAVAGNIER

● Bois ● Bois-métal ● PVC ●

Rue des Corbes 27 - Tél. 038/53 23 24 - Fax 038/531 757



LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Tél. 038/57 11 05
Fax 038/57 27 73

Pour vos fêtes de Pâques

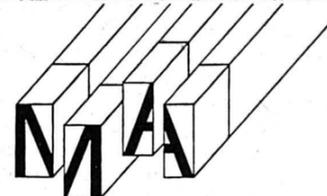
Grand choix de viande fraîche
Agneau d'Ecosse - Cabri
Lapin du pays
Choix de volaille
Viande de veau

Notre service traiteur est à votre disposition

NOUVEAU
notre sélection de vins

Livraison GRATUITE au Val-de-Ruz les mardis, jeudis et le samedi matin!!!

221613-596



CUISINES

Armoires
Electroménager

Michel Audois - Chézaré

Votre artisan pour un conseil personnalisé

Tél. 038/53 62 72

221608-596

Grand-Rue 52



A discrétion fondus CHINOISE et BOURGUIGNONNE

Unique notre spécialité: **Muti's wok**

Assiettes végétariennes dès Fr. 12.-

Nos menus du jour avec potage à Fr. 12.-

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane (038) 57 17 87
M^{me} Mia Mutti



SPÉCIALITÉS MEXICAINES

221611-596

UN CRÉDIT - UNE ADRESSE

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au Crédit Suisse, Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

Montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13,5%

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue/No: _____

NPA/Localité: _____

Tél. privé: _____

Tél. prof: _____

Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

La banque est autorisée à s'adresser à la centrale d'informations des crédits ou à d'autres services de renseignements. Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur (Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel).



EXPOSITION

PATINOIRE DE FLEURIER

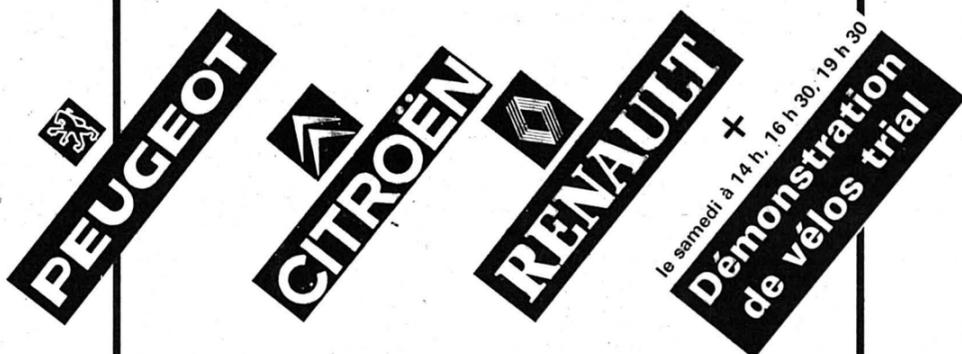
(BUVETTE CHAUFFÉE)

vendredi 31 mars de 16 h à 21 h

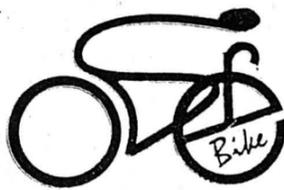
samedi 1^{er} avril de 10 h à 21 h

dimanche 2 avril de 10 h à 18 h

(pause de 12 h à 13 h)



le samedi à 14 h, 16 h, 30, 19 h 30
Démonstration de vélos trial



Oberbike Sport & Loisirs

FLEURIER

Temple 14 - Tél./fax 61 42 28

197787-110



2114 2105
travers tel. 038 63 34 63

fleurier tel. 038 61 29 22

L'EXPRESS

038 25 65 01

pub

● Football: la Turquie bat la Suède

Page 23

● Hockey sur glace: 10^{me} défaite d'affilée de l'équipe de Suisse

Page 25



Beau plateau
ROMINGER - Tony sera au nombre des participants au prochain Tour de Romandie. Avec d'autres grands.

Page 25

FOOTBALL/ Euro 96: à Budapest, la Suisse frôle la défaite puis réagit

Final à tout casser!

Hongrie - Suisse 2-2 (0-0)

Budapest. Nepstadion. - 15.000 spectateurs. - Arbitre: Wieser (Aut).

Buts: 50^{me} Kiprich 1-0; 72^{me} Illes 2-0; 74^{me} Subiat 2-1; 84^{me} Subiat 2-2.

Hongrie: Petry; Lörintz; Ervin Kovacs, Meszöly; Mracsco, Illes, Sallai, Halmi, Kozma; Kiprich (71^{me} Marton), Vincze (78^{me} Klausz).

Suisse: Pascolo; Hottiger, Herr, Geiger, Fernandez; Ohrel, Bickel (64^{me} Grassi), Sforza, Koller, Sutter; Subiat (90^{me} Henchoz).

Avertissements: 30^{me} Mracsco; 79^{me} Kozma; 80^{me} Subiat; 81^{me} Petry. /si

De notre envoyé spécial à Budapest: Hervé Goepfert/ROC

- «D'accord, on ne va pas hurler à la catastrophe si on perd ce match. Mais on vous garantit que ce billet pour l'Euro, on le veut le plus vite possible. Gagner en Hongrie, on en crève d'envie!»

La veille du rendez-vous de Budapest, Marco Pascolo et ses copains de la «Nati» avaient donc annoncé la couleur, eux qui - rançon de la gloire oblige - jouissent désormais d'un statut dont ils doivent être dignes.

De là à rabaisser un peu plus encore cette Hongrie tellement désireuse de renaitre de ses cendres, il y avait un pas qu'aucun Suisse n'avait voulu franchir. A

juste titre. Car l'équipe magyare, qui jouait quasiment son va-tout hier soir devant son public, se situe probablement aujourd'hui sur une pente ascendante.

Un respect mutuel

Elle allait d'ailleurs tenter de le prouver dès le début des hostilités en confectionnant quelques mouvements offensifs de belle facture qui n'eurent toutefois pas pour effet de mettre l'arrière-garde helvétique en émoi. Encore que, à la 6^{me} minute, lorsque Sallai s'en alla tutoyer, du nez, le gazon du Nepstadion au beau milieu de la surface dite de vérité, on éprouva, l'espace d'une fraction de seconde, quelque inquiétude.

Mais la Suisse eut tôt fait de mettre le nez à la fenêtre, à l'image se Sforza, auteur d'un bon tir consécutivement à une spectaculaire envolée sur le côté gauche (13^{me}). Une poignée de secondes plus tard, Kohler, embusqué au second poteau, hérita d'un long coup franc de Bickel, mais sa volée, à la fois timide et croisée, flirtait avec le montant opposé (14^{me}).

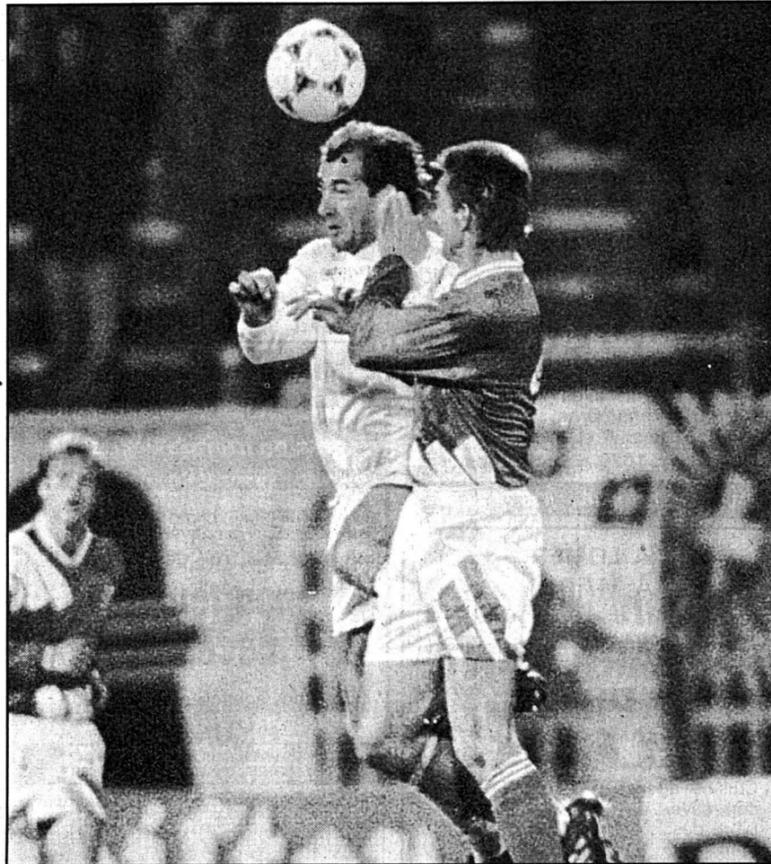
Menaçants chacun leur tour, ou presque, Hongrois et Suisses semblaient surtout soucieux de n'accorder pas trop de liberté à l'adversaire. Pas question, pour la Hongrie, de se ruer aveuglément à l'assaut de la cage de Pascolo et de risquer un contre meurtrier né d'un coup de patte de génie d'un Bickel ou d'un Sutter. Et pas question évidemment pour Roy Hodgson et la Suisse de varier d'un yota un système maintenant bien rodé.

La rencontre, pourtant, n'avait rien d'inélegant. Loin d'être bloquée par ce respect mutuel des protagonistes, elle offrait parfois quelques débuts d'incendie, témoin ce sauvetage de Geiger empreint d'un sang-froid admirable devant Kiprich (19^{me}) ou encore ce «bolide» envoyé par Ohrel, qui obligea Petry à une parade aussi spectaculaire qu'efficace (33^{me}).

Aïe! Aïe!

Le but libérateur qu'attendait la foule (?) magyare vint sous la forme d'un coup de théâtre, peu de temps après le thé. Le virevoltant gaucher Vincze, tout près du poteau de corner, adressa un centre parfaitement enveloppé que le rusé buteur de Feyenoord Kiprich convertit en but d'un coup de tête pioché qui mystifia Pascolo, pris à contre-pied (50^{me}).

Ce but, on l'imagine, contraignit Roy Hodgson à changer son fusil d'épaule en intégrant presque aussitôt Grassi au détrimement de... Bickel. La manière la plus ef-



SUBIAT-MESZOELY - Le Hongrois n'a pas pu empêcher le Suisse de marquer deux buts. Et de la tête!

keystone-mathis

ficace de jeter toutes ses forces dans la bataille? Mais s'il est vrai que la Suisse, dès l'apparition du Rennais, fit souffler le vent du danger à l'approche du but magyare, malheureusement, c'était le «break» qui attendait les Suisses. Avec un culot diabolique, Illès réalisa quelques tours de passe-passe à travers l'arrière-garde helvétique avant d'enrouler un ballon trop vicieux pour Pascolo (72^{me}).

Nestor tête d'or

La messe, toutefois, n'était pas dite. La Suisse que l'on ne croyait alors plus capable d'éviter une défaite devenue presque inéluctable, allait réagir avec beaucoup de bonheur et d'audace, Subiat ayant la bonne, l'excellente idée même, de faire trembler les filets sur un joli coup de tête, une minute seulement après le solo victorieux d'Illès.

A tort, les Hongrois, aussi naïfs que généreux, ne mirent pas le verrou qui s'imposait, préférant visiblement se laisser porter par leur tempérament fougueux. Et cet inévitable buteur qu'est devenu Subiat en profita sans se faire prier en reprenant, de la tête toujours, un ballon impossible que le dernier rempart Petry avait vu sans sourciller ricocher sur son poteau.

Sacré Nestor!
La Suisse se tirait donc superbement d'affaire après avoir frôlé le pire dans ce Nepstadion glacial et surtout abasourdi. La bande à Hodgson, une fois de plus, venait de prouver qu'elle n'était décidément pas tarie en ressources de toute nature. Force est de reconnaître que ce que la Suisse a réalisé à Budapest ressemble plus à un exploit qu'à un simple partage.

◇ H. G.

Echos des rives du Danube

■ **SANS-FAUTE** - Alors que Roy Hodgson était interrogé sur d'éventuels doutes concernant son «onze» de départ, il eut cette longue réponse très «hodgsonnienne»: «Des doutes? Il y en aura si l'on perd ce mat ch. Dans ce cas, oui, on émettra des doutes sur les joueurs titularisés et sur ceux qui ne l'étaient pas. Tout le monde sait que celui qui se trouve sur le terrain est capable de faire une mauvaise passe alors que celui qui regarde est assuré de réaliser un sans-faute...» Du Roy dans le texte, on vous le disait.

■ **SCORE FLEUVE** - Avant le «vrai» rendez-vous du Nepstadion, la Hongrie avait déjà réalisé un coup double face à la Suisse. La veille dans le match des espoirs (1-0) et dans la matinée d'hier dans celui qui a opposé les journalistes des deux pays, qui s'est achevé sur le score fleuve de 9-5 (mi-temps 6-3). Sans doute ces footex des médias helvétiques avaient-ils passé une nuit plus difficile que les autochtones magyares...

■ **RADIO PYJAMA** - Un froid vif, quelques flocons et un vent violent qui

balaie la cuvette du Nepstadion... Heureusement, certains avaient tout prévu dans le camp des journalistes suisses (toujours eux!), habitués aux conditions de travail glaciales. Ainsi, la doublette de la Radio Suisse Romande Pierre Mercier/François Grivel a commenté le match en direct et en pyjama sous le tricot! Quant à notre confrère du Nouveau Quotidien Jean-François Fournier, il avait pris soin, lui, de tirer la couverture à soi. Celle de son hôtel.

■ **SCOOP JURASSIEN** - Une délégation jurassienne, «emmenée» par Yves Maître (président de Delémont), Claude Lusa (président de Moutier) et Christian Mathez (entraîneur de Bassecour) a eu la surprise de rencontrer Roy Hodgson mardi peu avant minuit à la table d'un restaurant typique de la colline de Buda. Et ladite délégation de lui soumettre sur un vulgaire bout de papier, la

composition de l'énigmatique équipe suisse. Le Britannique, après avoir collé un point d'interrogation au nom de Sforza, écrit simplement: «Sinon, c'est bien!» Les Jurassiens avaient vu juste. /hg



KOVACS - BICKEL - La Hongrie a longtemps cru pouvoir s'imposer.

keystone/mathis

Ils ont dit

Roy: «J'ai joué mon va-tout»

Roy Hodgson, coach de la Suisse:
- Nous avons été heureux d'arriver à la pause avec le 0-0. Les Hongrois ont été remarquables. Ils nous ont posé beaucoup de problèmes par leur mobilité et leur activité. En seconde mi-temps, nous étions bien meilleurs.

Subitement, nous nous sommes retrouvés menés 2-0 à la suite de graves erreurs individuelles que je n'avais jamais vues lors de mes trois années à la tête de cette équipe. Heureusement, il y a eu une forte réaction. J'ai joué mon va-tout en sortant Bickel qui était un peu fatigué pour Grassi.

Sforza, altité la veille du match, était loin de son rendement normal. S'il avait été en pleine possession de ses moyens, les choses, je crois, auraient été différentes. Nous sommes très heureux de repartir avec un point. J'estime que dans ce groupe, quatre équipes, la Suisse, la Hongrie, la Turquie et la Suède, se tiennent de très près.

Kalman Meszöly (entraîneur de la Hongrie):

- Je suis très triste. Je croyais bien tenir cette victoire. Mais tout s'est ligué contre nous en dix minutes. La Suisse est une assez forte équipe pour ne pas encore avoir besoin de l'aide de l'arbitre. Il nous arrive la même mésaventure que contre la Turquie: nous avions déjà laissé échapper un avantage de 2-0. Mais pour moi, il ne s'agit pas d'un problème physique.

Marcel Mathier (président central de l'ASF):

- Je trouve formidable comment les Suisses sont revenus au score. Ils ont un moral exceptionnel. J'ai beaucoup apprécié la façon dont Alain Sutter a été crescendo en fin de partie.

Christophe Ohrel:

- C'est un grand soulagement de revenir ainsi. C'est presque inespéré. Les Hongrois ont commis des erreurs défensives au moment où ils ont été pressés. J'ai tout de même le sentiment que la victoire était à notre portée... /si

Groupe 3

Déjà joués:

7. 9.94 (Reykjavik): Islande - Suède	0-1 (0-1)
7. 9.94 (Budapest): Hongrie - Turquie	2-2 (2-0)
12.10.94 (Istanbul): Turquie - Islande	5-0 (3-0)
12.10.94 (Berne): Suisse - Suède	4-2 (1-1)
16.11.94 (Lausanne): Suisse - Islande	1-0 (1-0)
16.11.94 (Solna): Suède - Hongrie	1-0 (1-0)
14.11.94 (Istanbul): Turquie - Suisse	1-2 (1-2)
29. 3.95 (Budapest): Hongrie - Suisse	2-2 (0-0)
29. 3.95 (Istanbul): Turquie - Suède	2-1 (0-1)

Classement

1. Suisse	4	3	1	0	9-5	10
2. Turquie	4	2	1	1	10-5	7
3. Suède	4	2	0	2	6-6	6
4. Hongrie	3	0	2	1	4-6	2
5. Islande	3	0	0	3	0-7	0

A jouer:

26. 4.95: Suisse - Turquie
26. 4.95: Hongrie - Suède
1. 6.95: Suède - Islande
16. 6.95: Islande - Hongrie
16. 8.95: Islande - Suisse
6. 9.95: Suède - Suisse
6. 9.95: Turquie - Hongrie
11.10.95: Suisse - Hongrie
11.10.95: Islande - Turquie
11.11.95: Hongrie - Islande
15.11.95: Suède - Turquie

Victoire morale

Par François Pahud



C'est visible à l'œil nu et cela se sent à des tas de choses: l'équipe de Suisse de football ne veut

laisser à personne d'autre la première place de son groupe. Elle nous en a donné une nouvelle preuve éclatante hier soir en remontant, dans le dernier quart d'heure d'une partie animée et palpitante, une marque déficitaire de deux buts.

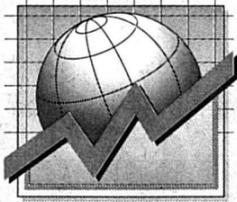
Elle n'avait jamais eu à le faire jusqu'ici et, au vu du déroulement du match, nous ne l'en croyions pas capable. En effet, alors que la réussite tenait fidèlement compagnie à la formation magyare, une réussite traduite par deux buts par ailleurs évitables, elle semblait vouloir bouder définitivement les Helvètes. Or, les dits Helvètes, plutôt que de s'avouer battus comme tant d'autres l'auraient fait, ont puisé dans leurs dernières forces physiques et dans un moral dur comme le fer la somme d'énergie nécessaire pour arracher un point. Un point largement mérité, quand on se réfère au nombre des occasions de buts que chaque équipe a pu s'octroyer dans cette lutte sans répit. Un point qui nous réjouira autant que certaines victoires, parce qu'il a été acquis au détriment d'un adversaire qui s'est révélé bien meilleur que d'aucuns le prévoient. Et qui en fera souffrir d'autres.

Si le football est sorti vainqueur de cette belle partie, la Suisse a elle aussi remporté une victoire: une victoire morale, qui n'est sans doute pas de trop, un mois avant d'accueillir la redoutable Turquie victorieuse de la Suède (2-1). On n'ose pas songer au doute qui se serait inséré dans les esprits si la troupe de Roy Hodgson s'était inclinée à Budapest...

◇ F. P.

PLACEMENT INTÉRESSANT EN ACTIONS ET EN OBLIGATIONS

Avec l'assurance-vie associée à des fonds de la PAX, vous participez directement à l'évolution de la valeur sur les principaux marchés boursiers grâce aux fonds de placement de premier ordre de la banque privée suisse Sarasin & Cie et de la société d'investissement allemande Frankfurt-Trust. La PAX



vous garantit la couverture d'assurance, et le législateur, les privilèges en matière fiscale et successorale. Avant de prendre une décision d'intérêt capital, parlez-en à un conseiller en prévoyance de la PAX. Il vous donnera la certitude que, chez la PAX, vous êtes à la bonne adresse.

Centres de conseil à Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Horgen, Lausanne, Liestal, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Sion, Soleure, Thoun, Uster, Vaduz, Winterthour, Zoug et Zurich

Pour que votre capital soit en bonne compagnie.



03-257342/ROC

Norme suisse et européenne
Miele
pour chaque cuisine

Immobilier
Parait chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
MAGNIFIQUE IMMEUBLE À RÉNOVER
Rue de la Paix
Comprend: 19 appartements, 6 garages et jardin.
Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 78 33. Fax 039/23 77 42
197643-122

À VENDRE À BOUDRY
quartier tranquille
très bel appartement 3 1/2 pièces
Cuisine agencée, balcon.
Fr. 1200.- par mois toutes charges comprises.
Michel Wolf S.A. - Tél. (038) 21 44 00
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel.
221662-122

A vendre à Hauterive (NE)
maison vigneronne
(objet rare) comprenant:
1 grand appartement (environ 180 m² habitables) et 1 petit appartement (environ 50 m² habitables) avec cheminées, chalet.
Rénovée avec beaucoup de soin. Grand jardin arborisé.
Prix de vente: Fr. 920.000.-.
F. Thorens SA, Saint-Blaise
Tél. (038) 33 27 57. 221418-122

EXCEPTIONNEL À VENDRE À NEUCHÂTEL
En grève de lac
VASTE PROPRIÉTÉ
comprenant maison de maître de 7 1/2 pièces, entièrement rénovée, dépendances, garages, chalet, hangar à bateau. Parc de plus de 3300 m² merveilleusement arborisé. Port privé.
Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 122-2714. 220883-122

PROGESTIM
GÉRANCES IMMOBILIÈRES
À VENDRE
Plateau de Diesse (Lamboing)
MAGNIFIQUE APPARTEMENT EN PPE DE 4 1/2 PIÈCES
Objet récent, tout confort, balcon, place de parc dans garage collectif.
Pour traiter, s'adresser à:
221627-122
7, rue des Terraux - Case postale 1259 - 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 21 23 17 - Fax (038) 25 15 50

À vendre à Cortaillod, proche des centres commerciaux et des transports publics
appartement neuf
dans petit immeuble de beau standing, 5 1/2 pièces, 2 salles d'eau, balcon, cave, place de parc couverte, place extérieure et disponible de 30 à 40 m² environ.
Tél. 038 / 24 77 40. 60954-122

À LOUER
À MARIN
rue de la Gare
pour le 1^{er} avril 1995
4 1/2 PIÈCES
cuisine agencée, balcon, séjour avec cheminée, 3 chambres, salle de bains, W.-C. séparés.
Fr. 1620.- + charges.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

À LOUER À MARIN
Cité des Sors 10
APPARTEMENT 3 PIÈCES 2^e étage
Cuisine agencée, bains-W.-C., balcon, cave.
Libre dès le 1^{er} mai 1995 ou date à convenir + 1 place de parc.
Pour tous renseignements:
SMH SMH IMMEUBLES SA SMH IMMOBILIEN AG
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66
197626-126

CASTEL REGIE
A louer à Neuchâtel
Au centre ville, zone piétonne
MAGASIN D'ENVIRON 100 m²
Sur deux niveaux.
Loyer Fr. 4700.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
2034 Peseux (038) 31 78 03

À LOUER À FONTAINEMELON
APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES
Cuisines agencées.
Libres dès le 1^{er} avril 1995 ou pour date à convenir.
APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES
Cuisines agencées.
Libre tout de suite ou pour date à convenir.
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Cuisine agencée.
Libre dès le 1^{er} mai 1995.
Pour tous renseignements:
SMH SMH IMMEUBLES SA SMH IMMOBILIEN AG
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66
197627-126

À LOUER À BODEVILLIERS
dans un immeuble ancien entièrement rénové, au centre du village
GRAND STUDIO
Fr. 690.- + charges
3 1/2 PIÈCES EN DUPLEX
dès Fr. 1260.- + charges.
PETITE CONCIERGERIE à pourvoir avec logement de 3 1/2 pièces.
Libre tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements: 197454-128
Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

À LOUER À SAINT-AUBIN
Castel 19 et Castel 19a
2 APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE, rez inf.
Cuisine agencée, vestibule, bains-W.-C.
Libres tout de suite ou pour date à convenir.
Pour tous renseignements:
SMH SMH IMMEUBLES SA SMH IMMOBILIEN AG
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66
197139-126

A louer
cti
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07
A louer pour le 1^{er} avril 1995 ou pour date à convenir à Neuchâtel, rue des Fahys
appartements 4 1/2 pièces duplex
Cuisines agencées, tout confort.
UNPI
220322-126
UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

EQUIPEMENT MIELE = UNE PLUS-VALUE.
Miele

A louer
Pour le 1^{er} avril ou date à convenir à Marin
4 1/2 PIÈCES
séjour, avec cheminée, balcon, cuisine agencée, coin à manger, 2 salles d'eau, 3 chambres.
Fr. 1530.- + charges.
CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer à SAINT-AUBIN
APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES
dans petit immeuble rénové. Cuisine agencée, terrasse, part au jardin. Proès du lac avec vue. Fr. 1490.- + charges. Places de parc à disposition.
Régimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24
MEMBRE UNPI

À LOUER À NEUCHÂTEL
Centre ville
LOCAUX ADMINISTRATIFS OU COMMERCIAUX
3^{me} étage, surface 170 m².
Loyer mensuel Fr. 2550.- + charges.
DÉPÔT surface 135 m²
Loyer mensuel Fr. 950.- + charges.
Les locaux sont disponibles immédiatement.
Pour tous renseignements:
SMH SMH IMMEUBLES SA SMH IMMOBILIEN AG
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66
197141-126

À LOUER
A Areuse, chemin des Pineleuses dans quartier résidentiel, tranquille, idéal pour les enfants, proche des transports.
magnifique attique 5 1/2 pièces 160 m²
cheminée de salon, grande terrasse.
5 1/2 pièces 131 m² au 1^{er} étage, grand balcon
4 1/2 pièces 108 m² au 1^{er} étage, grand balcon
2 1/2 pièces 62 m² de plain-pied
Appartements tout confort, cave, ascenseur et place de jeux. Libres tout de suite.
Pour tous renseignements: 197785-126
Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31

À LOUER Très beaux STUDIOS
- A Saint-Blaise, meublé, Fr. 650.- charges comprises.
- A Marin, non meublé, Fr. 700.-, charges comprises.
- A Neuchâtel, ville et centre, meublé, Fr. 760.- charges comprises.
Pour tous renseignements:
Michel Wolf S.A. -
Tél. (038) 21 44 00
Place Numa-Droz 1,
2001 Neuchâtel.
221659-126

A louer à PESEUX
SURFACE COMMERCIALE de 154 m²
A l'usage de bureaux au rez avec sanitaires. Fr. 2200.- + charges.
Régimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24
MEMBRE UNPI

Les quelque 250'000 clientes et clients annuels profitent de la large palette de produits du
Centre commercial à La Neuveville / BE
Ce nouvel centre commercial réunit déjà
● Migros
● Ecole supérieure de commerce
● Restaurant "La Fourmi"
● Commerce de vins
● Bioskop
● Boutique de mode
● Nettoyage chimique
● Commerce de tapis
● Cabinets thérapeutiques
Les derniers 15 % (de 60 m² à 300 m²) des surfaces commerciales et de vente sont à louer à des conditions très intéressantes. Examinez notre offre. Nous vous renseignerons volontiers.
PIRIT AG
Vermögensberatung
Altes Stettlergut, 3098 Kôniz
Tel. 031 971 74 71

À LOUER À NEUCHÂTEL
Centre ville
LOCAUX ADMINISTRATIFS OU COMMERCIAUX
3^{me} étage, surface 170 m².
Loyer mensuel Fr. 2550.- + charges.
DÉPÔT surface 135 m²
Loyer mensuel Fr. 950.- + charges.
Les locaux sont disponibles immédiatement.
Pour tous renseignements:
SMH SMH IMMEUBLES SA SMH IMMOBILIEN AG
Faubourg de l'Hôpital 1
Case postale 1365
CH-2001 Neuchâtel
Téléphone 038 25 66 66
197141-126

Norme suisse et européenne
Miele
pour chaque cuisine

A louer à Cernier
STUDIO
Loyer mensuel Fr. 400.- + charges.
Libre tout de suite ou date à convenir.
S'adresser à:
Fiduciaire J.-P. Erard
Rue Saint-Honoré 3
2000 Neuchâtel.
Tél. 038 / 24 37 93. 197621-126

A louer à NEUCHÂTEL
Maillefer
Régimmob SA
APPARTEMENT 1 PIÈCE
Cuisine non agencée.
Fr. 490.- + charges.
Régimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24
MEMBRE UNPI

A louer à Neuchâtel
LOCAL COMMERCIAL DE 172 m² AVEC VITRINES
proche de la gare C.F.F.
Loyer actuel Fr. 1980.-.
Tél. (038) 24 61 66. 61403-126

A louer à NEUCHÂTEL
Fbg de la Gare dans immeuble complètement rénové avec vue sur le lac
Régimmob SA
APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES - 76 m²
Cuisine agencée et habitable.
Fr. 1120.- + charges.

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES - 91 m²
Cuisine agencée ouverte, hall habitable, poutres apparentes.
Fr. 1300.- + charges.
APPARTEMENT 4 PIÈCES EN DUPLEX - 110 m²
Entrée individuelle. Cuisine agencée.
Fr. 1650.- + charges.
Régimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24
MEMBRE UNPI

Suite page 27

L'essentiel pour l'Allemagne

Géorgie - Allemagne
0-2 (0-2)

Tbilissi. Stade Boris Pachaidse. - 75.000 spectateurs (guichets fermés). - Arbitre: Martin Bodenham (Angl.).

Buts: 24me Klinsmann 0-1; 45me Klinsmann 0-2.

L'Allemagne à tremblé avant de venir à bout de la Géorgie 2-0 (2-0), devant 75.000 spectateurs, au stade Boris Pachaidse de Tbilissi qui affichait guichets fermés pour la venue du coleader du groupe 7. Les deux buts ont été inscrits par Jürgen Klinsmann, aux 24 et 45me minutes.

Mais l'Allemagne a douté avant d'assurer son succès. Dès la 3me minute, le gardien Köpke devait dévier un violent tir de Gogitschaisvili. A la 24me minute, Klinsmann pouvait libérer les siens d'un but de la tête consécutif à un corner de Basler. Dans la foulée, Arveladse manqua une énorme chance d'égaliser alors qu'il se présentait seul devant Köpke, lequel se mettait encore en évidence à la 29me en déviant un coup franc du meneur géorgien Kinkladse.

Quelques secondes avant la pause, Herrlich, le buteur de Borussia Mönchengladbach, qui faisait ses grands débuts en sélection, servait habilement Klinsmann. L'attaquant de Tottenham Hotspur, qui se jouait de la vigilance des défenseurs géorgiens, inscrivait son 30me but en 72 sélections et le 100me de l'Allemagne sous l'ère de Berti Vogts.

Dès la reprise de la deuxième période, les Allemands affichèrent une prudence légitime, se contentant la plupart du temps de gérer leur avantage en se ménageant tout de même une belle occasion par Babel à la 54me. Mais son tir s'écrasa sur le poteau. Les Géorgiens répliquèrent en inquiétant une nouvelle fois Köpke et son arrière-garde, par l'entremise de son meneur Kinkladse (64me et 66me), /si

Bulgarie - Pays de Galles
3-1 (1-0)

Sofia. - 70.000 spectateurs. - Arbitre: Pi-roux (Be).

Buts: 37me Balakov 1-0; 70me Penev 2-0; 82me Penev 3-0; 83me Saunders 3-1.

Albanie - Moldavie
3-0 (2-0)

Tirana. - 15.000 spectateurs. - Arbitre: Meier (S).

Buts: 31me Kushta 1-0; 41me Kacaj 2-0; 78me Kushta 3-0.

Autriche - Lettonie
5-0 (2-0)

Salzburg. - 5200 spectateurs. - Arbitre: Agius (Malte).

Buts: 18me Herzog 1-0; 41me Pfeifenberger 2-0; 60me Herzog 3-0; 71me Polster (penalty) 4-0; 90me Polster 5-0.

Slovaquie - Azerbaïdjan
4-1 (3-0)

Kosice. - 15.000 spectateurs. - Arbitre: Nikakis (Gr).

Buts: 35me Tittel 1-0; 40me Timko 2-0; 45me Dubovsky (penalty) 3-0; 50me Timko 4-0; 80me Suleimanov (penalty) 4-1.

Le match Ukraine - Italie se trouve en page 25

La Chaux-de-Fonds: exit Broillet!

Un communiqué du FC La Chaux-de-Fonds nous apprenait hier, le divorce avec effet immédiat d'avec son entraîneur, Christian Broillet.

Ce communiqué était le suivant:

«Le FC La Chaux-de-Fonds a décidé de se séparer avec effet immédiat de son entraîneur Christian Broillet avant les échéances des semaines à venir, capitales pour l'avenir du club. Le comité remercie Christian Broillet et son assistant Jean-Claude Barrel, d'avoir œuvré au plus près de leur conscience pour le bien du club.»

Nous avons pris contact avec Christian Broillet pour connaître son avis sur cette décision. Très sportivement il nous déclara:

- Je confirme cette éviction. C'est le propre des entraîneurs dont l'équipe est mal classée. Si cette décision peut créer un choc psychologique favorable, alors je m'incline, même s'il est difficile de se trouver dans une situation que je n'espérais pas du tout!

L'équipe a été informée de ce divorce juste avant de prendre le chemin de l'entraînement qui a été donné par le capitaine Angelucci. Le nom du nouvel entraîneur sera connu demain soir.

◇ P. de V.

FOOTBALL/ Euro 96: bonne affaire de la Turquie dans le groupe de la Suisse

La pause revigore les Turcs

Turquie - Suède 2-1 (0-1)

Stade Ali Sami Yen, Istanbul. - 30.000 spectateurs. - Arbitre: Pretalange (It).

Buts: 23me Kennet Andersson (penalty) 0-1; 64me Emre 1-1; 76me Ser-gen 2-1.

Turquie: Engin; Bülent; Recep, Alpay; Metin, Tolunay, Emre, Ser-gen (80me Mutlu), Abdullah; Ertugrul (46me Oguz), Hakan.

Suède: Ravelli; Nilsson, Patrik Andersson, Björklund, Ljung; Zetterberg (80me Rehn), Thern, Schwarz, Larsson (78me Blomqvist); Dahlin, Kennet Andersson, Dahlin.

Notes: 79me, expulsion de Björklund (faute de dernier recours). Avertissements à Dahlin (26me/suspendu en Hongrie le 28 avril) et Hakan (80me).

M enée 0-1 devant son public, la Turquie est parvenue à retourner la situation à son avantage face à la Suède, troisième de la dernière Coupe du monde. En l'emportant par 2-1, la formation turque a préservé ses chances de qualification dans le groupe «suisse».

C'est Kenneth Andersson qui avait ouvert la marque, à la 23me minute, en transformant un penalty. Mais, à la 64me minute, Emre profitait d'une mésentente entre le gardien Ravelli et le défenseur Patrik Andersson pour égaliser. Et Ser-gen, à la 76me minute, donnait la vic-

toire à son équipe d'une reprise de la tête.

Les Turcs ont mérité cette victoire. Ils ont, le plus souvent, assuré de la maîtrise de jeu et se sont également créés les occasions

les plus nettes. Le gardien Ravelli a d'ailleurs souvent été mis à contribution. Il eut notamment des interventions décisives devant Metin (30me), Hakan (45me) et Ser-gen (46me). /si



AU TAPIS - Brolin (à droite) et la Suède ont craqué en seconde période. epa

La France inquiète

Israël - France 0-0

Tel-Aviv. Stade de Ramat Gan. - 43.000 spectateurs. - Arbitre: McCluskey (Eco).

Israël: Ginzburg; Klinger; Halfon, A. Harazi, Glam; Revivo, Hazan, Berkowitz (65me Zohar), Banin; R. Harazi, Rosenthal.

France: Lama; Blanc; Angloma, Roche, Di Meo; Desailly, Martins (78me Djorkaeff), Le Guen, Pedros; Loko, Ouédéc (66me Ginola).

Avertissements: 40me Glam; 55me Ouédéc

Les n'ont pas lavé l'affront du Parc des Princes. Dix-sept mois après l'incroyable défaite (3-2) essuyée à Paris qui allait leur barrer la route de la «World Cup», les Français ont rendu une copie blanche en Israël. A Tel-Aviv, la sélection d'Aimé Jacquet a enregistré son quatrième 0-0 en cinq rencontres dans ce tour préliminaire de l'Euro 96. Autant dire que tout lui reste à faire pour assurer sa qualification.

Privée pour la première fois depuis des lustres de Papin et de Cantona, la France a affiché une stérilité bien inquiétante. Sans liant malgré la présence d'un véritable No 10 en la personne de l'Auxerrois Martins, le jeu des Tricolores fut bien terne. A la pointe de l'attaque, le duo nantais formé de Lo-

ko et de Ouédéc n'a que trop rarement porté le danger devant la cage de Ginzburg.

Le portier israélien n'a été réellement inquiété qu'à trois reprises: à la 19me sur un centre de Loko repris par Ouédéc, à la 53me sur un coup franc de Le Guen et, enfin, à la 85me sur une tête de Blanc. Aimé Jacquet, qui avait promis l'attaque à outrance, attendait davantage. Le bilan qu'il présente au soir de ce nouveau 0-0 ne fera pas taire les critiques formulées le week-end dernier par Michel Platini. Bien au contraire.

Finalement, le sélectionneur tricolore doit sa tête au brio de son gardien. Face à des Israéliens souvent très tranchants dans le jeu de rupture, Bernard Lama a réalisé trois parades déterminantes. A la 5me minute, il sortait parfaitement devant Revivo, servi dans le dos des défenseurs par Ronen Harazi. Juste avant la pause, Lama devait se détendre sur une terrible frappe d'Alon Harazi. La dernière occasion israélienne survenait à la 69me minute avec une frappe de Banin qui obligeait à nouveau Lama à sortir le grand jeu. S'il fallait un vainqueur aux points, le verdict aurait penché en faveur des Israéliens. Sans aucune discussion. /si

Une autre Belgique

Espagne - Belgique
1-1 (1-1)

Séville. - 60.000 spectateurs. - Arbitre: Harrel (Fr).

Buts: 24me Guerrero 1-0; 25me Degryse 1-1.

Armada invincible après quatre rencontres dans le groupe 2 des éliminatoires de l'Euro 96, l'Espagne a été freinée par la Belgique à Séville. Assoiffée de vengeance après la correction subie à domicile (4-1) au match aller, la Belgique a cette fois-ci été en mesure de donner la réplique aux hommes de Javier Clemente, contraints de partager l'enjeu 1-1 (1-1).

La réussite, après un début de rencontre équilibré, souriait aux Espagnols à la 24me minute. Servi d'une habile talonnade par Luis Enrique, Amavista armit un tir que Bodart ne pouvait que repousser du bout des gants sur Julian Guerrero. Le prodige d'Athletic Bilbao ne se faisait pas prier pour donner l'avantage aux siens.

A la 26me minute, les Belges se rebiffaient et sur une action de rupture, Degryse se jouait de l'axe central de la défense espagnole Hierro-Abelardo, pour se présenter seul devant Zu-

bizaretta et remettre les pendules à l'heure.

A la suite de la sortie prématurée à la demi-heure de jeu, de Guerrero, victime d'un tacle appuyé de Karagianis, l'Espagne éprouva quelques peines à retrouver son rythme dans le secteur offensif, tant l'apport du jeune Basque y fut prédominant.

La seconde période fut bien loin de tourner à la démonstration pour des Espagnols, solides leaders de leur groupe, certes, mais peu enclins à prendre des risques face à une formation belge à la recherche d'un style, qui fit davantage étalage de ses arguments physiques que de son aisance technique. /si

Luxembourg - Norvège
0-2 (0-1)

Luxembourg. - 3000 spectateurs. - Arbitre: Levnikov (Rus).

Buts: 35me Leenhardsen 0-1; 80me Aase 0-2.

Hollande - Malte
4-0 (1-0)

Rotterdam. - 33.000 spectateurs. - Arbitre: Orrasson (Is).

Buts: 38me Seedorf 1-0; 75me Bergkamp (penalty) 2-0; 78me Winter 3-0; 84me Kluivert 4-0.

Les Irlandais dos à dos

Eire - Irlande du Nord
1-1 (0-0)

Lansdowne Road, Dublin. - 32.200 spectateurs. - Arbitre: Van der Ende (Ho).

Buts: 47me Quinn 1-0; 72me Dowie 1-1.

Les Irlandais du Nord, écrasés à Belfast par leur voisin du sud (4-0) au match aller en novembre, ont obtenu le nul (1-1) à Dublin dans une rencontre hâchée et de piètre qualité. L'Eire, qui a encaissé son premier but en quatre matches et concédé ainsi son premier point, avait pris l'avantage au début de la seconde mi-temps sur un coup franc repris de volée par Quinn (47me).

L'égalisation est intervenue un quart d'heure plus tard sur une tête de Dowie, servi par Gillespie. La ruée des joueurs de Jackie Charlton dans les dernières minutes n'a pas fait céder les Irlandais du Nord.

Aucun incident n'a été enregistré dans un stade quadrillé par les forces de police. /si

Succès roumain

Roumanie - Pologne 2-1 (1-1)

Bucarest. - 24.000 spectateurs. - Arbitre: Röthlisberger (S).

Buts: 42me Juskowiak 0-1; 45me Raducioiu 1-1; 57me Wandziak (autogoal) 2-1.

Note: 73me expulsion de Jaskulski (Pol/2 avert.).

La Roumanie s'est un peu plus rapprochée d'une qualification pour l'Euro 96 en battant la Pologne par 2-1 à Bucarest. Menés à la marque après 42 minutes de jeu, les Roumains ont confirmé leur statut de grands du football européen en égalisant immédiatement par Florin Raducioiu (44me) avant d'enlever la victoire sur un coup de chance: un but du gardien Josef Wandzic contre son camp à la 55me minute.

Les Polonais, qui ont terminé à 10 après l'expulsion (72me) de Waldemar Jaskulski, sanctionné de deux cartons jaunes, avaient pourtant bien entamé ce match en trouvant le chemin des filets juste avant la mi-temps sur un penalty de Juskowiak.

Réagissant immédiatement, la Roumanie, emmenée par Hagi et Dumitrescu, retrouvait l'inspiration qui l'avait conduite en quart de finale de la Coupe du monde cet été. Sur un centre tir, Raducioiu remettait les deux équipes à égalité à une minute de repos. A la 57me, le même Raducioiu affolait une nouvelle fois la défense et prenait de vitesse le gardien polonais Wandzic qui détournait le ballon derrière sa ligne. /si

Le point

Groupe 1

Roumanie - Pologne 2-1 (1-1)
Israël - France 0-0
Slovaquie - Azerbaïdjan 4-1 (3-0)

1. Roumanie	5	3	2	0	9-4	11
2. Israël	5	2	3	0	7-4	9
3. France	5	1	4	0	2-0	7
4. Slovaquie	4	1	2	1	8-6	5
5. Pologne	4	1	1	2	3-4	4
6. Azerbaïdjan	5	0	0	5	1-12	0

Groupe 2

Chypre - Danemark 1-1 (1-1)
Espagne - Belgique 1-1 (1-1)

1. Espagne	5	4	1	0	12-3	13
2. Macédoine	4	1	2	1	5-4	5
3. Danemark	4	1	2	1	5-6	5
4. Chypre	5	1	2	2	4-6	5
5. Belgique	5	1	2	2	6-9	5
6. Arménie	3	0	1	2	0-4	1

Groupe 4

Lituanie - Croatie 0-0
Slovénie - Estonie 3-0 (1-0)
Ukraine - Italie 0-2 (0-2)

1. Croatie	5	4	1	0	10-1	13
2. Italie	5	3	1	1	10-4	10
3. Lituanie	4	2	1	1	4-3	7
4. Slovénie	4	1	2	1	5-3	5
5. Ukraine	5	1	1	3	3-8	4
6. Estonie	5	0	0	5	1-14	0

Groupe 5

République tchèque - Biélorussie 4-2 (2-1)
Luxembourg - Norvège 0-2 (0-1)
Hollande - Malte 4-0 (1-0)

1. Norvège	5	4	1	0	9-1	13
2. Hollande	5	3	2	0	14-1	11
3. Répub. tchèque	4	2	2	0	10-3	8
4. Biélorussie	4	1	0	3	4-9	3
5. Luxembourg	5	1	0	4	1-13	3
6. Malte	5	0	1	4	1-12	1

Groupe 6

Eire - Irlande du Nord 1-1 (0-0)
Autriche - Lettonie 5-0 (2-0)

1. Portugal	4	4	0	0	14-2	12
2. Eire	4	3	1	0	12-1	10
3. Irlande du N.	5	2	1	2	8-9	7
4. Autriche	4	2	0	2	10-3	6
5. Lettonie	4	1	0	3	2-11	3
6. Liechtenstein	5	0	0	5	1-21	0

Groupe 7

Albanie - Moldavie 3-0 (2-0)
Bulgarie - Pays de Galles 3-1 (1-0)
Géorgie - Allemagne 0-2 (0-2)

1. Bulgarie	4	4	0	0	12-2	12
2. Allemagne	4	4	0	0	9-2	12
3. Géorgie	5	2	0	3	6-5	6
4. Moldavie	5	2	0	3	5-12	6
5. Albanie	5	1	0	4	5-7	3
6. P. de Galles	5	1	0	4	5-14	3

Groupe 8

Russie - Ecosse 0-0
Saint-Marin - Finlande 0-2 (0-1)

1. Grèce	4	4	0	0	12-1	12
2. Finlande	5	3	0	2	11-7	9
3. Ecosse	5	2	2	1	8-3	8
4. Russie	3	1	2	0	5-1	5
5. Iles Féroé	3	0	0	3	2-15	0
6. Saint-Marin	4	0	0	4	1-12	0

Merci arbitre!

Russie - Ecosse 0-0

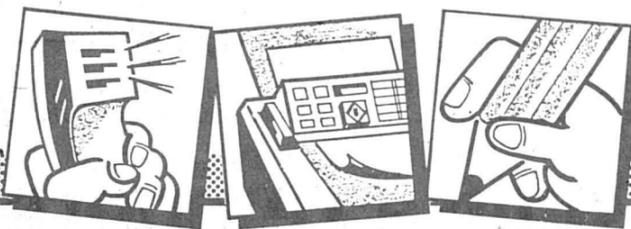
Moscou. - 30.000 spectateurs. - Arbitre: Strampe (All).

Bien que privée d'une dizaine de titulaires, l'Ecosse a arraché le match nul (0-0) à la Russie, à Moscou. Mais elle a bénéficié d'un sérieux coup de pouce de l'arbitre, l'Allemand Hartmut Strampe, qui, à la 33me minute, a ignoré un penalty flagrant (faute indiscutable sur Karpin, qui partait seul au but).

Auparavant, les Ecossais avaient certes dominé et ils auraient fort bien pu mener par 2-0 à la demi-heure. Mais la suite fut entièrement à l'avantage des Russes, qui échouèrent cependant régulièrement face à une défense regroupée. /si

■ SUISSE - TURQUIE - L'Association suisse de football communique qu'il reste encore des billets pour la rencontre Suisse - Turquie du 26 avril 1995 au stade du Wankdorf de Berne, comptant pour les éliminatoires de l'Euro 96. Des commandes peuvent être effectuées au numéro 157 00 77 (tarif: -36 la minute). Ce numéro transmet également des renseignements concernant les lieux de prélocations des billets. /si

Annonces EXPRESS



Tarif: Fr. 1.- le mot; minimum Fr. 12.- par annonce. Rubrique «Véhicules»: Fr. 2.- le mot; minimum Fr. 24.- par annonce. Supplément sous chiffres: Fr. 15.-. TVA 6,5% en sus.
Délai: L'avant-veille à 14 h 30. En ligne directe tél. 25 65 01, fax 250 269.

J'OFFRE À VENDRE



VENDS GRAND CANAPÉ lit avec angle, léger + un fauteuil, 200 fr. Tél. 25 18 61.

221594-461

UN CANOË CANADIEN état neuf, équipé. Prix à discuter. Tél. heures repas 21 45 77.

221583-461

AMIGA 500 imprimante couleur, divers jeux et programme, souris. 1000 fr. à discuter. Tél. (038) 24 15 60 du lundi au vendredi heures repas. Demander Thierry.

221644-461

ENCYCLOPEDIA BRITANNICA 1929, 24 volumes, parfait état, au plus offrant. Tirage à l'origine pin naturel sur roulettes, parfait état 192 x 73,5 x 20 cm. 65 fr. Tél. (038) 47 10 39.

221645-461

ARMOIRE 4 PORTES, 450 fr.; commode 4 tiroirs, 150 fr., état neuf. Tél. (038) 41 19 28.

197636-461

1 COMBI EN CUIR, MOTO "IXS", rouge en superbe état, utilisé 3 saisons. (taille 50-52), 600 fr. Tél. 41 47 69.

197705-461

BON D'ACHAT d'une valeur de 1500 fr. sur l'achat d'un salon de 5 places, cédé à 600 fr. à l'Univers du Cuir. Tél. 53 59 63 dès 18h30.

197704-461

BILLARD BOWLING LE BEAULIEU

Noyers 11 2003 Neuchâtel Tél. 038/ 31 18 76
Dimanche à jeudi 14h.00 - 5h.00 matin
Vendredi et samedi 14h.00 - 6h.00 matin
COURS DE BOWLING:
8 séances de 1h30: Frs 195.- tout compris

2 VÉLOS DE COURSE PROF bon état, cadre 54 et 56, 12 vitesses. 200 fr. seul. Tél. (038) 53 16 96.

197724-461

POUSSE-POUSSE «BÉBÉ CONFORT» poids plume transformable + accessoires, 1993, état de neuf 250 fr. Tél. 33 98 10.

197713-461

MICRO-ONDES 800 W. avec grill, 275 fr. mini lave/sèche-linge 250 fr., microphone stéréo 100 fr. Tél. (038) 21 19 05.

197702-461

CHAMBRE À COUCHER VELOURS bleu, armoire 4 portes, miroir. Lit dossier miroir, radio, lampes de chevet incorporées. Coiffeuse, pouf assorti. Sans sommier ni matelas. 650 fr. Tél. (038) 31 67 06.

197711-461

UNE TABLE DE SALON plateau en verre 60 x 60, hauteur 47 cm. 40 fr. Tél. 41 39 68.

197710-461

POUSSETTE 50FR. Tél. 24 49 85.

197715-461

TROIS TABLES GIGOGNES en marbre gris clair, état neuf. 200 fr. Tél. (038) 31 94 47.

197699-461

TÉLÉVISEUR SONY KV-M 14 D écran 37 cm, tube Trinitron, 3 ans, neuve 790 fr. cédée 320 fr. Tél. (038) 30 56 41.

197712-461

TIMBRES, 40.000 DOUBLES monde entier, décollés, triés. Tél. (038) 24 40 66.

197707-461

PARFAIT ÉTAT, poussette-combi avec sac de couchage, 250 fr., matelas 60x120, 50 fr., duvet berceau + 2 fourres + drap-housse, 40 fr. Tél. (038) 31 37 69.

133417-461

CAUSE DÉMÉNAGEMENT, lave-vaisselle Kenwood Top 6, état neuf. Prix très avantageux à discuter. Tél. 25 79 63.

133420-461

MOBILIER: CHAMBRE À COUCHER, lits avec entourage, armoire, coiffeuse, buffet, 10 fr. Jeudi, vendredi dès 10 heures, à Peseux. Tél. (038) 31 60 76.

197730-461

JE CHERCHE À ACHETER



CHERCHONS À ACHETER un Macintosh couleur. Tél. heures repas 21 45 77.

221582-462

DISQUES 45 TOURS ayant participé au concours Eurovision de la chanson. Je cherche en particulier Lyss Assia de 1956/1957. Bon prix. Tél. (039) 31 62 27.

221643-462

LIT FUTON MIKADO 160 x 210. Tél. (039) 23 28 38 heures repas.

197700-462

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE cherche à La Chaux-de-Fonds, monitrices pou gym général, agrès pour filles. Personnes débutantes n'hésitez pas, contactez-moi. Tél. (039) 26 60 39.

197709-472

FAMILLE AVEC PLUSIEURS ENFANTS cherche pour leurs loisirs en plein air un toboggan d'occasion à prix intéressant. Tél. 63 28 51.

197701-462

ENREGISTREUR À BANDES (REVOX ou autre) bon état de marche. Tél. (039) 23 72 73.

197708-462

CARAVANE 4 - 5 PLACES env. 5 ans, bon état, 1000 kg. maximum. Pour rouler. Tél. (039) 31 59 71.

197703-462

JE LOUE



TOUT DE SUITE superbes appartements de 70 et 110 m², au Côté dans ferme entièrement reconstruite. Finitions de première qualité, parfait pour le calme et la tranquillité. Tél. (038) 53 71 48.

221370-463

CORTAILLOD studio avec cuisine agencée. Loyer 400 fr. Libre 1^{er} avril. Murgiers 5. Tél. 41 22 86.

221513-463

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES 4 1/2 pièces, cuisine agencée, 2 W.-C.-bains, grand balcon, cave, situation calme, vue, 1525 fr. Libre à convenir. Tél. (038) 30 62 00.

221527-463

NEUCHÂTEL CENTRE Faubourg Hôpital 26, studio, 616 fr. charges comprises. Libre 1^{er} avril 1995. Pour visiter, de 16 à 20 heures, 2^{ème} étage no. 203.

87124-463

BOUDRY appartement 3 pièces, cuisine agencée, 990 fr. charges comprises. Libre dès 1^{er} mai. Tél. (038) 42 34 32 (dès 18h30) 221577-463

POUR DATE À CONVENIR duplex mansardé de 4 1/2 pièces (190 m²) cheminée de salon, 2 salles d'eau. Pourrait convenir pour bureau ou 3 colocataires, 2160 fr. charges comprises. Tél. 24 41 17 (repas).

221581-463

À CORCELLES 3 1/2 pièces, 895 fr. charges comprises, cuisine non agencée, balcon. Libre 1^{er} mai 1995. Tél. 31 69 28 le matin. 221603-463

BOUDRY grand 4 pièces avec cachet, poêles, cheminée, 1450 fr. charges comprises. Tél. 55 14 63 midi ou soir.

221600-463

CORTAILLOD 3 pièces, poutres apparentes, cuisine agencée. Libre 1^{er} mai, 1180 fr. charges comprises. Tél. (039) 21 69 30, journée, (038) 42 64 32 soir.

221641-463

À SAVAGNIER grand 3 pièces + réduit, cuisine agencée. Libre 1^{er} mai. Loyer 1070 fr. charges comprises. Tél. (038) 53 53 12.

221640-463

PROVENCE (VD) près de Saint-Aubin (NE) appartement 3 1/2 pièces, 85 m², cuisine agencée, vue sur le lac. Libre dès le 1^{er} mai. 970 fr. + charges. Tél. (024) 73 14 55.

87134-463

NEUCHÂTEL 2 PIÈCES loyer actuel 419 fr. charges comprises. Libre dès fin avril. Tél. 24 43 72.

87130-463

STUDIO Gouttes-d'Or, libre tout de suite, loyer 650 fr. charges comprises. Tél. 21 46 07 dès 18 heures.

87129-463

PESEUX 3 PIÈCES 2 chambres, cuisine agencée habitable, salle de bains, proximité des TN. Loyer: 1030 fr. charges comprises. Libre 1^{er} juin. Tél. 30 23 43.

221664-463

LA NEUVEVILLE DUPLEX 4 pièces, cuisine agencée, cheminée, terrasse. Libre dès le 1^{er} avril 1350 fr. charges comprises. Tél. (038) 51 61 28.

221657-463

À HAUTERIVE 1^{er} juillet, superbe duplex 4 1/2 pièces, places de parc, grande terrasse. 1800 fr. charges comprises. Tél. 25 93 33 heures de bureau.

197431-463

MARIN JOLI STUDIO meublé avec cuisinette, W.-C. avec baignoire. Loyer 445 fr. charges comprises. Libre dès le 1^{er} avril. Tél. (038) 33 91 75 le soir.

197692-463

STUDIO MEUBLÉ libre 1^{er} avril, près de la gare, 370 fr. charges comprises. Tél. (038) 25 95 41.

197719-463

STUDIO QUARTIER UNIVERSAIRE à convenir, 640 fr. Tél. 33 71 47.

197721-463

SAINT-BLAISE GRAND STUDIO MEUBLÉ y compris literie et vaisselle, douche-W.-C. près du bus 690 fr. + 50 fr. Tél. 24 15 57 heures de bureau ou 33 30 39.

197718-463

CORCELLES 2 PIÈCES rénové, cuisine habitable agencée, situation calme près du bus, 860 fr. + 70 fr. Tél. 24 15 57 heures de bureau ou 33 30 39.

197717-463

CORCELLES 1 PIÈCE + cuisine habitable agencée, rénové, situation calme près du bus. 640 fr. + 50 fr. Tél. 24 15 57 heures de bureau ou 33 30 39.

197716-463

AU VULLY À LA CAMPAGNE appartement, 3 pièces dans les combles, cuisine agencée, buffets muraux, dans les chambres. Vue imprenable sur le lac et Jura. Tél. (037) 77 11 74 dès 18 h.

197726-463

GENÈVEYS-SUR-COFFRANE studio meublé ou non, cuisinette, salle de bains, cave, grenier 500 fr. charges comprises. Tél. (038) 33 88 88.

197790-463

COUVET, 2 PIÈCES cuisine agencée, 570 fr. 3 1/2 pièces, cuisine agencée, 880 fr. Tél. (039) 32 15 00.

197783-463

APPARTEMENT 2 PIÈCES, Moulins 15, 760 fr. charges comprises. Tout de suite. Très calme, vue château. Tél. (026) 31 35 05 ou (026) 31 20 09.

197784-463

HAUTERIVE, JOLI 3 PIÈCES rénové, cuisine agencée, grand balcon. Loyer 1250 fr. charges comprises. Tout de suite. Tél. (038) 33 91 40.

197795-463

APPARTEMENT 1 1/2 PIÈCE dès le 1^{er} mai 1995 avec cuisine agencée neuve, salle de bains neuve, 2 caves. Loyer 500 fr. charges comprises. Tél. (038) 25 23 76.

197714-463

HAUTERIVE, 1 1/2 pièce, 1 chambre, cuisine agencée habitable, salle de bains, à proximité des TN et du lac. Loyer 750 fr. charges comprises. Libre 1^{er} juin. Tél. 33 44 13.

133338-463

STUDIO MEUBLÉ, cuisinette, douche-W.-C., près du centre. Loyer mensuel, 550 fr. Libre 1^{er} avril. Tél. 30 36 85.

133393-463

CENTRE-VILLE, studio non meublé, douche, ascenseur. 450 fr. + charges. Tél. 31 79 42.

133438-463

ST-BLAISE, 4 1/2 PIÈCES, balcon, vue. 1800 fr. + charges. Tél. 231 111.

133434-463

URGENT, Neuchâtel 1 pièce meublée. Tél. (038) 25 32 92.

133423-463

BOUDRY, FACE ARRÊT du tram, 2 pièces meublées, balcon, lave-linge. 990 fr. + charges. Tél. 231 111.

133436-463

ST-BLAISE, 5 1/2 PIÈCES, jardin, vue, dépendance. Parking. 2000 fr. + charges. Tél. 231 111.

133435-463

CORNAUX, 1 1/2 PIÈCE duplex, sympa. 850 fr. + charges. Tél. 231 111.

133433-463

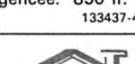
NEUCHÂTEL, 3 pièces + mezzanine, beaucoup de cachet, proche de la gare, environ 100 m², 1320 fr. Libre 1^{er} juin 1995. Tél. 24 50 06.

133447-463

BOUDRY, BEAU DUPLEX, 1 1/2 pièce, balcon, lave-linge, cuisine agencée. 850 fr. + charges. Tél. 231 111.

133437-463

JE CHERCHE À LOUER



FAMILLE CHERCHE appartement de 4 ou 5 pièces, plain-pied avec jardin, sur le littoral, pour le 1^{er} juillet 95. 1800 fr. charges comprises. Tél. (039) 23 74 41.

133442-464

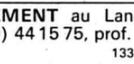
CENTRE VILLE cherche 3 1/2 ou 4 pièces, cuisine conventionnelle si possible, 1 à 2 salles d'eau ou une grande (non borge serait bien). Accès immeuble aisé et ascenseur indispensable. Loyer maximum charges comprises 1700 fr. Téléphoner au (037) 77 45 23.

221371-464

CHERCHE APPARTEMENT au Landeron. 2 pièces. Tél. privé (039) 44 15 75, prof. (077) 31 69 43.

133428-464

J'OFFRE EMPLOI



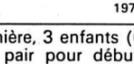
CHERCHONS POUR ANNÉE 95-96 Fille au pair Suisse. Entrée dès juillet. Tél. (038) 51 51 69.

197760-465

FEMME SEULE, infirmière, 3 enfants (6,5,2), cherche jeune fille au pair pour début août 1995, minimum 18-20 ans, volontaire, aimant enfants, esprit d'initiative, responsable. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 465-5240.

133357-465

JE CHERCHE EMPLOI



JEUNE FEMME cherche travail comme femme de ménage ou employée de maison à 50%. Tél. 57 20 54.

86990-466

DAME CHERCHE des heures de ménage. Tél. (038) 41 46 57 entre 12 h et 13 h 30 ou après 17 heures.

221654-466

HOMME 25 ANS C.F.C. constructeur bateau, bonnes connaissances: menuiserie, bois moulé, plastique, composite, peinture. 3 ans expérience serrurerie répond à toutes propositions. C. Recordon, Grand-Rue 7, 2034 Peseux 221650-466

132632-466

DÉCOLLETEUR-MÉCANICIEN, cherche place. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 466-5183.

132632-466

JEUNE HOMME portugais, cherche travail. Ouvert à toute proposition. Tél. (038) 30 15 20.

133371-466

URGENT jeune fille, 22 ans, cherche travail à 100% dans les nettoyyages, le ménage. Examine aussi d'autres propositions. Tél. (038) 25 21 12.

133415-466

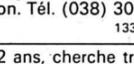
DAME cherche heures de ménage et repassage, même le samedi et le dimanche. Tél. 33 04 60 (17h à 20h30 Hauterive).

133445-466

DEUX ÉTUDIANTES, 18 ans, cherchent travail, vacances été. Prière faire offre. à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 466-5247

133449-466

LES VÉHICULES



CITROEN MEHARI verte, 1979, parfait état, expertisée, 73.000 km. 8.500 fr. Tél. 41 22 41.

221361-467

OPEL ASCONA 119.000 km., expertisée juillet 1994. 2000 fr. Tél. (038) 41 15 82.

197698-467

2 FIESTA POUR BRICOLEUR: une carrosserie presque en ordre (aile avant gauche), l'autre moteur ou + 8 pneus, les deux: 500 fr. Tél. (038) 30 55 24 (soir).

197706-467

CAUSE MALADIE, Renault 21

HOCKEY SUR GLACE

La Suisse défaite

Suisse - Lettonie 3-5
(1-2 1-2 1-1)

Obersee, Arosa. - 200 spectateurs. - Arbitre: Lichtnecker (All).

Buts: 4me Belavski (Boldavesko/à 4 contre 5 1) 0-1; 7me Matisin (Semerjak) 0-2; 15me Howald (Triulzi/à 4 contre 5) 1-2; 26me Kerch (Semerjak) 1-3; 33me Bertaggia 2-3; 39me Kerch (penalty) 2-4; 47me Grundmanis 2-5; 52me Roggenmoser (Nzser, Weber) 3-5. - **Pénalités:** 7 x 2' contre la Suisse, 3 x 2' contre la Lettonie.

Suisse: Weibel; Zehnder, Brtch; Bertaggia, Honegger; Balmer, Gianola; Sutter; Wittmann, Heldner, Aeschlimann; Kobel, Jenni, Ton; Nzser, Weber, Roggenmoser; Ivankovic, Triulzi, Howald.

Lettonie: Zinkov; Maticin, Grundmanis; Tchudinov, Sejei; Skratin, Bondarev; Cepils, Sorokin; Boldavesko, Semionov, Belavski; Tomans, Semerjak, Kerch; Tambiev, Senin, Ignatovic; Nechivij, Vitolinch, Jastas.

Pour son premier match sous les ordres de Mats Waltin, l'équipe de Suisse n'est pas parvenue à mettre fin à sa série noire. En l'absence des internationaux de Klotten et Zoug, elle s'est inclinée 5-3 à Arosa face à la Lettonie, essuyant ainsi sa dixième défaite consécutive.

Devant 200 spectateurs seulement, les Suisses ont éprouvé bien du mal à trouver le rythme. Sans agressivité dans les duels, ils ont en outre multiplié les mauvaises passes. Seul un cadeau de l'arbitre allemand de cette partie de petite qualité a permis aux joueurs de Waltin de demeurer à flot en seconde période: de la 33me, sur le score de 1-3, le portier letton Nikitin repoussa un tir de Bertaggia, les Baltes allant inscrire le 1-4 sur la contre-attaque. Le directeur de jeu, dans la stupeur générale, accorda pourtant un but au défenseur luganais...

Supérieurs techniquement et dans le patinage, les Lettons conservèrent constamment la mainmise sur le match, se créant moult chances sérieuses de but. /si

Waltin aux Mondiaux

Mats Waltin (42 ans) dirigera l'équipe nationale aux Championnats du monde du groupe A qui se déroulera en Suède, du 23 avril au 7 mai. La Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) a porté son choix sur le Suédois au terme d'une discussion avec les joueurs. Ex-assistant de Hardy Nilsson, l'entraîneur du HC Davos avait été nommé dans un premier temps entraîneur ad intérim à la suite de la séparation entre Nilsson et la LSHG. /si

Play-offs

Zoug - Klotten à guichets fermés

La troisième manche de la finale du championnat de Suisse de hockey, qui verra peut-être le club zurichois remporter son troisième titre national d'affilée, se jouera ce soir à guichets fermés, à la Herti-Halle de Zoug. Coup d'envoi à 20 heures. Ce match sera télévisé en direct sur Suisse 4.

A la même heure, et en ligue B, Lausanne et Grasshopper Zurich en découvriront eux aussi pour la 3me fois mais ces deux équipes sont à égalité au nombre des victoires (1-1), si bien que le promu en ligue A ne sera en tout cas pas connu ce soir. Coup d'envoi à la patinoire de Malley à 20 h également. /E

En bref

Klotten engage

Le HC Klotten, champion de Suisse en titre, a engagé le Suédois de Djurgarden Stockholm, Charles Berglund (30 ans). Le capitaine de l'équipe nationale de Suède, qui sera le deuxième étranger avec Mikael Johansson, a signé un contrat pour deux saisons.

Berglund, champion national à trois reprises et double vainqueur de la Coupe d'Europe avec Djurgarden, remplacera le défenseur Anders Eldebrink (35). Il compte 130 sélections avec l'équipe de Suède.

Les «aviateurs» annoncent également l'arrivée de deux internationaux suisses juniors. Le Biennois Björn Schneider (22) et l'Ajolot Frédéric Rothen (19) ont aussi signé pour deux saisons. /si

FEDULOV - Le Russe Igor Fedulov (29 ans), après deux saisons passées à Ambri-Piotta, a signé un contrat avec le HC Martigny (LNB). Il sera le deuxième étranger du club valaisan avec le Tchèque Jan Rosol. /si

FOOTBALL/ Euro 96: victoire de l'Italie dans le groupe 4

La squadra azzurra relancée

Ukraine - Italie 0-2 (0-2)

Kiev. - 5000 spectateurs. - Arbitre: Puhl (Hon).

Buts: 12me Lombardo 0-1; 38me Zola 0-2.**Italie:** Peruzzi; Benarrivo, Apolloni, Minotti, Maldini; Albertini, Di Matteo, Lombardo (75me Conte), Berti; Casiraghi (62me Ravanello), Zola.

En l'espace de quatre jours, l'Italie s'est totalement relancée dans la course à la qualification pour les championnats d'Europe 1996. Victorieuse samedi dernier de l'Estonie à Salerne (4-1), la squadra azzurra a obtenu un succès important à Kiev, aux

dépens de l'Ukraine, qu'elle a battue par 2-0 (2-0). Ce dans le temps où la Croatie, qui avait fait le plein jusqu'ici, égarait ses premiers points en concédant le nul en Lituanie.

Décidément, le temps où le Dynamo Kiev était un grand d'Europe est bien révolu. Devant un maigre public - 5000 spectateurs dans un stade qui peut en contenir 100.000 -, l'Ukraine n'a jamais été en mesure de dicter le jeu. Le gardien Peruzzi n'eut d'ailleurs qu'une seule intervention délicate à effectuer. Et il le fit fort bien en s'opposant à une percée d'Orbu (28me). Pour le reste, les Italiens ont toujours eu la maîtrise du jeu.

Avec une équipe sensiblement remaniée - six changements par rapport à la formation victorieuse à Salerne -, l'Italie a construit un succès logique. Dès la 12me minute, une ouverture d'Albertini trouvait Lombardo en excellente position. Le joueur de la Sampdoria ne se faisait pas faute de conclure. Et à la 38me minute, Zola, à nouveau très en verve, profitait d'une erreur défensive pour doubler la mise.

Fort de cet avantage, l'équipe italienne modérait ses ambitions après la pause. Mais cela ne l'empêchait pas de porter souvent le danger devant les buts ukrainiens. Outre Zola, Albertini et Maldini ont été les plus en vue tandis que l'ex-joueur d'Aarau Di Matteo se vit accorder la confiance du sélectionneur durant toute la rencontre. En face, personne n'a été en mesure de faire oublier les exploits dont était capable un certain Oleg Blokhine aux belles heures du football ukrainien. /si

VOLLEYBALL/ Play-offs de ligue A

Et de cinq pour le LUC

Il n'y a pas eu de surprise à Lausanne. Dans le 4me match de la finale des play-offs de LNA, Lausanne UC a battu Nzfels par 3-2 (15-4 15-8 7-15 14-16 15-12) et il a ainsi obtenu son cinquième titre national consécutif. L'an dernier, les Vaudois avaient battu ce même adversaire en finale et sur le même score de 3-1.

Les Glaronais, après un excellent tour de qualification, n'ont, une fois encore, pas tenu la distance. Mais ils ont offert une remarquable résistance à l'équipe de Georges-André Carrel, laquelle sut trou-

ver son meilleur rendement au meilleur moment. Sous l'impulsion de l'Argentin Guillermo Martinez et de l'Allemand Andreas Scheuerpflug, le LUC aurait pu faire la décision au quatrième set déjà. Mais il laissa alors échapper deux balles de match. Ce n'était que partie remise. La dernière manche fut remportée par 15-12, après deux heures de jeu, à la grande joie du millier de spectateurs présents.

Lausanne. 4me match de la finale des play-offs de LNA: Lausanne UC - Nzfels 3-2 (15-4 15-8 7-15 14-16 15-12). Lausanne vainqueur de la série par 3-1. /si

SPRINT

TENNIS - Le parquet de Hambourg a requis deux ans et neuf mois de prison ferme contre Guenter Parche, l'Allemand qui avait poignardé Monica Seles en avril 1993, par amour pour sa rivale Steffi Graf. /si

ATHLÉTISME - Le spécialiste polonais du marathon Antoni Niemczak (29 ans) risque une suspension de 2 ans, a déclaré la fédération internationale (IAAF). Deuxième du marathon de Tokyo le 12 février der-

nier derrière le Kenyan Eric Wainana, le Polonais a subi un contrôle positif à l'éphédrine au terme de l'épreuve japonaise. /si

AUTOMOBILISME - L'appel interjeté par les écuries de Formule 1 Benetton et Williams à la suite des déclassements de leurs pilotes respectifs Michael Schumacher et David Coulthard, dimanche au Grand Prix du Brésil, sera examiné le 13 avril par le Tribunal d'appel. /si

CYCLISME/ Un superbe peloton au départ du 49me Tour de Romandie

Rominger, Leblanc, Richard et Cie

Le numéro 1 mondial, le champion du monde, le deuxième du Tour de France 1994 et le vainqueur des deux dernières éditions: le 49me Tour de Romandie s'offre à nouveau un plateau de rêve. Hier à Lausanne, Claude Jacquat et ses collaborateurs ont brossé le portrait d'une épreuve qui n'aura rien à envier à ses devancières. Au contraire.

De Lausanne: Stéphane Devaux

Même si, comme il l'espérait, le grand patron de la boucle romande n'est pas parvenu à réunir les conditions pour des retransmissions en direct, il n'est pas pour autant mécontent de ce qu'il offrira aux amateurs de vélo dans un peu plus d'un mois. N'est-il pas parvenu à convaincre les représentants des dix meilleurs groupes sportifs du moment de déléguer une équipe sur les routes de Suisse romande? Et pas seulement avec des «seconds couteaux». Tony Rominger, Luc Leblanc, Piotr Ugrumov et Pascal Richard seront en effet au départ du prologue de Bernex, le mardi 3 mai. En compagnie, notamment, de Laurent Dufaux (qui a fait du Tour de Romandie un de ses objectifs principaux), de Andy Hampsten, de Giorgio Furlan, de Claudio Chiappucci, de Marco Pantani (3me du Tour de France 1994). En plus, il n'est pas exclu du tout que Maurizio Fondriest et Evgeni Berzin (oui, le vainqueur du Giro de l'an dernier) soient, eux aussi, de la partie. L'excellente réputation de la course chère aux Jacquat, mais aussi le déplacement du Tour d'Espagne à l'automne, confèrent au Tour de Romandie une dimension pratiquement exceptionnelle, que ni les Quatre Jours de Dunerque ni le Tour DuPont aux Etats-Unis n'arrivent à approcher. D'ailleurs, ce n'est pas parce qu'ils comptent s'aligner dans une des ces deux courses que Miguel Indurain, Alex Zülle et Laurent Jalabert ont décliné l'invitation. Le premier renoncera sans

doute au Giro et les deux autres bénéficieront de vacances.

Avec ses 887 kilomètres, ses sept jours de course, comprenant entre autres une grande étape de montagne et un contre-la-montre, le Tour de Romandie, version 1995, sera à l'image des précédents: sélectif, exigeant et propice aux actions généreuses et spectaculaires. En quelques mots, voici ce qui attend le peloton.

Mardi 3 mai, prologue à Bernex (GE): 6,1 kilomètres d'un parcours vallonné qui permettront d'évaluer les forces en présence.

Mercredi 4 mai, Genève - Delémont, 203,3 km: étape de moyenne montagne, susceptible de faire quelques dégâts. Avec une tranche neuchâteloise, de Saint-Aubin aux Bugnens, via Neuchâtel. Et un Grand Prix de la Montagne de deuxième catégorie à Pierre-à-Bot.

Judi 5 mai, Delémont - Villeneuve, 178,7 km: quelques petites bosses, qui ne devraient toutefois pas empêcher les sprinters de s'expliquer sur la longue ligne droite à la sortie de Villeneuve.

Vendredi 6 mai, Villeneuve - Nax, 163,3 km: la grande étape de montagne (2800 mètres de montée en tout), avec trois cols de première catégorie: Les Planches, Vernamiège et Nax/Val d'Hérens à l'arrivée. Sous le soleil du Valais?

Samedi 7 mai, Nax - Avenches, 139,4 km: une longue balade matinale, avant le contre-la-montre à Avenches, 26,8 km, que Jean Voellmy, dessinateur en chef du parcours, décrit comme «très roulant».

Dimanche 7 mai, Avenches - Genève, 169,7 km: le Marchairuz comme ultime obstacle et l'arrivée traditionnelle sur le quai du Mont-Blanc. Ce sera la seule étape avec circuit final. La difficulté à trouver des parcours compatibles avec le trafic a incité les organisateurs à y renoncer les jours précédents.

Sachez enfin que le budget total de la manifestation s'élève à 1,22 million de francs et qu'il est déjà couvert à 95%. Bref, le Tour de Romandie, c'est une affaire qui roule. ♦ S. Dx

Un avenir encore flou

Quel avenir pour le Tour de Romandie? A l'écoute des propos tenus hier à Lausanne, pas radieux. Un comité de soutien a même vu le jour à l'initiative de quelques-uns de nos confrères, qui craignent de le voir passer en mains allemandes. Et, par conséquent, de perdre son identité propre.

Bref rappel de faits récents: en décembre dernier, l'assemblée générale de l'UCS (Union cycliste suisse, qui regroupe les clubs romands) accepte, dans le cadre de la laborieuse fusion avec le pendant allemandique, le SRB, le principe d'une Fondation du cyclisme romand, englobant le Tour de Romandie. Ce qui équivalait à sortir de la «corbeille de la mariée» la boucle romande,

comme le demandait son comité d'organisation. Aux yeux de Claude Jacquat, en effet, «ce n'est pas l'UCS qui intéresse le SRB, mais son enfant, le Tour de Romandie».

Or, début janvier, cinq membres de l'UCS (deux individuels et trois clubs) demandent l'annulation de cette décision, arguant que le projet n'est pas conforme aux statuts. Le président de l'UCS, Willy Schweizer, démissionne, le Neuchâtelois Jean Hontoir lui succède. Mais l'assemblée convoquée pour le 4 mars est reportée. Ce n'est donc que le 10 juin prochain, à Yverdon, que les délégués remettront l'ouvrage sur le métier.

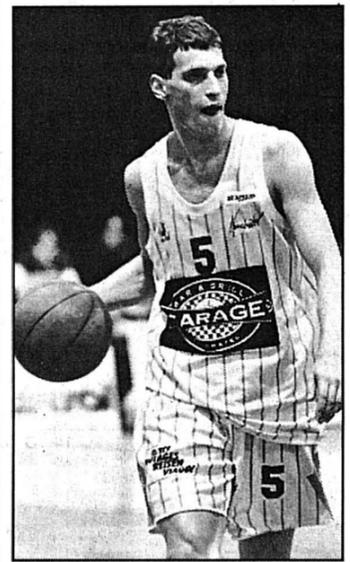
Et qu'ils joueront l'avenir du Tour de Romandie. /sdx



Finale de la Coupe 1995, jour J-2

Samedi, à Zurich, Union Neuchâtel jouera la première finale de Coupe de Suisse de sa histoire. Après avoir éliminé Pully et Fribourg Olympic, les basketteurs neuchâtelois tenteront d'épingler Bellinzona, leader actuel du championnat. Depuis mardi, nous vous présentons les acteurs de cette finale, côté unioniste. Aujourd'hui, troisième volet, consacré à Fabrice Bertoncini et Felipe Lobato.

Fabrice Bertoncini



Né le 20 mai 1970

1 m 94

Ailier, arrière

A Union depuis 1993

Club d'origine: Vevey-Basket

Autre club: -

Profession: dessinateur en bâtiment

Loisirs: prendre du bon temps avec des amis

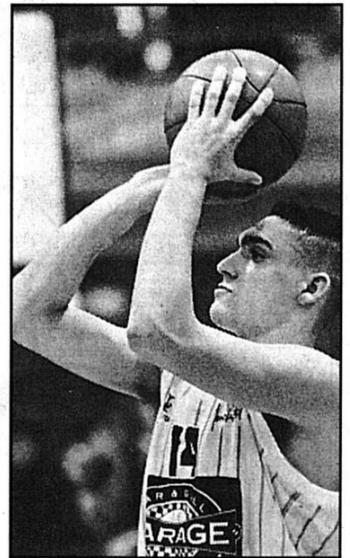
Sa finale de rêve: «celle où je réus-

siraïis trois lancers francs à une secon-

de de la fin, ce qui nous permettrait de

comblen nos deux points de retard.»

Felipe Lobato



Né le 16 juin 1976

1 m 92

Ailier

A Union depuis 1993

Club d'origine: ST Berne

Autre club: -

Profession: apprenti de commerce

Loisirs: le cinéma et la musique

Sa finale de rêve: «une finale très

chaude!»

VOTRE ECOLE POUR VOTRE AVENIR

- Secrétaire de direction
 - Secrétaire-comptable
 - Secrétaire, sténodactylographe
 - Tourisme - hôtesse d'accueil
- 1 année de formation intensive
- Diplôme de commerce
- 2 ans de formation approfondie

Diplômes délivrés par le GEC
Groupement Suisse des Ecoles de Commerce

Section pré-apprentissage
Recyclage - cours partiels
Français pour étrangers
Cours du soir

Informatique
Traitement de texte

Rentrée: Septembre 1995

197635-111

Bénédict CH-2000 **Neuchâtel**
City Centre Ecluse 38 - Tél. (038) 25 29 81

Expositions permanentes

Matériaux Outillage Bois

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et
de 14h00 à 17h00 / Samedi de 8h00 à 11h30



Matériaux Cressier

197640-110

Chemin des Malpieres 1

Cressier

Tél. 038 48 11 36

CROYEZ-EN NOS PRIX!



L'éloquence des prix

CORONADO «Dragon» VTT alu
150.- de moins
Avec cadre Oversize, dérailleur SHIMANO STX 21 vitesses, suspension intégrale, cadre de 48 cm, roues de 26" Swiss Finish.

1050.-
au lieu de **1200.-**
Garantie 2 ans



L'éloquence des prix

CORONADO «Cobra» Mountain-Bike pour dame
100.- de moins
Dérailleur SHIMANO Acera-X 21 vitesses, cadre de 50 ou 53 cm, roues de 26", Swiss Finish.

590.-
au lieu de **690.-**
Garantie 2 ans

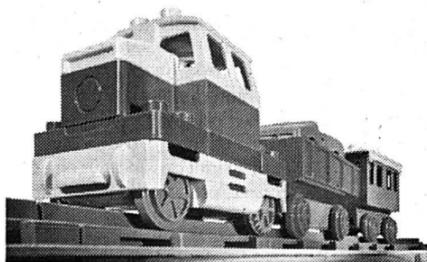
144-2700-010/4 x 4



L'éloquence des prix

Tous les casques de vélo 8.- de moins
Conformes aux normes de sécurité internationales et testés par le bpa.
Exemple: casque de vélo «Kéflar»

47.-
au lieu de **55.-**



L'éloquence des prix

Tous les LEGO/DUPLO und PLAYMOBIL
de 60.- à 89.- 10.- de moins
de 90.- à 144.- 15.- de moins
à partir de 145.- 20.- de moins

Exemple: train DUPLO 2730
à piles, avec ovale de rails,
nécessite 3 piles

100.-
au lieu de **115.-**

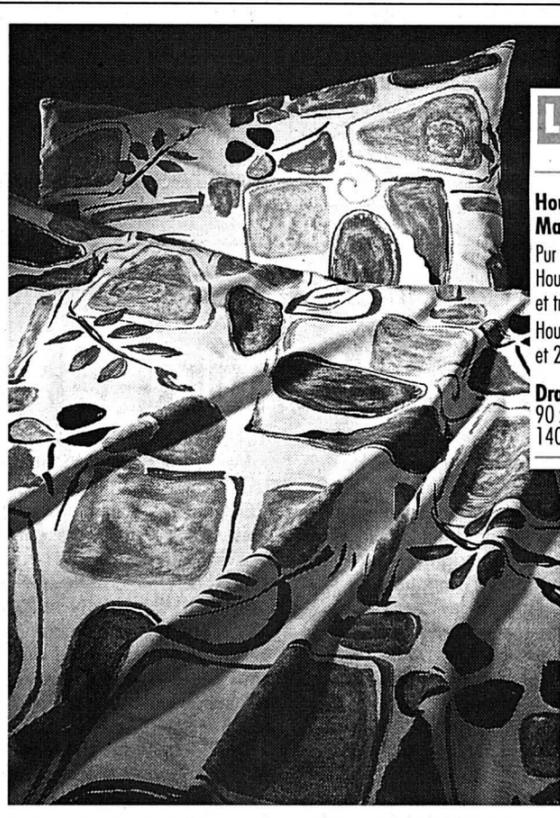


L'éloquence des prix

Tous les vélos d'enfants de 12" à 18"
de 98.- à 125.- 20.- de moins
à partir de 165.- 40.- de moins

Exemple: Vivi Bike Mega Rock
VTT 16" à dérailleur 3 vitesses
à la poignée.

200.-
au lieu de **240.-**



L'éloquence des prix

LA SUPER-PROMOTION

Housses pour literie Rebekka, Désirée,
Magali et Luisito

Pur coton imprimé
Housses pour duvet 160 x 210 cm
et traversin 65 x 100 cm
Housses pour duvet 200 x 210 cm
et 2 oreillers 65 x 65 cm

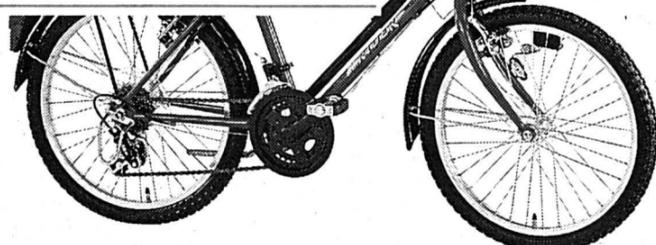
30.-
40.-
la paire 28.-
la paire 40.-

Draps-housses en jersey
90 x 190, 100 x 200 cm
140 x 190, 160 x 200 cm

L'éloquence des prix

CORONADO «Colibri» vélo pour fille
100.- de moins
Dérailleur SHIMANO MJ-II 18 vitesses, changement de vitesses à poignée tournante, cadre de 46 cm, roues de 24", Swiss Finish.

440.-
au lieu de **540.-**
Garantie 2 ans



L'éloquence des prix

VIDEO/TV/HI-FI

Radio-cassettes stéréo et CD MELETRONIC
MSD-CD 8300 60.- de moins
Garantie 2 ans

220.- au lieu de 280.-

Téléviseur MELETRONIC MTP 14A90 36 cm
60.- de moins
Garantie 2 ans

290.- au lieu de 350.-

SPORT/LOISIRS

Toutes les balles de tennis
3.- de moins par boîte

Tous les vélos à partir de 20 pouces
60.-, 100.- ou 150.- de moins

HABILLEMENT

AQUA-GUARD Vêtements de pluie pour
dame et homme 6.-, 10.- ou 15.- de moins

Pantalon 39.- au lieu de 45.-
Veste 68.- au lieu de 78.-
Parka 95.- au lieu de 110.-

AQUA-GUARD Vêtements de pluie
pour enfants 5.- ou 8.- de moins

Exemples: *
Pantalon 35.- au lieu de 45.-
Veste 55.- au lieu de 63.-

BRICO-LOISIRS

Boîte à outils en aluminium 10.- de moins
48.- au lieu de 58.-

Programmeur Logica 15.- de moins
55.- au lieu de 70.-

Dispersion standard
2.50 ou 5.- de moins
51 12.- au lieu de 14.50
10 1 23.- au lieu de 28.-

En vente dans les plus grands Brico-Loisirs.

DU CHOIX!!!
DES PRIX!!!

EROS

MULTI SHOW VIDEO

Location - Vente de K7 vidéo XXX

Magazines - Accessoires - Lingerie sexy - etc.

Numa-Droz 80a
039/23 00 18
2300 La Chaux-de-Fonds 176268-110

PAS DE PROBLÈME SANS SOLUTION

Professeur ABRAHAM

Grand médium, voyant.

Une aide sérieuse à vos problèmes amoureux, affection retrouvée, retour d'un être aimé dans un court délai, protections, chance, commerce, affaires. Désenvoûtement extra.

Vous qui souffrez et qui avez tout essayé, FAITES-LUI CONFIANCE.

Sur rendez-vous.
Reçoit tous les jours de 9 h à 21 h au
10, rue des Ecorces, 25300 Pontarlier,
tél. (0033) 81 46 45 73. 196403-110

WITTWER

VOYAGES - EXCURSIONS

Dimanche 2 avril

LOETSCHENLUECKE

Sortie à peaux de phoques
Fr. 124.-

Demandez notre programme

Renseignements et inscriptions:
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2
(038) 25 82 82 133446-110

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. Faux, mais paraissant vrai... 2. Champignon. 3. On les prend à cor et à cri. Infinities. Sa parole est d'évangile. 4. Pour qualifier un concours monté. 5. Connus. Le simple fait d'exister. 6. Langue indo-européenne. 7. Pour qui cette acclamation: toréador ou taureau? Passer la porte. 8. Partie sans gagnant. Administré. 9. Bien là. Ruban de papier. Conjonction. 10. Il ne s'envole pas, contrairement à la parole. Lâcher des eaux.

Verticalement: 1. Pas primordial du tout. 2. Cétacé des mers froides. A l'entrée de l'école. 3. Appellation intime. L'inventeur des logarithmes. 4. Résidents isolés. Propriétaire d'une riche caverne. 5. Compagnons de bain. Démonstratif. 6. On les met à la rime. Coups de corne. 7. La moitié de cent. Vils soudards. 8. Un qui ne fréquente guère les bibliothèques. 9. Porté au pouvoir. Mer. 10. On la met tout près du rôti.

Solution demain.

Solution d'hier - Horizontalement. - 1. Exorbitant. - 2. Métal. RN. - 3. Privatiser. - 4. Réformes. Ce. - 5. Usé. Citron. - 6. SO. Géant. - 7. TI. Non. TEE. - 8. Eus. Cèpe. - 9. Unie. Ul. - 10. Ressuscité. Verticalement. - 1. Emprunteur. - 2. Xé-rès. Lune. - 3. Otites. Sis. - 4. Ravi. On. Es. - 5. Blanc. Oc. - 6. Teigne. - 7. Triste. Pic. - 8. Ans. Rate. - 9. Ecône. Ut. - 10. Tarentelle.

MIGROS

L'ÉLOQUENCE DES PRIX

SPORT-TOTO

Concours No 13

1. Bâle (6me/14 pts) - Grasshopper (1er/22 pts)	X
2. Lausanne (7/12) - Sion (5/14)	1 X
3. Lugano (3/14) - Neuchâtel Xamax (4/14)	X 1
4. Lucerne (8/12) - Aarau (2/16)	2 X
5. Saint-Gall (4/2) - Yverdon (7/1)	1
6. Winterthur (2/4) - Kriens (8/1)	1
7. Zurich (3/4) - Servette (5/1)	X
8. Cologne - Bayern Munich (saison dernière 0-4)	2 X
9. Kaiserslautern - Karlsruhe (0-0)	1
10. Stuttgart - Leverkusen (1-4)	1 X
11. Gênes - Bari (pas de match)	1
12. Roma - Parme (2-0)	X 1
13. Naples - Sampdoria (1-2)	1

■ **FOOTBALL CORPORATIF** - Ce soir, aux Charmettes, 19 h: Schüpfer-Neuchâteloise assurances; à 20 h 30: Migros-Metalor. - Lundi 3 avril, aux Charmettes, 19 h: Neuchâteloise assurances-Raffinerie; à 20 h 30: Casa d'Italia-PTT; à Serrières, 20 h 30: Philip Morris-Metalor. - Mardi 4 avril, aux Charmettes, 19 h: Commune-Adas. - Mercredi 5 avril, aux Charmettes, 20 h 30: New Look-Faël.

P.M.U.

Aujourd'hui

Prix du Prédicateur cet après-midi à Auteuil (15 h 55). 4me course. Handicap divisé. Haies 3900 mètres. 18 partants:

1. Enclose, As. Madelaine, 70 kg
2. Nipigon, J.-Y. Artu, 69 kg
3. Porche De Réve, P. Chevalier, 67,5 kg
4. Aguan, C. Pieux, 67 kg
5. Dioscoride, J.-Y. Beaurain, 66 kg
6. Pierre D'Anzy, D. Mescam, 65 kg
7. Romantic Bird, J.-J. Manceau, 65 kg
8. Sundar, F. Fiquet, 65 kg
9. San Baccaba, F. Menard, 64,5 kg
10. Tinobravo, Y. Fouin, 64,5 kg
11. Omega Centauri, L. Metais, 64 kg
12. Boyardo, C. Restout, 63,5 kg
13. Bolero Royal, J.-P. Daireaux, 62,5 kg
14. Simply A Dream, P. Havas, 62 kg
15. Viking De Retz, P. Le Breton, 61,5 kg
16. Cougla, C. Aubert, 60,5 kg
17. Frenchy Babiere, D. Vincent, 61 kg
18. Catborg, T. Berthelot, 60 kg

« L'Express » propose:

4 - 2 - 6 - 10 - 17 - 1 - 8 - 3
Le 404, 10 - gp.
Jeu du 2 sur 4 : 4 - 6 - 17 - 1

HANDBALL

**Ille ligue
Décidément...**

Neuchâtel - Lyss
16-26 (6-15)

HBC Neuchâtel: Riem Vis (g), Ruegg (g), Klootsema (6), Jost, Richard, Masic, Principi, Milz (6), Straub (4), R. Pelttenati (1), M. Pelttenati. Entraîneur: Parrat.

Après avoir réalisé un excellent début de championnat, l'équipe fanion de Neuchâtel marque le pas. Pour son dernier match de la saison à domicile, elle a enregistré, ce week-end, sa troisième défaite d'affilée. Face au leader Lyss qui termine ainsi sa saison sans avoir égaré le moindre point, les Neuchâtelois, privés de leurs deux arrières centraux, n'ont absolument rien pu faire.

Devant un maigre public, le suspense ne dura pas longtemps. Les joueurs bernois, plus expérimentés et bien plus rusés, prirent rapidement le match en main. Exploitant au maximum les trop nombreuses erreurs neuchâteloises, ils creusèrent rapidement un écart décisif.

A l'heure de l'analyse, une constatation frappe: en cette fin de saison, les Neuchâtelois n'arrivent plus à jouer un match entier sur le même rythme. Samedi, il leur a de nouveau fallu une mi-temps pour être dans la partie. Il ne leur reste plus qu'une rencontre, dans 10 jours à Soleure. En cas de victoire, ils devraient terminer à la troisième place.

Messieurs, Ille ligue: 1. Lyss 18 matches/36 points; 2. Langendorf 17/28; 3. Leuzigen 18/20; 4. Neuchâtel 17/18; 5. Soleure 18/17; 6. Gerlafingen 16/16; 7. Sutz 17/16; 8. Granges 16/9; 9. LL Bienne 15/8; 10. Zuchwil 16/0.

Dames, Ille ligue: 1. HWG Bienne 12 matches/22 points; 2. LL Bienne 11/20; 3. Neuchâtel 12/15; 4. Lyss 12/11; 5. Chaux-de-Fonds 11/8; 6. LL Bienne 2 12/6; 7. Granges 12/0.

■ **CYCLISME** - Le groupe sportif hollandais Novell voit ses rangs décimés par la grippe. Après le Belge Alain Van Den Bossche, les Hollandais Rob Mulders, Erik Dekker et Michael Boggerd, sans parler du Belge Edwig Van Hooydonck, c'est au tour du routier-sprinter hollandais Frans Haassen d'être atteint par le virus. Absent aux Trois Jours de La Panne, Maassen devrait renoncer dimanche, au Tour des Flandres et, peut-être, à Gand-Wevelgem, mercredi prochain. /si

Sports

BASKETBALL / Finale de Coupe à Zurich

Première suisse

C'est une première à plus d'un titre qui aura pour cadre la Saalsporthalle de Zurich samedi. Première pour Union Neuchâtel, on l'a déjà dit, qui jouera la première finale de Coupe de son histoire. Mais première aussi pour le basketball suisse en général. Jamais encore une telle manifestation n'avait eu lieu en Suisse allemande.

Mais la décision de la Fédération suisse de basket n'a rien à voir avec un souci d'exotisme. Depuis quelques années, elle se rend compte qu'un développement harmonieux de ce sport en Suisse passe par un essor dans sa partie germanophone, traditionnellement plus tournée vers le handball. Non seulement parce qu'elle constitue un réservoir de joueurs non négligeable (le phénomène «Dream Team» y a aussi fait des vagues), mais aussi en raison de la force économique de la région.

Or, pour convaincre les sponsors de l'intérêt du basket, il faut leur présenter un spectacle de qualité. Une finale de Coupe peut être celui-là. Surtout qu'en l'occurrence, il n'y aura pas qu'une rencontre, mais trois. La finale masculine Bellinzona - Union, fixée à 15 h 30, sera précédée

de la finale féminine (13 h), Bellinzona - Baden. Et c'est la rencontre des fauteuils roulants, entre les Aigles de Meyrin et Kriens/ Zoug, qui mettra un terme à la journée. Qui s'apparentera à un show à l'américaine, avec, entre autres, show laser, street dance et écran vidéo.

Suivez le guide

Ultime précision, la Saalsporthalle se trouve dans le quartier de l'Albisgüetli. En arrivant à Zurich, suivez Coire, Lucerne. Avant la bretelle d'autoroute «Lucerne», suivez les panneaux bleus «Lucerne» et blancs «Albisgüetli». Attention, il n'y a que fort peu de places de parc à proximité de la salle. Depuis la gare, le tram 13 «Albisgüetli» peut vous déposer à l'arrêt «Saalsporthalle».

Partenaire de luxe

Apparemment pas rancuniers, les Fribourgeois d'Olympic. Même s'ils ont vu la finale leur filer sous le nez à Neuchâtel, ils ont accepté de servir de sparring-partners à Union ce soir à Fribourg. Diable, pour Perlotto et consorts, il s'agit de se familiariser à nouveau avec un rythme de jeu plus élevé que celui qu'ils rencontrent dans le tour de promotion-relégation.

◇ S. Dx

SPRINT

■ **CYCLISME** - Le Tour du Limbourg, programmé le 28 mai au calendrier international, a été annulé en raison du manque de moyens financiers, ont annoncé les organisateurs flamands. Cette course se déroulait traditionnellement au lendemain du Het Volk, en concurrence avec une autre course flamande, Kuurne - Bruxelles - Kuurne. /si

■ **TRIAL** - La première manche du championnat de Suisse de trial qui s'est déroulée le week-end passé à Rêclère (Ajoie), a été marquée par une lutte acharnée entre les quatre premiers pilotes. Finalement, c'est le champion de Suisse en titre, Cédric Monnin, qui a remporté l'épreuve. Les Neuchâtelois Laurent Dängeli (Fontainemelon) et Michel Kaufmann (La Chaux-de-Fonds) ont pris des méritoires 3me et 7me rangs. E

■ **PATINAGE ARTISTIQUE** - Les résultats de la

Coupe Ambassador de Soleure, publiés hier dans nos colonnes, étaient quelque peu incomplets. Voici donc les performances des Neuchâtelois dans les trois catégories manquantes. Juniors B: 2. Isabelle Guinard (Le Locle); 6. Manon Crelier (Neuchâtel). Jeunesse B: 5. Lauraine Gaille (La Chaux-de-Fonds). Jeunesse C: 7. Annick Yannopoulos (Le Locle); 10. Angélique Sauter; 14. Salia Romerio. E

■ **BASKETBALL** - La NBA a retrouvé «son» Michael Jordan. Le «revenant» a été le principal artisan de la victoire des Chicago Bulls sur les New York Knicks: il a totalisé 55 points et, à trois secondes de la fin, il a offert à Bill Wennington la balle du panier du succès (113-111). Tout va en revanche moins bien pour Hakeem Olajuwon, la vedette des Houston Rockets, qui souffre d'anémie et que les médecins ont mis au repos pour deux matches. /si

HIPPISME

Cavalerie

Le président Dolder s'en va

C'est à Chézard, vendredi dernier, qu'a eu lieu la traditionnelle assemblée générale de la Société cantonale neuchâteloise de cavalerie. En fait, beaucoup de monde était au rendez-vous puisque les lauréats des plaques cantonales allaient y être récompensés pour les performances réalisées la saison passée, à l'instar des juniors qui ont participé au camp d'entraînement, l'été dernier.

Après l'ouverture de l'assemblée par le président, Pierre Dolder, une nouvelle société, l'«Association des Amis du Manège de la Rincieure» (AAMR) que préside Françoise Desaulles et qui compte 36 membres, a été acceptée sans opposition. Puis est arrivé le point culminant de la soirée: Pierre Dolder annonçait officiellement ne pas vouloir briguer un nouveau mandat après dix-neuf ans de présidence!

C'est non sans émotion que l'alerte quinquagénaire a fait part de sa décision mûrement réfléchie. Il a proposé, pour le remplacer à cette fonction, le Chaux-de-Fonnier Thierry Johner, fervent adepte des épreuves de dressage et qui monte également en concours hippiques dans les épreuves régionales. La proposition du président sortant était acceptée par acclamation. Thierry Johner a rassuré d'emblée les délégués en précisant qu'il continuera, en apportant néanmoins quelques modifications, dans la voie tracée par son prédécesseur. On relèvera également l'entrée au Comité de Patrick Gauchat de Lignières.

Après les nombreuses discussions concernant le calendrier de la saison hippique neuchâteloise et l'attribution des finales de saut et de dressage, le caissier, Alain Pellaton, a remercié au nom du comité le président sortant pour le travail accompli durant près de vingt années. A ce titre, il lui a remis une superbe peinture mettant en valeur celui que l'on dit être la plus noble conquête de l'homme!

◇ R. N.

Immobilier



Neuchâtel

A louer dès le 1^{er} mai 1995

un grand studio

- cuisinette agencée,
- salle de bain/toilette
Loyer Fr. 596.-, charges incluses.
Tél. (038) 25 97 67. 197725-126

A louer à Cortaillod, proche des centres commerciaux,

surfaces pour bureaux

ou industrie fine d'environ 72, 97 et 354 m² à des niveaux différents, division encore possible. Prix de la location à discuter.
Tél. 038/24 77 40. 196852-126

À LOUER AUX GENEVEYS-SUR-COFFRANE
pour date à convenir

3 1/2 PIÈCES ET 4 1/2 PIÈCES EN DUPLEX

cuisine agencée, séjour avec poêle suédois, 2 chambres, 2 salles d'eau, cave.
Dès Fr. 1250.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

CENTRE VILLE
A louer tout de suite

**Surface commerciale
environ 200 m²**

APPARTEMENT 4 pièces, cuisine agencée, 2 salles d'eau, 100 m², Fr. 1800.- + charges.
BUREAUX, 80 m², Fr. 1500.- + charges.
LOFT, 100 m², Fr. 1400.- + charges.
Tél. (038) 25 68 00 (le matin). 133441-126

À LOUER 221129-126
à FONTAINEMELON
pour entrée à convenir
Rue du Crêt 4

2 1/2 PIÈCES

séjour, cuisine agencée, salle de bains.
Fr. 700.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

CASTEL REGIE 221592-126
A louer à Neuchâtel
Rue de Bourgogne 48
Situation tranquille

STUDIO

Entièrement rénové, cuisine agencée, salle de bains.
Loyer Fr. 440.- + charges.
Libre tout de suite.

2034 Peseux (038) 31 78 03

À LOUER À BOUDRY
Rue des Cèdres 7-9-11
Belle situation, tranquillité, verdure, écoles, transports et commerces à proximité.

2 1/2 pièces
à l'étage avec balcon. Dès Fr. 950.- + charges.

3 1/2 pièces
de plain-pied avec terrasse ou à l'étage avec 2 balcons. Dès Fr. 1280.- + charges.

4 1/2 pièces
à l'étage avec grand balcon. Dès Fr. 1400.- + charges.
Libres tout de suite ou à convenir.
Pour visites et renseignements: 196482-126

Régie F. Bernasconi et Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 90 31.

À LOUER À PESEUX
rue du Verger 3
dans villa locative, centre de la localité, proche des transports publics et centres commerciaux

4 1/2 pièces 1^{er} étage

Cuisine agencée, loyer mensuel Fr. 1495.- + charges, libre tout de suite ou date à convenir.

Gérance ROSSETTI
Tél. (038) 57 10 65 133444-126

A louer
cu
gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

Tout de suite ou pour date à convenir à Neuchâtel

appartements 2 et 3 pièces
Dès Fr. 690.- + charges. 220323-126

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

A louer centre de Neuchâtel

BEAU STUDIO
tout confort, Fr. 650.-, charges comprises. 221630-126
Tél. (038) 31 31 50 (10h - 18h).

À LOUER 221589-126
À SAINT-BLAISE
Rue de la Musinière
pour entrée à convenir

3 1/2 PIÈCES DUPLEX MANSARDÉ

poutres apparentes, cuisine agencée, vaste séjour, proche des transports publics.
Fr. 1450.- + charges.

CLAUDE MAYOR 038 24 22 52

A louer à Monruz

LOCAUX CLAIRS

148 m², vitrines, bonne situation, vastes sous-sols, ascenseur, dès juillet 1995.
Ecrire à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel, sous chiffres 126-2740. 221597-126

À LOUER AU CENTRE VILLE

SUPERBE APPARTEMENT DUPLEX de 3 (4) 1/2 pièces

Michel Wolf S.A. - Tél. (038) 21 44 00
Place Numa-Droz 1, 2001 Neuchâtel 221661-126

L'EXPRESS
BULLETIN D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 / 243 614.

N° abonné: _____

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ N°: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Pays: _____
Valable dès: _____ Reprise de la distribution au domicile le: _____

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion.
Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.-
L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal.
L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="checkbox"/>						

■ A découper et à conserver ■

● L'ancien sauteur en hauteur chinois Ni Zhiqing vice-directeur du comité des sports de la province de Fujian, a été condamné à 8 ans de prison pour avoir accepté des dessous de table (6.000 francs) à la signature d'un contrat d'achat d'équipements.

Ce cahier «Sports+» paraît chaque jeudi



Curieux
SUNDERMANN – Deuxième du classement après avoir remporté six matches de suite, Sparta Prague a limogé son entraîneur sans donner d'explication.

bild + news-a

L'ASSOCIATION SUISSE DE FOOTBALL A 100 ANS CETTE ANNÉE

Le foot a eu ses pionniers

Dans huit jours, l'Association suisse de football (ASF) fêtera ses 100 ans. C'est le 7 avril 1895, en effet, que cette fédération a été fondée. Grâce au magnifique bouquin de Jacques Ducret (Le livre dor du football suisse), remontons dans le temps...

Si le football est depuis des décennies un sport éminemment populaire, il n'en a pas toujours été ainsi. A l'instar d'autres sports qui, aujourd'hui, cherchent à se faire une place au soleil, il a dû jouer des coudes - des mollets en l'occurrence - pour se faire admettre. Le football avait même ses ennemis, qui se manifestaient notamment dans la presse. Certains ne concevaient pas d'autre forme de sport que la gymnastique. Et le football n'était-il pas importé par des étudiants anglo-saxons, de surcroît étudiants dans des instituts pour jeunes de familles aisées ?

Les représentants des onze clubs réunis le 7 avril 1895 à Olten à l'initiative de Grasshopper (déjà !) étaient donc bien des pionniers. Parmi ceux-ci, figuraient les représentants d'un club neuchâtelois, le Neuchâtel Rovers FC, composé essentiellement de jeunes Anglais comme son nom le laisse deviner. Quelques mois plus tard, les étudiants étaient rentrés dans leur pays, les Rovers avaient disparu

de Neuchâtel mais pas le football. Car, entre-temps, d'autres étudiants, neuchâtelois ceux-ci, avaient attrapé le virus du foot. Ils ont repris le flambeau et fondé le FC Neuchâtel qui a immédiatement remplacé son prédécesseur dans le concert national et dans un championnat qui n'en était alors qu'aux balbutiements.

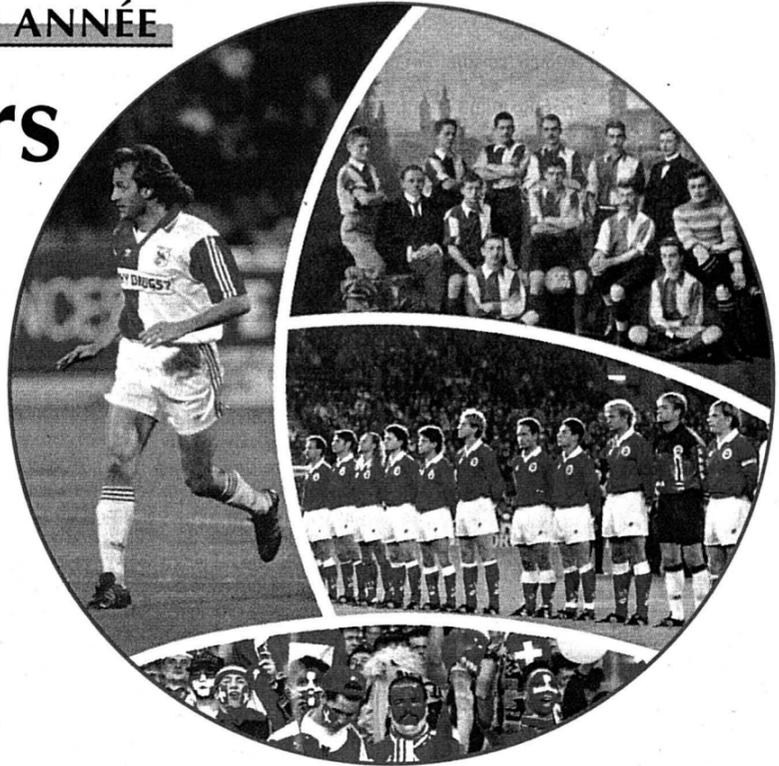
Imaginez - ou essayez d'imaginer - une Suisse sans autos où, hormis le train, les seuls moyens de locomotion étaient le char, le cheval et la bicyclette (et encore !). Il est difficile de se reporter dans ce temps-là... Les clubs, il est vrai, n'étaient pas légion ; on n'en comptait encore que quelques dizaines vers la fin du siècle. Et la compétition était très régionalisée. Le règlement prévoyait deux phases distinctes : des matches interclubs d'un même canton jusqu'au 15 décembre, puis les matches intercantonaux et les finales avant le 15 avril. Avez-vous deviné le nom du premier champion, désigné au terme de la saison 1897-1898? Juste ! C'est Grasshopper, bien sûr. Déjà la meilleure des 54 équipes engagées, la zurichoise avait marqué 84 buts et encaissé 13.

A cette époque, les matches n'avaient lieu que le samedi après-midi, les anglo-saxons refusant de jouer le dimanche. Pour des raisons pratiques, il a pourtant bien fallu organiser les rencontres le jour du Seigneur. Cette évolution a entraîné la disparition progressive des clubs formés de pensionnaires des instituts. Mais le football n'en continua pas moins de gagner du terrain.

Tandis que, du côté romand, Lausanne, Yverdon et Neuchâtel ont été parmi les premiers à faire partie de l'Association suisse, La Chaux-de-Fonds y a adhéré en 1900, en même temps que Servette, Bienne et Young Boys. Le chroniqueur relève que le premier derby neuchâtelois, remporté par La Chaux-de-Fonds (2-1) « a donné lieu à de nombreux incidents ». Le ballon rond engendrait déjà une vraie passion dans un canton qui allait être le premier à s'organiser de façon autonome avec un championnat placé sous l'égide de l'Association cantonale neuchâteloise.

Passé le cap du siècle et oubliées les maladies d'enfance, le football a continué sa progression à la vitesse grand V. L'ASF compte, aujourd'hui, plus de 420'000 membres dont 199'790 actifs répartis dans 1483 clubs réunissant 9738 équipes. Seuls les tireurs et les gymnastes toutes catégories peuvent dire mieux.

François Pahud



De quelques exploits...

■ **CHAUX-DE-FONNIER** – Si des relations se sont assez rapidement établies entre certains clubs suisses et étrangers, notamment allemands et français, il a fallu attendre 10 ans pour voir les footballeurs helvétiques jouer un match contre une autre nation. La partie inaugurale de la carrière de notre équipe nationale a eu lieu à Paris, dans un Parc des Princes qui ressemblait guère à celui d'aujourd'hui, le 12 février 1905. Le gardien français Guichard a été le héros de la partie, alors que son vis-à-vis, le Chaux-de-Fonnier Uster, n'a rien pu contre un tir de Cyrès au premier poteau.

■ **EN FAMILLE** – Le 21 mai 1911, à La Chaux-de-Fonds, la Suisse a battu l'Italie par 3-0. Quatre joueurs neuchâtelois évoluèrent sous le maillot à la croix blanche : Staus (FC), Wyss I (Etoile Sporting), Sydler II et III (Neuchâtel). Les buts ont été inscrits par Wyss et chacun des frères Sydler.

■ **SENSATION** – La médaille d'argent remportée aux Jeux olympiques de 1924 à Paris est l'unique trophée récolté à ce jour par la Suisse. Battus (3-0) en finale par l'Uruguay, Xam Abegglen et ses coéquipiers avaient, auparavant, éliminé la Tchécoslovaquie, l'Italie et la Suède. La qualification pour la demi-finale fut une telle surprise qu'il fallut faire une collecte nationale pour permettre à la délégation helvétique de poursuivre son séjour à Paris ! Six mille francs furent ainsi récoltés.

■ **GROSS DEUTSCHLAND** – Le fascisme est à son apogée quand, au Mondial de 1938, en France, la petite Suisse affronte la grande Allemagne. Les Helvètes, qui viennent de battre l'Angleterre, arrachent un point (1-1). La répétition du match les verra s'imposer avec éclat (4-2) devant un public médusé grâce, notamment, au brio de Freddy Bickel (20 ans) et de Trello Abegglen. En quart de finale, la Suisse tombera devant la Hongrie (0-2). / fp



FRANCE - SUISSE – La Suisse joue son premier match international le 12 février 1905, à Paris, match qu'elle perdra 0-1.
Documents tirés du Livre d'or du football suisse

PLANCHE À VOILE

Un Neuchâtelois dans le vent

Le Saint-Blaisois Michael Köst, mordu de funboard (planche à voile), attaquera, lundi prochain aux Saintes-Maries de la Mer, sa quatrième saison de Coupe du monde de vitesse (course individuelle de 500m avec départ lancé). Cette année, le planchiste neuchâtelois entend non seulement se classer parmi les vingt premiers de la Coupe du monde (qui comprend trois épreuves) mais aussi triompher le record de Suisse qui est de 75,47 km/h et dont il est le détenteur. En outre, il prendra part aux cinq manches que compte la Coupe de Suisse.

Dans le PBA World Speed Tour 1995 (Coupe du monde de planche à voile de vitesse) Michael Köst, même s'il avoue que ce sera très difficile, souhaite faire aussi bien, voire mieux que les saisons précédentes : – En 1992, j'avais terminé 22me. En 1993 j'ai pris le 14me rang final et, l'an dernier, alors que j'étais parti pour obtenir une 12me place, des problèmes de dégâts matériels m'ont relégué en 21me position. Cette sai-

son, l'idéal serait de figurer parmi les dix meilleurs mondiaux. Mais, ce sera mission impossible. Je ne suis plus professionnel. Par conséquent, je m'entraîne moins. Cette année, je n'ai pu faire aucun réglage sur mon nouveau matériel. Et comme le niveau est de plus en plus élevé... Mon objectif consistera donc à terminer entre le 15me et le 20me rang.

Après la France, la Coupe du monde s'arrêtera en Espagne pour les deux dernières épreuves. Soit à Tarifa, du 2 au 10 juillet, et à Fuerteventura, du 22 au 3 août.

Record à battre

Si le record du monde de vitesse (82 km/h) du Français Thierry Bielak paraît pour l'instant inaccessible, Mi-

chael Köst envisage raisonnablement de battre son propre record de Suisse :

Plus le vent est fort, plus il faut être lourd et puissant. Bielak pèse 110 kilos et a des avant-bras aussi gros que mes cuisses! En outre, il dispose d'un matériel ultra sophistiqué. Il est intouchable. Je me concentre donc sur le record national. Puis il ajoute :

Je me tiendrai prêt du 10 avril au 10 mai. Un coup de fil des Saintes-Maries de la Mer m'annonçant qu'une tempête se prépare et je fonce illico sur le plan d'eau pour tenter de battre ce record! C'est l'endroit idéal, là-bas: un canal artifi-

ciel, c'est-à-dire sans vagues, sur lequel souffle un vent de terre.

En Suisse pour le plaisir

Mis à part la Coupe du monde et le record de Suisse, le championnat de Suisse sera également au programme du Neuchâtelois. Lequel n'aura d'autres ambitions que de s'amuser :

– Mon sponsor souhaite que je participe aux cinq manches. Mais

avec mon gabarit (réf: 1m90 pour 90kg), j'ai très peu de chance de réaliser de bons résultats. Les vents ne soufflent pas assez fort en Suisse. Je vais donc courir pour le plaisir.

Le meilleur Helvète de funboard de vitesse ne sera donc vraisemblablement pas maître en son pays. Bon vent tout de même, Michael!

◇ Luc Schindelholz



MICHAEL KÖST – Le record de Suisse sera son objectif en 95.

Le funboard et l'argent

Un débutant qui souhaite dépenser le minimum peut s'équiper à neuf pour moins de 1500 fr. (une planche à voile dès 1200 fr. et une combinaison dès 200 fr.). Par contre, le budget d'un professionnel qui participerait à 18 manches de Coupe du monde (soit dans les quatre disciplines) avoisine les 100.000 fr. Soit dix planches à voile sur mesure à 5000 fr. la pièce et 50.000 autres francs pour les frais de fonctionnement (logement, transport, etc).

Michael Köst n'en est pas à ce stade. Cette saison 95 lui coûtera « seulement » 7500 fr. Il s'en explique : – J'ai de la chance. Fanatic ART, mon fournisseur, me met gratuitement à disposition trois planches et sept voiles. Les trois voyages, par contre, sont à ma charge. Auparavant, lorsque j'étais soi-disant professionnel, je pouvais, à côté de la compétition, trouver des petits boulots et ainsi rassembler une bonne partie du financement. Maintenant, avec mes études, j'ai très peu de

temps pour d'autres activités. Puis d'ajouter :

– Encore heureux que j'habite chez mes parents!

Participer à la Coupe du monde coûte cher, mais est-ce que les gains des différentes épreuves sont importants?

– Il ne faut pas se faire d'illusion, seuls les cinq meilleurs mondiaux peuvent vivre de ce sport, souligne Michael Köst.

Pour exemple, aux Saintes-Maries de la Mer, le « prize money » est de 50.000 dollars (60.000 de nos francs). En sachant que les dames se partagent 20% du montant total, les hommes se répartissent, en règle générale, les 80% restants comme suit : 14% pour le vainqueur (8400 francs suisses), 11% (6600 fr.) pour le 2me, 10% (6000 fr.) pour le 3me, 9% (5400 fr.) pour le 4me, etc. Le barème s'arrête au 15me (0,75% soit 450 fr.). Pas de doute, pour s'en sortir il faut être fort. Très fort!

◇ L. S.

TENNIS DE TABLE

Le temps des barrages

Vu le désistement de deux équipes de ligue A, six équipes de lre ligue sur huit seront promues en ligue C. Peseux 1 a toutes ses chances pour jouer en catégorie supérieure, lors du prochain championnat 95/96.

Pour les lre, lre et lve ligues neuchâteloises et jurassiennes, les matches de barrage pour la promotion auront lieu impérativement avant la fin du mois de mars 1995.

Ile ligue

Quatre équipes sont qualifiées pour les barrages; gr. 1: Hôpital 1 et Peseux 3; gr. 2: Eclair 2 et Peseux 4.

lIle ligue

Huit équipes sont qualifiées pour les barrages; gr. 1: Cortaillod 2 et

Marin 1; gr. 2: Hôpital 3 et Cernier 3; gr. 3: Cernier 2 et Hôpital 5; gr. 4: Moutier 3 et Oméga 1.

Ive ligue

Dix équipes sont qualifiées pour les barrages; gr. 1: Sapin 2 et Cortaillod 4; gr. 2: Centre Portugais 2 et Uni NE 2; gr. 3: Brunette 2 et Cortaillod 3; gr. 4: Moutier 5 et Saint-Imier 1; gr. 5: Péry 2 et Moutier 4.

● Les vainqueurs de ces matches de barrage sont qualifiés pour les finales ANJTT du 23 avril 1995 à Tramelan.

◇ J. B.

Voici les classements finaux et résultats du championnat ANJTT 1994/95:

Ive ligue, groupe 1

Cortaillod 4 - Brunette 3 4-6; ENSA 2 - Cortaillod 5 3-7; Cortaillod 5 - Le Locle 2 6-4; Eclair 6 - ENSA 2 10-0 wo; Sapin 2 - Cortaillod 4 5-5.

1. Sapin 2	12	97-23	41
2. Cortaillod 4	12	81-39	33
3. Brunette 3	12	62-57	26
4. Eclair 6	12	62-58	25
5. Le Locle 2	12	60-60	24
6. Cortaillod 5	12	36-84	14
7. ENSA 2	12	21-99	5

Ve ligue, groupe 2

Cortaillod 6 - Metalor 3 3-7; Brunette 4 - Suchard 4 4-6; Côte Peseux 7 - Marin 2 4-6; Uni NE 2 - Centre Portugais 2 1-9.

1. Centre Portugais 2	14	111-29	49
2. Uni NE 2	14	100-40	44
3. Suchard 4	14	82-58	34
4. Marin 2	14	80-60	33
5. Brunette 4	14	56-84	22
6. Metalor 3	14	58-82	21
7. Cortaillod 6	14	43-97	14
8. Côte Peseux 7	14	30-110	7

Ive ligue, groupe 3

Brunette 2 - Marin 3 9-1; Marin 3 - Cortaillod 3 0-10; Centre Portugais 3 - Aurora Fleurier 2 5-5.

1. Brunette 2	14	110-30	50
2. Cortaillod 3	14	98-42	43
3. Côte Peseux 6	13	84-46	37
4. Centre Portugais 3	14	72-68	29
5. Aurora Fleurier 2	14	52-88	18
6. Coffrane 1	14	52-88	18
7. Cernier VRS 5	13	44-86	13
8. Marin 3	14	38-102	12

Ive ligue, groupe 4

Delémont 7 - Porrentruy 3 7-3; Moutier 5 - Tramelan 3 6-4; Tavannes 4 - Moutier 6 3-7.

1. Moutier 5	14	95-45	40
2. St-Imier 1	14	88-52	37
3. Porrentruy 3	14	86-54	35
4. Delémont 7	14	79-61	35
5. Courfaivre 2	14	72-68	29
6. Tramelan 3	14	58-82	21
7. Tavannes 4	14	47-93	16
8. Moutier 6	14	35-105	11

Ive ligue, groupe 5

Péry 2 - Bienne 3 3-7; Delémont 6 - Moutier 4 3-7; Cernier VRS 4 - Péry 2 2-8; Tavannes 3 - Bienne 3 6-4.

1. Péry 2	14	91-49	42
2. Moutier 4	14	82-58	36
3. Tavannes 3	14	81-59	34
4. Bienne 3	14	79-61	32
5. Hôpital 6	14	79-61	32
6. Franc-Montagnard 2	14	67-73	27
7. Delémont 6	14	42-98	13
8. Cernier VRS 4	14	39-101	8

FLÉCHETTES

Championnat neuchâtelois

Matches du 15 mars: Gainsbar - Areuse I non communiqué; Areuse II - Ascot 1-5; Gris Niou - Bevaix 3-3; La Béroche - Rebell 1-5; Garnet Joker - Olé Club 1-5; Garnet Joker - Pinky's 5-1.

1. Areuse I	20	17	2	1	92-	28	36
2. Rebell	22	15	5	2	93-	39	35
3. Olé Club	21	15	4	2	83-	43	34
4. Garnet Joker	22	14	4	4	89-	42	32
5. Gris Niou	21	8	5	8	68-	58	21
6. Peseux	21	9	3	9	66-	60	21
7. Ascot	22	7	7	7	61-	65	21
8. Areuse II	21	7	4	10	55-	71	18
9. Gainsbar	20	6	4	10	48-	72	16
10. Pinky's	21	6	3	12	48-	78	15
11. Bevaix	21	3	6	12	49-	76	12
12. Béroche	21	2	6	13	41-	85	10
13. Shakesy Girls	22	0	3	19	28-	104	3

BASKETBALL

Marin se fait sa place au soleil

Dans l'ombre de son prestigieux voisin Union, Marin fait son bonhomme de chemin. En début de saison, les dirigeants s'étaient fixé comme objectif de participer au tour final pour l'ascension en lre ligue régionale. Beaucoup de gens pensaient que cet objectif était ambitieux mais c'est mal connaître la volonté de cette jeune phalange marinoise, qui après un départ mitigé - victoire à l'arraché contre Cortaillod (80-76) et contre Fleurier (87-83), puis défaite face à Université III (69-78) - s'est fait sa place au soleil.

L'équipe d'Aeschlimann a pris de la bouteille, a su calmer sa fougue et sait maintenant gérer son acquis. Pour ce match capital contre Université III, les choses ne se présentaient pas au mieux, puisque aussi bien Uni (Gnaegi, Cossetini) que Marin (Fernandez, Wütrich, L. et C. Humbert) devaient évoluer avec des équipes diminuées. Marin testa son adversaire durant deux minutes (6-5) puis mit le turbo pour laisser les Universitaires sans réaction (32-8) après 10 minutes. Tout était dit dès lors. Le suspens n'aura duré que deux minutes.

Dire que la suite ne fut que remplissage, ce serait ignorer les beaux mouvements que présentèrent les deux équipes. Même si Marin continua de «saler la facture», la suite de la rencontre fut plus équilibrée.

A noter que tous les joueurs de Marin participèrent à la fête de tirs (103-66): la palme revient au talentueux espoir Imer, avec 29 points, ainsi qu'à Beljakovic et Aeschlimann, avec 20 points chacun. Le meilleur marqueur de la rencontre, disputée par ailleurs dans un bon état d'esprit malgré l'importance de l'enjeu, a été Per-

rier, d'Université, qui réussit la bagatelle de 30 points.

Avec cette victoire, le MBC a fait un pas important en direction du titre de champion cantonal et peut commencer à se préparer pour le tour ou les tours de promotion. Tout dépendra du nombre d'inscriptions.

Par ailleurs, Fleurier a assuré définitivement son maintien en battant successivement Val-de-Ruz (72-67), Cortaillod (79-54) et surtout Union II (81-61). Dorénavant, les Vallonniers peuvent préparer gentiment l'avenir en faisant confiance à la jeunesse montante.

En lIle ligue, La Chaux-de-Fonds II, comme prévu, n'a pas trouvé d'adversaires à sa taille. Si lors du premier tour, Corcelles a fait illusion (88-92), au match retour, les Corcellois ont été vite déclassés (75-66). Les anciens de Val-de-Ruz II ont dû laisser échapper la troisième place à La Chaux-de-Fonds III, un amalgame d'anciens et de jeunes qui font bon ménage.

En Coupe neuchâteloise, gentiment on s'approche des demi-finales. La plupart des qualifiés sont connus. Il s'agit de Fleurier I (groupe 4), La Chaux-de-Fonds II (groupe 3), très certainement Corcelles (groupe 2), même s'il vient de se faire surprendre à Hünibach (86-62), son dernier... ainsi que Langenthal I (groupe 1).

En juniors, Val-de-Ruz rentre dans le rang après avoir tuteuré les meilleurs. Ainsi, les protégés de Frascotti ont bu successivement la tasse face au Landeron (80-84), La Chaux-de-Fonds (64-98) et à Berthoud (69-76). Une certaine surprise, bien que le déplacement en terre bernoise ne soit pas toujours aisé.

◇ G. S.

Dames

Juniors

Cortaillod - Val-de-Ruz 48-34.

Messieurs

Ile ligue

Université II - Union III 63-60; Marin - Université III 103-66; Fleurier I - Union II 81-61.

1. Marin	10	9	1	847-699	18
2. Université III	10	8	2	747-732	16
3. Université II	11	7	4	638-602	14
4. Fleurier I(*)	11	7	4	709-641	12
5. Union II	10	5	5	610-639	10
6. Cortaillod	10	2	8	601-684	4
7. Val-de-Ruz I	9	1	8	546-641	2
8. Union III(*)	9	1	8	374-485	-4

lIle ligue

Corcelles - Le Landeron 134-50; St-Imier - La Chaux-de-Fonds III 41-79; Val-de-Ruz II - La Chaux-de-Fonds II 74-114.

A. N. F.

Communiqué No 26

Résultats complémentaires

Coupe neuchâteloise, juniors A: Comète - Colombier 0-4. Juniors B: Marin - Corcelles 4-1.

Finales de promotion

2me / 1re ligues

3/4.6.95: Neuchâtel - Vaud II. Libre: Valais. 10/11.6.95: 2me match. 17/18.6.95: 3me match. Chaque finaliste joue un match à domicile et un match à l'extérieur. L'ordre des matches a été tiré au sort.

2me match: En cas de défaite de l'une des équipes, l'équipe ayant perdu le premier match rencontre la troisième équipe engagée dans la poule finale (à domicile ou à l'extérieur). En cas de match nul lors du premier match, c'est l'équipe qui a reçu qui jouera à l'extérieur contre la troisième équipe engagée dans la poule finale.

3me match: Le troisième match se déroulera entre les équipes ne s'étant pas encore rencontrées.

Matches refixés

Tous les matches renvoyés lors de ce week-end (25/26.3.95) sont refixés à la semaine No 14, soit: ma 4 - me 5 - je 6.4.95.

Attention

Etant donné les mauvaises conditions atmosphériques que nous connaissons

actuellement, nous conseillons vivement les clubs de réserver le SA 15.4.1995 - Pâques pour fixer d'entente entre les deux clubs, des matches en retard, et ceci dans toutes les ligues. Nous vous remercions de votre compréhension.

Sanctions

1 match officiel de suspension: Guilhemjoun Olivier (Comète jA) jeu dur 3e av.; Bechtel Vincent (Chx-de-Fonds jA), récl. 3e av.; Benbarek Mohamed (St-Imier jA) antisp. 3e av.; Marrucho Carlos (Serrières jA) jeu dur 3e av.

1 match officiel de suspension + Fr. 50.- d'amende: Genesi Roberto (St-Imier I) jeu dur 3e av.; Oswald Tony (St-Imier I) jeu dur 3e av.; Ansermet René (Le Landeron I) jeu dur 3e av.; Rohrer Stéphane (Corcelles I) jeu dur 3e av.; Santos Antonio (Cantonal-Milan) jeu dur.

2 matches officiels de suspension + Fr. 50.- d'amende: Gonçalves José, La Sagne I, antisp. env. arb., amical du 4.3.95.

Amendes

Noiraigue - retrait équipe jun. A - tous les matches sont annulés: Fr. 200.-; C.-Portugais - résultat non tél.: Fr. 10.-; Colombier jA - résultat non tél.: Fr. 10.-; Corcelles jA - résultat non tél.: Fr. 20.-; Couvet jA - résultat non tél.: Fr. 20.-.

A.N.F. - Comité Central

VOLLEYBALL

Dames

Ile ligue

Finale de play-offs: NUC III - Colombier 3-1.

lIle ligue

Colombier II - Ponts-de-Martel I 3-2; Lignières - NUC IV 3-1; Corcelles-C I - La Chx-de-Fds II 1-3.

1. Ponts-de-Martel	13	11	2	35-12	22
2. La Chx-de-Fds II	13	10	3	34-15	20
3. Bevaix II	12	9	3	31-12	18
4. Corcelles-C I	13	6	7	24-22	12
5. Colombier II	13	6	7	24-26	12
6. Marin I	12	3	9	14-31	6
7. Lignières	13	3	10	13-31	6
8. NUC IV	13	3	10	11-34	6

Ve ligue

Val-de-Travers II - Marin II 3-1.

1. Saint-Aubin	10	9	1	28-	9	18
2. Bevaix III	9	8	1	24-	4	16
3. Val-de-Travers II	10	8	2	24-	10	16
4. Marin II	10	4	6	17-	20	8
5. Val-de-Ruz III	10	3	7	14-	23	6
6. Le Landeron	10	2	8	7-	27	4
7. Corcelles C II	11	1	10	9-	30	2

Juniors A

Le Locle - Cerisiers-G. 1-3.

1. Bevaix	6	5	1	18-	8	10
2. Cerisiers G.	7	4	3	13-	14	8
3. La Chx-de-Fds	5	2	3	9-	10	4
4. Le Locle	6	2	4	7-	14	4
5. Cressier	5	1	4	3-	12	2

Juniors B

Lignières - Val-de-Ruz Sports 3-2.

1. La Chx-de-Fds	4	4	0	12-	2	8
2. Lignières	4	3	1	9-	7	6
3. Val-de-Ruz Sports	4	1	3	7-	11	2
4. NUC	4	0	4	4-	12	0

Messieurs

lIle ligue

Le Landeron - Smash Cortaillod 3-2; Savagnier - VGH La Chx-de-Fds 3-0; Smash Cortaillod - Bevaix II 3-0; La Chx-de-Fds III - Boudry II 2-3.

1. NUC II	18	17	1	53-	10	34
2. Boudry II	17	13	4	44-	30	26
3. Smash Cortaillod	18	13	5	45-	17	26
4. Marin	16	11	5	40-	20	22
5. Le Locle	18	10	8	39-	29	20
6. Le Landeron	18	10	8	35-	37	20
7. La Chx-de-Fds III	19	10	9	37-	32	20
8. La Chx-de-Fds	19	5	14	26-	46	10
9. Val-de-Ruz Sports II	16	4	12	18-	44	8
10. Bevaix II	17	2	15	14-	43	4
11. Savagnier	18	2	16	14-	50	4

TIR A L'ARC

Giroud brille

Les Championnats du monde de tir à l'arc, qui se sont déroulés du 23 au 26 mars derniers à Birmingham, ont permis à un Neuchâtelois de s'illustrer. Dominique Giroud de Neuchâtel a, en effet, obtenu un brillant 6me rang final dans la catégorie Compound hommes (arcs à poulies). 10me lors des qualifications, le multiple champion de Suisse (12 titres!) ne s'est incliné qu'au stade des quarts de finale face à l'Américain Dee Wilde qui, lui, a terminé 3me.

Dans cette même catégorie, deux autres Suisses se sont illustrés. Il s'agit de David Lopez (Kölliken) et Jeffrey Abt (Birsfelden) qui se sont classés respectivement 4me et 5me. Cette catégorie Compound a été remportée par l'Américain Hendrikse.

Chez les hommes toujours, mais dans la compétition par équipes, la Suisse, 3me après les qualifications, faisait partie des candidats à la victoire finale. Ce d'autant que les résultats individuels étaient excellents. Malheureusement, peut-être soumis à une trop forte pression, les Helvètes ont manqué leur affaire en finale et ont terminé au 7me rang.

En Compound dames, les Suissesses Nadia Gautschi (Bienne), Sylviane Lambelet (Rosé) et Karin Probst (Ramlingen) ont pris les 10me, 13me et 17me places. Sylviane Lambelet a eu la malchance de trouver sur son chemin, en huitièmes de finale, celle qui allait devenir championne du monde: l'Américaine G. Penaz. Par équipes, la Suisse s'adjugea le 5me rang final.

Enfin, en arcs olympiques, les Genevois Steve Ebener et Dominique Valiton ont obtenu les 57me et 78me rangs. Le champion du monde de la discipline est le Suédois Petterson alors que le champion olympique, le Français Sébastien Flute, récoltait la médaille d'argent. /mg

Brèves nouvelles
de Paris.



Jelmoli

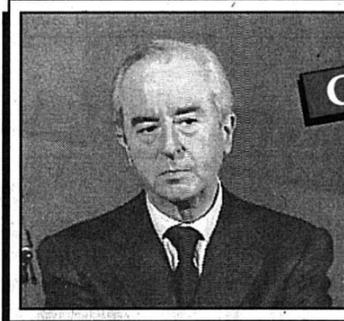
ARMOURINS
Le monde de la femme.



Le truc du jour

Les branches de vos lunettes ne se détacheront plus si vous déposez une goutte de vernis à ongle incolore sur les vis qui les maintiennent.

Ce jour-là...



30 mars 1993

Edouard Balladur succède à Pierre Bérégovoy au poste de premier ministre. afp

CRÈCHES

Une autre famille

Papa travaille, maman travaille, moi, je m'amuse avec les copains! Ou comment se passe une journée à la crèche, une parmi beaucoup d'autres.



Surplombant une rue à grand trafic, la crèche des Bercles, à Neuchâtel, se cache derrière un parking souterrain, des arbres et des broussailles. En haut des escaliers, le monde est différent, attentif aux besoins de l'enfant. Une oasis de paix au milieu de la circulation de la vie moderne. Un portail marque les limites de cet espace protégé. Une fois cette barrière franchie, on entre dans l'univers enfantin. Un jardin avec toboggan, une maisonnette en

bois, un bac à sable. Le ton est donné.

En entrant dans la plus vieille crèche de Neuchâtel, on bute sur une dizaine de poussettes et poussepousse jumeaux alignés dans le couloir. A gauche, un panneau «Pour les gourmands» annonce la liste des goûters de la semaine. Tout est mis en place pour rassurer certains parents qui ont mauvaise conscience «d'abandonner» leurs enfants. Nisson Moscatelli, la directrice de la crèche des Bercles, explique que «les crèches ont évolué. Elles ne sont plus là que pour garder des en-

fants. Elles ont aussi une mission d'éducation».

Mère d'un petit Arthur, lui-même pensionnaire de la crèche, notre interlocutrice ajoute:

«La plupart des parents placent leur enfant à la crèche parce qu'ils n'ont pas le choix, mais d'autres ont décidé d'amener leur enfant quelques jours par semaine pour le socialiser, pour lui apprendre la vie en groupe.»

La maman d'un petit Nils, âgé de quatre ans, explique ainsi que depuis que son fils vient à la crèche, «il est plus sociable, il partage plus volontiers ses jouets, il répète à la maison des choses qu'il a apprises à la crèche. Et il pleure quand il ne peut pas y aller.»

La séparation, un moment pénible

Chaque jour, l'enfant qui va à la crèche est confronté à des séparations et des retours. Les éventuels pleurs matinaux donnent mauvaise conscience aux parents et contribuent à perpétuer une mauvaise image de la crèche. Pourtant, les premières fois qu'un enfant s'y rend, la transition se fait en douceur: une heure avec les parents, une heure sans les parents. Puis une demi-journée. La majorité des enfants s'habituent ainsi progressivement.

Chaque matin, pour que la transition entre le monde des parents et celui de la crèche se produise sans heurts, un temps d'adaptation est prévu. Dès 6h30, les premiers enfants arrivent. Des pleurs parfois, mais toujours la séparation est difficile. Un contact est établi avec les parents par les éducatrices ou les nurses pour savoir comment l'enfant se porte, s'il a bien dormi, bien mangé...



ENSEMBLE - La crèche, c'est aussi un endroit qui permet de socialiser un enfant, de lui apprendre la vie en groupe. Pierre Treuthardt - E

La crèche, qui compte environ 50 enfants inscrits, reçoit par demi-journée une quinzaine d'enfants âgés de 3 à 36 mois et une autre quinzaine d'enfants âgés de 36 mois à 6 ans. Le moment d'accueil entre 6h30 et 9h30 est «hyper-important», selon la directrice. L'enfant peut se réveiller en douceur, se réhabituer aux lieux. Il peut choisir de somnoler dans le coin lecture, un endroit douillet avec matelas, livres et petite lampe de chevet. Il peut décider de jouer avec ses copains dans le coin poupées avec les mini-installations de cuisine, ou encore jouer aux legos sur la table ronde.

Pendant ce laps de temps, l'enfant s'amuse seul, de manière autonome, ou avec ses copains selon l'envie. Ces moments lui permettent de devenir responsable et conscient de ses actes.

Vers 16h30, après une journée ou une demi-journée passée loin de leurs parents et en compagnie des éducatrices, les enfants s'amuse librement avec de la pâte à modeler, des puzzles, en jouant avec des voitures ou en faisant des dessins. La plupart des pensionnaires s'amuse

ensemble. Laetitia, 6 ans, décide de faire des pains en pâte à modeler. Catia et Sabrina, âgées de cinq ans, veulent recopier leur aînée. Toute la table modèle des pains verts, jaunes ou rouges en chantonnant des comptines apprises à la crèche.

Pourtant, la plupart des enfants n'ont plus qu'une idée en tête: l'arrivée de leurs parents. Certains rêvassent, d'autres envient les enfants dont les parents viennent les chercher tôt. Catia est triste, son papa avait promis de venir la chercher à 16h, il est 17h30 et il n'est pas là...

A 18h30, tous les enfants ont quitté les lieux. Si la plupart d'entre eux se plaisent à la crèche et sont tristes quand ils ne peuvent pas y aller, ils aiment par-dessus tout... rentrer chez eux et sauter dans les bras de leurs parents!

◇ Sylvie Jeanbourquin

● Un colloque sur l'accueil de la petite enfance dans le canton de Neuchâtel aura lieu demain à l'aula de l'Université. Inscriptions et renseignements auprès du Bureau de l'égalité et de la famille (BEF), tél. (039) 21 61 20.

Fini, le gardiennage

Le terme de crèche est connoté péjorativement. Dans l'esprit de beaucoup, elle est un endroit où les enfants sont uniquement «gardés». Pourtant, Marie-Claude Held, directrice de la crèche communale Beau-Temps, à La Chaux-de-Fonds, explique que les enfants (une quarantaine par jour) sont encadrés par des personnes le plus souvent diplômées. Et qui tente de remplir une véritable mission éducative.

Christine Rigaud, directrice de la crèche des Diablotins, au Locle (qui accueille entre 50 et 60 enfants par jour), abonde dans ce sens. Elle souhaiterait même, si les finances le permettaient, deux personnes diplômées supplémentaires pour mieux encadrer les enfants:

«Les crèches ont évolué. Une partie des parents ne mettent plus leurs enfants à la crèche par obligation mais parce qu'ils souhaitent que leur enfant apprenne à vivre en communauté, à devenir responsable et autonome. Les parents ne disent plus «on te met à la crèche parce que tu n'es pas gentil». / sj

PHILATÉLIE

Les entiers postaux

Cette définition s'applique aux lettres, cartes postales ou bandes d'expédition (par ex. les journaux) dont la vignette d'affranchissement est imprimée sur ces objets.

En 1846, la poste cantonale genevoise imprima une première série d'enveloppes de cette façon, qui n'eut que très peu de succès. Vingt ans plus tard, la poste fédérale mettait en vente les petites enveloppes «Tübli» (colombe en dialecte) qui furent, elles, très appréciées.

La carte postale, appelée à l'époque «carte-correspondance» remonte à 1870. C'est pour commémorer le 125^{me} anniversaire du plus répandu des entiers postaux qu'une exposition d'entiers et de formules des PTT de la période

1862-1907 se tient en ce moment au Musée des PTT à Berne. Elle propose aux visiteurs la découverte d'une captivante collection, fruit d'une vaste culture philatélique et de nombreuses années de recherches, tout à l'honneur de son réalisateur, Felix Winterstein, récompensé à de nombreuses reprises par les plus hautes distinctions. (Musée des PTT, Berne, Helvetiastrasse 16, ouvert du mardi au dimanche, de 10 à 17 heures).

Illustrations

● Lettre «Tübli» de 10 c. avec affranchissement complémentaire de 20 c. de Delémont, le 29 avril 1871, à destination de Chalon-sur-Saône. Le cachet PD indique «port payé jusqu'à destination». Cette lettre a nécessité 16 jours pour parvenir à M. Léon Lépine, la guerre franco-allemande qui venait de s'achever expliquant peut-être cette lenteur.

● Carte-correspondance de 1884 expédiée de l'Empire d'Autriche à destination de Neuchâtel. Insuffisamment affranchie et taxée de 15 c. au moyen de deux timbres-taxe issus de deux émissions différentes,

cette carte, expédiée le 23 septembre 1884, a pourtant été distribuée à son destinataire à Neuchâtel le 25 septembre. C'est mieux que le courrier aérien!

Actuellement, on peut se procurer à la poste une carte postale à 60 c. imprimée sur carton blanc et dont le motif invite à la prochaine exposition nationale de philatélie, qui aura lieu à Bâle du 17 au 25 juin prochain.

Vignettes militaires

Au cours des deux mobilisations de guerre, les unités de l'armée suisse ont émis des vignettes dessinées par de nombreux artistes, au profit de leurs oeuvres de secours aux soldats nécessiteux. Jusqu'à présent, ces vignettes n'étaient pas considérées comme faisant partie de l'histoire postale, puisqu'elles ne comportaient pas de valeur d'affranchissement. De prestigieuses collections existent cependant. Mentionnons en particulier celle de M. Maurice Jaquet de Neuchâtel, ayant trait à la mobilisation de 1914-1918.

Lors d'une récente assemblée extraordinaire des délégués de l'Union des sociétés philatéliques suisses, 176 des 224 délégués ont admis la légitimité des vignettes militaires, que leurs nombreux collectionneurs pourront ainsi présenter en classe de concours lors d'expositions officielles.

En Allemagne

Nouveauté chez nos voisins, la poste met dorénavant en vente les timbres par feuillets de dix. Les bordures de ces feuillets sont artistiquement décorées, du plus bel effet. C'est dans le but de rationaliser la vente au guichet que cette mesure a été prise. Rappelons qu'en



VIGNETTES MILITAIRES - Dessinées par de nombreux artistes au cours des deux mobilisations de guerre, en faveur des œuvres de secours aux soldats nécessiteux. E

Suisse, les nombreux timbres émis le sont en général par feuille de cinquante, ce qui ne facilite pas la tâche du personnel de guichet.

Il semble que l'exemple allemand n'entraînera pas la collection et la fabrication de pages d'albums appropriées, tel est en tout cas le voeu exprimé par les philatélistes.

Calendrier

26 mars: Yverdon, Château, exposition-bourse de la Société philatélique.

2 avril: Delémont, buffet de la gare, bourse de printemps du Club philatélique.

9 avril: Tavannes, Hôtel-de-Ville, exposition-bourse du Club philatélique.

23 avril: Bienne, Palais des congrès, exposition-bourse de la Société philatélique.

23 avril: Saint-Blaise, Centre scolaire de Vigner, exposition-bourse de la société La Colombe.

29 et 30 avril: Payerne, caserne DCA, journées de l'aérophilatélie (une fois par année en Suisse).

29 avril: Fleurier, collège de Longereuse, exposition-bourse de la société philatélique du Val-de-Travers.

◇ Roger Pétremand



LETTRE «TÜBLI» - Postée à Delémont le 29 avril 1871, cette lettre a mis 16 jours pour arriver à Chalon-sur-Saône. E



CARTE-CORRESPONDANCE - Expédiée de l'Empire d'Autriche à destination de Neuchâtel en 1884, elle a mis deux jours pour arriver. E

COUP DE POUCE

Fitness et contrats

J'avais besoin de faire un peu d'exercice et je me suis rendue à un institut de fitness. Après quelques séances, le responsable m'a proposé un contrat qui devait m'offrir des conditions plus favorables. J'avais compris que je pouvais résilier dans un délai d'un mois. Deux mois après la signature, j'ai renoncé au fitness mais j'ai continué de payer mes traites, ceci durant trois mois. Alors, j'ai écrit pour annuler le contrat. Stupeur: il n'était pas résiliable avant une année. J'ai cessé de payer. Rappels, poursuites, opposition aux poursuites: je tiens bon. Mais que puis-je espérer et quels sont mes droits?

Lorsque vous avez cherché à résilier votre engagement, l'institut vous a dit: «Un contrat c'est un contrat et cela ne se résilie qu'au terme fixé». Eh! bien, surprise: un contrat n'est pas toujours un contrat! Vous nous engagez là sur

un terrain difficile, où les spécialistes ne sont pas unanimes et où la recherche de solution est souvent difficile.

En effet, certains contrats établis avec des écoles ou des centres de fitness peuvent être – juridiquement – des mandats, mais pas toujours. Si ce sont des mandats liés, ils sont résiliables en tout temps. Si ce sont des contrats mixtes, ils ne le sont pas. Comment savoir ce qu'est l'un ou l'autre? En gros, le mandat lié est à disposition de locaux ou d'appareils sans conseils ou enseignement, alors que le contrat mixte comporte un enseignement. La limite entre ces deux formes de prestations étant difficile à établir, le terrain est propice aux conflits et aux contestations.

Pour connaître vos droits et vos chances d'obtenir gain de cause, consultez Consommateurs-Informations. En présentant tout le dossier litigieux (contrat, correspondance, etc.) à cette consultation, vous pouvez espérer y voir plus clair et obtenir l'information sur la procédure à suivre.

Par
Claudine Piguet
Assistante sociale



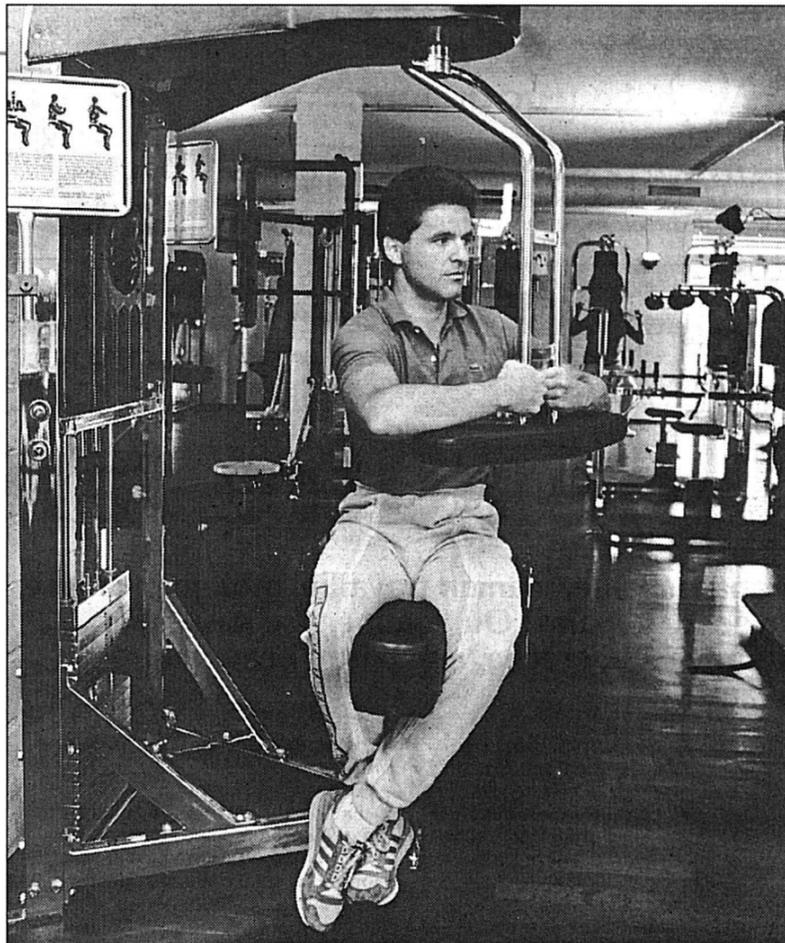
Vos questions nous permettent de dire que certains contrats (les mandats liés) sont résiliables en tout temps (ceci même si le papier signé porte le titre de «contrat»). Mais attention, c'est une exception et cela ne doit pas engager à signer à la légère. La sagesse veut que certaines règles soient respectées pour éviter les gros pépins. Avant de signer: demandez un temps d'essai pour tester votre intérêt, lisez le contrat, demandez 24 heures de réflexion, soumettez le contrat à une personne de bon conseil, tracez éventuellement les clauses insatisfaisantes, engagez-vous pour une durée librement choisie.

Prudence, prudence: nos signatures nous engageant parfois sur des chemins caillouteux...

◇ C. P.

● Pour en savoir plus: Consommateurs-Informations, tél. 038 24 40 55 le mardi de 14h à 17h.

● Vous avez besoin d'un coup de pouce? Chaque jeudi, Claudine Piguet apporte son éclairage sur les problèmes concrets que vous rencontrez dans la vie de tous les jours. Ecrivez-lui à la rédaction de «L'Express», rubrique «Coup de pouce», case postale 561, 2001 Neuchâtel.



CENTRES-FITNESS – Est-il possible de résilier un contrat avant terme sans être obligé de payer toutes les traites? archives

ANTARCTIQUE

Ainsi fond, fond, fond...

C'est probablement du jamais vu depuis 20.000 ans: une partie avancée de la très vieille calotte glaciaire de l'Antarctique se disloque actuellement et se met à fondre.

Rodolfo del Valle, qui dirige le département géologique de la direction nationale argentine sur l'Antarctique, a découvert une fissure longue de 70 km dans la partie

la plus septentrionale de la calotte, sur la plate-forme glaciaire de Larsen. Les fissures dans la calotte constituent un signe bien plus inquiétant du réchauffement de la pé-

ninsule que les deux icebergs géants de 2000 km² (50 km sur 40) et 2900 km² qui s'en sont détachés en début d'année, estime Rodolfo del Valle.

Plus tôt que prévu

Dès les années 70, des savants américains avaient déclaré que la fonte de la plate-forme glaciaire de Larsen serait le signe d'une accélération du réchauffement du climat

mondial. Les scientifiques argentins avaient récemment estimé que le réchauffement du climat dans la péninsule conduirait à la rupture, ces prochaines dix années, de la calotte de glace dans le nord de la péninsule. Mais l'événement s'est produit bien plus rapidement qu'ils ne le prévoyaient.

Rodolfo Del Valle se trouvait dans une base de l'île de Ross, en Antarctique, lorsque des collègues de la base argentine située sur la plate-forme glaciaire de Larsen l'ont appelé par radio.

– Ils m'ont dit: «Il se passe quelque chose, la calotte glaciaire se brise». Une énorme faille est apparue depuis la limite de la calotte en mer de Weddel, jusqu'en direction des montagnes, explique Rodolfo Del Valle.

En survolant la région à 2000 mètres d'altitude à bord d'un petit

avion, il a constaté que la calotte, épaisse par endroits de 300 mètres, était en train de se rompre. Des portions de mer apparaissent par les lézardes géantes.

– C'était spectaculaire, parce que ce qui était jadis une plate-forme glaciaire de 70 km de large est en train de partir en morceaux, dit-il.

Sur le continent antarctique proprement dit, une calotte de 2000 mètres d'épaisseur en moyenne repose sur la terre, ce qui correspond à 70% des réserves de la planète en eau douce. Si elle fond dans sa totalité, le niveau des mers montera de 36 à 90 mètres.

Depuis 1930, la température moyenne de l'Antarctique est montée de plus de deux degrés. La moitié de ce réchauffement s'est produit ces vingt dernières années. / ats

BAISSES DE PRIX

Baisse de prix

Tresse au beurre
500 g

ancien prix 3.30
(100 g -66)

nouveau prix

3.20
(100 g -64)



197638-110
MIGROS
LA FRAÎCHEUR

Baisse de prix

Tresse au beurre
300 g

ancien prix 2.-
(100 g -67)

nouveau prix

1.90
(100 g -63)

En vente dans les MM et les MMM

Baisse de prix

Tresse au beurre
700 g

ancien prix 4.40
(100 g -63)

nouveau prix

4.30
(100 g -61)

Plutôt six fois qu'une!

L'EXPRESS
le regard au quotidien

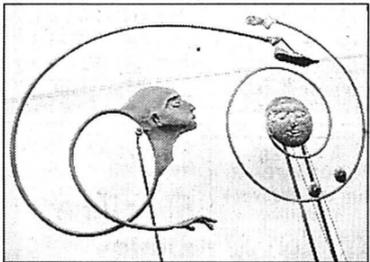
SCULPTURES

Le dernier souffle de la bougie

Donner le mouvement en se consumant, tel est le pouvoir que Grobet accorde aux bougies qu'il fixe à ses élégantes sculptures. En perdant de leur substance, elles allègent de subtils et silencieux mécanismes qui s'animent alors pour de captivantes chorégraphies.

Grobet règne sur un monde de funambules, qui n'ignorent aucun des secrets qui permettent de transformer les lois de la pesanteur. Entre ciel et terre, les oscillations des balanciers donnent une grâce immatérielle aux enfants de la balle, qui maîtrisent les courbes des trajectoires avec une précision vitale. La fragilité des équilibres, l'énergie impalpable de l'acrobate, confiée à la maîtrise de l'intelligence, fascinent le sculpteur qui retrouve cet univers unique, avec la patience de l'inventeur.

Il confie la grâce harmonieuse des mouvements à des tiges métalliques, aux courbes étudiées. Il met en place des tensions, et de pièces en pièces, il découvre de nouvelles possibilités d'équilibre. A partir d'un croquis de base, qui permet de visualiser les points forts, il réalise ces mécanismes sur le fil de l'intui-



MOBILE - La découverte du point d'équilibre. oig.-E

tion et de l'expérimentation, par une mise en valeur des moindres élans. Les gravitations se mettent alors en place, avec pour seule énergie le sacrifice d'une bougie.

Ne serait-ce qu'au seul point de vue technique, cette découverte est une réussite. Elle ne manque pas de développements symboliques non plus. Il suffit donc d'un élan minime, survenu au moment précis où l'équilibre se rompt, pour mettre en action les contrepoids et enchaîner les événements les uns aux autres. Une si faible énergie développe des effets spectaculaires. La démonstration porte très loin. La bougie peut disparaître, l'élan est donné. La notion de temps est également enclose dans la création de Grobet, car l'élévation des tiges portant les bougies est aussi lente que la combustion de la cire. Comme des horloges réinventées, elles développent leur trajectoire dans l'espace. Ces organismes de métal composent leur propre cosmogonie et des astres montent au firmament, tandis que la lumière de la bougie décline.

Les sculptures de Grobet ne s'affirment pourtant pas comme des instruments philosophiques. Elles racontent des histoires très simples avec une infinie poésie. Les couples s'y rencontrent, se frôlent, s'éloignent et se retrouvent, avec la minutieuse réglementation de la danse. Les pouvoirs de l'ombre et du vide ne devaient pas échapper à l'attention de ce sculpteur mécanicien. Ses sculptures presque immatérielles

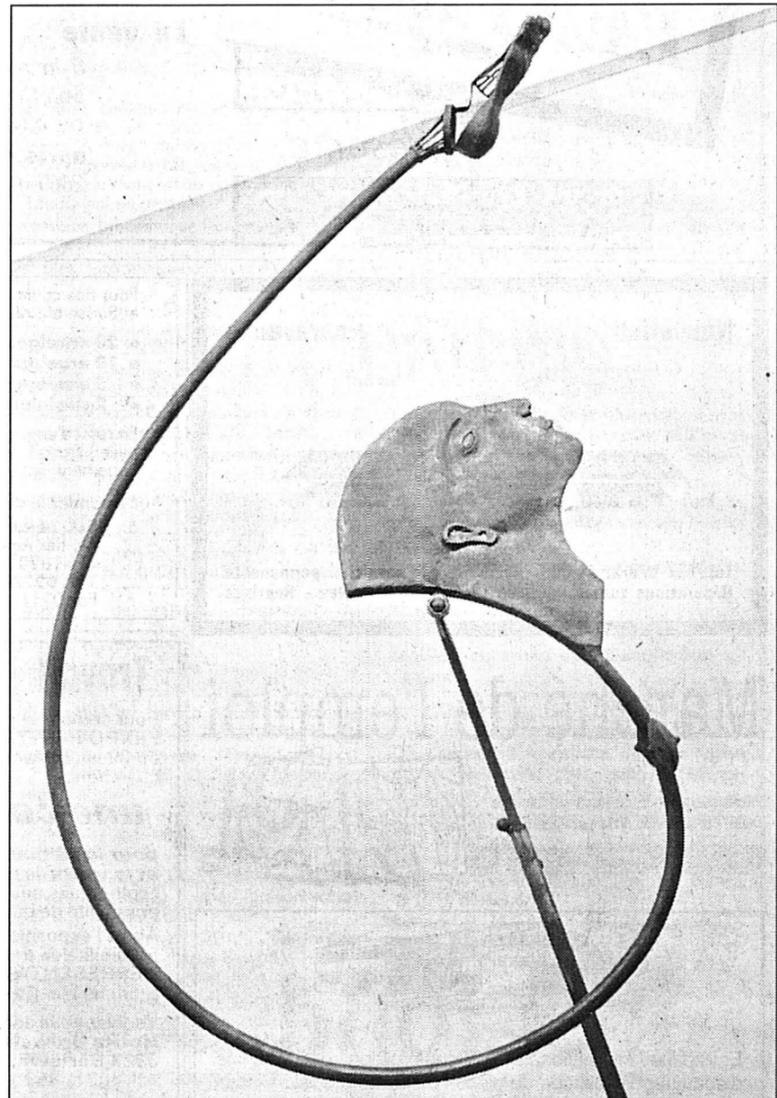
s'expriment aussi par ombres portées. Il a donc installé quelques menus théâtres d'ombre dans une des salles d'exposition, consacrée au monde du cirque et à ses rêves de pacotille. L'artiste avoue une grande attirance pour les petits chapiteaux, à la limite de la viabilité. Une tendre mélancolie anime ces univers qui capturent l'illusion pour s'en draper et échapper par une pirouette à la réalité misérable et aux risques qui les entourent.

Un groupe de sculptures prend un aspect plus agressif et dramatique. Sous le titre général des «Interdits», elles expriment l'exclusion, le refoulement des indésirables et la puissance aveugle des instruments du pouvoir. Le moteur de ces cinétismes demeure celui des bougies, mais leur douce lueur n'est d'aucun secours en l'occurrence. L'ombre accentue sur le mur la violence inexorable du geste, au-dessus du bouclier.

Plus simplement, Daniel Grobet crée également d'élégants mobiles qu'il nomme «Attrape-feu». A la fois sculpture et bougeoir, ils s'élèvent et basculent en suivant le même principe de la combustion de la bougie. Contrairement aux sculptures, ils sont reproduits en plusieurs exemplaires.

◇ Laurence Carducci

● Daniel Grobet, sculptures et «Attrape-feu», galerie des Amis des arts, Neuchâtel, jusqu'au 25 avril. Prix: sculptures de 5.000 à 30.000 francs, «Attrape-feu», 650 à 7.000 francs.



RESSORT D'ACROBATE - Les balanciers du cirque. oig.-E

HUILES

Bâtir la nuit

Adriano Tuninnetto peint avec l'ampleur majestueuse des bâtisseurs, dans la puissance impérative du geste. Ses couleurs possèdent la sombre rutilance des antiques.

Sans implication péjorative, on peut dire qu'Adriano Tuninnetto peint la truelle à la main, avec le geste affirmé d'une connaissance préalable et d'une longue pratique. Les toiles sont bâties en vastes lignes de forces, mais la fulgurance de l'élan et la réponse sensible de la peinture à l'huile, utilisée sans dilution, apporte la vitalité de l'improvisation.

Il impose ainsi la puissance de la colline, mais aussi de vastes mouvements et balancements qui ouvrent l'horizon et évoquent l'orage. Sa peinture à la lisière de la figuration conjugue les notions d'intériorité et d'espace. La peinture s'étire et s'organise en amples draperies et ses frontalités, des symétries s'esquissent proches de l'organisation des grands retables. Il utilise beaucoup de tonalités obscures, avec des passages de gris et de nacre, ainsi que des éclats de pourpre et de vermillon qui donnent des somptuosités d'émail et de joaillerie à ses toiles. L'opulence conserve pourtant la solennité sévère des maîtres d'autrefois. Les rouges, les noirs et les blancs s'accordent sobrement. Le plaisir du peintre à dominer le duel avec la couleur est toutefois évident. Il parvient à échapper à la lourdeur qui guette ce genre d'expression, avec des éclairs et des signes traversants, qui sont alliés à cette théâtralité contenue, mais qui l'allègent toutefois. Les œuvres de Tuninnetto se caractérisent par cet équilibre intuitif entre les tensions du chaos et le désir de coordination.

Le drame est latent dans certaines de ces toiles, comme «La draga», dans laquelle l'encerclement des gris engloutit l'espace et la lumière. Les grands formats lui conviennent bien et on entre de plain-pied dans l'atmo-

sphère d'une toile aux tons de bistre et de bitume. Les plus petits formats prennent par contre une allure plus fantasque et sont ponctués de sourires.

C'est la première exposition en Suisse de cet artiste de Turin. Il ne peut renier son ascendance piémontaise de bâtisseur d'édifices sacrés. Dans ses mains, la peinture devient volume et matière et pourtant il ne recherche pas souvent la complémentaire solidité de la pierre. Lorsqu'il abandonne sa palette, il travaille le verre, sans doute pour y retrouver l'émerveillement de la lumière et des couleurs.

◇ L. C.

● Adriano Tuninnetto, peintures à l'huile, galerie Marie-Louise Muller, Cormondrèche, jusqu'au 2 avril. Prix: 600 à 4.900 francs.



OMBRE ET LUMIÈRE - Les transparences derrière les écrans obscurs. E

BOIS

Cadeaux de l'eau

Déposés sur la rive comme des cadeaux de l'onde, les bois flottés, arrondis et creusés par les caprices de la nature, prennent dans les reliefs de Pierre Kuenzi des valeurs de gemmes.

Al'écoute des pouvoirs secrets de la matière vivante: bois ou polypores, Pierre Kuenzi s'en fait à la fois le serviteur ou le maître. Il respecte et recueille les bois rongés par de longs séjours dans l'eau, sans modifier leurs formes libres, mais pourtant harmonieuses. Il les place au sein de ses reliefs pour en faire en quelque sorte les noyaux. L'œuvre bâtie autour d'eux leur rend hommage, comme un temple autour d'une relique.

L'artiste s'exprime essentiellement par des matières offertes par la nature, les bois trouvés sur la rive peuvent se poser sur des dalles d'ardoise pour les petits formats. Les grandes compositions, constituées de plaques de bois précieux, sacralisent ces témoignages de la vie et du temps, symbolisés par les éléments de noyer, de palissandre ou d'ébène, longuement élaborés au sein des paysages. Curieusement, certains reliefs incluent des lambeaux de large dentelle noire et l'œuvre patiente de la femme vient alors rejoindre la lente croissance de l'arbre.

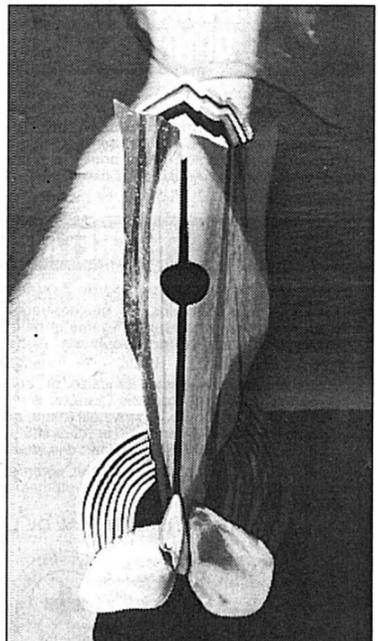
D'origine inconnue, ces bois flottés apportent leur aventure particulière et leur mystère. Leur forme libre et baroque, répond à ses propres lois. Unis à l'ordonnance régulière, respectueuse des proportions et des géométries, ils expriment une difficile alliance, une confrontation que Pierre Kuenzi parvient à apaiser. Les inflorescences s'intègrent dans l'écriin qui leur est offert et ces témoignages sauvages reçoivent des touches d'or en signe d'allégeance.

Dès ses premières expositions Pierre Kuenzi a surpris par l'originalité de son propos et la liberté avec laquelle il uti-

lise le bois. Ses paysages imaginaires unissaient les sillons et les assises géologiques aux structures intimes des bois. Aujourd'hui encore, échappant à toute méthode, il découvre sans cesse des significations nouvelles à la matière. Les aléas de cette recherche peuvent parfois le conduire à une certaine surcharge, peut-être accentuée dans la présente exposition par un accrochage trop serré.

◇ L. C.

● Pierre Kuenzi, bas-reliefs, galerie de l'Enclume, Bôle, jusqu'au 9 avril. Prix: 750 à 10.000 francs.



HOMMAGE - Le bois comme gemme et comme écrin. E

PROMOTION
L'EXPRESS

présente...



PIN'S

Fr. 5.-
le pin's



En vente

- à la réception de L'Express Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
- ou envoi par poste

après versement: Club L'Express
2001 Neuchâtel, CCP 20-5695-2

196559-156

PATRONAGE

Dimanche 2 avril 1995, de 10 à 13 heures

**47° COURSE
MILITAIRE DE LA
RÉPUBLIQUE
ET CANTON
DE NEUCHÂTEL
Colombier**

221596-156

Nouvelles **CRISTALL** caravanes



Tél./Fax 024/22 44 00
Réparations toutes marques

Exposition permanente
Ventes - Reprises
197499-110

Pour nos cours de vacances de langues en Suisse romande et Suisse alémanique, nous cherchons:

- 20 enseignant(e)s de français
- 10 enseignant(e)s d'allemand
- 5 enseignant(e)s d'anglais
- 2 cuisiniers/-ères qualifié(-e)s

Durée d'engagement: 2-8 semaines (à partir du 2 juillet). Travail varié dans team jeune et international. Logement interne possible. **Sans permis s'abstenir.**

Demandez le descriptif d'emploi et autres renseignements

à: **SLC Séjours Linguistiques**
Av. des Alpes 62
CH-1820 Montreux
Tél. 021/963 65 00
Fax 021/963 85 45



191272/ROC



**À LOUER POUR DATE À CONVENIR
À NEUCHÂTEL**

APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES RÉNOVÉS

avec cuisine agencée, cheminée de salon, bains-W.-C., dépendance. Situation: Neubourg 11.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:

GERANCIA & BOLLIGER S.A.
Avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 33 77.

197632-126



Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au vendredi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



Entreprise internationale de construction de machine d'ébavurage/polissage de pièces de haute précision, nous recherchons pour notre atelier de développement des procédés un/une

technicien/ienne en ébavurage/polissage

Nous demandons:

- Traitement des demandes de sous-traitance
- Recherche de procédés selon demande des clients
- Développements de produits nouveaux en collaboration avec notre chimiste

Profil du candidat:

- Expérience dans l'ébavurage et polissage en vrac
- Expérience de la métallurgie de petite et moyenne mécanique de précision
- Etre consciencieux, dynamique et capable de travailler seul
- Bilingue français/allemand

Nous offrons:

- Une place de travail indépendante et variée
- Une formation complète.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre écrite avec curriculum vitae et copies de certificats à notre service personnel.



POLYSERVICE AG

Lengnaustrasse 6
CH-2543 Lengnau/Biel-Bienne

06-068936

Vous êtes sensible au sort des victimes des conflits armés dans le monde?

Vous pouvez leur être utile en rejoignant le CICR pour assumer la fonction de

**SECRÉTAIRE SPÉCIALISÉ(E)
DANS LA GESTION DE BANQUES
DE DONNÉES INFORMATISÉES**

Nous demandons un CFC d'employé(e) de commerce avec 2 ou 3 ans de pratique ou une expérience professionnelle jugée équivalente. Il (elle) aura un goût prononcé pour l'informatique (utilisation quotidienne d'un PC, connaissance de logiciels de base, traitement de textes, tableur) et de l'intérêt pour une formation plus poussée dans ce domaine (gestion de banques de données complexes).

Ainsi que:

SECRÉTAIRES

avec expérience professionnelle de 2 ou 3 ans. Pour ces deux fonctions, les qualités requises sont la flexibilité et la disponibilité, un bon esprit d'équipe et de collaboration ainsi que de la détermination et de la persévérance.

Si vous êtes

- de langue maternelle française et au bénéfice de très bonnes connaissances de l'anglais (parlé et écrit),
- âgé(e)s d'au moins 24 ans, célibataire, de nationalité suisse, titulaire d'un permis de conduire et disponible pour des affectations de longue durée à l'étranger, dans des situations de conflit,

alors, nous attendons votre dossier complet avec un curriculum vitae, photocopies de vos certificats et diplômes, ainsi qu'une photo récente, adressé au

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE



Division du Recrutement
Avenue de la Paix 19 - 1202 Genève

221598-236

Travail intéressant

Pour compléter notre équipe à l'EXPO PRINTEMPS à Neuchâtel, du 20 au 23 avril 1995, nous cherchons

une conseillère

pour la démonstration et la vente de nos produits écologiques très renommés. Bonne possibilité de gain.

Après l'exposition, il existe la possibilité de travailler comme **REPRÉSENTANTE** pour les produits **Ha-Ra**.

Veillez vous adresser à la maison **Ha-Ra Umwelttechnik AG**,
3323 Bärswil,
tél. (031) 859 18 72.

221634-236

GRUPE INTERNATIONAL cherche

REPRÉSENTANTS (H/F)

Débutants ou confirmés.

Pour diffuser un nouveau concept de sécurité.

Fabriqués par **Alcatel**.

Nous proposons:

- une rémunération exceptionnelle;
- de réelles perspectives d'évolution;
- une formation et un encadrement de qualité.

Envoyer CV + photo + lettre à **CIPE SUISSE SA**, M. Jacky Morice, route du Grand-Lancy 2, CP 1105, 1211 Genève 26.

018-220963/4x4



Paraît chaque jour, du lundi au samedi. Délai: l'avant-veille de la parution à 12h

Neuchâtel 196759-126

À louer tout de suite ou pour date à convenir, à proximité de la zone piétonne

appartement

2 1/2 pièces, 54 m²
Fr. 1014.-, charges incluses. Avec tout confort moderne. Places de parc à disposition dans parking privé, à Fr. 160.-/mois.

Pour tous renseignements, appelez le concierger, tél. 038/25 57 61.

TRANSPLAN AG

Ugenschaftsverwaltung
Tel. 031 301 07 54 / Fax 031 301 09 03
Langgassstrasse 54, 3000 Bern 9

221436-126

**LITTORAL
GERANCE S.A.**

A louer

Neuchâtel

Rue du Rocher

3 pièces

cuisine habitable agencée,
douche/W.-C.
vue sur le lac.
Fr. 880.- + charges

3 pièces

cuisine habitable
douche/W.-C., vue sur le lac.
Fr. 800.- + charges.
Libre le 1^{er} mai 1995.

Tél. 038/ 24 24 90

Rte des Falaises 7

2007 Neuchâtel

On cherche une
sommelière

et une

extra

Dimanche congé
régulier.

Tél. 25 83 90 ou
25 40 25. 87128-236

**SALON
DE COIFFURE
LE LANDERON**

cherche

COIFFEUSE

à mi-temps
voire 70 %.

Ecrire
à L'Express
sous chiffres
236-5246
2001 Neuchâtel.
133439-236

**DONNER DU SANG
SAUVER DES VIES**

APPARTEMENTS DE 1, 2 et 3 PIÈCES

avec cuisine partiellement agencée. Tout confort.
Situation: Baume 18.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

GERANCIA & BOLLIGER S.A., av. Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 33 77.
197513-126

Rentenanstalt

Swiss Life

**Chemin des Sources
8 - 10 - 10a - 12
Colombier**

à proximité du centre commercial COOP et de la
BCN dans immeubles neufs

**nous vous offrons en location
de beaux et spacieux appartements:**

- 3 1/2 pièces 83 m² dès Fr. 1425.-
- 4 1/2 pièces 91 m² dès Fr. 1455.-
- 4 1/2 pièces 101 m² dès Fr. 1655.-
charges en plus.

Places de parc dans garage collectif Fr. 125.-.

Renseignements et visites:

FIDIMMOBIL S.A.
Rue de l'Hôpital 7
2001 Neuchâtel
Tél. 038/24 03 63



220893-126

À LOUER

tout de suite au centre ville

STUDIO

Avec tout confort.

Loyer Fr. 600.- + charges.

FIDIMMOBIL NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 7 Tél. 24 03 63



**À LOUER
À COLOMBIER**

Rue des Sources
pour date
à convenir

3 1/2 PIÈCES

Cuisine agencée,
coin à manger,
séjour, balcon,
2 chambres. Place
de parc dans garage
collectif. Fr. 1320.-
+ charges.

Tél. 038/24 22 52.
221138-126

A louer, centre
Neuchâtel

**5 1/2 pièces
duplex**

cheminée, terrasse,
tout confort. Loyer
Fr. 1980.- +
charges. 133440-126
Tél. 25 63 86.

CHEZ-LE-BART
Il reste à louer dans
immeuble résidentiel
le dernier
**APPARTEMENT
NEUF
DE 4 1/2 PIÈCES**

situé à l'ouest,
1^{er} étage. Places de
parc à disposition.
Tél. 221127
038/24 22 52

DEM. À LOUER

Cherchons à louer
pour

PUB-DISCO

300 m², isolé, places
de parc, accès facile,
si possible dans
usine désaffectée
(cave, cinéma, zone
industrielle, etc.).
Etudions toutes
propositions. 221632-125
Tél. (077) 72 88 01,
(022) 361 16 45.

CHAMBRES

Neuchâtel
A louer pour le 1^{er} avril
à proximité de l'Université

chambre indépendante

Fr. 225.-, charges incluses.

Pour tous renseignements, appelez la concierger au N° tél.
(038) 24 39 22, aux heures de bureau. 197334-126

TRANSPLAN AG

Ugenschaftsverwaltung
Tel. 031 301 07 54 / Fax 031 301 09 03
Langgassstrasse 54, 3000 Bern 9

221075-130

A louer à
WAVRE
regimmob sa
**CHAMBRE
INDÉPENDANTE**
Douche/W.-C. en commun, Fr. 230.-.

Regimmob S.A.
Ruelle W.-Mayor 2
2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 79 24

MEMBRE
UNPI

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (252 112)

APOLLO (252 112)
JUSTE CAUSE 15h - 20h15. 16 ans. 2e semaine. Film de Arne Glimcher, avec Sean Connery, Laurence Fishburne, Kate Carshaw et Ed Harris.

LES ROSEAUX SAUVAGES 17h45. 12 ans. 6e semaine. Césars 1995: meilleur film et meilleur réalisateur. Film de André Téchiné, avec Elodie Bouchez, Gaël Morel et Stéphane Rideau.

LES ÉVADES 14h30 - 17h30 - 20h30. 12 ans. 3e semaine. 7 nominations aux Oscars dont: meilleur film, meilleur acteur et meilleur scénario. Film de Frank Darabont d'après le roman de Stephen King, avec Tim Robbins, Morgan Freeman et James Whitmore. A cause d'un crime dont il prétend ne plus se souvenir, Andy Dufresne voit les portes du pénitencier se refermer à jamais sur lui. Mais loin de se laisser briser par l'univers carcéral, comme son ami Red, il va, à lui seul, tenter d'en bouleverser les règles.

GAZON MAUDIT 15h - 18h - 20h15. 16 ans. 7e semaine. Film de Josiane Balasko, avec Josiane Balasko, Victoria Abril, Alain Chabat.

ARCADES (257 878)

UNE FEMME FRANÇAISE 15h - 20h30. 12 ans. 3e semaine. Film de Régis Wargnier, avec Emmanuelle Béart, Daniel Auteuil. Dans les années 40, le portrait d'une femme trop libre et trop indépendante pour l'époque, qui laisse libre cours à ses pulsions et ses passions.

FORREST GUMP 17h30. 12 ans. 1ère semaine. 13 nominations aux Oscars 1995. Film de Robert Zemeckis, avec Tom Hanks et Robin Wright. Les trente dernières années de l'histoire américaine vues à travers le regard d'un candide au quotient intellectuel inférieur à la moyenne.

BIO (258 888)

NELL 15h - 20h15. Pour tous. 6e semaine. Film de Michael Apted, avec Jodie Foster et Liam Neeson.

PRÊT-À-PORTER 17h30, (VO st. fr/all.). 12 ans. 5e semaine. Film de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni, Julia Roberts, Tim Robbins, Kim Basinger, Sophia Loren, Lauren Bacall.

PALACE (255 666)

LUDWIG VAN B. IMMORTAL BELOVED 15h - 18h - 20h30. 12 ans. 2e semaine. Film de Bernard Rose, avec Gary Oldman, Isabella Rossellini. Après «Farielli», un grand film romantique et musical sur la vie du Maestro.

REX (255 555)

FESTIVAL FILMS DU SUD
LE LIEN MATERNEL 15h. Film de Binder Jingjidiin (Mongolie).

LA MORT D'UN BUREAUCRATE 18h. Film de T. Gutiérrez Alea (Cuba).

ET LA VIE CONTINUE (Soirée de clôture): 20h30. Film de Abbas Kiarostami (Iran). Tous les films sont en VO st. fr/all.

STUDIO (253 000)

L'APPÂT 15h - 17h45 - 20h30. 16 ans. 2e semaine. Ours d'Or Berlin 1995. Film de Bertrand Tavernier, avec Marie Gillain, Olivier Sitruk et Bruno Putzulu. Paris, aujourd'hui. Deux adolescents trucident, pour les voler, les «clients» de la jeune fille qui leur sert d'appât. D'après un fait divers, le dérapage incontrôlé de trois jeunes qui rêvaient de l'Amérique. Leurs signes particuliers: néant. L'autopsie de la violence par Bertrand Tavernier: poignant et dérangeant.

● Les commentaires relatifs aux salles de Neuchâtel sont communiqués par la direction de celles-ci.

LA CHAUX-DE-FONDS

ABC: 20h30, DÉLITS FLAGRANTS, 14 ans.
CORSO: 16h, 21h, LE FILS PRÉFÉRÉ, 16 ans. 18h30, (VO st. fr/all.), PRÊT-À-PORTER, 12 ans.

EDEN: 18h30, 21h, UNE FEMME FRANÇAISE, 12 ans.
PLAZA: 18h45, 21h, GAZON MAUDIT, 16 ans.

SCALA: 16h30, 18h45, 21h, JUSTE CAUSE, 16 ans.

COUVERT

COUSÉE: relâche.

LA NEUVEVILLE

CINÉMA DU MUSÉE: fermé pour cause de rénovation.

BIENNE

APOLLO: 15h, 20h15, (VO st. fr/all.), JUSTE CAUSE - JUST CAUSE. 17h15, (VO st. fr/all.), FORREST GUMP.

LIDO 1, 2: 15h, 20h15, (VO st. fr/all.), PRÊT-À-PORTER. 17h45, (VO st. fr/all.), SENZA PELLE. 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr/all.), COUPS DE FEU SUR BROADWAY - BULLETS OVER BROADWAY.

REX 1, 2: 15h, 20h30, (VO st. fr/all.), STAR-GATE - LA PORTE DES ÉTOILES. 17h30, (parlé franc.), MON ONCLE. 15h, 17h30, 20h15, (VO st. fr/all.), LES ÉVADES - THE SHAWSHANK REDEMPTION.

PALACE: 15h, 17h15, 20h15, (VO st. fr/all.), NELL.

STUDIO: 15h, 17h15, 20h15, (VO st. fr/all.), IMMORTAL BELOVED.

DANCINGS

Neuchâtel - Jusqu'à 2h: Le Vieux-Vapeur, Le Red Club (ve/sa 4h); Jusqu'à 4h: (Danse et

attractions) L'ABC, Le George V (ouvert tous les jours), La Rotonde, Le Big Ben, L'Escale, Le Dauphin (ma. fermé), Le Scotch, Le Shakespeare (lu. fermé), American Café Liberty's, Manhattan's discothèque (ouvert tous les jours de 17h à 4h).

Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2h: Le Saloon, Le Landeron (dim. fermé).

Entre-deux-Lacs - Jusqu'à 2 h: Le Raisin chez Milly Imer (fermé le lundi).

Jusqu'à 3h30: Cabaret Extasy, Disco Fun-Club, Thielle.

District de Boudry - Boudry's Club Cabaret, Boudry (lu/ve dès 17h30 - sa dès 21h30, di. fermé). Jusqu'à 2h: La Bombarde, Chez-le-Bart. Jusqu'à 3h: Dancing de l'Hippocampe (anc. chez Gégène) ve. sa. 3h - di. 1h (lundi fermé).

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

14-15h).

Service de sages-femmes à domicile: permanence téléphonique (répondeur) (039) 28 53 54.

Service d'ergothérapie ambulatoire: (038) 24 73 33 (lu au ve 11h30-12h30).

Soins et conseils de santé aux cancéreux: (038) 30 44 00, aux stomisés (038) 24 38 34 (heures de bureau).

SOS Futures mamans: (038) 42 62 52.

Télélibre: (038) 46 18 78.

Toxicomanie: Drop-In, Chavannes 11, Neuchâtel (038) 24 60 10 (8h30-12h/14h30-19).

Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h: L'Alambic, Fleurier; Le Pont, Couvet.

Montagnes - Jusqu'à 2h: Le Cesar's (ve/sa 4h, lu fermé). Jusqu'à 4h: La Boule d'Or, Le Club 55, Le Domino, Le Rodeo, Le Scotch, La Chaux-de-Fonds; Le Memphis, Le Locle; Le Butterfly, Les Brenets.

Val-de-Ruz - Jusqu'à 2h: Le Cotton's, Les Geneveys-sur-Coffrane (ve/sa 3h, lu fermé).

Val-de-Travers - Jusqu'à 2h

Marché de l'emploi

Paraît chaque jour, du lundi au samedi
Délai: l'avant-veille de la parution à 12h



VILLE DE NEUCHÂTEL

Les Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel, Cadolles-Pourtalès mettent au concours un poste de

CUISINIER

à 100%

pour la cuisine du restaurant du personnel de l'hôpital des Cadolles.

Nous demandons:

- un certificat de capacité de cuisinier,
- une expérience en cuisine collective,
- la faculté de s'adapter à une petite équipe travaillant en service continu par rotation selon des horaires variés,
- de l'entregent.

Nous offrons:

- une activité intéressante dans le cadre d'une petite équipe,
- le contact direct avec la clientèle,
- un emploi stable rémunéré selon barème communal,
- des possibilités de formation.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à M. A.-M. Borel, chef des cuisines, tél. (038) 271 535.

Les offres écrites avec curriculum vitae et certificats de travail doivent être adressées jusqu'au 15 avril 1995 à l'office du personnel de l'hôpital des Cadolles, case postale, 2002 Neuchâtel. 221593-236

Le Centre IMC neuchâtelois et jurassien à La Chaux-de-Fonds

cherche un

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ diplômé

pour un groupe d'enfants handicapés physiques âgés de 5 à 17 ans, en internat.

Conditions de travail: selon convention collective.

Entrée en fonction: 1^{er} septembre 1995, ou à convenir.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae, à la Direction du Centre IMC, 12-Septembre 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 15 avril 1995.

Renseignements, jusqu'au 7 avril, au téléphone 039 28 59 00.

132-768887



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de pourvoir une place vacante, les Hôpitaux de la Ville de Neuchâtel Cadolles-Portalès mettent au concours un poste d'

INFIRMIER(ÈRE)-CHEF DE SERVICE (ICS)

Profil souhaité du/de la candidat(e):

- un diplôme en soins infirmiers enregistré par la Croix-Rouge Suisse,
- une expérience professionnelle de 5 ans minimum, dont 2 ans dans une fonction de cadre, en chirurgie et si possible en bloc opératoire,
- une formation d'ICS ESEI niveau II ou titre jugé équivalent, sinon la volonté de se former,
- des compétences et de l'intérêt pour des applications informatiques/bureautiques,
- des qualités de gestionnaire de projet ou la volonté de se former,
- la capacité à gérer des ressources humaines,
- de la créativité.

Le/la titulaire de ce poste:

- participera activement à la direction du Secteur des soins infirmiers, avec pour cadre les conceptions de soins et de gestion clairement définies,
- aura à remplir des mandats ponctuels ou permanents à caractère institutionnel ou sectoriel au titre de la fonction d'adjoint,
- sera chargé(e), en collaboration étroite avec les IRS, de la gestion globale d'un service comptant environ 60 postes,
- bénéficiera d'une formation complémentaire et/ou continue dans la perspective de développements professionnels et personnel.

Entrée en fonctions: 1^{er} juin 1995 ou date à convenir.

Pour tout renseignement, M^{me} E. Neuman, infirmière-chef générale, est à votre disposition à l'hôpital des Cadolles, tél. 038/229 277.

Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels sont à adresser à l'Office du personnel de l'hôpital des Cadolles, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 10 avril 1995. 221595-236

221595-236



EBEL les architectes du temps

Dans le cadre de différents départements,

nous cherchons

- employée de commerce

avec expérience horlogère en GPAO;

- téléphoniste réceptionniste

à temps partiel l'après-midi;
aptitude à s'exprimer en français-allemand-anglais;

- horlogers ou emboîteurs

pour nos départements de contrôle composants et produits terminés;

- guides

afin de renforcer notre équipe effectuant des visites d'usine;
aptitude à s'exprimer en français-allemand-anglais.

Entrée en fonction tout de suite ou à convenir.

Nous offrons:

Postes stables et une échelle de prestations et avantages sociaux dignes d'une entreprise soucieuse de ses collaborateurs.

Les offres de service doivent être adressées à

EBEL S.A.

Service du personnel

Rue de la Paix 113

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

ou possibilité de prendre contact téléphoniquement au 039 21 21 33. 132-769014/4x4

132-769014/4x4

AVIS MORTUAIRES

A comissão de pais de Neuchâtel honra a memória do nosso ex-membro

António MESQUITA

Sentimentos sinceros à família.

133471-78

La direction et le personnel de la BANQUE CANTONALE NEUCHÂTE-LOISE ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Eugène BANDERET

qui, durant près de 45 ans, a mis au service de notre banque ses bons et loyaux services.

Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

221714-78

REMERCIEMENTS

Profondément touché par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Madame

Alice BEUCHAT

sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil.

Cortailod, mars 1995. 221777-79

221777-79

ASCV - VSHL - ASIRA

L'Association suisse des entreprises de chauffage et ventilation (ASCV) cherche un

maître professionnel dans la branche CVC

Nos offres de formation très variées s'étendent des cours d'introduction pour apprentis aux cours pour techniciens ET, en passant par les cours de maîtrise des dessinateurs et des monteurs en chauffage et ventilation.

Les tâches de notre futur collaborateur seront les suivantes:

organiser, administrer et donner des cours de formation continue à des professionnels de la branche du chauffage et de la ventilation; coordonner et donner des cours d'introduction à des monteurs et dessinateurs en chauffage et en ventilation; collaborer à l'élaboration de nouveaux projets de formation, de nouveaux séminaires et supports de cours; accompagner la réalisation du laboratoire; participer à des commissions pour la formation au niveau national.

Le profil de cette personne est le suivant:

Un ingénieur ETS (évent. ET) ou titre équivalent avec orientation en chauffage et ventilation; expérience dans la branche CVC; bonnes aptitudes pédagogiques; expérience dans l'enseignement souhaitée; indépendant avec le sens de l'organisation; bonnes connaissances de l'allemand; homme ou femme.

Lieu de travail: Colombier (NE), nouveau centre de perfectionnement.

Date d'entrée en fonction: juin 1995.

Pour tous renseignements veuillez appeler le 01/251 95 69. Vos dossiers de candidature avec curriculum vitae et certificats sont à adresser à l'ASCV, à l'att. de M. Freddy Moret, case postale 73, 8024 Zurich. 249-110011/ROC

249-110011/ROC

Nous cherchons:

GENEX S.A., entreprise de l'industrie horlogère, occupe environ 520 collaborateurs et réalise un produit fini, qui requiert un savoir-faire et une technologie en constante évolution.

Pour étoffer notre département Technique, nous cherchons à convenir

UN INGÉNIEUR PRODUIT

de formation ingénieur EIG ou EPF en micro-technique, possédant une bonne expérience dans l'étude et la réalisation de dossiers techniques industriels.

La maîtrise du logiciel de CFAO Euclid constituerait un atout non négligeable.

Il s'agit d'un poste à responsabilité avec de réelles possibilités d'évolution, nous nous adressons donc à un (e) candidat (e) possédant une personnalité ouverte et affirmée, de la souplesse d'esprit, capable de dynamisme et d'engagement.

De bonnes connaissances de l'anglais et de l'allemand techniques sont demandées.

Les personnes intéressées de nationalité suisse ou possédant un permis de travail valable, sont priées d'adresser leurs offres complètes accompagnées des documents usuels et d'une photo à:

GENEX S.A.

Service du personnel

15, route de Jussy, case postale 146

1225 CHÈNE-BOURG

La plus stricte confidentialité est garantie. 018-220967/4x4

018-220967/4x4



genex SA

1225 CHÈNE-BOURG / GENÈVE

Le bon emploi au
155 0 007
le numéro vert gratuit

MANPOWER cherche tout de suite, plusieurs

FERBLANTIERS-COUVREURS

avec CFC, suisse ou permis C. Expérience indispensable!

- Missions temporaires et emploi fixe.
Si cela vous branche, téléphonez maintenant à Laurent Berger.
MANPOWER rue de l'Hôpital 20
Case postale 813, 2000 Neuchâtel
☎ 038/21 41 41. 197780-235

MANPOWER

Société leader dans l'esthétique cherche

JEUNE FEMME DYNAMIQUE

pour le suivi et le contact avec de notre clientèle.

Nous vous offrons une formation complète, pour une activité en pleine évolution avec possibilité de responsabilité.

Si vous êtes Suisse ou possédez un permis C.

Nous vous proposons un horaire libre, un salaire fixe, des frais de transport et une possibilité de véhicule d'entreprise.

Si vous aimez le contact, avez une bonne présentation, n'hésitez pas à nous contacter au (038) 21 15 81., pour de plus amples renseignements. 197641-236

197641-236



CABOUCHON

Vous êtes dynamique! Vous aimez le contact! Vous êtes prêt à fournir un effort, pour augmenter vos revenus mensuels. Alors, pourquoi ne pas vous joindre à notre équipe sympathique.

Consultante indépendante en bijoux fantaisie « CABOUCHON »
Brigitte Alberti (021) 312 07 45. 197735-236

197735-236

MADAME

Vous habitez le district de Boudry ou la ville de Neuchâtel

Vous êtes alors la téléphoniste que nous cherchons pour

2 HEURES de travail par jour à domicile (prise de rendez-vous).

Veillez écrire sous chiffres
G 028-16087, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 197786-236

197786-236

Nous engageons un

MÉCANICIEN POIDS LOURDS

avec CFC ou équivalent

MÉCANICIEN MACHINES AGRICOLES

Schweingruber S.A.
Mercedes-Benz
2075 Thielle
Tél. 038/33 88 88. 197792-236

197792-236

Cherchons

un opérateur

sur machines à extruder SRHC

Qualification: niveau technicien.

Expérience demandée, 5-6 ans dans un poste similaire, connaissances en mécanique, extrusion fondue et de fluoropolymères sont souhaitées.

Faire offre sous chiffres C 196-767429, à Publicitas, case postale 571, 1401 Yverdon. 221635-236

221635-236

DEMANDES D'EMPLOI

EMPLOYÉ DE BANQUE

polyvalent, connaissance langues étrangères, sollicite nouvel emploi.

Ecrire sous chiffres

Z 028-16006, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 221636-238

221636-238

APPRENTISSAGES

SALON CANIN CINDY (Pension pour chats) à Hauterive cherche

une apprentie

pour fin juin 1995.

Tél. (038) 33 14 70, heures bureau. 133373-240

133373-240

AVIS MORTUAIRES

FLEURIER

Je lève mes yeux vers les montagnes...
D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel,
Qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121: 1-2

Charles Perrenoud, à Fleurier;
Hermann et Bertha Barbezat-Lambelet, à Couvet, leurs enfants et petits-enfants;
Maurice Leuba-Lambelet, à La Côte-aux-Fées;
Albert Lambelet, à Leysin;
Les enfants et petits-enfants de feu Marcel Lambelet;
Liliane Collot-Perrenoud, à Couvet,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame-

Dina PERRENOUD

née LAMBELET

leur bien-aimée épouse, sœur, belle-sœur, marraine, tante, cousine, parente et amie, enlevée après une longue maladie supportée avec un grand courage, dans sa 77^{me} année.

L'incinération a eu lieu le 29 mars dans l'intimité, à la chapelle du crématoire de Neuchâtel.

Adresse de la famille: Charles Perrenoud, Sagne 3, 2114 Fleurier.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser à l'hôpital de la Providence, Neuchâtel (CCP 20-1092-8) Service des dialyses et médecine 3

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

221778-78

SAINTE-CROIX

Sa fille Anne-Marie Jaccard, à Cressier;
Monsieur et Madame Gabriel Jaccard-Knecht, à Zurich;
Monsieur et Madame Louis Jaccard-Reymond, à Sainte-Croix et leurs enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Robert Jaccard-Hespelt,
ainsi que les familles Devenoges, parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jules JACCARD-DEVENOGES

leur très cher papa, frère, beau-frère, oncle et ami, enlevé à leur tendre affection le mardi 28 mars 1995 dans sa 81^{me} année.

Mon âme bénit l'Eternel,
et n'oublie aucun de ses bienfaits.
Psaume 103: 2.

L'ensevelissement aura lieu à Sainte-Croix le vendredi 31 mars 1995.

Culte au temple de Sainte-Croix à 13h30.

Honneurs au temple à 13h50.

Cérémonie au cimetière à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de Sainte-Croix.

Domicile de la famille: Mademoiselle Anne-Marie Jaccard,
Planche Vallier 5, 2088 Cressier ou
Monsieur et Madame Louis Jaccard-Reymond,
Ch. des Pâquiers 15, 1450 Sainte-Croix.

Plutôt que des fleurs, pensez à la Fondation de soutien en faveur de l'Hôpital de Sainte-Croix, CCP 10-1516-0.

221717-78

NEUCHÂTEL

La famille, les amis et connaissances,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Mademoiselle

Marguerite ETIENNE

survenu le 25 mars 1995, au Home Le Castel, à Saint-Blaise, dans sa 101^{me} année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

221704-78

CORCELLES

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.

Madame Marguerite Vaucher-Bach, à Corcelles;
Monsieur et Madame Henri et Betty Vaucher et famille, à Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds;
Madame Marguerite Seifert-Vaucher, à Chézard;
Madame Suzanne Bach et famille, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Charles VAUCHER

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens, dans sa 73^{me} année.

2035 Corcelles, le 25 mars 1995.
(Les Chesaux 6)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

221703-78

NEUCHÂTEL

La famille, les amis et connaissances de

Monsieur

Edmond MOUCHET

ont le chagrin de faire part de son décès survenu dans sa 77^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 28 mars 1995.

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, vendredi 31 mars, à 14 heures, suivi de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

201244-78

SAUGES

Monsieur et Madame Emile Rognon, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel,

La famille de feu Germaine Rognon,
Madame Marcel Rognon, à Saint-Aubin et famille,
Madame Armand Rognon et famille, à Sauges,
Madame Arthur Rognon et famille, à Sauges,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges ROGNON

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami qui s'est endormi dans sa 95^{me} année.

2026 Sauges, le 29 mars 1995.

Je lève mes yeux vers les montagnes,
d'où me viendra le secours.
Ps 121: 1

Le culte sera célébré au temple de Saint-Aubin, le vendredi 31 mars à 13 h 30, suivi de l'incinération à Neuchâtel sans suite.

Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche.

Domicile de la famille: Madame Rose-Marie Gacond, chemin de Fresens 5
2026 Sauges

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part le présent avis en tenant lieu.

201243-78

LE LOCLE



Jean-François et Denise Schaad-Meyrat, leurs enfants et petits-enfants:
Anne-Marie Bize-Schaad et ses fils, à Neuchâtel;
Gabrielle Schaad-Oesch, à Borex, ses enfants et petite-fille;
Madame Marie-Louise Graber-Schaad, à Nyon et famille,

ainsi que les familles parentes et alliées
font part avec tristesse du décès de

Madame

Marie-Louise SCHAAD-CRIVELLI

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 93^{me} année.

Le Locle, le 28 mars 1995.

Un office religieux sera célébré le vendredi 31 mars, à 10h30 en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Anne-Marie Bize-Schaad
Côte 87 - 2000 Neuchâtel

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser à l'Association neuchâteloise pour le bien des Aveugles, CCP 23-115-3.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu.

221775-78

La direction et le personnel des Transports Cardoso et Vaz, Marin ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Antonio MESQUITA

dévoué collaborateur.

61615-78

La Direction et le Personnel de l'entreprise EMILE EGGER & CIE SA à Cressier ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Antonio MESQUITA

notre dévoué collaborateur.

197838-78

**FLUHMAN
EVARD**
Pompes
funèbres
24 heures sur 24 heures
Maladière 16 Neuchâtel
Tél. 25 36 04

59240-371

De Neuchâtel
à Washington
en passant par Berne.
De Vaumarcus
au Landeron
en passant par Boudry.
Dans L'Express,
il y en a
pour tous les goûts!

ACCIDENT

LES VERRIÈRES

■ CHAUFFARD IDENTIFIÉ - Dans la nuit de mardi à hier, peu après minuit, une voiture conduite par un habitant de La Cluse-et-Mijoux (France) circulait sur la route principale aux Verrières, en direction de la douane. Sur la route du Grand-Bourgeau, le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule qui s'est déporté sur le centre de la chaussée et a heurté un îlot placé au milieu de cette dernière. Sans se soucier des dégâts commis, le conducteur a regagné son domicile. Il a pu être identifié suite à une enquête effectuée hier dans la matinée. /comm

ÉTATS CIVILS

LE LOCLE

■ NAISSANCES - 19.3. Da Conceição Correia, Micael, fils de Oliveira da Conceição, Amaro et de Correia Leite, Maria do Ceu. 21. Aeschlimann, Lionel, fils de Aeschlimann, Christian Olivier et de Aeschlimann née Andereg, Carine Anne. 22. Galvan, Dorine, fille de Galvan, Tony et de Galvan née Charpié, Laurence; Giglio, Théa, fille de Giglio, Marcelo Fabian et de Droz-dit-Busset Giglio née Droz-dit-Busset, Christiane; Cuenot, Paul, fils de Cuenot, Pierre Alain Gérard et de Cuenot née Balanche, Evelyne Jeanne. 23. Russi, Diane, fille de Russi, Christian Michel et de Russi née Ferrazzini, Katia Madeleine.

■ PROMESSES DE MARIAGE - 27.3. Vitulli, Fabrizio et Wiest née Preusakarn, La-Or.

■ MARIAGES - 24.3. Bozzo, Pierre André Charles et Ren, Lidia Norma; Gerster, Alain François Robert et Lachat, Myriam Rachel.

■ DÉCÈS - 24.3 Leuba née Fahrni, Lina Esther, 1911, épouse de Leuba, Marcel Emile.

COLOMBIER

■ MARIAGES - 3.7.94. Maris, Olivier Auguste Albert, célibataire, de nationalité française, domiciliée à Héricourt (Haute-Saône, France), et Bühler, Elvira Anita, célibataire, originaire de Sigriswil BE, domiciliée à Colombier. 3.2.95. Clerc, Philippe Daniel, célibataire, originaire de Môtiers NE, domicilié à Colombier, et Dessalles, Monique, célibataire, originaire de Dombresson NE, domiciliée à Colombier.

■ DÉCÈS - 8.2. Hüther née Bonfils, Jacqueline, originaire de Colombier NE, née le 17 février 1938, fille de Bonfils, René Emile et de Bonfils née Cottet, Marie, domiciliée à Colombier, épouse de Hüther, Jean Jacques Louis, originaire de Colombier NE, domicilié à Colombier. 9. Pizzera, Félix, originaire de Boudry NE, né le 12 juin 1910, fils de Pizzera, Attilio Giovanni Emenegildo et de Pizzera née Moriggio, Rose Hélène, domicilié à Colombier, époux de Pizzera née Virgilio, Berthe Madeleine, originaire de Boudry NE, domiciliée à Colombier.



Naissances

Thomas et Jeremy
ont l'immense joie d'annoncer la
naissance de leur petit frère

Benjamin

le 28 mars 1995

Daniel et Rose-Marie TRIPOD

Maternité de Bois 18
la Béroche 2016 Cortaillod
87137-377

Sandra et Nicolas
AERNI sont heureux d'annoncer la
naissance de

Pamela

le 29 mars 1995

Maternité de Lac 24
Pourtalès 2014 Bôle
133481-377

Delphine et Melissa
sont très heureuses d'annoncer la
naissance de leur sœur

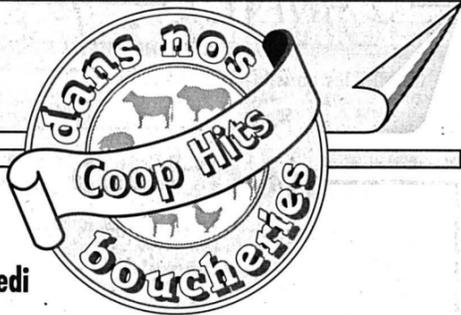
Megane

le 29 mars 1995

Famille D. AMEZ-DROZ-GREMAUD
Maternité de Chasseran 1
Landeyeux 2056 Dombresson
221737-377



Offres boucherie valables jusqu'au samedi



Viande fraîche de veau

Réduction sur tout l'assortiment

20 %



Vente de poisson frais chaque vendredi matin

En promotion le 31 mars 1995

Filets de dorsch

100 g

~~1.70~~

1.25

132-768948/4x4

Vente de poisson frais aux :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Saignelégier
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Bassecourt
- Centre Tramelan
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre Saint-Imier
- Centre Colombier
- Centre Bevaix
- Centre Fleurier

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)



Marché de l'emploi



Paraît chaque jour, du lundi au vendredi • Délai: l'avant-veille de la parution à 12h

Vous, OK, et personne d'autre

Pour notre client, leader dans le domaine de la robotique et de l'automatisation, nous cherchons un

INGÉNIEUR SOFTWARE

qui se verra confier la programmation et le développement d'automates sur des systèmes multitâches et en temps réel. Votre profil est celui d'un technicien ou d'un ingénieur ETS en mécanique (voire en microtechnique), ou alors pouvant justifier une expérience similaire.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier de candidature complet (réf. AD951306) ou de nous appeler pour de plus amples informations. Discretion garantie.

221647-235



OK INFORMATIQUE

Une division OK Personnel Service
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Rue des Moulins 51 • 2000 Neuchâtel 4 • 038/24 31 76

Avez-vous de l'initiative et êtes-vous indépendant?

Si oui, joignez notre équipe comme

COLLABORATEUR/COLLABORATRICE DU SERVICE EXTÉRIEUR

pour la vente de nos articles de première qualité.

Vous pouvez poser votre candidature, même si vous n'étiez pas encore au service extérieur.

Nous demandons: ● assiduité et engagement total.

Nous offrons: ● position de vie assurée
● assistance de vente continue
● fixe, frais et commissions
● prestations sociales modernes

Madame, Monsieur, vous êtes priés de retourner le coupon sous le chiffre 101-735173, à Publicitas, code 4 x 4, case postale, 5262 Frick.

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ Date de naissance: _____
 N° postal: _____ Localité: _____
 Tél.: _____ Profession: _____

101-735173/ROC

Hôpital du Val-de-Ruz 2046 Fontaines

Notre hôpital de 50 lits cherche pour son bloc opératoire

une infirmière instrumentiste

ou une T.S.O.

Poste à temps complet ou à temps partiel. Ce poste est à repourvoir pour le 1^{er} mai 1995 ou à convenir.

Les offres écrites sont à faire parvenir à la direction de l'hôpital.

Les renseignements sont à demander à M^{me} C. Freiburghaus, responsable du bloc opératoire.

Tél. (038) 53 34 44.

197789-236

Vous, OK, et personne d'autre

Notre client, une société à caractère international, leader dans son domaine d'activité sise à Neuchâtel, nous a mandatés pour la recherche d'

UNE SECRÉTAIRE TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

Ce poste requiert:

- une excellente présentation,
- de très bonnes connaissances des langues française et anglaise,
- personne autonome,
- Word et Excel sous Windows.

Les tâches:

- réception et téléphone,
- secrétariat pour la direction et accessoirement pour le département Vente,
- Intendance des salles de conférence et des véhicules d'entreprise,
- tenue de l'économat et du matériel de bureau,
- ouverture et expédition du courrier.

Si vous pensez correspondre à ce profil et êtes prête à assumer les tâches qui vous seront confiées, alors contactez M. Stéphane Haas, qui se fera un plaisir de vous recevoir.

221433-235



OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 038/24 31 31



A la hauteur de vos ambitions

Nous sommes à la recherche de:

- Ferblantiers CFC**
- Serruriers CFC**
- Installateurs sanitaire CFC**
- Couvreurs CFC**
- Monteurs en chauffage CFC**

ainsi que des aides pouvant justifier d'une expérience de plus de 3 ans dans ces secteurs d'activités.

- Places stables et/ou temporaires.
- Confidentialité assurée.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Vega au 039/23 22 88.

197631-235



Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 039 / 23 22 88

Temporaire et stable



Nos cherchons pour nos librairies de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

UN(E) LIBRAIRE DYNAMIQUE OU PERSONNE AVEC FORMATION ÉQUIVALENTE DANS LA VENTE

Activités principales:
- Vente, gestion, accueil et conseil à la clientèle.

Profil souhaité:
- sens des responsabilités,
- à l'aise au sein d'une petite équipe.

Age: entre 25 et 35 ans.
Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Il s'agit d'un poste à plein temps.

Faire vos offres écrites avec documents usuels à la Librairie-Papeterie Reymond S.A., Saint-Honoré 5, 2001 Neuchâtel.

221585-236

Cherchons

boulangier

capable de travailler seul. Engagement à convenir.

Faire offre à: Confiserie du Guilléri, Grand'Rue 16, 2114 Fleurier.
Tél. (038) 61 10 31.

197645-236

Le bon emploi au 155 0 007 le numéro vert gratuit

MANPOWER cherche tout de suite, plusieurs:

SERRURIERS

avec CFC, Suisse ou permis C. **EXPERIENCE INDISPENSABLE!**
- diverses missions temporaires et emploi fixe, dans la région neuchâteloise. Veuillez contacter, tout de suite Laurent Berger pour de plus amples renseignements.

MANPOWER, rue de l'Hôpital 20, Case postale 813, 2000 Neuchâtel.
☎ 038/21 41 41. 197782-235

MANPOWER



Société suisse de gestion de restaurants d'entreprise et d'établissements hospitaliers cherche pour Cortaillod tout de suite ou à convenir:

cuisiniers sur appel polyvalents/es sur appel

Nous souhaitons:

Collaborateurs professionnels motivés et dynamiques. Suisse ou permis valable.

Nous offrons:

Avantages sociaux d'une grande entreprise (13^e salaire, 5 semaines de vacances par année, etc.). Encadrement par un team jeune et dynamique. Possibilité d'avancement.

Veuillez soumettre votre candidature écrite, avec photo et prétentions de salaire à:

Monsieur D. Loretan, DAGARD S.A., 15, avenue Beau-Séjour, 1003 Lausanne.

197734-236

Nous engageons à la tâche plusieurs

CARRELEURS expérimentés

Logement à disposition, bonnes conditions.

Renseignez-vous au plus vite au tél. 066/22 46 76 ou 01/462 11 66.

197603-235

Médecin généraliste littoral Ouest

cherche

assistante médicale

Ecrire à L'Express sous chiffres 236-5245
2001 Neuchâtel.

133432-236

Le bon emploi au

155 0 007

le numéro vert gratuit

MANPOWER cherche tout de suite, plusieurs:

MAÇONS

avec CFC, suisse ou permis C, - diverses missions temporaires et emploi fixe, dans la région neuchâteloise, - permis de conduire ainsi que le petit outillage sont un plus.

Veuillez contacter, au plus vite Laurent Berger.

MANPOWER, rue de l'Hôpital 20, case postale 813, 2000 Neuchâtel.
☎ 038/21 41 41. 197779-235

MANPOWER



Moulins 15 - Neuchâtel

engage

une coiffeuse une apprentie

Tél. 24 20 24.

221642-236



Wir suchen

BAUFÜHRER

Für Tief- und Belagsbaustellen im Raum Bern/Westschweiz

Anforderungen:

- Ausbildung: Ing. HTL od. Bauschule Aarau.
- Qualitätsbewusstes, effizientes Arbeiten.
- Gute Deutsch- und Französischkenntnisse.

Bauunternehmung Hans Weibel AG
Rehagstrasse 3
3018 Bern
Tel. 031/991 37 77
Fax 031/991 11 73

Die Aufgaben, in die Sie von kompetenten Ingenieuren eingeführt werden, beinhalten auch Kalkulation und Akquisition.

Eine anspruchsvolle Aufgabe?! Sicher, aber sehr abwechslungsreich und interessant.

Falls Sie Interesse haben, schicken Sie uns die üblichen Bewerbungsunterlagen, wir würden Sie dann gerne bei einer Besprechung persönlich kennenlernen. Für vorgängige Fragen steht Ihnen Hr. F. Steiner gerne zur Verfügung.

197736-236

Suisse romande logo

7.00 Euronews 8.15 Tabou (R) 8.40 Coup de pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer 9.10 Top models 9.30 Pas de problème! (R) 10.00 Mais encore... 10.20 Perry Mason. 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Madame est servie 12.15 Les filles d'à côté. 12.45 TJ-midi 13.00 Hublot. Jeu 13.10 Les femmes de sable 13.45 Corky. 14.35 Marc et Sophie. 15.00 Matlock. 15.50 La petite maison dans la prairie. 16.40 Les Babibouchettes et le kangourou 16.55 Aladdin 17.20 Code Quantum. 18.10 Hublot. Jeu 18.25 Top models 18.55 TJ-titres Météo régionale Météo neige 19.00 TJ-régions 19.15 Télé-Trésor 19.30 TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo

20.10 Temps présent Michael Jackson, mensonges et presse populaire Un reportage de CS Associates Médiatisés, les petits potins à sensation sont-ils en train de prendre le pas sur les événements sérieux? Le reportage de ce soir dévoile les dessous peu ragoûtants du business de la presse à scandale. Lorsque Michael Jackson a été accusé de pédophilie, la presse populaire du monde entier s'est déchaînée. Une affaire en or pour les journaux à sensation qui ont déployé les grands moyens pour obtenir des informations.

- 21.15 Columbo: Plein cadre Téléfilm
22.25 TJ-titres
22.30 Talc chaud Heure d'été toute l'année?
23.15 C'es très sport Hockey sur glace: championnat de Suisse Finale, 3e match
23.45 TJ-nuit
23.55 Aphrodisia
0.10 Vénus Magazine de charme et d'érotisme hebdomadaire
0.35 Coup d'pouce emploi
0.40 Bulletin du télétexte

Suisse 4 logo

6.00 Euronews. 19.30 TJ-soir. 20.00 C'est très sport. Hockey sur glace: Championnat de Suisse. Finale, 3e match: Zoug - Kloten. 22.15 Place Fédérale. 22.45 Best of... Economie. 23.15 Euronews.

Allemagne 1 logo

14.03 Schimpf. 14.30 Meister Eder und sein Pumuckl. 15.00 Tagesschau. 15.03 Nobody is perfect. 15.30 Blogssom. 15.55 Neu im Ersten. 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Verbotene Liebe. 18.25 Marienhof. 18.49 Tagesschau-Telegramm. 18.54 Gegen den Wind. 19.53 Das Wetter mit Jörg Kachelmann. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Ja oder Nein. 20.59 Tagesthemens-Telegramm. 21.00 Monitor. Berichte zur Zeit. 21.40 Der Fahnder. 22.30 Tagesthemens. 23.00 Der Papagei. 0.30 Nachtmagazin.

RADIOS

La Première logo

7.17 La presse romande. 7.21 Classe affaires. 7.30 Journal. 7.40 Microphone. Jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Service compris. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suivez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Marabout de ficelle. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Baraka. 22.05 La ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05_5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1 logo

6.00 Côté coeur. Série 6.30 TF1 info 6.58 Météo 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spip 8.23 Météo 8.25 Télé shopping 8.58 Météo 9.00 Riviera. Série 9.30 L'hôtel des passions 10.30 Le destin du docteur Calvet. Série 10.50 La clinique de la Forêt noire 11.50 Jeu: La roue de la fortune 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.40 Les feux de l'amour. Série 14.30 Santa Barbara. Série 16.15 Jeu: Une famille en or 16.45 Club Dorothée 17.30 Les garçons de la plage. Série 18.00 Premiers baisers. Série 18.30 Le miracle de l'amour. Série 19.00 Coucou! 19.50 Le Bébête Show.

20.00 Journal
20.15 Face à la une / Image de la France
20.55 Résultat des courses / Minute hippique
21.00 Météo

21.05 Envoyé spécial Julie Lescaut Week-end Avec Véronique Genest, Mouss Diouf, Jérôme Anger Une jeune femme a porté plainte pour escroquerie, contre un certain Berg, mage et astrologue. Julie Lescaut se rend alors chez lui et se fait passer pour une cliente.

22.50 Sans aucun doute
0.15 Coucou!
1.00 Le Bébête show
1.05 TF1 nuit / Météo

1.20 Histoires naturelles Documentaire

- 2.10 L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau Documentaire
3.45 L'aventure des plantes Documentaire
4.10 Méaventures
4.40 Musique

Eurosport logo

8.30 Equitation (R). 9.30 Gymnastique (R). 11.00 Danse sportive (R). 12.00 Football: Qualifications pour l'Euro 96 (R). 14.00 Moto: GP-Magazine (R). 14.30 Formel 1: GP-Magazine (R). 15.00 Tennis: ATP Tour Magazine. 15.30 Olympic Magazine (R). 17.00 EuroFun. 17.30 Moto des neiges: Le raid Tundra 95. 18.30 Stock car (R). 19.30 Eurosport-News. 20.00 Sport de combat. 21.00 Catch. 22.00 Football: Qualifications pour l'Euro 96. 0.00 Golf de la PGA américaine. 1.00 EurosportNews.

ZDF Allemagne 2 logo

11.04 Fussball-EM-Qualifikation. 12.40 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wie würden Sie entscheiden? 14.30 Die Biene Maja. 14.55 Neue Geschichten von Billy Webb. 15.20 logo. Nachrichten für Kinder. 15.30 X-Base. 15.55 ZDF-Glückstelefon. 16.00 Heute. 16.05 Macht der Leidenschaft. 16.55 Sport heute. 17.00 Heute. 17.08 Länderjournal. 17.40 SOKO 5113. 18.00 Heute-Schlagzeilen. 18.30 Jede Menge Leben. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Freunde fürs Leben. 20.15 GlücksSpirale. 21.15 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.15 live. 23.15 Apropos: Götterfunken. Musikstars aus der Nähe. 23.45 heute nacht. 0.00 100 Jahre Kino.

France 2 logo

6.00 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.30 Les films Lumière 9.05 Feuilleton: Amoureulement votre 9.00 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.25 Matin bonheur 11.10 Flash info 11.20 Jeu: Motus 11.50 Jeu: Pyramide 12.20 Jeu: Les Z'amours 12.50 Météo 12.55 Rapport du Loto 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.35 Météo 13.45 Derrick. Série 14.50 Dans la chaleur de la nuit. Série 15.40 Tiercé en direct d'Auteuil 16.00 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.15 Seconde B. Série 17.50 Code Elisa. Série 18.15 La fête à la maison. Série 18.45 Jeu: Que le meilleur gagne 19.10 Flash info 19.15 Studio Gabriel 19.55 L'image du jour 19.59 Journal.

20.40 Météo
20.45 Point route

21.05 Envoyé spécial Magazine présenté par Paul Nahon et Bernard Benyamin - Tae kwon do Art martial qui est devenu le sport national en Corée du Sud - Jeunesse à vendre Avec l'effondrement du communisme, la Russie a vu naître une nouvelle race de capitalistes sauvages qui se partagent la nuit, les jeux, le racket et la prostitution - L'habit fait le moine A regarder avec un œil critique. Ce service de «conseillers en image» peut s'avérer utile, mais aussi être une arnaque.

22.30 La France en film: Fatal beauty Film de Tom Holland (1987) Avec Whoopi Goldberg, Sam Elliott

- 0.10 Les films Lumière
0.15 Journal
0.35 Météo
0.40 Journal des courses
0.45 Le cercle de minuit
2.00 Studio Gabriel (2/R)
2.30 Bas les masques (R)
3.40 Que le meilleur gagne (R)
4.10 24 heures d'info
4.35 Les Z'amours (R)
5.00 La chance aux chansons (R)

TV 5 Europe logo

12.45 Journal télévisé de France 3/Météo. 13.05 Paris Lumières (R). 13.30 Bouillon de culture (R). 15.15 Viva (R). 15.30 La maison Deschènes (R). 16.00 Infos. 16.10 La cuisine des mousquetaires. 16.25 Bibi et ses amis. 17.10 La chance aux chansons. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo. 18.50 Revue de presse française. 19.00 Paris Lumières. Magazine. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Cinéma: Les seins de glace. Film français de Georges Lautner (1972). 21.45 Court-métrage. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo. 22.40 La marche du siècle. 0.15 Tell quell. 0.45 Soir 3/Météo.

RTL F logo

13.05 Les femmes et les enfants d'abord (suite). 13.30 Studio-info. 13.35 Programmation vengeance. Téléfilm américain de Ken Annakin (1979). 14.50 F comme femme (fin). 15.10 C'est déjà demain. Série. 15.35 Beaumanoir. Série. 16.00 Studio-info. 16.05 Crac-bourm. 17.00 Studio-info. 17.05 Des agents très spéciaux. Série. 18.00 Studio-info. 18.05 Double gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 19.00 Scrabble. 19.35 Reporters de choc. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Studio-info. 20.40 Zone rouge. Film français. 22.35 L'homme aux nerfs d'acier. Film français. 0.15 Météo. 0.20 Télé-achat. 0.35 Zone rouge (R).

France 3 logo

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.15 Les aventures de Tintin 8.25 Top Express 8.55 Un jour en France 9.45 Les aventures de Sherlock Holmes: les hêtres rouges 10.40 Evasion 11.05 Le cercle de famille 11.35 La cuisine des mousquetaires 11.55 Le 12/13 13.05 Presse citron 13.35 Vincent à l'heure 14.40 La croisière s'amuse 15.35 Magnum. Série 16.30 Minikeums 17.40 Une pêche d'enfer 18.20 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.10 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport
20.45 Keno

20.55 Fanny Film français de Marc Allégret (1932) Avec Raimu, Orane Demazis

23.10 Soir 3
23.50 L'Inde, les tourments du siècle (2/fin)
0.35 L'heure du golf
1.05 Musique graffiti



TEMPS PRÉSENT - La presse à sensation et Michael Jackson, entre autres. TSR 20.10

Suisse alémanique logo

11.15 Expedition Kanada. 11.40 Lipstick. 12.10 Feuer und Flamme. 12.35 TAFminigeld. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFgeid. 13.25 Lindenstrasse. Série. 13.55 Harry's War. Amerik. Spielfilm (1981). 15.30 Oh Gott, Herr Pfarrer. 16.20 rätsel-TAF. 16.45 Tom + Jerry Kids. Cartoonserie. 16.55 Spielfilmzeit. 17.40 Gute-nacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 DOK: Der weisse Hai. Wahrheit und Mythos vom Monster der Meere. 21.05 Menschen Technik Wissenschaft. 21.50 10 vor 10. 22.20 Vis-à-vis. 23.25 Delikatessen: Mortacci. Ital. Spielfilm. 1.05 ca. Nachtbulletin/Météo.

RAI Italie 1 logo

11.00 Tg 1. 11.05 Linea blu - Speciale Marconi. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Albedo. Settimanale scientifico. 14.20 Sala giochi. Appuntamento al cinema. 15.00 Mancuso F.B.I. Telefilm. 15.45 Solletico. Contenitore. 15.55 La sirenetta. Cartoni animati. 16.25 Biker Mice da Marte. Cartoni animati. 17.30 Zorro. Telefilm. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.10 Italia sera. 18.50 Luna Park. Spettacolo. 19.35 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Il fatto. 20.40 Film. 23.00 Tg 1. 23.10 Seconda serata: voci, personaggi e storie della notte. 0.05 Tg 1 - Notte. 0.10 Che tempo fa. Bollettino della neve.

La Cinquième logo

12.25 Le journal du temps. 12.30 Atout savoir. 13.00 Ça déménage. Jeu. 13.30 Défi. 14.00 L'esprit du sport. 15.00 Délic. 15.05 Emploi. 15.25 Délic. 15.30 Qui vive. 15.45 Les écrans du savoir. 15.50 Inventer demain. 15.55 Allo la terre. 16.10 Ma souris bien-aimée. 16.25 L'oeuf de Colomb. 16.40 Cinq sur cinq. 17.00 Langue: espagnol (11). 17.15 Langue: anglais (31). 17.30 Les enfants de John. 18.00 Les grands châteaux d'Europe 18.30 Le monde des animaux. 18.55 Le journal du temps.

Arte logo

19.00 Confetti Magazine 19.30 Villa Sunset Documentaire danois.

20.30 Journal
20.40 Thema: De quoi j'me mêle! Banlieues, guerre et paix

20.45 Les soldats de Dieu Enquête d'Eric Pierrrot et Khaled Melha (1995)

21.35 Plateau
22.05 Les lumières de la zone
23.00 Plateau
23.40 Le Cotton Club au Ritz
0.45 Johnny Hallyday (R)

M 6 logo

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Infoconso 9.35 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.45 Ecolo 6 10.50 M6 express/Météo 11.00 Drôles de dames Perte de mémoire 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz. 12.30 Les routes du paradis. 13.25 L'homme de fer 14.20 Jim Bergerac. 15.10 Boulevard des clips 17.00 Hit-machine 17.30 Guillaume Tell. 18.00 Nick Mancuso. 18.54 6 minutes première édition 19.00 Lois et Clark: les nouvelles aventures de Superman. 19.54 6 minutes/Météo Suivi de: 6 minutes présidentielle.

20.05 Vue par Laurent Boyer
20.10 Madame et sa fille Rivalités
20.40 Passé simple Magazine d'histoire

20.50 La séance du jeudi: Enfants de salauds Film britannique d'André de Toth (1968) Avec Michael Caine, Nigel Davenport Comment une jeune inspectrice de la brigade des stupéfiants de Los Angeles, efficace et déterminée sous ses allures excentriques, démantèle un réseau avec l'aide d'un tueur à gages. Une belle collection de fusillades et beaucoup de stéréotypes dans ce polar, typique des années 80.

22.55 Les jeudis de l'angoisse: Carnosaur Film américain d'Adam Simon Avec Diane Ladd, Rapahel Sbarge

- 0.25 Fréquentar
1.20 Boulevard des clips
2.00 Rock express Emission musicale
2.30 Venice, cité des Doges Documentaire
3.25 Fréquentar
4.20 You Africa Documentaire
5.15 Culture pub
5.40 Boulevard des clips

Autriche 1 logo

9.50 Knight Rider. 10.35 Raumschiff Enterprise. 11.30 Schicksal einer Leihmutter. Amerik. «true story» (1993). 13.00 Kinderpark mit Heidi. 13.25 Wickie und die starken Männer. 13.50 Schlümpfe. 14.15 Am Dam Des. 14.35 Tom und Jerry. 15.00 Pfitschpfeil. 15.25 Mini-ZIB. 15.35 Raumschiff Enterprise. 16.25 Knight Rider. 17.10 Eine schrecklich nette Familie. 17.35 Unser lautes Heim. 18.05 Unser Lehrer Dr. Specht. 19.00 Die Cosby-Show. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Seitenblicke. 20.15 50 Jahre Kriegsende. 23.05 N.Y.D.P. Blue. 23.55 Zeit im Bild. 1.00 Eine schrecklich nette Familie. 1.25 Schiejk täglich.

RTP Portugal logo

13.00 Jornal da tarde. 13.30 Chuva na areia. Telenovela. 13.55 Zona Jazz. 14.45 Sessão da tarde. 16.35 O mare e a terra. 17.00 RTPi Júnior. 17.30 Com a verdade m'enganas. 18.10 Histórias que o tempo apagou. 18.40 Rotaç. es. 19.30 A mulher do Sr. Ministro. 20.00 Telegiornal. 20.35 Desencontros. Telenovela. 21.20 Prova oral. 22.50 Viagem ao maravilhoso. 23.20 TV 2 Jornal. 23.50 Financial Times. 23.55 Fecho.

CANAL ALPHA +

19.00 Flash info. 19.08 Flash info. 19.16 Flash info. 19.24 Flash info. 20.01 Flash info. 20.09 Expression: Stéphane Sieber reçoit Michel Béguelin. 20.37 La météo du week-end. 20.40 Art et foi chrétienne: Un cosaque devenu chrétien (1). 21.31 Flash info. 21.39 Expression: Stéphane Sieber reçoit Michel Béguelin. Stéphane Sieber, directeur et rédacteur en chef de L'Express, reçoit Michel Béguelin, conseiller national (PS/VD). 22.07 La météo du week-end. 22.10 Art et foi chrétienne: Un cosaque devenu chrétien (1). 22.45 Art et foi chrétienne: Un cosaque devenu chrétien (1). D'origine cosaque, Viktor Klimenko, célèbre chanteur finlandais, interprète quelques-unes de ses plus belles chansons et raconte comment il a trouvé le chemin du salu en Jésus-Christ.

Espace 2 logo

6.10 Matinales. 8.45 Clé de voute. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classiques. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique d'abord. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Disques en lice. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier: poétique. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique logo

7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.30 Météo. 7.40 Morgenstund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.05 Ratgeber: Kultur. 11.45 KinderClub. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta. So ein Frühling. 16.00 Welle-1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer Sportieren. 19.30 SiggSagg-Sugg. 20.00 Sport live. Mit Berichten von der Eishockeymeisterschaft. 22.30 Reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

RTN logo

7.30 Flash. 7.35 Revue de presse. 7.40 Tintin. 7.50 Des choses et d'autres. 8.00 Journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.00 Flash. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash. 10.03 L'invité. 11.00 Flash. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 De choses et d'autres. 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.00 Des Hauts et des Bas. 12.15 Journal. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flash-watt. 13.10 Anniversaires. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash. 15.00 Flash. 16.00 Flash. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Journal. 18.30 Air du temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box (jusqu'à 6.00).

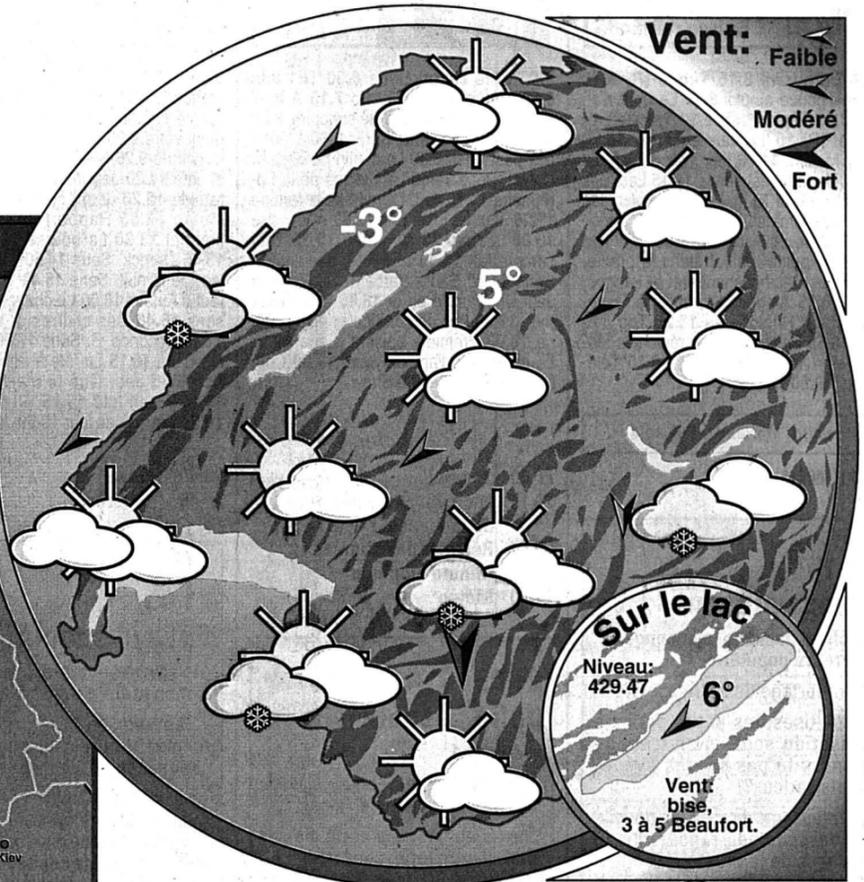
Radio Jura bernois logo

8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorce. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorce. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Barolage - Le saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.30 Agenda. 11.00 RJB-magazine - Rendez-vous culinaire. 11.30 Les Dédicaces. 11.45 Qui dit quoi? 12.00 RJB info. 12.15 Activités villageoises. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métro Music. 16.15 Le CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.20 Miroir - Activités villageoises - Agenda. 19.00 Ouverture: 19.00 Silence en tournée. 19.30 Disques à la demande 032/914 914 pour votre disque. 21.00 Relais RSR 1.

LE CIEL AUJOURD'HUI

Un temps ensoleillé et des grippés par milliers

Infographies Pascal Tissier **L'EXPRESS**
Sources: J-F Rumley, Observatoire cantonal, Keystone et Météo France.



Situation générale: une profonde dépression était centrée hier sur l'Allemagne. Dans un fort courant du nord-ouest, elle a entraîné de l'air froid et humide vers l'Europe centrale. Aujourd'hui, un anticyclone tiendra l'ouest de l'Europe sous son influence. Mais les vents du nord continueront de faire affluer de l'air en provenance des régions arctiques vers les Alpes.

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes et Alpes: assez ensoleillé. Le long des Préalpes et du versant nord des Alpes, encore nuageux ce matin. Températures: -2 degrés à l'aube, +6 l'après-midi. A 2000 m: -10 degrés. Bise modérée à forte sur le Jura et le Plateau. Centre et sud du Tessin: généralement ensoleillé. Evolution probable jusqu'à lundi: à l'ouest et au sud: généralement ensoleillé, passages nuageux parfois importants à l'ouest samedi. Plus doux. A l'est: demain, passage à un temps

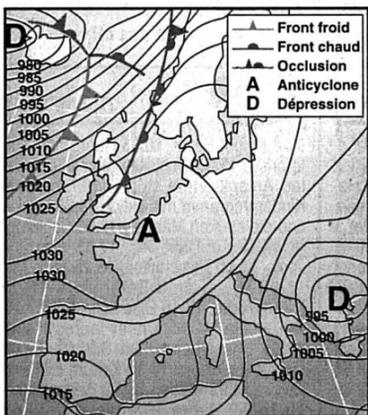
assez ensoleillé et lentement plus doux. Samedi, généralement nuageux, et quelques pluies. Tendance pour dimanche et lundi, en partie ensoleillé par nébulosité changeante.

Jeudi 30 mars 1995

La lune décroît

Soleil
Lever: 7h17
Coucher: 19h58

Lune
Lever: 6h45
Coucher: 19h37



CARTE DE L'EUROPE ET DU PROCHE ATLANTIQUE - Prévisions pour aujourd'hui à midi

Dans la région	Demain	Après-demain	Tendance
Ciel ☁	☁	☁	☁
Temp. 7°	↑ 11°	↑ 14°	↑

LA VIE EN FACES

Elle est libre!

L'actrice Julia Roberts et le chanteur Lyle Lovett ont annoncé mardi passé qu'ils se séparaient, 21 mois après leur mariage surprise. Nous demeurons proches l'un de l'autre, déclarent Julia Roberts, 27 ans, et Lyle Lovett, 37 ans, dans un communiqué rendu public à Los Angeles.

La vedette de Pretty Woman avait épousé le 27 juin 1993 Lyle Lovett qu'elle avait rencontré en 1992 durant le tournage du film de Robert Altman, The Player. En 1991, Julia Roberts devait épouser un autre acteur, Kiefer Sutherland. Mais le mariage avait été annulé quelques heures seulement avant la cérémonie. /ats-afp



JULIA ROBERTS - Une frimousse qui fait des ravages! ap

TEMPÉRATURES

Hier à 13 heures

En Suisse

Zurich	averses neige,	1°
Bâle-Mulhouse	peu nuageux,	4°
Berne	neige,	2°
Genève-Cointrin	peu nuageux,	5°
Sion	très nuageux,	6°
Locarno-Monti	beau,	8°

Ailleurs en Europe

Paris	peu nuageux,	7°
Londres	peu nuageux,	7°
Dublin	beau,	6°
Amsterdam	peu nuageux,	6°
Bruxelles	peu nuageux,	5°
Francfort-Main	peu nuageux,	2°
Munich	averses neige,	0°
Berlin	très nuageux,	1°
Hambourg	beau,	2°
Copenhague	beau,	4°
Stockholm	très nuageux,	2°
Helsinki	peu nuageux,	1°
Innsbruck	averses neige,	1°
Vienne	très nuageux,	6°
Prague	neige,	0°
Varsovie	très nuageux,	3°
Moscou	temps clair,	3°
Budapest	neige,	4°
Belgrade	peu nuageux,	8°
Athènes	nuageux,	16°
Istanbul	très nuageux,	6°
Rome	très nuageux,	14°
Milan	peu nuageux,	9°
Nice	beau,	18°
Palma	beau,	20°
Madrid	beau,	21°
Barcelone	temps clair,	17°
Lisbonne	beau,	21°
Las Palmas	peu nuageux,	20°

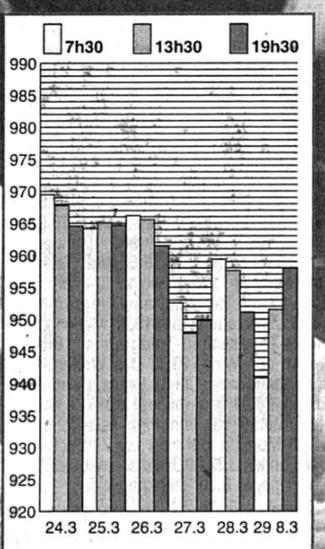
Autres continents

Buenos Aires	temps clair,	27°
Chicago	nuageux,	7°
Jérusalem	temps clair,	23°
Johannesbourg	non reçu	
Los Angeles	temps clair,	24°
Mexico	nuageux,	29°
Miami	nuageux,	31°
Montréal	temps clair,	11°
New York	pluvieux,	13°
Pékin	nuageux,	18°
Rio de Janeiro	nuageux,	33°
San Francisco	temps clair,	24°
Sydney	nuageux,	23°
Tokyo	nuageux,	11°
Tunis	beau,	20°

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques du 29 mars 1995 communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel: températures: moyenne: 2,3°; 6h30: -3,0°; 12h30: 3,3°; 18h30: 2,2°; max: 4,0°; min: -1,5°. Précipitations: 7,7 mm. Vent dominant: ouest-sud-ouest puis variable, fort pendant la nuit, ensuite modéré. Etat du ciel: couvert jusqu'à 9 h puis nuageux à clair, chutes de neige et de pluie.

PRESSIION BAROMETRIQUE (490m)



Demain dans

En plus

- **Boulimie et anorexie: parents et malades peuvent mettre fin à la loi du silence**
- **Egypte: des mystiques vont puiser leur énergie auprès des pyramides**
- **«Mots pour maux»: l'acoolisme est-il héréditaire?**

CLIN D'ŒIL

Chômeur, voleur et millionnaire

Un chômeur britannique a gagné plus de 12 millions de francs à la loterie nationale alors qu'il se trouve en instance de jugement pour vol de voitures, a rapporté hier le quotidien «The Sun». Immédiatement après avoir reçu son prix, il a commandé une Jaguar et une Ferrari.

Lee Ryan, 31 ans, doit comparaître en justice pour vol présumé de voitures en juillet. D'après le «Sun», il a acheté une Jaguar de 85.000 francs et commandé une Ferrari Testarossa de plus de 240.000 francs après avoir touché le gros lot. Il a déclaré au journal qu'il plaidera non coupable: Ce sera au jury de trancher, mais j'ai bon espoir de rester en liberté et de profiter de l'argent. /reuter